

EXTRAITS DES BUDGETS DE L'ETAT DE VAUD

PART DE L'UNIVERSITE DE LAUSANNE

[Cotes : BCU, 3S 1140 A ; BCU, 2S 1140 A]

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1841

Dépense.

3^e Division. Département de l'Intérieur.

Culte.	<u>Culte.</u>		
	Pensions des Pasteurs	245,000	
	Celles des veuves et orphelins de Pasteurs	6,000	
		Fr: 251,000	
	Traitement de l'organiste de la Cathédrale, du luthier et du marguillier	800	
	Secours aux Communes pour réparations et reconst. de l'église	5,000	
	Autres frais		Fr: 256,800
Instruction publique.	<u>Conseil de l'Instruction publique.</u>		
	Personnel	8,800	
	Matériel, vacations aux experts pour les examens des élèves régens, frais pour inspection des écoles	2,200	
			Fr: 11,000
	<u>Académie.</u>		
	Professeurs ordinaires et extraordinaires, compris 400 ^{fr} au Recteur, le traitement du secrétaire et celui du Prévost	31,700	
	Pensions de retraite aux professeurs, anciennes pensions à des veuves de professeurs	3,000	
	Prix et bourses pour les étudiants, bourses pour les élèves du gymnase	5,000	
	Préparations et compétence des professeurs de physique et de chimie	1,200	
	Achat d'instruments de physique	1,600	
	Bibliothèque des Étudiants	200	
	Vacations aux experts, chauffage, éclairage et menus frais	1,300	
			Fr: 44,000
	<u>Établissements Cantonaux utilisés pour l'Académie & pour le Gymnase.</u>		
	Gymnastique	1,200	
	Manège	800	
	École de dessin, intérêt du don de M ^r . Arlaud	1,530	
	Traitement du Directeur de l'École de dessin, sa compétence, salaire du Concierge, matériel, etc.	1,600	
			Fr: 5,130
	Bibliothèque, y compris le traitement du bibliothécaire ordinaire, du sous bibliothécaire, du bibliothécaire, et l'intérêt du Capital de la bibliothèque, lequel fait maintenant partie du Renteur de l'Etat		000

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1842

Dépense.

3^e Division.

Département de l'Intérieur.

Culte.

Culte.

Administration Ecclésiastique	3 000			
Pensions des Pasteurs	245 000			
Celles des Veuves et Orphelins de Pasteurs	5 500			
				253 500
Traitement de l'organiste de la Cathédrale, du lutinier et du marguillier				1 000
Secours aux Communes pour réparations et reconstruction de temples				5 000
Autres frais				4 000

259 000

Instruct. publique

Conseil de l'Instruction publique

Personnel	Fr. 8,800			
Matériel, vacations aux experts pour les examens des élèves régens, frais pour inspection des Ecoles	1,800			10,600

Académie.

Professeurs ordinaires et extraordinaires, compris 400 ^{es} au Recteur, le traitement du Secrétaire & celui du Bedeau	Fr. 31,800			
Pensions de retraite aux Professeurs, anciennes pensions à des veuves de Professeurs	2,250			
Prix et bourses pour les Etudiants, bourses pour les élèves du Gymnase	5,000			
Préparations et compétence des professeurs de physique et de chimie	1,200			
Achat d'instrumens de physique	1,000			
Bibliothèque des Etudiants	200			
Vacations aux experts, chauffage, éclairage & menus frais	1,600			
				Fr. 43,050

Établissements Cantonaux, utilisés pour l'Académie et pour le Gymnase.

Gymnastique	Fr. 1,260			
Manège	800			
Ecole de dessin, intérêt du don de M. Arlaud	1,530			
Traitement du Directeur de l'école de dessin, sa compétence, salaire du foncier, matériel &c.	1,660			
				Fr. 5,250

Bibliothèque, y compris le traitement du bibliothécaire ordinaire, du sous-bibliothécaire, du bibliothécaire, et l'intérêt du Capital de la bibliothèque lequel fait maintenant partie du rentier de l'Etat

6,000

Transporté Fr.

64 900

259 900

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1843

Dépense.

3 ^e Division	Département de l'Intérieur				
Culte	<u>Culte.</u>				
	Administration Ecclésiastique _____ Fr.	2,200			
	Pensions des Pasteurs _____	242,000			
	Celles des Veuves et Orphelins de Pasteurs _____	5,000			
		Fr. 249,200			D.
	Traitement de l'organiste de la Cathédrale, du luthier et du marguillier _____	1,100			
	Secours aux Communes pour réparations et reconstructions de temples _____	4,000			
	Autres frais _____	600			
		Fr. 254,900			D.
Instruction Publique.	<u>Conseil de l'Instruction Publique.</u>				
	Personnel _____ Fr.	9,000			
	Matériel, vacations aux experts pour les examens des élèves Régens, frais pour inspection des Ecoles _____	1,600			
		Fr. 10,600			D.
	<u>Académie.</u>				
	Professeurs ordinaires et extraordinaires, compris 400 fr. au Recteur, le traitement du Secrétaire et celui du Bedeau. _____ Fr.	33,000			
	Pensions de retraite aux Professeurs, anciennes pensions à des veuves de Professeurs _____	3,200			
	Prix et bourses pour les Etudiants, bourses pour les élèves du Gymnase _____	5,000			
	Préparateurs et compétence des professeurs de physique et de chimie _____	1,400			
	Achat d'instrumens de physique et chimie _____	1,400			
	Bibliothèque des Etudiants _____	200			
	Vacations aux Experts, chauffage, éclairage et menus frais. _____	2,400			
		Fr. 46,600			D.
	<u>Etablissements Cantonaux utilisés pour l'Académie et pour le Gymnase.</u>				
	Gymnastique _____ Fr.	1,200			
	Manège _____	800			
	Ecole de Dessin. Intérêt du don de M ^r Arlaud _____	1,530			
	Traitement du Directeur de l'Ecole de dessin, sa compétence, salaire du Concierge, matériel &c. _____	1,600			
		Fr. 5,130			D.
	<u>Bibliothèque</u> , y compris le traitement du bibliothécaire ordinaire, du sous-bibliothécaire, du bibliothécaire, et l'intérêt du Capital de la Bibliothèque, lequel fait maintenant partie du Rentier de l'Etat _____		6,000		D.
	Arrangement du local destiné à recevoir la bibliothèque donnée par le Général de la Harpe _____		2,000		D.
		Fr. 70,330			
	Transporté	Fr. 254,900			

Chimie 1200
Phys. 200

5000

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1844

Dépense.

3 ^e Division.	Département de l'Intérieur.	
Culte.	Culte.	
	Administration Ecclésiastique Fr. 1,500	
	Pensions des Pasteurs 240,000	
	Celles des veuves et Orphelins de Pasteurs 4,500	
	Fr. 246,000	
	Traitement de l'organiste de la Cathédrale, du Luthier & du marquillier 1,100	
	Secours aux Communes pour réparations & reconstructions de temples. 3,000	
	Autres frais 700	
	Fr. 250,800	
Instruction publique.	Conseil de l'Instruction Publique.	
	Personnel Fr. 9,000	
	Matériel, vacations aux experts pour les examens des élèves Régens, frais pour inspection des Ecoles 1,500	
	Fr. 10,500	
	Académie.	
	Professeurs ordinaires et extraordinaires, compris 400 fr. au Recteur, le traitement du Secrétaire & celui du Bedeau Fr. 34,500	
	Pensions de retraite aux Professeurs, anciennes pensions à des veuves de Professeurs 3,200	
	Lix et Bourses pour les Etudiants, bourses pour les élèves du Gymnase 5,000	
	Préparateurs et compétence des professeurs de physique & de Chimie 1,400	
	Achat d'instruments de physique, 1100 fr. & de Chimie 600 fr. 1,800	
	Bibliothèque des étudiants 200	
	Vacations aux Experts, chauffage, éclairage et menus frais. 2,000	
	Fr. 48,100	
	Établissements Cantonaux utilisés pour l'Académie et pour le Gymnase.	
	Gymnastique Fr. 1,460	
	Manège 800	
	Ecole de Dessin. Intérêt du Don de M ^r . Arlaud 1,530	
	Traitement du Directeur de l'Ecole de dessin, sa compétence, Salaire du Concierge, Matériel, &c. 1,800	
	Fr. 5,590	
	Bibliothèque, y compris l'intérêt du Capital de la Bibliothèque (suivant le Décret proposé pour réorganiser cet établissement.) Fr. 8,500	
	Fr. 72,690	Fr. 250,800
	Transporté Fr. 72,690	Fr. 250,800

ND: Les 1200 fr. pour instruments de physique et pour un matériel nouveau; ils formeront le solde des 1400 fr. alloués en 1824, et qui n'ont pu être payés alors. Ce dans les crédits réservés pour 1825.

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1845

DÉPENSE.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

CULTE.

Administration ecclésiastique	Fr.	2,000		
Pensions des Pasteurs	Fr.	238,000		
Pensions des veuves et orphelins de Pasteurs		4,500		
	Fr.	242,500		
Traitement de l'Organiste de la cathédrale, du Luthier et du Marguillier		1,300		
Secours aux Communes pour réparations et reconstructions de temples		3,000		
Autres frais		400		

INSTRUCTION PUBLIQUE.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Personnel	Fr.	9,000		
Matériel, vacations aux experts pour les examens des élèves régents, frais pour inspection des écoles		1,000		
	Fr.	10,000		

ACADÉMIE.

Professeurs ordinaires et extraordinaires, compris 400 fr. au Recteur, le traitement du Secrétaire et celui du Bedeau	Fr.	34,000		
Pensions de retraite aux Professeurs, anciennes pensions à des veuves de Professeurs		3,200		
Prix et bourses pour les Etudiants, bourses pour les élèves du Gymnase		5,000		
Préparateurs et compétence des Professeurs de physique et de chimie		1,400		
Bibliothèque des Etudiants		200		
Vacations aux Experts, chauffage, éclairage et menus frais		2,000		
	Fr.	45,800		

ÉTABLISSEMENTS CANTONAUX UTILISÉS POUR L'ACADÉMIE ET POUR LE GYMNASE.

Gymnastique	Fr.	1,370		
Manège		800		
Ecole de dessin. Intérêt du don de M. Arlaud		1,530		
Traitement du Directeur de l'école de dessin, sa compétence, salaire du Concierge, matériel, etc.		1,800		
	Fr.	5,500		

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE, y compris l'intérêt du capital de la Bibliothèque		7,000		
---	--	-------	--	--

Transporté	Fr.	68,300	249,200	
----------------------	-----	--------	---------	--

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1846

DÉPENSE.

DÉPARTEMENT de L'INTÉRIEUR.

CULTE.

Administration ecclésiastique			2,100	
Pensions des Pasteurs	257,000			
Pensions des veuves et des orphelins de Pasteurs	4,800			
			<i>Fr.</i>	241,800
Traitement de l'Organiste de la Cathédrale, du Luthier et du Marguillier			1,200	
Secours aux Communes pour réparations et reconstructions de temples			5,000	
Autres frais			400	

INSTRUCTION PUBLIQUE.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Personnel	8,000			
Matériel, vacations aux experts pour les examens des élèves régents, frais pour inspection des écoles	1,200			
			<i>Fr.</i>	9,200

ACADÉMIE.

Professeurs ordinaires et extraordinaires, compris 400 fr. au Recteur, le traitement du Secrétaire et celui du Bedeau.	<i>Fr.</i> 50,000			
Pensions de retraite aux Professeurs, anciennes pensions à des veuves de Professeurs	4,500			
Prix et bourses pour les Etudiants, bourses pour les élèves du Gymnase	4,500			
Préparateurs et compétence des Professeurs de physique et de chimie	1,400			
Achat d'instruments de physique	400			
Bibliothèque des Etudiants	200			
Vacations aux experts, chauffage, éclairage et menus frais	1,500			
			<i>Fr.</i>	42,500

ÉTABLISSEMENTS CANTONAUX UTILISÉS POUR L'ACADÉMIE ET POUR LE GYMNASE.

Gymnastique	<i>Fr.</i> 1,400			
Manège	800			
Ecole de dessin. Intérêt du don de M. Arlaud				
Traitement du Directeur de l'école de dessin, sa compétence, salaire du Concierge, matériel, etc.	1,800			
			<i>Fr.</i>	4,000
BIBLIOTHÈQUE CANTONALE, y compris l'intérêt du capital de la Bibliothèque			7,000	

Transporté.	<i>Fr.</i>	62,700	248,500
---------------------	------------	--------	---------

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1848

DÉPENSE.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

CULTE.

Administration ecclésiastique			2,100	
Pensions des pasteurs	170,000			
Pensions des veuves et des orphelins de pasteurs	4,500			
		Fr.	174,500	
Traitement de l'organiste de la Cathédrale, du luthier et du marguillier			1,200	
Secours aux communes pour réparations et reconstructions de temples			2,000	
Autres frais			3,500	

INSTRUCTION PUBLIQUE.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Personnel	4,800			
Matériel, vacations aux experts pour les examens des élèves régents, frais pour inspection des écoles	2,500			
		Fr.	7,300	

ACADÉMIE.

Professeurs ordinaires et extraordinaires, traitement du secrétaire et celui du bedeau	26,000			
Pensions de retraite aux professeurs; anciennes pensions à des veuves de professeurs	3,400			
Prix et bourses pour les étudiants; bourses pour les élèves du gymnase	4,500			
Préparateurs et compétence des professeurs de physique et de chimie	1,000			
Achats d'instruments de physique			200	
Bibliothèque des étudiants			200	
Vacations aux experts, chauffage, éclairage et menus frais	1,500			
		Fr.	36,600	

ÉTABLISSEMENTS CANTONAUX UTILISÉS POUR L'ACADÉMIE ET POUR LE GYMNASE.

Gymnastique	1,200			
Manège	800			
Salaire du concierge, compétence du directeur, matériel	600			
		Fr.	2,600	

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE, y compris l'intérêt du capital de la bibliothèque 7,000

A transporter Fr. 53,500 183,500

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1849

DÉPENSE.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

CULTE.

Administration ecclésiastique	Fr.	2,000		
Pensions des pasteurs	Fr.	170,000		
Pensions des veuves et des orphelins de pasteurs		4,500		
	Fr.	174,500		
Traitement de l'organiste de la Cathédrale, du luthier et du marguillier		1,200		
Secours aux communes pour réparations et reconstructions de temples		1,000		
Autres frais		6,000		

Fr. 184,700

INSTRUCTION PUBLIQUE.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Personnel	Fr.	5,000		
Matériel, vacations aux experts pour les examens des élèves régents, frais pour inspection des écoles		2,500		
	Fr.	7,500		

ACADÉMIE.

Professeurs ordinaires et extraordinaires, traitement du secrétaire et celui du bedeau Fr.	26,000			
Pensions de retraite aux professeurs; anciennes pensions à des veuves de professeurs .	1,500			
Prix et bourses pour les étudiants; bourses pour les élèves du collège	3,000			
Préparateurs et compétence des professeurs de physique et de chimie	1,000			
Achats d'instruments de physique			
Bibliothèque des étudiants	100			
Vacations aux experts, chauffage, éclairage et menus frais	1,500			
	Fr.	33,100		
A déduire: la finance d'immatriculation payée par les étudiants et les externes		700		
	Fr.	32,400		

ÉTABLISSEMENTS CANTONAUX UTILISÉS POUR L'ACADÉMIE ET POUR LE COLLÈGE.

Gymnastique	Fr.	1,400		
Manège		800		
Ecole de dessin, traitement du directeur, sa compétence, salaire du concierge, matériel, etc.		2,200		
	Fr.	4,400		

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE, y compris l'intérêt du capital de la bibliothèque 6,000

A transporter Fr. 50,300 184,700

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1929

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite.)

COMPTE DE 1927	BUDGET DE 1928	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1929			
				DÉPENSES		RECETTES	
				brutes		nettes	
1.581.304 6.124	1.590.400 5.500		C. UNIVERSITÉ				
964.020 29.100	965.000 27.000	1	Traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires En dépenses, enseignement du droit allemand. Augmentations légales pour années de service. En recettes, part du Département de justice et police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Subvention de la commune de Lausanne en faveur de la Bibliothèque centrale pour l'enseignement commercial. Subside fédéral en faveur de l'École des Hautes Etudes Commerciales. Part du «Fonds du Jardin botanique» au traitement du 2 ^e jardinier.	1.017.000	27.000	990.000	
76.252 1.280	80.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	85.000	80	84.920	
6.621 500	7.000 500	3	Vacations aux experts, abonnements, frais de publicité, assurances diverses contre le vol, secrétariat et autres frais. En recettes, produit de la vente du programme, du catalogue et de l'horaire.	7.000	500	6.500	
13.350 823	14.000 500	4	Loyers En recettes, produit de location de salles.	14.000	500	13.500	
7.500	7.500	5	Contribution de la Commune de Lausanne Convention des 5/15 novembre 1880.		7.500		7.500
119.170 236.399	120.000 220.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privat-docents et le 6 % en faveur du «Fonds des Bourses d'études».	120.000	220.000		100.000
21.634 21.634	6.000 6.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculation, d'exmatriculation, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000	—	
10.809 10.809	14.000 14.000	8	Fonds universitaire	14.000	14.000	—	
44.957	45.500	9	Enseignement universitaire à l'hôpital cantonal Indemnité d'entretien aux employés des laboratoires de médecine et de dermatologie	48.500		48.500	
2.838.117 314.169	2.841.900 281.080		<i>A reporter. . Fr.</i>	1.327.500	291.580	1.143.420	107.500

COMPTE DE 1927	BUDGET DE 1928	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1929			
				DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
				brutes		nettes	
2.838.117 314.169	2.841.900 281.080		<i>Report. . Fr.</i>	1.327.500	291.580	1.143.420	107.500
10.736	11.000	10	Institut de chimie clinique Convention du 24 juin 1920, modifiée le 10 septembre 1923.	11.000		11.000	
1.100	1.100	11	Equitation, escrime et sports divers . .	1.100		1.100	
—	2.000	12	Prix de concours (Pour l'Université et l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué).	2.000		2.000	
			Dépense nette				1.050.020
				1.341.600	291.580	1.157.520	1.157.520
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
103.934	112.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire	113.600		113.600	
5.434	7.800	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais	7.800		7.800	
23.888	28.000	3	Finances d'inscription et d'études . . .		26.000		26.000
			Dépense nette				95.400
				121.400	26.000	121.400	121.400
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
71.538	71.000	1	Traitements du directeur, des bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes . Augmentations légales pour années de service.	76.500		76.500	
6.000	6.000	2	Achats de livres et abonnements	10.000		10.000	
10.443 467	9.500 500	3	Bibliothèque pour tous, bibliothèques populaires et autres frais En dépenses, souscription et subside aux sous- cripteurs à l'ouvrage d'Henri Vuilleumier. En recettes, produit de la vente des catalo- gues, amendes, etc.	9.500	500	9.000	
			Dépense nette				94.500
3.047.302 338.524	3.062.300 309.580			95.000	500	94.500	94.500

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1930

COMPTE DE 1928	BUDGET DE 1929	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1930			
				DÉPENSES		RECETTES	
				brutes		nettes	
C. UNIVERSITÉ							
995.013 28.210	1.017.000 27.000	1	Traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires Application de la loi du 27 novembre 1928. Augmentations légales pour années de service. En recettes, part du Département de justice et police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Subvention de la commune de Lausanne en faveur de la Bibliothèque centrale pour l'enseignement commercial. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Part du « Fonds du Jardin botanique » au traitement du 2 ^e jardinier.	1.064.000	25.000	1.039.000	
79.914 116	85.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement urgent d'appareils, d'instruments et de machines usés. Crédit nécessaire vu la cherté des instruments, des appareils et des matières premières. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	95.000	80	94.920	
5.662 600	7.000 500	3	Vacations aux experts, abonnements, frais de publicité, assurances diverses contre le vol, secrétariat et autres frais. En recettes, produit de la vente du programme du catalogue et de l'horaire.	7.000	500	6.500	
13.554 2.127	14.000 500	4	Loyers En recettes, produit de location de salles.	14.000	500	13.500	
7.500	7.500	5	Contribution de la Commune de Lausanne Convention des 5/15 novembre 1880.		7.500		7.500
127.641 255.319	120.000 220.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privat-docents et le 6 % en faveur du « Fonds des Bourses d'études ». Application du décret du 27 novembre 1928.	140.000	240.000		100.000
27.815 27.815	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000	—	
17.395 17.395	14.000 14.000	8	Fonds universitaire	14.000	14.000	—	
48.312	48.500	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	48.500		48.500	
			<i>A reporter . . Fr.</i>	1.404.500	309.580	1.202.420	107.500

COMPTE DE 1928	BUDGET DE 1929	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1930			
				DÉPENSES brutes		RECETTES nettes	
			<i>Report.</i> . Fr.	1.404.500	309.580	1.202.420	107.500
10.850	11.000	10	Institut de chimie clinique Convention du 24 juin 1920, modifiée le 10 septembre 1923.	11.200		11.200	
1.000	1.100	11	Equitation, escrime et sports divers . .	2.000		2.000	
860	2.000	12	Prix de concours (Pour l'Université et l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué).	2.000		2.000	
			Dépense nette				1.110.100
				1.419.700	309.580	1.217.620	1.217.620
			CC. GYMNASSES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
103.897	113.600	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire Application du décret du 27 novembre 1928.	115.000		115.000	
3.627	7.800	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais Application du décret du 27 novembre 1928.	7.800		7.800	
26.618	26.000	3	Droits d'inscription et écolages		26.000		26.000
			Dépense nette				96.800
				122.800	26.000	122.800	122.800
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
72.955	76.500	1	Traitements du directeur, des bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes . Augmentations légales pour années de service. Application du décret du 27 novembre 1928.	80.000		80.000	
6.000	10.000	2	Achats de livres et abonnements	10.000		10.000	
9.662 422	9.500 500	3	Bibliothèque pour tous, bibliothèques populaires et autres frais En dépenses, souscription et subside aux sous- cripteurs à l'ouvrage d'Henri Vuilleumier. En recettes, produit de la vente des catalo- gues, amendes, etc.	9.500	500	9.000	
			Dépense nette				99.000
				99.500	500	99.000	99.000

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1931

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite.) 15

COMPTE DE 1929	BUDGET DE 1930	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1931			
				DÉPENSES brutes		RECETTES nettes	
C. UNIVERSITÉ							
1.035.581 25.907	1.064.000 25.000	1	Traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires Augmentations légales pour années de service. En recettes, part du Département de justice et police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Subvention de la commune de Lausanne en faveur de la Bibliothèque centrale pour l'enseignement commercial. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Part du «Fonds du Jardin botanique» au traitement du 2 ^e jardinier.	1.093.000	33.000	1.060.000	
85.194 80	95.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement urgent d'appareils, d'instruments et de machines usés. Crédit nécessaire vu la cherté des instruments, des appareils et des matières premières. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	100.000	80	99.920	
5.903 600	7.000 500	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais En recettes, produit de la vente du programme, du catalogue et de l'horaire.	7.000	500	6.500	
13.450 2.302	14.000 500	4	Loyers En recettes, produit de location de salles.	14.000	500	13.500	
7.500	7.500	5	Contribution de la Commune de Lausanne Convention des 5/15 novembre 1880.		7.500		7.500
143.884 264.882	140.000 240.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privat-docents et le 6 % en faveur du «Fonds des Bourses d'études».	150.000	250.000		100.000
30.350 30.350	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000	—	
9.000 9.000	14.000 14.000	8	Fonds universitaire	14.000	14.000	—	
48.500	48.500	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	51.000		51.000	
			<i>A reporter.</i> . . Fr.	1.451.000	327.580	1.230.920	107.500

COMPTE DE 1929	BUDGET DE 1930	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1931			
				brutes		nettes	
				DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
			<i>Report. . Fr.</i>	1.451.000	327.580	1.230.920	107.500
11.008	11.200	10	Institut de chimie clinique Convention du 24 juin 1920, modifiée le 10 septembre 1923.	11.400		11.400	
1.000	2.000	11	Equitation, escrime et sports divers . .	2.000		2.000	
1.600	2.000	12	Prix de concours (Pour l'Université et l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué).	3.000		3.000	
			Dépense nette				1.139.820
				1.467.400	327.580	1.247.320	1.247.320
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
103.088	115.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire Dédoublément au Gymnase classique.	120.000		120.000	
4.764	7.800	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais	7.800		7.800	
25.965	26.000	3	Droits d'inscription et écolages		26.000		26.000
			Dépense nette				101.800
				127.800	26.000	127.800	127.800
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
76.590	80.000	1	Traitement des directeurs, des bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes . Augmentations légales pour années de service.	83.000		83.000	
10.000	10.000	2	Achats de livres et abonnements	12.000		12.000	
8.549 553	9.500 500	3	Bibliothèque pour tous, bibliothèques populaires et autres frais En dépenses, souscription et subside aux sous- cripteurs à l'ouvrage d'Henri Vuilleumier. En recettes, produit de la vente des catalo- gues, amendes, etc.	9.500	500	9.000	
			Dépense nette				104.000
				104.500	500	104.000	104.000

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1932

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite.) 15

COMPTE DE 1930	BUDGET DE 1931	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1932			
				DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
				brutes		nettes	
C. UNIVERSITÉ							
1.063.543 55.760	1.093.000 33.000	1	Traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de justice et police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Subvention de la commune de Lausanne en faveur de la Bibliothèque centrale pour l'enseignement commercial. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Part du « Fonds du Jardin botanique » au traitement du 2 ^e jardinier.	1.113.000	40.000	1.073.000	
94.995 228	100.000 80	2	Àchat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. Crédit nécessaire vu la cherté des instruments, des appareils et des matières premières. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	105.000	80	104.920	
6.504 887	7.000 500	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais En recettes, produit de la vente du programme, du catalogue et de l'horaire.	7.000	500	6.500	
13.450 2.154	14.000 500	4	Loyers En recettes, produit de location de salles.	14.000	1.500	12.500	
7.500	7.500	5	Contribution de la Commune de Lausanne Convention des 5/15 novembre 1880.		7.500		7.500
153.478 265.313	150.000 250.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privat-docents et le 6 % en faveur du « Fonds des Bourses d'études ».	150.000	250.000		100.000
23.766 23.766	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000	—	
29.149 29.149	14.000 14.000	8	Fonds universitaire	14.000	14.000	—	
48.500	51.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal.	40.000		40.000	
			<i>A reporter.</i> . Fr.	1.465.000	335.580	1.236.920	107.500

COMPTE DE 1930	BUDGET DE 1931	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1932			
				DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
				brutes		nettes	
			<i>Report. . Fr.</i>	1.465.000	335.580	1.236.920	107.500
11.175	11.400	10	Institut de chimie clinique Convention du 24 juin 1920, modifiée le 10 septembre 1923.	11.500		11.500	
1.000	2.000	11	Equitation, escrime et sports divers . .	2.000		2.000	
2.000	3.000	12	Prix de concours.	3.000		3.000	
			Dépense nette				1.145.920
				1.481.500	335.580	1.253.420	1.253.420
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
108.352	120.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire	120.000		120.000	
4.072	7.800	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais	7.800		7.800	
27.525	26.000	3	Droits d'inscription et écolages		27.000		27.000
			Dépense nette				100.800
				127.800	27.000	127.800	127.800
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
77.112	83.000	1	Traitement des directeur, bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes .	86.000		86.000	
10.000	12.000	2	Achats de livres et abonnements	12.000		12.000	
10.966 383	9.500 500	3	Bibliothèque pour tous, bibliothèques populaires et autres frais	9.500	500	9.000	
			Dépense nette				107.000
				107.500	500	107.000	107.000

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1933

COMPTE DE 1931	BUDGET DE 1932	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1933			
				DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
				brutes		nettes	
C. UNIVERSITÉ							
1.073.716 37.400	1.113.000 40.000	1	Traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de justice et police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Subvention de la commune de Lausanne en faveur de la Bibliothèque centrale pour l'enseignement commercial. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Part du «Fonds du Jardin botanique» au traitement du 2 ^e jardinier.	1.110.000	40.000	1.070.000	
108.007 145	105.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	95.000	80	94.920	
8.058 600	7.000 500	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais En recettes, produit de la vente du programme, du catalogue et de l'horaire.	7.000	500	6.500	
13.450 2.362	14.000 1.500	4	Loyers Location de locaux industriels pour le laboratoire de travaux hydrauliques de l'Ecole d'Ingénieurs. En recettes, produit de location de salles.	16.400	1.500	14.900	
7.500	7.500	5	Contribution de la Commune de Lausanne Convention des 5/15 novembre 1880.		7.500		7.500
155.633 273.207	150.000 250.000	6	Finances de cours Outre le 47% des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privat-docents et le 6% en faveur du «Fonds des Bourses d'études».	150.000	250.000		100.000
30.256 30.256	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000	—	
30.483 30.483	14.000 14.000	8	Fonds universitaire	14.000	14.000	—	
50.381	40.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal.	40.000		40.000	
			<i>A reporter. . Fr.</i>	1.454.400	335.580	1.226.320	107.500

COMPTE DE 1931	BUDGET DE 1932	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1933			
				DÉPENSES brutes		RECETTES nettes	
			<i>Report.</i> . Fr.	1.454.400	335.580	1.226.320	107.500
11.300	11.500	10	Institut de chimie clinique Convention du 24 juin 1920, modifiée le 10 septembre 1923.	11.600		11.600	
1.500	2.000	11	Equitation, escrime et sports divers . .	1.800		1.800	
1.920	3.000	12	Prix de concours	2.700		2.700	
			Dépense nette				1.134.920
				1.470.500	335.580	1.242.420	1.242.420
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
108.374	120.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire	120.000		120.000	
4.016	7.800	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais	7.000		7.000	
30.552	27.000	3	Droits d'inscription et écolages		28.000		28.000
			Dépense nette				99.000
				127.000	28.000	127.000	127.000
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
83.500	86.000	1	Traitement des directeur, bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes .	87.000		87.000	
12.000	12.000	2	Achats de livres et abonnements	10.800		10.800	
9.671 264	9.500 500	3	Bibliothèque pour tous, bibliothèques populaires et autres frais	8.550	500	8.050	
			Dépense nette				105.850
				106.350	500	105.850	105.850

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1934

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite.) 15

COMPTE DE 1932	BUDGET DE 1933	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1934			
				DÉPENSES		RECETTES	
				brutes		nettes	
C. UNIVERSITÉ							
1.088.488 39.300	1.110.000 40.000	1	Traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de justice et police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Subvention de la commune de Lausanne en faveur de la Bibliothèque centrale pour l'enseignement commercial. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Part du «Fonds du Jardin botanique» au traitement du 2 ^e jardinier. (Diminution du subside fédéral en faveur de l'Ecole des hautes études commerciales.)	1.110.000	22.000	1.088.000	
118.039 80	95.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Collections d'ouvrages scientifiques à compléter. Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	96.000	80	95.920	
6.648 650	7.000 500	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais En recettes, produit de la vente du programme, du catalogue et de l'horaire.	6.700	500	6.200	
15.250 2.391	16.400 1.500	4	Loyers Location de locaux industriels pour le laboratoire de travaux hydrauliques de l'Ecole d'Ingénieurs. En recettes, produit de location de salles.	16.400	1.500	14.900	
7.500	7.500	5	Contribution de la Commune de Lausanne Convention des 5/15 novembre 1880.		7.500		7.500
152.265 255.248	150.000 250.000	6	Finances de cours Outre le 47% des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privat-docents et le 6% en faveur du «Fonds des bourses d'études».	150.000	250.000		100.000
22.431 22.431	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000		—
1.150 1.150	14.000 14.000	8	Fonds universitaire	14.000	14.000		—
40.000	40.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal.	40.000		40.000	
			A reporter. . Fr.	1.455.100	317.580	1.245.020	107.500

COMPTE DE 1932	BUDGET DE 1933	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1934			
				DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
				brutes		nettes	
			<i>Report. . . Fr.</i>	1.455.100	317.580	1.245.020	107.500
11.425	11.600	10	Institut de chimie clinique Convention du 24 juin 1920, modifiée le 10 septembre 1923.	11.725		11.725	
1.000	1.800	11	Equitation, escrime et sports divers . .	1.500		1.500	
1.770	2.700	12	Prix de concours.	2.400		2.400	
			Dépense nette				1.153.145
				1.470.725	317.580	1.260.645	1.260.645
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
111.971	120.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire	120.000		120.000	
3.497	7.000	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais	6.720		6.720	
31.873	28.000	3	Droits d'inscription et écolages		28.000		28.000
			Dépense nette				98.720
				126.720	28.000	126.720	126.720
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
102.711 7.325	87.000	1	Traitement des directeur, bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes . Augmentations légales pour années de service. Nouveau garçon de salle.	92.000		92.000	
12.000	10.800	2	Achats de livres et abonnements	10.500		10.500	
16.698 178	8.550 500	3	Bibliothèque pour tous, bibliothèques populaires et autres frais	7.550	500	7.050	
			Dépense nette				109.550
				110.050	500	109.550	109.550

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1935

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite) Titre

COMPTE DE 1933	BUDGET DE 1934	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1935			
				Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes	Recettes
			C. UNIVERSITÉ				
1.102.527 29.530	1.110.000 22.000	1	Traitement des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de Justice et Police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Part du « Fonds du jardin botanique » au traitement du 2 ^e jardinier.	1.080.000	22.000	1.058.000	
98.214 80	96.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	96.000	80	95.920	
5.831 600	6.700 500	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais. En recettes, produit de la vente du programme, du catalogue et de l'horaire.	6.700	500	6.200	
18.350 2.787	16.400 1.500	4	Loyers Location de locaux industriels pour le laboratoire de travaux hydrauliques de l'Ecole d'ingénieurs. En recettes, produit de location de salles.	17.200	1.500	15.700	
7.500	7.500	5	Contribution de la commune de Lausanne Convention des 5-15 novembre 1880.		7.500		7.500
148.343 278.672	150.000 250.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privés-docents et le 6 % en faveur du « Fonds des bourses d'études ».	150.000	250.000		100.000
25.923 25.923	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000	—	
5.900 5.900	14.000 14.000	8	Fonds universitaire.	14.000	14.000	—	
40.000	40.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	40.000		40.000	
			A reporter. . Fr.	1.425.900	317.580	1.215.820	107.500

(Suite) Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite).

COMPTE DE 1933	BUDGET DE 1934	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1935			
				Dépenses brutes		Recettes nettes	
			<i>Report. . Fr.</i>	1.425.900	317.580	1.215.820	107.500
11.550	11.725	10	Institut de chimie clinique Convention du 24 juin 1920, modifiée le 10 septembre 1923.	11.725		11.725	
1.000	1.500	11	Equitation, escrime et sports divers. .	1.500		1.500	
2.485	2.400	12	Prix de concours	2.400		2.400	
			Dépense nette.				1.123.945
				1.441.525	317.580	1.231.445	1.231.445
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
118.088	120.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire.	116.000		116.000	
3.888	6.720	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais	5.000		5.000	
34.072	28.000	3	Droits d'inscription et écolages		30.000		30.000
			Dépense nette.				91.000
				121.000	30.000	121.000	121.000
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
88.617	92.000	1	Traitements du directeur, des bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes	90.500		90.500	
10.800	10.500	2	Achats de livres et abonnements . . .	10.500		10.500	
8.491 71	7.550 500	3	Bibliothèque pour tous, bibliothèques populaires et autres frais	7.550	500	7.050	
			Dépense nette.				108.050
				108.550	500	108.050	108.050

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1936

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite)

COMPTE DE 1934	BUDGET DE 1935	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1936			
				Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes	Recettes
			C. UNIVERSITÉ				
1.068.204 25.040	1.080.000 22.000	1	Traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de Justice et Police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Part du « Fonds du jardin botanique » au traitement du 2 ^e jardinier.	1.079.000	22.000	1.057.000	
98.045 280	90.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	80.000	80	79.920	
6.336 600	6.700 500	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais. En recettes, produit de la vente du programme, du catalogue et de l'horaire.	6.700	500	6.200	
26.700 2.118	17.200 1.500	4	Loyers Location de locaux industriels pour le laboratoire de travaux hydrauliques de l'Ecole d'ingénieurs. En recettes, produit de location de salles.	17.200	1.500	15.700	
7.500	7.500	5	Contribution de la commune de Lausanne Convention des 5-15 novembre 1880.		7.500		
161.666 280.249	150.000 250.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privés-docents et le 6 % en faveur du « Fonds des bourses d'études ».	150.000	250.000		
27.460 27.460	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000	—	
5.400 5.400	14.000 14.000	8	Fonds universitaire.	14.000	14.000	—	
40.000	40.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	40.000		40.000	
			<i>A reporter.</i> . Fr.	1.408.900	317.580	1.198.820	107.500

(Suite) Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite).

COMPTES DE 1934	BUDGET DE 1935	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1936			
				Dépenses		Recettes	
				brutes		nettes	
			<i>Report. . Fr.</i>	1.408.900	317.580	1.198.820	107.500
11.454	11.725	10	Institut de chimie clinique Convention du 18 décembre 1931.	11.725		11.725	
1.000	1.500	11	Equitation, escrime et sports divers. . (Pour mémoire.)	—	—	—	—
2.455	2.400	12	Prix de concours	2.400		2.400	
			Dépense nette.				1.105.445
				1.423.025	317.580	1.212.945	1.212.945
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
109.819	116.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaires Rétablissement nécessaire d'une classe provi- soirement supprimée.	113.000		113.000	
4.345	5.000	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais	4.500		4.500	
34.995	30.000	3	Droits d'inscription et écolages		35.000		35.000
			Dépense nette.				82.500
				117.500	35.000	117.500	117.500
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
84.896	90.500	1	Traitements du directeur, des bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes	88.500		88.500	
10.500	10.500	2	Achats de livres et abonnements	9.700		9.700	
7.025 59	7.550 500	3	Bibliothèque pour tous, bibliothèques populaires et autres frais	7.500	500	7.000	
			Dépense nette.				105.200
				105.700	500	105.200	105.200

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1937

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite)

COMPTE DE 1935	BUDGET DE 1936	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1937			
				Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes	Recettes nettes
			C. UNIVERSITÉ				
1.071.445 23.370	1.079.000 22.000	1	Traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de Justice et Police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Participation du Département des Finances (Direction du Cadastre) aux frais occasionnés par la formation professionnelle des géomètres du registre foncier. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Part du « Fonds du jardin botanique » au traitement du 2 ^e jardinier. Diminution du subside fédéral.	1.075.000	20.000	1.055.000	
90.585 80	80.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	80.000	80	79.920	
6.139 600	6.000 500	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais.	6.000		6.000	
26.617 1.486	27.200 1.500	4	Loyers Location de locaux industriels pour les laboratoires de travaux hydrauliques et de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs. Annuité de Fr. 10.000.— pour diverses transformations à la Polyclinique universitaire, selon décret du Grand Conseil du 29 août 1934. En recettes, produit de location de salles. Subvention cantonale à l'Asile des Aveugles Fr. 7200.—. Convention du 13 octobre 1920.	29.200	500	28.700	
— 7.500	— 7.500	5	Contribution de la commune de Lausanne Convention des 5-15 novembre 1880.		7.500		7.500
168.572 280.245	150.000 250.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privés-docents et le 6 % en faveur du « Fonds des bourses d'études ».	150.000	250.000		100.000
25.304 25.304	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000	—	
			<i>A reporter. . Fr.</i>	1.362.200	300.080	1.169.620	107.500

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite).

COMPTE DE 1935	BUDGET DE 1936	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1937			
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
				brutes		nettes	
			<i>Report.</i> . Fr.	1.362.200	300.080	1.169.620	—
2.293 2.293	14.000 14.000	8	Fonds universitaire	14.000	14.000	—	—
40.000	40.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	40.000		40.000	
11.572	11.725	10	Institut de chimie clinique Convention du 18 décembre 1931. Subvention Fr. 4500.—. Traitement du chimiste Fr. 6700.—.	11.200		11.200	
1.050	—	11	Equitation, escrime et sports divers . . (Pour mémoire.)	—		—	
1.675	—	12	Prix de concours (Pour mémoire.)	—		—	
			Dépense nette				1.113.320
				1.427.400	314.080	1.220.820	1.220.820
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
108.740	113.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaires	110.000		110.000	
4.243	4.000	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais Cet établissement a 3 laboratoires. Ce poste paie les frais des examens du baccalauréat, qui s'élèvent environ à Fr. 2500.—, compensés par une recette supérieure, mais qui est compta- bilisée à CC. 3.	4.000		4.000	
7.500 32.588	35.000	3	Droits d'inscriptions et écolages		35.000		35.000
			Dépense nette				79.000
				114.000	35.000	114.000	114.000
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
86.422	88.500	1	Traitements du directeur, des bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes	89.400		89.400	
			<i>A reporter.</i> . Fr.	89.400		89.400	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1938

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite) Titre

COMPTE DE 1936	BUDGET DE 1937	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1938			
				Dépenses brutes		Recettes nettes	
C. UNIVERSITÉ							
1.036.904 20.320	1.075.000 20.000	1	Traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de Justice et Police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Participation du Département des Finances (Direction du Cadastre) aux frais occasionnés par la formation professionnelle des géomètres du registre foncier. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Part du « Fonds du jardin botanique » au traitement du 2 ^e jardinier.	1.060.000	20.000	1.040.000	
103.104 580	80.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	80.000	80	79.920	
5.529	6.000	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais.	6.000		6.000	
32.136 443	29.200 500	4	Loyers Location de locaux utilisés par le séminaire de mathématique ainsi que de locaux industriels pour les laboratoires de travaux hydrauliques et de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs. Annuité de Fr. 9.300.— pour diverses transformations à la Policlinique universitaire, selon décret du Grand Conseil du 29 août 1934. Subvention cantonale à l'Asile des Aveugles Fr. 7200.—. Convention du 13 octobre 1920. En recettes, produit de location de salles.	30.250	500	29.750	
— 7.500	— 7.500	5	Contribution de la commune de Lausanne Convention des 5-15 novembre 1880.		7.500		7.500
151.137 264.620	138.000 250.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privés-docents et le 6 % en faveur du « Fonds des bourses d'études ». La réduction de 10 % a été appliquée.	138.000	250.000		112.000
23.088 23.088	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000	—	
A reporter. . Fr.				1.336.250	300.080	1.155.670	119.500

(Suite) Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite).

COMPTE DE 1936	BUDGET DE 1937	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1938			
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
				brutes		nettes	
			<i>Report. . Fr.</i>	1.336.250	300.080	1.155.670	119.500
2.914 2.914	14.000 14.000	8	Fonds universitaire	14.000	14.000	—	—
40.000	40.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	40.000		40.000	
11.533	11.200	10	Institut de chimie clinique Convention du 18 décembre 1931, Subvention Fr. 4500.—, Traitement du chimiste Fr. 6760.—.	11.260		11.260	
1.780	—	11	Prix de concours (Pour mémoire.)	—		—	
			Dépense nette				1.087.430
				1.401.510	314.080	1.206.930	1.206.930
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
107.998	110.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaires	110.000		110.000	
3.435	4.000	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais Cet établissement a 3 laboratoires. Ce poste paie les frais des examens du baccalauréat, qui s'élèvent environ à Fr. 2500.—, compensés par une recette supérieure, mais qui est comptabilisée à CC. 3.	4.000		4.000	
—	—	3	Droits d'inscriptions et écolages		35.000		35.000
7.500 32.192	35.000		Dépense nette				79.000
				114.000	35.000	114.000	114.000
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
89.696	89.400	1	Traitements du directeur, des bibliothécaires, garçons de salles et archivistes	88.500		88.500	
9.500			<i>A reporter. . Fr.</i>	88.500		88.500	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1939

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite) Titre

COMPTE DE 1937	BUDGET DE 1938	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1939			
				Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes	Recettes
			C. UNIVERSITÉ				
1.047.950 19.670	1.060.000 20.000	1	Traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de Justice et Police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Participation du Département des Finances (Direction du Cadastre) aux frais occasionnés par la formation professionnelle des géomètres du registre foncier. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.	1.095.000	17.000	1.078.000	
94.933 93	80.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	90.000	80	89.920	
4.885	6.000	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais.	6.000		6.000	
41.259 753	30.250 500	4	Loyers Location de locaux utilisés par le séminaire de mathématique ainsi que de locaux industriels pour les laboratoires de travaux hydrauliques et de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs. Subvention cantonale à l'Asile des Aveugles Fr. 7200.—. Convention du 13 octobre 1920. En recettes, produit de location de salles.	21.300	500	20.800	
— 7.500	— 7.500	5	Contribution de la commune de Lausanne Convention des 5-15 novembre 1880.		7.500		7.500
139.216 288.765	138.000 250.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privés-docents et le 6 % en faveur du « Fonds des bourses d'études ».	140.000	290.000		150.000
24.948 24.948	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000	—	
			<i>A reporter.</i> . Fr.	1.374.300	337.080	1.194.720	157.500

(Suite) Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes (Suite).

COMPTES DE 1937	BUDGET DE 1938	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1939			
				brutes		nettes	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
			<i>Report.</i> . Fr.	1.374.300	337.080	1.194.720	157.500
300 300	14.000 14.000	8	Fonds universitaire.	14.000	14.000	—	—
40.000	40.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	40.000		40.000	
11.145	11.260	10	Institut de chimie clinique Convention du 18 décembre 1931, Subvention Fr. 4500.—, Traitement du chimiste. . . . Fr. 6975.—.	11.475		11.475	
—	—	11	Prix de concours (Pour mémoire.)	—		—	
			Dépense nette.				1.088.695
				1.439.775	351.080	1.246.195	1.246.195
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
112.659	110.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire	115.000		115.000	
3.078	4.000	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais	4.000		4.000	
—	—	3	Droits d'inscriptions et écolages. . . .		35.000		35.000
32.292	35.000		Dépense nette.				84.000
				119.000	35.000	119.000	119.000
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
83.911	88.500	1	Traitements du directeur, des bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes	91.000		91.000	
			<i>A reporter.</i> . Fr.	91.000		91.000	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1940

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

COMPTE DE 1938	BUDGET DE 1939	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1940			
				Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes	Recettes
			C. UNIVERSITÉ				
1.074.338 18.580	1.095.000 17.000	1	Traitements des professeurs ordinaires et extraordinaires, des secrétaires, des préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de Justice et Police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Participation du Département des Finances (Direction du Cadastre) aux frais occasionnés par la formation professionnelle des géomètres au registre foncier. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.	1.117.000	17.000	1.100.000	
111.170 80	90.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	90.000	80	89.920	
6.478	6.000	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais.	6.000		6.000	
30.751 1.273	21.300 500	4	Loyers Location de locaux utilisés par le séminaire de mathématique ainsi que de locaux industriels pour les laboratoires de travaux hydrauliques et de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs. Subvention cantonale à l'Asile des Aveugles Fr. 7200.—. Convention du 13 octobre 1920. Annuité de Fr. 10.000.— pour diverses transformations et aménagements à l'Ecole de physique (décret du 23 mai 1939). En recettes: produit de location de salles.	31.300	500	30.800	
— 7.500	— 7.500	5	Contribution de la commune de Lausanne Convention des 5-15 novembre 1880.		7.500		7.500
151.258 335.568	140.000 290.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privés-docents et le 6 % en faveur du « Fonds des bourses d'études ».	150.000	325.000		175.000
24.365 24.365	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	22.000	—	
			<i>A reporter.</i> . . Fr.	1.416.300	372.080	1.226.720	182.500

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

COMPTE DE 1938	BUDGET DE 1939	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1940			
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
				brutes		nettes	
			<i>Report.</i> . Fr.	1.416.300	372.080	1.226.720	182.500
2.412 2.412	14.000 14.000	8	Fonds universitaire	14.000	14.000	—	—
38.200	40.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	36.000		36.000	
11.358	11.475	10	Institut de chimie clinique Dénouciation de la Convention du 18 décembre 1931.	7.100		7.100	
—	—	11	Prix de concours (Pour mémoire)				
			Dépense nette.				1.087.320
				1.473.400	386.080	1.269.820	1.269.820
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
111.175	115.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire Dédoublément de classe nécessaire.	125.000		125.000	
3.325	4.000	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais	3.500		3.500	
— 35.727	— 35.000	3	Droits d'inscriptions et écolages		37.000		37.000
			Dépense nette.				91.500
				128.500	37.000	128.500	128.500
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
91.005 1.000	91.000 —	1	Traitements du directeur, des bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes	94.500		94.500	
			<i>A reporter.</i> . Fr.	94.500		94.500	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1941

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

COMPTE DE 1939	BUDGET DE 1940	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1941			
				Dépenses brutes		Recettes nettes	
			C. UNIVERSITÉ				
1.102.726 18.856	1.117.000 17.000	1	Traitements des professeurs, secrétaires, préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de Justice et Police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Participation du Département des Finances (Direction du Cadastre) aux frais occasionnés par la formation professionnelle des géomètres au registre foncier. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.	1.106.000	17.000	1.089.000	
92.294 80	90.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. Crédit spécial de Fr. 16.000.— en faveur de l'Institut d'hygiène et de bactériologie pour achat de microscopes, étuves, etc. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	106.000	80	105.920	
7.127	6.000	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais.	6.000		6.000	
21.386 672	31.300 500	4	Loyers Location de locaux utilisés par le séminaire de mathématiques ainsi que de locaux industriels pour les laboratoires de travaux hydrauliques et de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs. Subvention cantonale à l'Asile des Aveugles Fr. 7200.—. Convention du 13 octobre 1920. Annuité de Fr. 10.000.— pour diverses transformations et aménagements à l'Ecole de physique (décret du 23 mai 1939). En recettes: produit de location de salles.	33.670	500	33.170	
— 7.500	— 7.500	5	Contribution de la commune de Lausanne Convention des 5-15 novembre 1880.		7.500		7.500
168.546 288.853	150.000 325.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privés-docents et le 6 % en faveur du « Fonds des bourses d'études ».	150.000	330.000		180.000
25.057 25.057	22.000 22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	24.200		2.200
			<i>A reporter.</i> . Fr.	1.423.670	379.280	1.234.090	189.700

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

COMPTE DE 1939	BUDGET DE 1940	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1941			
				Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes	Recettes
			<i>Report.</i> . Fr.	1.423.670	379.280	1.234.090	189.700
32.309 32.309	14.000 14.000	8	Fonds universitaire.	14.000	14.000	—	—
36.400	36.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	32.400		32.400	
11.470	7.100	10	Institut de chimie clinique	7.200		7.200	
—	—	11	Prix de concours (Pour mémoire)	—		—	
			Dépense nette.				1.083.990
				1.477.270	393.280	1.273.690	1.273.690
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
112.039	125.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire	125.000		125.000	
3.997	3.500	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais Augmentation du nombre d'élèves.	4.000		4.000	
— 40.295	— 37.000	3	Droits d'inscriptions et écolages.		42.900		42.900
			Dépense nette.				86.100
				129.000	42.900	129.000	129.000
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
93.416 800	94.500	1	Traitements du directeur, des bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes	95.000		95.000	
			<i>A reporter.</i> . Fr.	95.000		95.000	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1942

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

	COMPTE DE 1940	BUDGET DE 1941	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1942			
					Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
					brutes		nettes	
				C. UNIVERSITÉ				
	1.098.001 17.622	1.106.000 17.000	1	Traitements des professeurs, secrétaires, préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de Justice et Police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Participation du Département des Finances (Direction du cadastre) aux frais occasionnés par la formation professionnelle des géomètres au registre foncier. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.	1.225.000	17.000	1.208.000	
	106.545 80	106.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. Crédit spécial de Fr. 16.000.— en faveur de l'Institut d'hygiène et de bactériologie pour achat de microscopes, étuves, etc. En recettes, Fr. 80.— de la Commune de Lausanne en faveur de l'Observatoire météorologique.	106.000	80	105.920	
	5.342	6.000	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais.	6.000		6.000	
	35.634 350	33.670 500	4	Loyers Location de locaux utilisés par le séminaire de mathématiques ainsi que de locaux industriels pour les laboratoires de travaux hydrauliques et de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs. Subvention cantonale à l'Asile des Aveugles Fr. 7200.— Convention du 13 octobre 1920. Annuité de Fr. 10.000.— pour diverses transformations et aménagements à l'Ecole de physique (décret du 23 mai 1939). En recettes: produit de location de salles.	33.760	500	33.260	
	— 7.500	— 7.500	5	Contribution de la commune de Lausanne Convention des 5-15 novembre 1880.		7.500		7.500
	148.499 373.628	150.000 330.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés, celles des cours de privés-docents et le 6 % en faveur du « Fonds des bourses d'études ».	170.000	380.000		210.000
	24.145 24.145	22.000 24.200	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.	22.000	24.200		2.200
				<i>A reporter.</i> . Fr.	1.562.760	429.280	1.353.180	219.700

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

COMPTE DE 1940	BUDGET DE 1941	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1942			
				Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes	Recettes
			<i>Report. . Fr.</i>	1.562.760	429.280	1.353.180	219.700
10.000 10.000	14.000 14.000	8	Fonds universitaire.	14.000	14.000		
36.000	32.400	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	36.000		36.000	
7.083	7.200	10	Institut de chimie clinique	7.625		7.625	
—	—	11	Sports divers Subside à la commission sportive de l'Université.	1.500		1.500	
			Dépense nette.				1.178.605
				1.621.885	443.280	1.398.305	1.398.305
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
116.010	125.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire	135.000		135.000	
3.469 585	4.000	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais Inscriptions aux examens du baccalauréat.	4.000		4.000	
— 40.625	— 42.900	3	Droits d'inscriptions et écolages.		43.000		43.000
			Dépense nette.				96.000
				139.000	43.000	139.000	139.000
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
94.919 600	95.000	1	Traitements du directeur, des bibliothécaires, garçons de salles et archivistes	108.200		108.200	
			<i>A reporter. . Fr.</i>	108.200		108.200	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1943

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

COMPTE DE 1941	BUDGET DE 1942	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1943			
				Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes	Recettes
1.158.197 12.300	1.225.000 17.000	1	C. UNIVERSITÉ Traitements des professeurs, secrétaires, préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de Justice et Police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Participation du Département des Finances (Direction du cadastre) aux frais occasionnés par la formation professionnelle des géomètres au registre foncier. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Part de la Confédération au traitement du maître de culture physique.	1.324.885	18.000	1.306.885	
118.356 —	106.000 80	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Augmentation des dépenses due au renchérissement des appareils, des produits chimiques et pharmaceutiques. Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. Crédit spécial de Fr. 16.000.— en faveur de l'Institut de bactériologie et d'hygiène pour achat de microscopes, étuves, etc. En recettes : produit des analyses de l'Institut de bactériologie et d'hygiène.	118.000	20.000	98.000	
6.509	6.000	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais.	6.500		6.500	
43.200 673	33.760 500	4	Loyers Location de locaux utilisés par le séminaire de mathématiques ainsi que de locaux industriels pour les laboratoires de travaux hydrauliques et de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs. Location d'une ferme pour les animaux d'expérience de l'Institut de bactériologie et d'hygiène. Subvention à l'Asile des Aveugles Fr. 8000.—. Convention du 13 octobre 1920. Annuité de Fr. 10.000.— pour diverses transformations et aménagements à l'Ecole de physique (décret du 23 mai 1939). En recettes : produit de location de salles.	40.600	500	40.100	
7.500	7.500	5	Contribution de la commune de Lausanne Convention des 5-15 novembre 1880.		7.500		7.500
188.631 401.069	170.000 380.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés et le 6 % en faveur du « Fonds des bourses d'études ».	190.000	410.000		220.000
			<i>A reporter.</i> . Fr.	1.679.985	456.000	1.451.485	227.500

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

COMPTE DE 1941	BUDGET DE 1942	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1943			
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
				brutes		nettes	
			<i>Report. . Fr.</i>	1.679.985	456.000	1.451.485	227.500
15.538	22.000	7	Immatriculations. Bibliothèque <small>Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et de droit de bibliothèque.</small>	22.000	24.200		2.200
24.538	24.200						
165	14.000	8	Fonds universitaire.	14.000	14.000		
165	14.000						
36.000	36.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	40.000		40.000	
7.343	7.625	10	Institut de chimie clinique	7.800		7.800	
—	1.500	11	Sports divers <small>Subside à la Commission sportive de l'Université. Formation des maîtres de gymnastique (brevet fédéral I). En recettes, finances de cours et subsides fédéraux.</small>	9.900	4.500	5.400	
			Dépense nette.				1.274.985
				1.773.685	498.700	1.504.685	1.504.685
			CC. GYMNASSES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
134.388	135.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire	140.000		140.000	
4.875	4.000	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais <small>En recettes, inscriptions aux examens du baccalauréat.</small>	5.000	5.000		
5.429	—						
41.495	43.000	3	Droits d'inscriptions et écolages		43.000		43.000
			Dépense nette.				97.000
				145.000	48.000	140.000	140.000
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
104.543	108.200	1	Traitements du directeur, des bibliothécaires, garçons de salles et archivistes	118.330		118.330	
			<i>A reporter. . Fr.</i>	118.330		118.330	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1944

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

COMPTE DE 1942	BUDGET DE 1943	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1944			
				Dépenses brutes		Recettes nettes	
C. UNIVERSITÉ							
1.297.682 9.555	1.324.885 18.000	1	Traitements des professeurs, secrétaires, préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes, part du Département de justice et police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Participation du Département des finances (Direction du cadastre) aux frais occasionnés par la formation professionnelle des géomètres au registre foncier. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des hautes études commerciales. Part de la Confédération au traitement du maître de culture physique.	1.377.700	18.000	1.359.700	
166.773 20.333	118.000 20.000	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Augmentation des dépenses due au renchérissement des appareils, des produits chimiques et pharmaceutiques. Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. En recettes : produit des analyses de l'Institut de bactériologie et d'hygiène.	139.000	30.000	109.000	
6.764	6.500	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais.	6.500		6.500	
38.430 462	40.600 500	4	Locaux (loyers, transformations, etc.) . Location de locaux utilisés par le séminaire de mathématiques ainsi que de locaux industriels pour les laboratoires de travaux hydrauliques et de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs. Location d'une ferme pour les animaux d'expérience de l'Institut de bactériologie et d'hygiène. Subvention à l'Asile des aveugles Fr. 8000.— Convention du 13 octobre 1920. Annuité de Fr. 10.000.— pour diverses transformations et aménagements à l'Ecole de physique (décret du 23 mai 1939). Aménagement des locaux destinés à l'Ecole d'architecture et d'urbanisme. En recettes : produit de location de salles.	54.800	500	54.300	
— 7.500	— 7.500	5	Contribution de la commune de Lausanne Convention des 5-15 novembre 1880.		7.500	7.500	
203.297 426.291	190.000 410.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés et le 6 % en faveur du « Fonds des bourses d'études ».	205.000	420.000	215.000	
<i>A reporter. . Fr.</i>				1.783.000	476.000	1.529.500	222.500

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

COMPTE DE 1942	BUDGET DE 1943	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1944			
				brutes		nettes	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
			<i>Report. . Fr.</i>	1.783.000	476.000	1.529.500	222.500
25.143 27.343	22.000 24.200	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'ins- criptions et de droit de bibliothèque.	22.000	24.200		2.200
— —	14.000 14.000	8	Fonds universitaire.	14.000	14.000		
36.000	40.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	40.000		40.000	
7.687	7.800	10	Institut de chimie clinique	7.925		7.925	
2.000	9.900 4.500	11	Sports divers Subside à la commission sportive de l'Uni- versité. Formation des maîtres de gymnastique (brevet fédéral I). En recettes, finances de cours et subsides fédéraux.	9.900	4.500	5.400	
			Dépense nette.				1.358.125
				1.876.825	518.700	1.582.825	1.582.825
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
137.760	140.000	1	Traitements des directeur, professeurs et secrétaire	140.000		140.000	
4.358 4.862	5.000 5.000	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais En recettes, inscriptions aux examens du baccalauréat.	5.000	5.000		
— 40.874	— 43.000	3	Droits d'inscriptions et écolages. . . .		43.000		43.000
			Dépense nette.				97.000
				145.000	48.000	140.000	140.000
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
116.893	118.330	1	Traitements du directeur, des bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes	124.900		124.900	
			<i>A reporter. . Fr.</i>	124.900		124.900	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1945

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

COMPTE DE 1943	BUDGET DE 1944	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1945			
				Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes	Recettes
C. UNIVERSITÉ							
1.328.207 18.463	1.377.700 18.000	1	Traitements des professeurs, secrétaires, préparateurs, garçons et aides de laboratoires En recettes : part du Département de justice et police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire. Participation du Département des finances (Direction du cadastre) aux frais occasionnés par la formation des géomètres au registre foncier. Subside fédéral en faveur de l'Ecole des hautes études commerciales. Part de la Confédération au traitement du maître de culture physique. Remboursement par le service fédéral à l'internement du traitement du recteur du camp d'internés italiens.	1.433.810	23.400	1.410.410	
142.393 28.000	139.000 30.000	2	Achat d'instruments et de matières premières pour les laboratoires et les cliniques Augmentation des dépenses due au renchérissement des appareils, des produits chimiques et pharmaceutiques. Remplacement d'appareils, d'instruments et de machines usés. En recettes : produit des analyses de l'Institut de bactériologie et d'hygiène.	141.000	30.000	111.000	
7.610	6.500	3	Vacations aux experts, frais de publicité, secrétariat et autres frais.	7.000		7.000	
41.362 338	54.800 500	4	Locaux (loyers, transformations, etc.) . Location des locaux utilisés par l'Ecole de chimie ainsi que des locaux industriels pour les laboratoires de travaux hydrauliques et de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs. Location d'une ferme pour les animaux d'expérience de l'Institut de bactériologie et d'hygiène. Subvention à l'Asile des aveugles Fr. 8000.—. Convention du 13 octobre 1920. Annuité de Fr. 10.000.— pour diverses transformations et aménagements à l'Ecole de physique (décret du 23 mai 1939). En recettes : produit de location de salles.	43.600	500	43.100	
— 7.500	— 7.500	5	Contribution de la commune de Lausanne Convention des 5-15 novembre 1880.		7.500		7.500
217.784 420.036	205.000 420.000	6	Finances de cours Outre le 47 % des finances de cours, les dépenses comprennent les casuels garantis, les finances intégrales des cours privés et le 6 % en faveur du « Fonds des bourses d'études » et les amortissements des dépenses d'aménagement des locaux utilisés par l'Ecole de chimie, rue Charles Vuillermet, et des auditoires de l'Ecole de médecine et de Cery.	228.000	430.000		202.000
<i>A reporter. . Fr.</i>				1.853.410	491.400	1.571.510	209.500

Titre III. — Département de l'Instruction publique et des Cultes

COMPTE DE 1943	BUDGET DE 1944	Numéros	RUBRIQUES	Budget de 1945			
				Dépenses brutes		Recettes nettes	
			<i>Report. . Fr.</i>	1.853.410	491.400	1.571.510	209.500
29.234 32.748	22.000 24.200	7	Immatriculations. Bibliothèque Les dépenses sont couvertes par les finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'ins- criptions et de droit de bibliothèque.	22.000	24.200		2.200
— —	14.000 14.000	8	Fonds universitaire (pour mémoire) . .				
40.000	40.000	9	Enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	70.000		70.000	
7.800	7.925	10	Institut de chimie clinique	8.000		8.000	
16.314 11.800	9.900 4.500	11	Sports divers Subside à la commission sportive de l'Uni- versité. Formation des maîtres de gymnastique (brevet fédéral I). En recettes : finances de cours et subsides fédéraux.	10.195	4.865	5.330	
			Dépense nette.				1.443.140
				1.963.605	520.465	1.654.840	1.654.840
			CC. GYMNASES CLASSIQUE ET SCIENTIFIQUE				
138.009	140.000	1	Traitements des directeur, maîtres et secrétaire	155.000		155.000	
4.373 5.082	5.000 5.000	2	Vacations aux experts, secrétariat et autres frais En recettes : inscriptions aux examens du baccalauréat.	5.000	5.000		
— 42.115	— 43.000	3	Droits d'inscriptions et écolages		45.000		45.000
			Dépense nette.				110.000
				160.000	50.000	155.000	155.000
			D. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANTONALES				
120.823	124.900	1	Traitements du directeur, des bibliothé- caires, garçons de salles et archivistes En recettes : remboursement de l'office cantonal de l'aide aux vieillards, veuves et orphelins.	133.200	600	132.600	
			<i>A reporter. . Fr.</i>	133.200	600	132.600	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1946

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

RECETTES		Budget 1946
		Fr.
303.5	Ecole supérieure de commerce et d'administration	250.00
2.	<i>Produit des impôts, taxes, subsides et divers :</i>	
28.	Subsides et subventions :	
2833.2	Subside fédéral	130.00
29.	Ecolages	120.00
303.7	Ecoles normales	74.00
1.	<i>Produit de la fortune et prestations diverses :</i>	
12.	Loyer halle de gymnastique	50.00
14.	Prélèvements sur les fonds de réserve	45.00
2.	<i>Produit des impôts, taxes, subsides et divers :</i>	
28.	Subsides et subventions :	
2833.3	Subside fédéral pour les classes d'application	10.50
4	Contribution de la commune de Lausanne pour les classes d'application	18.00
303.8	Enseignement professionnel	155.00
2.	<i>Produit des impôts, taxes, subsides et divers :</i>	
28.	Subsides et subventions :	
2833.5	Subsides fédéraux pour l'enseignement professionnel	155.00
304. Enseignement supérieur.		744.300
304.1	Université	567.850
1.	<i>Produit de la fortune et prestations diverses :</i>	
12.	Produit de location des salles	500.00
2.	<i>Produits des impôts, taxes, subsides et divers :</i>	
26.	Produit des analyses de l'Institut de bactériologie et d'hygiène	30.000
27.	Remboursements de la Confédération, des communes et des tiers	47.800
28.	Subsides et subventions :	
2834.1	Contribution Commune de Lausanne	7.500
2	Subside fédéral pour le sport à l'Université	2.650
3	Subside de la direction du cadastre pour l'Ecole d'ingénieurs	3.000
29.	Autres recettes	476.400
304.3	Musées cantonaux, monuments historiques, école cantonale de dessin	24.450
2.	<i>Produit des impôts, taxes, subsides et divers :</i>	
27.	Remboursements de la Confédération, des communes et des tiers pour frais de gardiennage des musées	550.00
28.	Subsides et subventions :	
2834.4	Subside fédéral pour le musée d'histoire naturelle	400.00
5	Subside fédéral pour l'école cantonale de dessin	8.000
6	Subside commune de Lausanne pour l'école cantonale de dessin	2.600
29.	Finances de cours	12.900

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

EXPOSÉ DES MOTIFS

Fr.

1/24 Prélèvements prévus sur le fonds spécial des prêts d'honneur 45.000
 Les remboursements de prêts d'honneur sont entièrement affectés au fonds spécial.

40.

Intérieur

50.

Agriculture
Industrie
Commerce

60.

Militaire

70.

Travaux
publics

1/27 Part du Département de justice et police au traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire; remboursement de la Confédération pour les traitements des professeurs aux H.E.C.

1/29 Autres recettes, soit :

Finances de cours	445.000
Finances de cours de sports	600
Immatriculations, exmatriculations et droits de bibliothèque	30.800
	<u>476.400</u>

Cette dernière position de Fr. 30.800 couvre les dépenses de la bibliothèque.
 Rubrique : 304.1/63.

Récapitulation

Intérieur
Assistance
publique

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

DÉPENSES		Budget 1946
		Fr.
303.6	Collèges communaux et écoles supérieures	300.000
8.	<i>Subsides et subventions :</i>	
833.2	Subsides aux communes pour payer le traitement des maîtres des collèges communaux	300.000
303.7	Ecoles normales	252.150
4.	<i>Dépenses pour le personnel :</i>	
42.	Rétributions du personnel	
421.	Traitements et allocations en espèces	172.000
425.	Autres traitements et allocations	4.000
44.	Indemnités, vacations, débours	2.900
5.	<i>Frais généraux :</i>	
51.	Economat	20.150 Ad. 303.
52.	Frais d'insertions, contentieux, taxes diverses	470
54.	Expertises médicales	900
6.	<i>Frais pour immeubles, mobilier, matériel, divers :</i>	
61.	Entretien des immeubles	5.900
62.	Achats et entretien du mobilier	750
7.	<i>Autres dépenses :</i>	
73.	Prêts d'honneur	45.000 Ad. 303.7/73
303.8	Enseignement professionnel	429.000
8.	<i>Subsides et subventions :</i>	
833.3	Subvention fédérale aux écoles professionnelles	155.000 Ad.
4	Subvention cantonale aux écoles et cours professionnels	274.000 303.8/8.
	304. Enseignement supérieur.	5.296.000
304.1	Université	2.735.320
3.	<i>Service des emprunts, amortissements et allocations :</i>	
35.	Versement au Fonds des bourses d'études	20.000 Ad. 304.
4.	<i>Dépenses pour le personnel :</i>	
42.	Rétributions du personnel :	
421.	Traitements et allocations en espèces	1.737.940 Ad. 304.
422.	Allocations en nature	6.600
423.	Allocations de renchérissement	298.760
425.	Autres traitements et allocations	8.600
44.	Indemnités, vacations, débours	10.000

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

EXPOSÉ DES MOTIFS

Fr.

307/51 Y compris pour le matériel et fournitures pour l'enseignement 18.150

En recettes. Prélèvement sur le fonds des prêts d'honneur 45.000
 Rubrique : 303.7/142.

303.3 En recettes. Subvention fédérale pour l'enseignement professionnel 155.000
 Rubrique : 303.8/2833.

301/35 Répartition sur finances de cours universitaires.

301/421 Y compris Fr. 200.000, répartition aux professeurs sur les finances de cours universitaires.

40.
Intérieur50.
Agriculture
Industrie
Commerce60.
Militaire70.
Travaux
publicsRécapitu
lationIntérieur
Assistance
publique

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

DÉPENSES		Budget 1946
		Fr.
5. <i>Frais généraux :</i>		
51. Economat		43.837
52. Frais d'insertions, contentieux, taxes diverses		16.230
6. <i>Frais pour immeubles, mobilier, matériel, divers :</i>		
61. Loyers et entretien des immeubles		330.683 <i>id. 304.</i>
62. Achats et entretien du mobilier		10.850
63. Matériel, fournitures, produits divers		173.800
7. <i>Autres dépenses :</i>		
73. Cours de gymnastique		6.230
8. <i>Subsides et subventions :</i>		
304.1 Subvention universitaire à l'Hôpital cantonal		70.000
2 Subvention aux cours de vacances		300
3 Subvention à la commission sportive		1.500 <i>id. 304.1/73</i>
304.2 Bibliothèque et archives cantonales		181.273
4. <i>Dépenses pour le personnel :</i>		
42. Rétributions du personnel :		
421. Traitements et allocations en espèces		134.333
44. Indemnités, vacations, débours		675
5. <i>Frais généraux :</i>		
51. Economat		20.336
52. Frais d'insertions, contentieux, taxes diverses		500
6. <i>Frais pour immeubles, mobilier, matériel, divers :</i>		
61. Loyers et entretien des immeubles		5.750
62. Achats et entretien du mobilier		2.350
63. Achats pour les bibliothèques		17.350
304.3 Musées cantonaux, monuments historiques, école cantonale de dessin		249.497
4. <i>Dépenses pour le personnel :</i>		
42. Rétributions du personnel :		
* 421. Traitements et allocations en espèces		176.900
425. Autres traitements et allocations		2.100
44. Indemnités, vacations, débours		400
5. <i>Frais généraux :</i>		
51. Economat		7.515
52. Frais d'insertions, contentieux, taxes diverses		1.524

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

EXPOSÉ DES MOTIFS

	Fr.
61 Transformations et agrandissements (annuité payée au Département des finances pour transformations à l'École de physique 1939/49)	10.000
Entretien des immeubles	107.404
Chauffage	138.000
Electricité	40.629
Loyers	34.650
	<u>330.683</u>
63 Achats de matériel et instruments pour les laboratoires	145.800
Achats pour les bibliothèques	28.000
	<u>173.800</u>
<i>En recettes.</i> Subside fédéral pour le sport à l'Université	2.650
Rubrique : 304.1/2834.	

40.
Intérieur50.
Agriculture
Industrie
Commerce60.
Militaire70.
Travaux
publics

Récapitulation

Intérieur
Assistance
publique

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1947

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Budget 1946	Nos	Titres	Budget 1947	
			Recettes brutes	Dépenses brutes
		303.7. Ecoles normales (suite)		
	283.1	Subventions fédérales	13.000	
	283.2	Autres subventions	18.000	
	425	Traitements des membres du corps enseignant		200.00
	443	Vacations et débours		32.00
	511	Fournitures, impressions, reliure.		2.40
	512	Frais d'insertions		15.00
	513	Mobilier et machines de bureau.		50.00
	521	Abonnements et taxes téléphoniques		50.00
	534	Indemnités et frais pour les expertises et les examens		3.60
	621	Mobilier d'enseignement		2.20
	622	Matériel et fournitures d'enseignement.		22.00
	733.1	Prêts d'honneur		60.00
	733.2	Autres dépenses		50.00
155.000		303.8. Enseignement professionnel	175.100	448.00
429.000	283.1	Subventions fédérales	175.000	
	283.2	Autres subventions	100	
	733	Autres dépenses		8.00
	831	Subventions fédérales		175.00
	832	Subventions cantonales		265.00
744.300		304. Enseignement supérieur et cultes	580.800	5.563.00
5.102.395		304.1. Université	549.050	2.757.80
567.850	121	Loyers	500	
2.635.060	177	Finances de cours, finances d'examens	461.300	
	242	Remboursement de rétribution du personnel	27.100	
	262	Produit des analyses de l'Institut de bactériologie	30.000	
	283.1	Subventions fédérales	19.650	
	283.2	Autres subventions	10.500	
	331	Amortissement sur dépenses hors budget		10.00
	343	Versement au fonds des bourses d'études		22.00
	421	Traitements au personnel assuré à une caisse de retraite.		399.40
	422	Traitements au personnel non assuré à une caisse de retraite		185.50
	424	Traitements en nature ou indemnité en tenant lieu.		6.60
	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		1.244.90
	427	Allocations familiales.		20.40

EXPOSÉ DES MOTIFS

947
Dépenses
brutes
200.00
35
2.40
15
30
50
3.60
2.30
22.00
60.00
50

Fr.

303.8 Enseignement professionnel.

Bourses d'études aux élèves des écoles professionnelles.

175.00	1. Aux écoles professionnelles	217.000
265.00	2. A l'Ecole de céramique, Chavannes	33.000
	3. A l'Institut de Serix près Oron	10.000
	4. A divers.	5.000
		<u>265.000</u>

304. Enseignement supérieur et cultes

304.1 Université.

177	1. Finances de cours	430.000
	2. Finances du cours pour la formation des maîtres de gymnastique	500
	3. Finances d'immatriculation, d'exmatriculation, d'inscription et droits de bibliothèque	30.800
		<u>461.300</u>

142	1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	12.000
	2. Du laboratoire de recherches sur les vitamines	14.800
	3. Du département de justice et police	300
		<u>27.100</u>

183.1	1. En faveur de l'Ecole des hautes études commerciales	14.000
10.00	2. En faveur du sport à l'Université	2.650
22.00	3. Pour le maître de sport.	3.000
		<u>19.650</u>

399.40	1. Contribution de la commune de Lausanne, convention des 5/15 novembre 1880	7.500
185.50	2. Du département des finances pour la section des géomètres de l'Ecole polytechnique	3.000
		<u>10.500</u>

Annuité payée au département des finances pour amortissement du compte spécial des transformations à l'Ecole de physique.
Répartition sur finances de cours.
Y compris Fr. 225.000, répartition aux professeurs sur les finances de cours.

448.00
8.00
175.00
265.00
563.00
757.32
177
142
183.1
10.00
22.00
399.40
185.50
6.60
244.90
20.40

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Budget 1946	Nos	Titres	Budget 1947	
			Receettes brutes	Dépenses brutes
		304.1. Université (suite)		
	428	Allocations de renchérissement		288.
	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite pour le personnel assuré		31.
	432	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite pour le personnel déposant d'épargne		3.
	433	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite pour le corps enseignant supérieur		55.
	437	Contribution de l'Etat à la caisse de compensation		38.
	441	Indemnités diverses (excursions scientifiques).		6.
	444	Indemnités pour prestations diverses		4.
	511	Fournitures, impressions, reliure.		57.
	512	Frais d'insertions		6.
	513	Mobilier et machines de bureau.		27.
	521	Abonnements et taxes téléphoniques		15.
	527	Cotisations, congrès, impôts, divers		3.
	534	Indemnités et frais pour les expertises et les examens		4.
	613	Loyers		33.
	614	Entretien des bureaux et autres locaux		6.
	622	Matériel, fournitures, instruments pour l'enseignement.		185.
	632	Achats pour les musées, les collections et les bibliothèques		28.
	638	Assurances des collections		1.
	734	Autres dépenses et débours.		8.
	832	Subventions cantonales.		73.
181.276		304.2. Bibliothèque et archives cantonales		246.
	421	Traitements au personnel assuré à une caisse de retraite		109.
	422	Traitements au personnel non assuré à une caisse de retraite		35.
	427	Allocations familiales.		1.
	428	Allocations de renchérissement		32.
	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite pour le personnel assuré		6.
	432	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite pour le personnel déposant d'épargne		2.
	436	Pensions de retraite		1.
	437	Contribution de l'Etat à la caisse de compensation		3.
	443	Vacations et débours		1.
	511	Fournitures, impressions, reliure.		27.
	512	Frais d'insertions		8.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Fr.

304.1. Université (suite).

Indemnités pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie et la campagne topographique.
Ducroire à la secrétaire-caissière de l'Université.

Y compris le coût des abonnements aux Tramways lausannois pour le personnel de la polyclinique universitaire et la maternité.

1. A l'Asile des aveugles pour les locaux nécessaires à l'enseignement de l'ophtalmologie (convention du 13 octobre 1920)	8.000
2. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et de géotechniques	8.568
3. Locaux du laboratoire d'essais de matériaux	7.500
4. Du chalet de Pont de Nant pour le Jardin botanique alpin	400
5. Pour utilisation des terrains de jeux du Stade-Lausanne	200
6. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles Vuillermet	4.950
7. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines	3.000
8. Divers	432
	<u>33.050</u>

Crédits pour dépenses diverses d'enseignement aux professeurs et chefs de clinique.

1. Dépenses diverses du service	1.800
2. Dépenses pour l'organisation du cours de gymnastique (diplôme fédéral I)	6.200
	<u>8.000</u>

1. Pour frais de l'enseignement universitaire à l'Hôpital cantonal	70.000
2. Aux cours de vacances	300
3. A la commission sportive de l'Université	1.500
4. Pour la culture de plantes pharmaceutiques	1.200
	<u>73.000</u>

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1948

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Budget 1947	Nos	Titres	Budget 1948	
			Recettes brutes	Dépenses brutes
175.100		303.8. Enseignement professionnel	1.200	40.20
448.000				
175.100	281	Subventions fédérales	1.200	281
175.000	811	Subventions fédérales		811
273.000	812	Subventions cantonales		1.200
				812
				39.00
580.800		304. Enseignement supérieur et cultes	631.749	6.643.30
5.563.000				
549.050		304.1. Université	586.899	3.224.20
2.757.920				
500	121	Loyers	500	121
461.300	177	Ecolages, finances de cours, finances d'examens	480.000	177
27.100	242	Remboursement de rétributions du personnel	39.675	
30.000	262	Produit des analyses de l'institut de bactériologie	32.000	
19.650	281	Subventions fédérales	24.224	242
10.500	283	Autres subventions	10.500	
10.000	331	Amortissements sur dépenses hors budget		10.00
22.000	341	Versements aux fonds spéciaux		24.00
399.400	421	Traitements au personnel régulier		525.30
185.500	422	Traitements au personnel occasionnel		164.80
1.244.900	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		1.203.00
20.400	427	Allocations pour enfants		21.50
288.000	428	Allocations complémentaires		528.00
34.800	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite		39.00
55.000	433	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite du corps enseignant supérieur		60.00
38.500	437	Contribution de l'Etat à la caisse de compensation		46.00
6.000	441	Indemnités diverses		6.00
200	444	Indemnités pour prestations diverses		200
57.120	511	Fournitures, impressions, reliures		67.50
6.750	512	Frais d'insertions		7.20
27.050	513	Mobilier et machines de bureau		28.30
—	515	Livres, journaux, périodiques, divers		300
15.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		16.00
3.000	527	Frais généraux divers		4.50
4.500	531	Indemnités et frais des commissions		5.80
33.050	613	Loyers		32.50
6.050	614	Entretien des bureaux et autres locaux		6.50
—	616	Chauffage		4.00

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dépenses
brutes

40.20

1.30

39.00

5.643.30

1.224.22

10.00

24.00

525.30

164.80

293.00

21.50

528.00

39.00

60.00

46.00

6.00

30

67.50

7.25

28.35

30

16.00

4.50

5.80

32.50

6.50

4.00

Fr.

303.8. Enseignement professionnel.

pour le cours ménager du Gymnase pour jeunes filles de la ville de Lausanne.
Paiement de la subvention fédérale.

1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne.	2.480
2. Section commerciale du Collège de Vevey	9.500
3. Section commerciale du Collège de Montreux	13.500
4. Section commerciale du Collège d'Yverdon	12.720
5. Divers.	800
	<u>39.000</u>

304. Enseignement supérieur et cultes

304.1. Université.

Location de l'Aula du Palais de Rumine, des salles et auditoires divers.

1. Finances de cours	453.500
2. Finances du cours pour la formation des maîtres de gymnastique	1.100
3. Finances d'immatriculation, d'exmatriculation, d'inscription et droits de bibliothèque	25.400
	<u>480.000</u>

1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	15.000
2. Du laboratoire de recherches sur les vitamines	20.000
3. Du département de justice et police pour le traitement du garçon de laboratoire de l'Institut de police scientifique.	300
4. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	4.375
	<u>39.675</u>

1. Pour l'Ecole des hautes études commerciales	14.000
2. Pour le sport à l'Université	4.224
3. Pour le maître de sports à l'Université.	6.000
	<u>24.224</u>

1. De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880	7.500
2. Du département des finances pour la section des géomètres de l'Ecole polytechnique	3.000
	<u>10.500</u>

Annuité payée au département des finances pour amortissement du compte spécial des transformations à l'Ecole de physique (décret du 23 mai 1939).

Répartition sur finances de cours au fonds « Bourses d'études ».

Y compris Fr. 210.000, répartition aux professeurs sur les finances de cours.

Indemnités aux professeurs pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie et la campagne topographique.

Ducroire à la secrétaire-caissière de l'Université.

Y compris le coût des abonnements aux Tramways lausannois pour le personnel de la polyclinique universitaire et la maternité, et frais pour le 24^e congrès international de médecine légale et de médecine sociale de langue française.

Examens et expertises divers, conseil général de l'Ecole polytechnique et jury permanent de l'Ecole d'architecture.

1. A l'Asile des aveugles pour les locaux nécessaires à l'enseignement de l'ophtalmologie (convention du 13 octobre 1920)	8.000
2. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
3. Locaux du laboratoire d'essais des matériaux	6.000
4. Du Chalet de Pont de Nant pour le Jardin botanique alpin	400
5. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
6. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles Vuillermet	4.950
7. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines.	3.000
8. Divers.	1.432
	<u>32.550</u>

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Budget 1947	Nos	Titres	Budget 1948	
			Recettes brutes	Dépenses brutes
		304.1. Université (suite)		
185.000	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		219.800 622
100	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		100 628
28.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections		28.000 632
8.000	711	Autres dépenses		12.680 711
73.000	812	Subventions cantonales		73.000 812
		304.2. Bibliothèque et archives cantonales		295.400 812
—				
246.625				
109.875	421	Traitements au personnel régulier		129.900
35.000	422	Traitements au personnel occasionnel		28.800
1.800	427	Allocations pour enfants		1.500
32.400	428	Allocations complémentaires		52.000
6.850	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite		8.000
3.500	437	Contribution de l'Etat à la caisse de compensation		4.300
1.200	443	Vacations et débours		1.200
27.000	511	Fournitures, impressions, reliures		31.100
500	512	Frais d'insertions		500 613
2.900	513	Mobilier et machines de bureau		12.400
600	521	Abonnements et taxes téléphoniques		700 616
4.900	613	Loyers		4.900 632
900	614	Entretien des bureaux et autres locaux		1.300
—	616	Chauffage		600 612
15.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections		15.000
3.200	812	Subventions cantonales		3.200
		304.3. Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin		473.050
25.250			38.350	
386.625				
14.000	177	Ecolages, finances de cours, finances d'examens	15.000	177
250	242	Remboursement de rétributions du personnel	250	242
8.400	281	Subventions fédérales	20.500	281
2.600	283	Autres subventions	2.600	
75.000	341	Versements aux fonds spéciaux		90.000 283
108.600	421	Traitements au personnel régulier		119.700 341
—	422	Traitements au personnel occasionnel		72.000
4.800	427	Allocations pour enfants		4.800
45.600	428	Allocations complémentaires		73.000
7.850	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite		10.000

EXPOSÉ DES MOTIFS

48

Dépenses
brutes

	Fr.
304.1. Université (suite).	
219.80 822	Crédits aux professeurs et chefs de clinique pour dépenses diverses d'enseignement (matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.).
10 828	Assurance contre le vol des instruments de géodésie.
28.00 711	1. Divers.
12.68 711	2. Cours de gymnastique — diplôme fédéral I.
73.00 711	3. Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)
	<u>12.686</u>
812	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire.
	2. Aux cours de vacances de l'Université.
295.48 812	3. A la Commission sportive de l'Université.
	4. Pour la culture des plantes pharmaceutiques.
	<u>73.000</u>
129.90	
28.80	304.2. Bibliothèque et archives cantonales.
1.50	
52.00	
8.00	
4.30	
1.20	
31.10 613	1. Du « dépôt légal » (loi du 14 décembre 1937)
50 613	2. Des locaux pour la Bibliothèque pour tous
12.40 613	<u>4.900</u>
70 616	Frais de chauffage du « dépôt légal ».
4.90 632	1. Pour la Bibliothèque cantonale et universitaire
1.30 632	2. Pour les bibliothèques populaires
	<u>15.000</u>
60 812	1. A la Société vaudoise des sciences naturelles
15.00 812	2. A la Bibliothèque pour tous.
3.20 812	3. A la Société d'histoire de la Suisse romande
	<u>3.200</u>
473.05 304.3.	Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin.
17 877	Ecologies de l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué.
242 842	Part de la commune de Lausanne aux frais de gardiennage du Musée d'hygiène industrielle.
881 881	1. Pour l'Ecole cantonale de dessin et d'arts appliqués.
	2. Pour les travaux de restauration des monuments historiques.
	<u>20.500</u>
90.00 883	De la commune de Lausanne pour l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué.
119.70 841	Contribution de l'Etat au « Fonds cantonal des arts et des lettres » (décret du 18 décembre 1945).
72.00	
4.80	
73.00	
10.00	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1949

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1947	Budget 1948	Nos	Titres	Budget 1949		
				Recettes brutes	Dépenses brutes	
691.819 6.287.583	631.749 6.643.316		304. Enseignement supérieur et cultes	703.790	7.413.475	304
655.373 3.095.766	586.899 3.224.231		304.1. Université	655.340	3.584.990	177
520	500	121	Loyers	500		3.
549.277	480.000	177	Ecolages, finances de cours, finances d'examens . .	540.000		1.
44.026	39.675	242	Remboursement de rétributions du personnel . . .	43.700		2.
29.344	32.000	262	Produit des analyses de l'institut de bactériologie .	32.000		3.
21.706	24.224	281	Subventions fédérales	28.640		4.
10.500	10.500	283	Autres subventions	10.500		5.
10.000	10.000	331	Amortissements sur dépenses hors budget		6.000	31 1.
—	24.000	341	Versements aux fonds spéciaux		24.000	3.
446.074	525.300	421	Traitements au personnel régulier		631.500	33 1.
178.676	164.800	422	Traitements au personnel occasionnel		214.000	2.
1.239.161	1.293.035	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		1.416.000	331
21.515	21.500	427	Allocations pour enfants		39.000	341
533.730	528.000	428	Allocations complémentaires		480.000	425
36.442	39.000	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . .		47.000	435
64.543	60.000	433	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite du corps enseignant supérieur		70.000	441
—	—	435	Autres prestations sociales		2.800	444
48.364	46.000	437	Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		56.000	427
4.163	6.000	441	Indemnités diverses		6.000	431
200	200	444	Indemnités pour prestations diverses		200	433 1.
57.826	67.510	511	Fournitures, impressions, reliures		73.880	2.
3.463	7.250	512	Frais d'insertions		7.950	3.
24.008	28.350	513	Mobilier et machines de bureau		30.730	4.
—	300	515	Livres, journaux, périodiques, divers		300	5.
14.734	15.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		15.000	6.
2.857	4.500	527	Frais généraux divers		4.000	7.
6.153	5.800	531	Indemnités et frais des commissions		6.000	8.
34.108	32.550	613	Loyers		62.550	9.
5.063	6.550	614	Entretien des bureaux et autres locaux		7.500	10. 1
—	4.000	616	Chauffage		4.000	11
219.864	219.800	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		219.800	1. 1
102	100	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		200	2. 1
27.890	28.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		28.000	3. 1
6.117	12.686	711	Autres dépenses		12.686	4. 1
73.300	73.000	812	Subventions cantonales		119.300	5. 1

EXPOSÉ DES MOTIFS

Fr.

304. Enseignement supérieur et cultes

304.1. Université.

Location de l'Aula du Palais de Rumine, des salles et auditoires divers.

1. Finances de cours	513.500
2. Finances du cours pour la formation des maîtres de gymnastique	750
3. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque.	25.750
	<u>540.000</u>

1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	15.000
2. Du laboratoire de recherches sur les vitamines	20.000
3. Du département de justice et police pour le traitement du garçon de laboratoire de l'Institut de police scientifique.	300
4. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	6.900
5. de l'Hôpital cantonal pour la sage-femme de la polyclinique de la maternité.	1.500
	<u>43.700</u>

1. Pour l'Ecole des hautes études commerciales	19.000
2. Pour le sport à l'Université	4.140
3. Pour le maître de sports à l'Université.	5.500
	<u>28.640</u>

1. De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880	7.500
2. Du département des finances pour la section des géomètres de l'Ecole polytechnique	3.000
	<u>10.500</u>

Annuité payée au département des finances pour amortissement du compte spécial des transformations à l'Ecole de physique (décret du 23 mai 1939).

Répartition sur finances de cours au fonds « Bourses d'études ».

Y compris Fr. 235.000, répartition aux professeurs sur les finances de cours.

Gratifications pour ancienneté de service.

Indemnités aux professeurs pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie et la campagne topographique.

Ducroire à la secrétaire-caissière de l'Université.

Y compris le coût des abonnements aux Tramways lausannois pour le personnel de la polyclinique universitaire et la maternité.

Examens et expertises divers, conseil général de l'Ecole polytechnique et jury permanent de l'Ecole d'architecture.

1. A l'Asile des aveugles pour les locaux nécessaires à l'enseignement de l'ophtalmologie (convention du 13 octobre 1920)	8.000
2. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
3. Locaux du laboratoire d'essais des matériaux	6.000
4. Du Chalet de Pont de Nant pour le Jardin botanique alpin	400
5. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux.	200
6. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles Vuillermet 2.	4.950
7. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines.	3.000
8. Locaux de l'Université à la rue Charles Vuillermet 5.	3.000
9. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
10. Divers.	1.432
	<u>62.550</u>

Crédits aux professeurs et chefs de clinique pour dépenses diverses d'enseignement (matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.).

Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité pour les vestiaires Palais Rumine et incendie

1. Divers.	1.500
2. Cours de gymnastique — diplôme fédéral I.	8.780
3. Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)	2.400
	<u>12.680</u>

1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire.	70.000
2. Aux cours de vacances de l'Université	300
3. A la Commission sportive de l'Université.	1.500
4. Pour la culture des plantes pharmaceutiques	1.500
5. A l'Institut suisse de Rome	1.000
6. A l'Hôpital ophtalmique.	45.000
	<u>119.300</u>

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1950

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1948	Budget 1949	Nos	Titres	Budget 1950	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			303.7. Ecoles normales (suite)		
222	400	443	Vacations et débours		400.00
2.451	2.500	511	Fournitures, impressions, reliures		2.500.00
148	150	512	Frais d'insertions		200.00
744	800	513	Mobilier et machines de bureau		800.00
559	600	521	Abonnements et taxes téléphoniques		700.00
47	50	522	Taxes postales		150.00
3.666	3.500	527	Frais généraux divers		4.000.00
3.757	3.200	531	Indemnités et frais des commissions		3.200.00
7.907	5.000	621	Mobilier d'enseignement		12.000.00
19.312	25.000	622	Machines et matériel d'enseignement		24.000.00
73.053	75.000	711	Autres dépenses		88.000.00
1.000	1.400		303.8. Enseignement professionnel	1.350	80.300.00
70.425	41.400				
1.000	1.400	281	Subventions fédérales	1.350	
30.431	—	433	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite du corps enseignant		39.000.00
1.000	1.400	811	Subventions fédérales		1.350.00
38.994	40.000	812	Subventions cantonales		40.000.00
7.182.270	7.413.475		304. Enseignement supérieur et cultes	722.909	7.798.493.00
740.112	703.790				
3.528.817	3.584.990		304.1. Université	672.459	3.811.680.00
694.379	655.340				
415	500	121	Loyers	500	
583.839	540.000	177	Ecolages, finances de cours, finances d'examens	566.750	
45.247	43.700	242	Remboursement de rétributions du personnel	35.540	
32.943	32.000	262	Produit des analyses de l'institut de bactériologie	32.000	
21.435	28.640	281	Subventions fédérales	27.169	
10.500	10.500	283	Autres subventions	10.500	
10.000	6.000	331	Amortissements sur dépenses hors budget		21.950.00
23.147	24.000	341	Versements aux fonds spéciaux		24.000.00
632.709	631.500	421	Traitements au personnel régulier		633.000.00
195.961	214.000	422	Traitements au personnel occasionnel		264.300.00
1.357.507	1.416.000	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		1.411.000.00
42.370	39.000	427	Allocations pour enfants		50.300.00
532.347	480.000	428	Allocations complémentaires		605.600.00

EXPOSÉ DES MOTIFS

Fr.

303.7. Ecoles normales (suite)

Vacations et débours de la direction pour visites des élèves en remplacement.

Frais d'examens.

1. Prêts d'honneur aux élèves	85.000
2. Divers.	3.000
	<u>88.000</u>

303.8. Enseignement professionnel.

pour le cours ménager du Gymnase pour jeunes filles de la ville de Lausanne.

Paiement de la subvention fédérale.

1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne.	2.400
2. Section commerciale du Collège de Vevey	12.360
3. Section commerciale du Collège de Montreux	10.900
4. Section commerciale du Collège d'Yverdon	12.650
5. Divers.	1.690
	<u>40.000</u>

304. Enseignement supérieur et cultes

304.1. Université.

Location de l'Aula du Palais de Rumine, des salles et auditoires divers.

1. Finances de cours	540.000
2. Finances du cours pour la formation des maîtres de gymnastique	750
3. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque.	26.000
	<u>566.750</u>

1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique.	15.000
2. Du laboratoire de recherches sur les vitamines	13.340
3. Du département de justice et police pour le traitement du garçon de laboratoire de l'Institut de police scientifique.	300
4. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	5.400
5. de l'Hôpital cantonal pour la sage-femme de la polyclinique de la maternité.	1.500
	<u>35.540</u>

1. Pour l'Ecole des hautes études commerciales	18.000
2. Pour le sport à l'Université	3.625
3. Pour le maître de sports à l'Université.	5.544
	<u>27.169</u>

1. De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880	7.500
2. Du département des finances pour la section des géomètres de l'Ecole polytechnique	3.000
	<u>10.500</u>

1. pour construction annexe au bâtiment de Beauregard (décret du 8 septembre 1948).	17.300
2. pour l'aménagement des laboratoires de l'Ecole de pharmacie (décret du 8 septembre 1948).	2.650
3. pour le concours d'architecture et l'établissement d'un plan d'aménagement de la propriété du Cèdre (décret du 18 mai 1949)	2.000
	<u>21.950</u>

Répartition sur finances de cours au fonds « Bourses d'études ».

Y compris Fr. 235.000.—, répartition aux professeurs sur les finances de cours.

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1948	Budget 1949	Nos	Titres	Budget 1950	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.1. Université (suite)		
36.388	47.000	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . . .		40.000
84.840	70.000	433	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite du corps enseignant supérieur		80.000
—	2.800	435	Autres prestations sociales		300
49.908	56.000	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		59.500
3.808	6.000	441	Indemnités diverses		6.000
68.065	73.880	511	Fournitures, impressions, reliures		76.100
3.259	7.950	512	Frais d'insertions		11.150
27.534	30.730	513	Mobilier et machines de bureau		34.600
288	300	515	Livres, journaux, périodiques, divers		300
17.014	15.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		16.000
—	—	522	Taxes postales		50
2.655	4.000	527	Frais généraux divers		6.000
6.525	6.600	531	Indemnités et frais des commissions		7.000
46.798	62.550	613	Loyers		62.500
10.785	7.500	614	Entretien des bureaux et autres locaux		7.500
3.609	4.000	616	Chauffage		4.000
264.150	219.800	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		219.800
—	200	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		200
28.000	28.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		28.000
8.632	12.680	711	Autres dépenses		11.400
72.500	119.300	812	Subventions cantonales		119.300
—	—		304.2. Bibliothèque et archives cantonales		342.200
310.918	342.600				
136.345	149.600	421	Traitements au personnel régulier		142.500
30.511	37.000	422	Traitements au personnel occasionnel		35.000
2.425	3.600	427	Allocations pour enfants		3.000
49.270	54.000	428	Allocations complémentaires		57.000
7.753	9.100	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . . .		9.800
4.283	4.500	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		4.800
287	1.200	443	Vacations et débours		1.200
33.894	36.100	511	Fournitures, impressions, reliures		41.200
—	500	512	Frais d'insertions		500
11.949	12.300	513	Mobilier et machines de bureau		12.300
741	800	521	Abonnements et taxes téléphoniques		800

EXPOSÉ DES MOTIFS

304.1. Université (suite)

Gratifications pour ancienneté de service.

Indemnités aux professeurs pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie et la campagne topographique.

Y compris le coût des abonnements aux Tramways lausannois pour le personnel de la polyclinique universitaire et la maternité.

Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.

1. A l'Asile des aveugles pour les locaux nécessaires à l'enseignement de l'ophtalmologie (convention du 13 octobre 1920)	8.000
2. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
3. Locaux du laboratoire d'essais des matériaux	6.000
4. Du Chalet de Pont de Nant pour le Jardin botanique alpin	400
5. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
6. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles Vuillermet 2	4.950
7. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines	3.000
8. Locaux de l'Université à la rue Charles Vuillermet 3 et 5	3.000
9. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
10. Divers	1.432

62.550

Crédits aux professeurs et chefs de clinique pour dépenses diverses d'enseignement (matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.).

Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité pour les vestiaires Palais Rumine et incendie

1. Divers	1.000
2. Cours de gymnastique — diplôme fédéral I.	8.000
3. Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)	2.400

11.400

1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	70.000
2. Aux cours de vacances de l'Université	300
3. A la Commission sportive de l'Université	1.500
4. A la Station scientifique du Jungfrauoch	1.500
5. A l'Institut suisse de Rome	1.000
6. A l'Hôpital ophtalmique	45.000

119.300

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1951

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1949	Budget 1950	Nos	Titres	Budget 1951	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			303.7. Ecoles normales (suite)		
126	400	443	Vacations et débours		30 443
2.512	2.500	511	Fournitures, impressions, reliures		2.500 527
141	200	512	Frais d'insertions		300 531
324	800	513	Mobilier et machines de bureau		1.200 622
596	700	521	Abonnements et taxes téléphoniques		700 711
14	150	522	Taxes postales		100 711
5.662	4.000	527	Frais généraux divers		6.000 711
4.060	3.200	531	Indemnités et frais des commissions		3.500 711
5.064	12.000	621	Mobilier d'enseignement		11.500 711
23.021	24.000	622	Machines et matériel d'enseignement		28.000 281
80.702	88.000	711	Autres dépenses		98.000 811
					812
1.162	1.350		303.8. Enseignement professionnel	1.000	79.000
72.272	80.350				
1.162	1.350	281	Subventions fédérales	1.000	
31.140	39.000	433	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite du corps enseignant		38.000
1.162	1.350	811	Subventions fédérales		1.000
39.970	40.000	812	Subventions cantonales		40.000 121
					177
740.560	722.909		304. Enseignement supérieur et cultes	748.797	7.931.240
7.518.777	7.783.520				242
691.743	672.459		304.1. Université	697.847	3.914.095
3.749.469	3.798.960				
415	500	121	Loyers	500	
567.025	566.750	177	Ecolages, finances de cours, finances d'examens . .	580.000	
46.533	35.540	242	Remboursement de rétributions du personnel . . .	46.587	281
40.675	32.000	262	Produit des analyses de l'institut de bactériologie .	32.000	
26.600	27.169	281	Subventions fédérales	28.260	
10.500	10.500	283	Autres subventions	10.500	283
5.047	21.950	331	Amortissements sur dépenses hors budget		22.950
24.000	24.000	341	Versements aux fonds spéciaux		24.000 331
619.012	633.000	421	Traitements au personnel régulier		676.170 331
275.581	264.300	422	Traitements au personnel occasionnel		271.200 331
1.360.614	1.411.000	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		1.431.450 341
49.269	50.300	427	Allocations pour enfants		52.000 425
609.429	605.600	428	Allocations complémentaires		636.125 425

EXPOSÉ DES MOTIFS

		Fr.
303.7. Ecoles normales (suite)		
443	Vacations et débours de la direction pour visites des élèves en remplacement.	
527	y compris frais des stagiaires dans les classes du canton.	
531	Frais d'examens.	
622	y compris fr. 4.000.— pour achat d'un piano pour la grande salle.	
711	1. Prêts d'honneur aux élèves	95.000
	2. Divers.	3.000
		<u>98.000</u>
303.8. Enseignement professionnel.		
281	pour le cours ménager du Gymnase pour jeunes filles de la ville de Lausanne.	
811	Païement de la subvention fédérale.	
812	1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne, et du collège de Vevey	1.800
	2. Section commerciale du Collège de Vevey	11.200
	3. Section commerciale du Collège de Montreux	10.900
	4. Section commerciale du Collège d'Yverdon	12.900
	5. Divers.	3.200
		<u>40.000</u>
304. Enseignement supérieur et cultes		
304.1. Université.		
121	Location des salles et auditorios divers.	
177	1. Finances de cours	553.250
	2. Finances du cours pour la formation des maîtres de gymnastique	750
	3. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque.	26.000
		<u>580.000</u>
242	1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	15.000
	2. Du laboratoire de dosage des vitamines	24.387
	3. Du département de justice et police pour le traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire	300
	4. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	5.400
	5. de l'Hôpital cantonal pour la sage-femme de la polyclinique de la maternité.	1.500
		<u>46.587</u>
281	1. Pour l'Ecole des hautes études commerciales	19.000
	2. Pour le sport à l'Université	4.500
	3. Pour le maître de sports à l'Université.	4.760
		<u>28.260</u>
283	1. De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880	7.500
	2. Du département des finances pour la section des géomètres de l'Ecole polytechnique	3.000
		<u>10.500</u>
331	1. pour construction annexe au bâtiment de Beauregard (décret du 8 septembre 1948).	17.300
	2. pour l'aménagement des laboratoires de l'Ecole de pharmacie (décret du 8 septembre 1948).	2.650
	3. pour avances au laboratoire recherches sur vitamines	3.000
		<u>22.950</u>
341	Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.	
425	Y compris fr. 235.000.—, répartition aux professeurs sur les finances de cours.	

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1949	Budget 1950	Nos	Titres	Budget 1951	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.1. Université (suite)		
34.531	40.000	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . .	40.000	435
57.591	80.000	433	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite du corps enseignant supérieur	65.000	441
2.800	350	435	Autres prestations sociales	350	527
52.388	59.500	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.	62.000	531
3.519	6.000	441	Indemnités diverses	6.000	
81.969	76.130	511	Fournitures, impressions, reliures	81.980	612
5.551	11.150	512	Frais d'insertions	11.150	613
35.872	33.130	513	Mobilier et machines de bureau	33.580	
257	300	515	Livres, journaux, périodiques, divers	300	
18.641	16.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques	18.500	
—	500	522	Taxes postales	500	
6.980	6.000	527	Frais généraux divers	7.000	
6.552	7.000	531	Indemnités et frais des commissions	7.000	
20.000	—	612	Entretien des immeubles	4.140	622
59.468	62.550	613	Loyers	65.950	628
24.739	7.500	614	Entretien des bureaux et autres locaux	7.500	
3.341	4.000	616	Chauffage	4.000	711
234.430	219.800	622	Machines et matériel d'enseignement	219.600	
114	200	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel	200	
28.000	28.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .	28.000	812
10.493	11.400	711	Autres dépenses	13.150	
119.300	119.300	812	Subventions cantonales	124.300	
313.533	342.200		304.2. Bibliothèque et archives cantonales	340.500	
134.851	142.500	421	Traitements au personnel régulier	141.000	
26.075	35.000	422	Traitements au personnel occasionnel	35.000	
2.377	3.000	427	Allocations pour enfants	3.000	
55.327	57.000	428	Allocations complémentaires	57.000	
7.199	9.800	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . .	8.000	
4.416	4.800	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.	5.000	
828	1.200	443	Vacations et débours	1.200	
36.127	41.200	511	Fournitures, impressions, reliures	41.200	
—	500	512	Frais d'insertions	500	
12.143	12.300	513	Mobilier et machines de bureau	12.300	
676	800	521	Abonnements et taxes téléphoniques	800	

EXPOSÉ DES MOTIFS

304.1. Université (suite)

40.00	435	Gratifications pour ancienneté de service.	
65.00	441	Indemnités aux professeurs pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie et la campagne topographique.	
37	527	Y compris le coût des abonnements aux Tramways lausannois pour le personnel de la polyclinique universitaire et la maternité.	
62.00	531	Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.	
6.00			
81.98	612	Réfection du laboratoire 11 de l'Ecole de chimie et installation de stores.	
11.15	613	1. A l'Asile des aveugles pour les locaux nécessaires à l'enseignement de l'ophtalmologie (convention du 13 octobre 1920)	8.000
33.58		2. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
300		3. Locaux du laboratoire d'essais des matériaux	6.000
18.500		4. Du Chalet de Pont de Nant pour le Jardin botanique alpin	400
500		5. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
7.000		6. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles Vuillermet 2	4.950
7.000		7. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines	2.000
		8. Locaux de l'Université à la rue Charles Vuillermet 3 et 5	2.350
		9. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
		10. Locaux 3 ^e étage rue Charles Vuillermet 2'	5.000
		11. Divers.	1.482
			<hr/>
			65.950
4.149	622	Crédits aux professeurs et chefs de clinique pour dépenses diverses d'enseignement (matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.).	
35.950	628	Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité pour les vestiaires Palais Rumine et incendie	
7.500			
4.000	711	1. Divers.	1.000
9.600		2. Cours de gymnastique — diplôme fédéral I.	9.750
200		3. Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)	2.400
			<hr/>
			13.150
8.000	812	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	70.000
3.150		2. Aux cours de vacances de l'Université	300
4.300		3. A la Commission sportive de l'Université	1.500
		4. A la Station scientifique du Jungfraujoeh	1.500
		5. A l'Institut suisse de Rome	1.000
		6. A l'Hôpital ophtalmique	45.000
		7. Au laboratoire de recherches sur les vitamines	5.000
			<hr/>
			124.300

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1952

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1950	Budget 1951	Nos	Titres	Budget 1952		
				Recettes brutes	Dépenses brutes	
			303.7. Ecoles normales (suite)			
122	300	443	Vacations et débours		300	443
2.805	2.500	511	Fournitures, impressions, reliures		3.500	511
349	300	512	Frais d'insertions		300	513
761	1.200	513	Mobilier et machines de bureau		5.000	527
615	700	521	Abonnements et taxes téléphoniques		900	531
46	100	522	Taxes postales		100	621
5.805	6.000	527	Frais généraux divers		6.500	711
2.988	3.500	531	Indemnités et frais des commissions		3.500	
10.685	11.500	621	Mobilier d'enseignement		14.500	
23.675	28.000	622	Machines et matériel d'enseignement		24.000	
87.231	98.000	711	Autres dépenses		100.000	281
						811
1.273	1.000		303.8. Enseignement professionnel	2.200	0.200	812
73.425	79.000					
1.273	1.000	281	Subventions fédérales	2.200		
32.238	38.000	433	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite du corps enseignant		38.000	
1.273	1.000	811	Subventions fédérales		2.200	
39.914	40.000	812	Subventions cantonales		40.000	
						121
771.997	748.797		304. Enseignement supérieur et cultes	743.290	8.121.585	177
7.767.333	7.926.240					
714.448	697.847		304.1. Université	692.040	3.977.860	242
3.829.965	3.914.095					
320	500	121	Loyers	500		
593.706	580.000	177	Ecolages, finances de cours, finances d'examens . .	580.000		
39.225	46.587	242	Remboursement de rétributions du personnel . . .	33.980		
—	—	252	Remboursement sur frais divers et taxes	800		
42.940	32.000	262	Produit des analyses de l'institut de bactériologie .	38.000		252
27.757	28.260	281	Subventions fédérales	28.260		281
10.500	10.500	283	Autres subventions	10.500		
19.950	22.950	331	Amortissements sur dépenses hors budget		28.650	
24.000	24.000	341	Versements aux fonds spéciaux		24.000	283
637.175	676.170	421	Traitements au personnel régulier		638.000	
283.448	271.200	422	Traitements au personnel occasionnel		297.600	
1.397.989	1.431.450	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		1.426.500	331
51.873	52.000	427	Allocations pour enfants		52.000	
625.684	636.125	428	Allocations complémentaires		642.300	341
						425

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Fr.

303.7. Ecoles normales (suite)

443	Vacations et débours de la direction pour visites des élèves en remplacement.	
511	Réimpression du règlement de l'école.	
513	Achat d'un nouveau mobilier pour le bureau de la direction.	
527	Y compris frais du stage organisé dans les classes du canton (plus grand nombre d'élèves).	
531	Frais d'examens.	
621	Achat fourneau, tables et rideaux pour grande salle.	
711	1. Prêts d'honneur aux élèves	97.000
	2. Divers.	3.000
		<u>100.000</u>

303.8. Enseignement professionnel.

281	pour le cours ménager du Gymnase pour jeunes filles de la ville de Lausanne.	
811	Paiement de la subvention fédérale.	
812	1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne, et du collège de Vevey	3.050
	2. Section commerciale du Collège de Vevey	11.000
	3. Section commerciale du Collège de Montreux	11.000
	4. Section commerciale du Collège d'Yverdon	12.000
	5. Divers.	2.950
		<u>40.000</u>

304. Enseignement supérieur et cultes

304.1. Université.

121	Location des salles et auditoires divers.	
177	1. Finances de cours	553.400
	2. Finances du cours pour la formation des maîtres de gymnastique	600
	3. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque.	26.000
		<u>580.000</u>
242	1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	15.000
	2. Du laboratoire de dosage des vitamines	11.400
	3. Du département de justice et police pour le traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire	300
	4. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	5.780
	5. de l'Hôpital cantonal pour la sage-femme de la polyclinique de la maternité.	1.500
		<u>33.980</u>
252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	
281	1. Pour l'Ecole des hautes études commerciales	19.000
	2. Pour le sport à l'Université	4.500
	3. Pour le maître de sports à l'Université.	4.760
		<u>28.260</u>
283	1. De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880	7.500
	2. Du département des finances pour la section des géomètres de l'Ecole polytechnique	3.000
		<u>10.500</u>
331	1. pour construction annexe au bâtiment de Beauregard (décret du 8 septembre 1948).	17.300
	2. pour l'aménagement des laboratoires de l'Ecole de pharmacie (décret du 8 septembre 1948).	2.650
	3. pour avances au laboratoire recherches sur vitamines	3.000
	4. pour l'achat de microscopes en faveur de divers laboratoires (décret du 28 mai 1951).	5.700
		<u>28.650</u>
341	Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.	
425	Y compris 235.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours.	

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1950	Budget 1951	Nos	Titres	Budget 1952	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.1. Université (suite)		
36.223	40.000	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . .		38.000 435
58.175	65.000	433	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite du corps enseignant supérieur		61.000 441
350	350	435	Autres prestations sociales		350 522
55.045	62.000	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		62.000 531
5.223	6.000	441	Indemnités diverses		6.000 612
65.947	81.980	511	Fournitures, impressions, reliures		81.670 613
8.080	11.150	512	Frais d'insertions		10.950
30.966	33.580	513	Mobilier et machines de bureau		22.330
276	300	515	Livres, journaux, périodiques		300
18.764	18.500	521	Abonnements et taxes téléphoniques		19.000
500	500	522	Taxes postales		500
6.587	7.000	527	Frais généraux divers		7.000
6.869	7.000	531	Indemnités et frais des commissions		7.000
9.517	4.140	612	Entretien des immeubles		2.000
64.528	65.950	613	Loyers		65.950 616
5.853	7.500	614	Entretien des bureaux et autres locaux		7.550 621
3.147	4.000	616	Chauffage		3.500 622
—	—	621	Mobilier d'exploitation et d'enseignement		17.760 628
243.149	219.600	622	Machines et matériel d'enseignement		224.500 632
201	200	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		950 711
28.000	28.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		28.000
9.436	13.150	711	Autres dépenses		13.200
133.000	124.300	812	Subventions cantonales		189.300 812
2.100	—				
332.463	340.500		304.2. Bibliothèque et archives cantonales	100	370.850
2.100	—	242	Remboursement de rétributions du personnel . . .	—	
—	—	252	Remboursement sur frais divers et taxes	100	
139.745	141.000	421	Traitements au personnel régulier		144.300
36.862	35.000	422	Traitements au personnel occasionnel		46.400 252
2.563	3.000	427	Allocations pour enfants		3.600 422
55.896	57.000	428	Allocations complémentaires		58.000
7.240	8.000	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . .		8.000
219	—	435	Autres prestations sociales		—
4.701	5.000	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		5.300

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

304.1. Université (suite)

18.000	435	Gratifications pour ancienneté de service.	
11.000	441	Indemnités aux professeurs pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie et la campagne topographique.	
350	522	Participation aux frais de ports pour la correspondance courante du secrétariat.	
2.000	531	Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.	
6.000	612	Transformations diverses.	
1.670	613	1. A l'Asile des aveugles pour les locaux nécessaires à l'enseignement de l'ophtalmologie (convention du 13 octobre 1920)	8.000
0.950		2. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
2.330		3. Locaux du laboratoire d'essai des matériaux	6.000
300		4. Du Chalet de Pont de Nant pour le Jardin botanique alpin	400
1.000		5. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
500		6. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles Vuillermet 2.	4.950
1.000		7. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines	2.000
500		8. Locaux de l'Université à la rue Charles Vuillermet 3 et 5	2.350
1.000		9. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
1.000		10. Locaux 3 ^e étage rue Charles Vuillermet 2	5.000
1.000		11. Divers	1.482
			65.950
1.950	616	Du laboratoire d'essai des matériaux, place Chauderon.	
1.550	621	Mobilier d'enseignement des divers laboratoires, facultés et écoles.	
1.500	622	Crédits aux professeurs et chefs de clinique pour dépenses diverses d'enseignement (matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.).	
1.760	628	Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité pour les vestiaires du Palais de Rumine et incendie	
1.500	632	A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.	
1.000	711	1. Divers	1.000
200		2. Cours de gymnastique — diplôme fédéral I.	9.800
300		3. Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)	2.400
			13.200
850	812	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
		2. Aux cours de vacances de l'Université	300
		3. A la Commission sportive de l'Université	1.500
		4. A la Station scientifique du Jungfraujoeh	1.500
		5. A l'Institut suisse de Rome	1.000
		6. A l'Hôpital ophtalmique	45.000
		7. Au laboratoire de recherches sur les vitamines	5.000
		8. A l'Université populaire de Lausanne	15.000
			189.300
300		304.2. Bibliothèque et archives cantonales.	
400	252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	
600	422	Engagement de deux employés pour le classement et le cataloguement de la bibliothèque d'Ayala.	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1953

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1951	Budget 1952	Nos	Titres	Budget 1953	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			303.7. Ecoles normales (suite)		
199	300	443	Vacations et débours		250
3.546	3.500	511	Fournitures, impressions, reliures		5.000
192	300	512	Frais d'insertions		250
922	5.000	513	Mobilier et machines de bureau		4.000
707	900	521	Abonnements et taxes téléphoniques		900
20	100	522	Taxes postales		100
6.938	6.500	527	Frais généraux divers		8.500
3.612	3.500	531	Indemnités et frais des commissions		4.000
10.354	14.500	621	Mobilier d'enseignement		13.500
26.472	24.000	622	Machines et matériel d'enseignement		24.000
96.083	100.000	711	Autres dépenses		110.000
962	2.200		303.8. Enseignement professionnel	2.400	45.400
75.233	80.200				
962	2.200	281	Subventions fédérales	2.400	
34.271	38.000	433	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . . .		
962	2.200	811	Subventions fédérales		2.400
40.000	40.000	812	Subventions cantonales		43.000
748.797	743.290		304. Enseignement supérieur et cultes	721.890	8.575.000
7.926.240	8.121.585				
707.585	692.040		304.1. Université	669.640	4.220.990
3.838.447	3.977.860				
390	500	121	Loyers	500	
591.701	580.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	580.000	
49.960	33.980	242	Remboursement de rétributions du personnel . . .	24.980	
—	800	252	Remboursement de taxes téléphoniques	800	
26.774	38.000	262	Produit des analyses de l'Institut de bactériologie .	35.000	
28.260	28.260	281	Subventions fédérales	17.860	
10.500	10.500	283	Autres subventions	10.500	
22.950	28.650	331	Amortissements sur dépenses hors budget		60.150
17.804	24.000	341	Versements au fonds « Bourses d'études »		24.000
637.671	638.000	421	Traitements au personnel régulier		661.500
314.971	297.600	422	Traitements au personnel occasionnel		318.900
1.392.195	1.426.500	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		1.451.000
52.109	52.000	427	Allocations pour enfants		53.400

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

		Fr.
303.7. Ecoles normales (suite)		
443	Vacations et débours de la direction pour visites des élèves en remplacement.	
511	Réimpression des programmes et conditions d'admission. Augmentation du coût des impressions et du papier.	
513	Deuxième étape de rénovation du bureau de la direction.	
527	Y compris frais du stage organisé dans les classes du canton (plus grand nombre d'élèves) et Fr. 1500.— pour l'examen médical individuel des instituteurs à la sortie de l'école.	
531	Frais d'examens.	
621	Achat d'une perceuse à métaux, de 40 chaises, rénovation de la grande salle.	
711	1. Prêts d'honneur aux élèves	107.000
	2. Divers	3.000
		<u>110.000</u>
303.8. Enseignement professionnel.		
	pour les cours ménagers du Gymnase pour jeunes filles de la ville de Lausanne et du Collège de Vevey.	
	Dépense transférée au budget de la formation professionnelle.	
	Paiement de la subvention fédérale.	
812	1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne et du collège de Vevey	3.750
	2. Section commerciale du Collège de Vevey	11.410
	3. Section commerciale du Collège de Montreux	14.000
	4. Section commerciale du Collège d'Yverdon	13.200
	5. Divers	640
		<u>43.000</u>
304. Enseignement supérieur et cultes		
304.1. Université.		
121	Location des salles et auditoires divers.	
177	1. Finances de cours	553.400
	2. Finances du cours pour la formation des maîtres de gymnastique	600
	3. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque	26.000
		<u>580.000</u>
242	1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	15.000
	2. Du Fonds de bienfaisance de la polyclinique universitaire	2.400
	3. Du département de justice et police pour le traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire	300
	4. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	5.780
	5. de l'Hôpital cantonal pour la sage-femme de la polyclinique de la maternité	1.500
		<u>24.980</u>
252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	
262	Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie.	
281	1. Pour l'Ecole des hautes études commerciales	9.500
	2. Pour le sport à l'Université	3.600
	3. Pour le maître de sports à l'Université	4.760
		<u>17.860</u>
283	1. De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880	7.500
	2. Du département des finances pour la section des géomètres de l'Ecole polytechnique	3.000
		<u>10.500</u>
331	1. pour construction annexe au bâtiment de Beauregard (décret du 8 septembre 1948).	17.300
	2. pour l'aménagement des laboratoires de l'Ecole de pharmacie (décret du 8 septembre 1948).	2.650
	3. pour avances au laboratoire recherches sur vitamines	3.000
	4. pour l'achat de microscopes en faveur de divers laboratoires (décret du 28 mai 1951).	5.700
	5. pour l'achat d'une fourgonnette pour l'Ecole de médecine	1.500
	6. pour remboursement de l'avance faite par la Société d'aide aux laboratoires de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne	10.000
	7. pour remboursement de l'avance faite par l'Université pour acquisition de la propriété du Cèdre	20.000
		<u>60.150</u>
341	Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.	
425	Y compris 235.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours.	

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1951	Budget 1952	Nos	Titres	Budget 1953	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.1. Université (suite)		
626.238	642.300	428	Allocations complémentaires		716.300 434
35.038	38.000	431	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite		58.000 435
57.143	61.000	433	Contributions de l'Etat aux caisses de retraite		90.200 441
—	—	434	Primes d'assurance contre les accidents		1.400 444
6.475	350	435	Autres prestations sociales		2.000 522
56.887	62.000	437	Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		64.000 527
6.277	6.000	441	Indemnités diverses		7.000
—	—	444	Indemnité à l'huissier		200
70.596	81.670	511	Fournitures, impressions, reliures		77.400
8.022	10.950	512	Frais d'insertions		10.950
26.521	22.330	513	Mobilier et machines de bureau		19.780 531
299	300	515	Livres, journaux, périodiques		350
17.032	19.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		19.000 612
500	500	522	Taxes postales		500 613
6.694	7.000	527	Frais généraux divers		13.600
6.997	7.000	531	Indemnités et frais des commissions		8.000
10.025	2.000	612	Entretien des immeubles		2.000
64.656	65.950	613	Loyers		65.950
5.705	7.550	614	Entretien des bureaux et autres locaux		7.000
—	—	615	Eau, gaz, électricité		600
2.799	3.500	616	Chauffage		3.500 616
—	17.760	621	Mobilier d'exploitation et d'enseignement		14.810 621
231.964	224.500	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		243.050 622
164	950	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		950 628
27.967	28.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		28.000 632
8.450	13.200	711	Autres dépenses		13.200 711
124.300	189.300	812	Subventions cantonales		184.300
2.400	100		304.2. Bibliothèque et archives cantonales	100	497.450 812
353.414	370.850				
2.400	—	242	Remboursement de rétributions du personnel	—	
—	100	252	Remboursement de taxes téléphoniques	100	
138.639	144.300	421	Traitements au personnel régulier		147.200
38.631	46.400	422	Traitements au personnel occasionnel		46.400
9.561	3.600	427	Allocations pour enfants		3.600
55.611	58.000	428	Allocations complémentaires		64.600 252

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

304.1. Université (suite)

6.300	434	Police assurance-accidents pour les professeurs de l'Université.	
58.000	435	Gratifications pour ancienneté de service.	
90.200	441	Indemnités aux professeurs pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie et la campagne topographique.	
1.400	444	Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.	
2.000	522	Participation aux frais de ports pour la correspondance courante du secrétariat.	
4.000	527	1. Abonnement T.L. pour personnel médical de la polyclinique et de la maternité	1.600
7.000		2. Contribution à l'office central universitaire suisse	600
200		3. Participation aux frais du congrès international de mécanique des sols et des travaux de fondation (Décision du conseil d'Etat du 4 avril 1952)	3.000
7.400		4. Participation aux frais de publication d'une brochure et de manifestations diverses à l'occasion du centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université	5.000
0.950		5. Divers.	3.400
			<u>13.600</u>
9.780	531	Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.	
350	612	Transformations diverses.	
9.000	613	1. A l'Asile des aveugles pour les locaux nécessaires à l'enseignement de l'ophtalmologie (convention du 13 octobre 1920)	8.000
500		2. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
3.600		3. Locaux du laboratoire d'essai des matériaux	6.000
8.000		4. Du Chalet de Pont-de-Nant pour le Jardin botanique alpin	400
2.000		5. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux.	200
5.950		6. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	4.950
7.000		7. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines	2.000
600		8. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.350
		9. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
		10. Locaux 3 ^e étage rue Charles-Vuillermet 2	5.000
		11. Divers.	1.482
			<u>65.950</u>
3.500	616	Du laboratoire d'essai des matériaux, place Chauderon.	
4.810	621	Mobilier d'enseignement des divers laboratoires, facultés et écoles.	
3.050	622	Crédits aux professeurs et chefs de clinique pour dépenses diverses d'enseignement (matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.).	
950	628	Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité pour les vestiaires du Palais de Rumine et incendie	
8.000	632	A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.	
3.200	711	1. Divers.	1.000
4.300		2. Cours de gymnastique — diplôme fédéral I.	9.800
		3. Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)	2.400
			<u>13.200</u>
7.450	812	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
		2. Aux cours de vacances de l'Université	300
		3. A la Commission sportive de l'Université.	1.500
		4. A la Station scientifique du Jungfraujoch	1.500
		5. A l'Institut suisse de Rome	1.000
		6. A l'Hôpital ophtalmique.	45.000
		7. A l'Université populaire de Lausanne	15.000
			<u>184.300</u>
		304.2. Bibliothèque et archives cantonales.	
1.600	252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1954

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1952	Budget 1953	Nos	Titres	Budget 1954	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			303.7. Ecoles normales (suite)		
163	250	443	Vacations et débours		250
4.613	5.000	511	Fournitures, impressions, reliures		5.500
236	250	512	Frais d'insertions		250
4.741	4.000	513	Mobilier et machines de bureau		2.500
611	900	521	Abonnements et taxes téléphoniques		800
67	100	522	Taxes postales		100
5.681	8.500	527	Frais généraux divers		7.500
3.962	4.000	531	Indemnités et frais des commissions		4.500
5.753	13.500	621	Mobilier d'enseignement		13.000
23.993	24.000	622	Machines et matériel d'enseignement		24.000
101.245	110.000	711	Autres dépenses		120.000
	—	712	Dépenses pour les sports		4.000
1.935	2.400		303.8. Enseignement professionnel	2.400	45.400
107.711	45.400				
1.935	2.400	281	Subventions fédérales	2.400	
65.810	2.400	811	Subventions fédérales		2.400
1.935	2.400	812	Subventions cantonales		43.000
39.966	43.000				
758.311	721.890		304. Enseignement supérieur et cultes	745.900	8.839.415
8.310.427	8.575.000				
695.853	669.640		304.1. Université	690.850	4.357.695
4.083.640	4.220.990				
300	500	121	Loyers	500	
600.122	580.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	600.000	
28.771	24.980	242	Remboursement de rétributions du personnel	25.490	
—	—	243	Remboursement de prestations sociales	3.000	
1.197	800	252	Remboursement sur frais divers et taxes	1.000	
35.556	35.000	262	Produit des analyses de l'Institut de bactériologie	35.000	
19.106	17.860	281	Subventions fédérales	18.360	
10.800	10.500	283	Autres subventions	7.500	
28.650	60.150	331	Amortissements sur dépenses hors budget		60.200
12.575	24.000	341	Versements aux fonds spéciaux		24.000
614.574	661.500	421	Traitements au personnel régulier		635.000
333.274	318.900	422	Traitements au personnel occasionnel		337.600
1.412.111	1.451.000	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		1.512.000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Fr.

303.7. Ecoles normales (suite)

250	443	Vacations et débours de la direction pour visites des élèves en stage.	
	511	Augmentation constante du nombre des élèves.	
5.500	513	Y compris achat d'une machine à photocopier.	
	527	Y compris frais du stage organisé dans les classes du canton (plus grand nombre d'élèves) et Fr. 500.—.	
250		pour l'examen médical individuel des instituteurs à la sortie de l'école.	
	531	Frais d'examen plus élevés (augmentation du nombre des élèves).	
2.500	621	Achat 20 tables, rideaux d'obscurissement, décors et scène.	
	711	1. Prêts d'honneur aux élèves	117.000
800		2. Divers.	3.000
			<u>120.000</u>

100 712 Organisation cours de ski des élèves.

303.8. Enseignement professionnel.

13.000	281	pour les cours ménagers du Gymnase pour jeunes filles de la ville de Lausanne et du Collège de Vevey.	
24.000	433	Dépense transférée au budget de la formation professionnelle.	
20.000	611	Païement de la subvention fédérale.	
4.000	812	1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne	2.600
		2. Cours ménager du Collège de Vevey	435
		3. Section commerciale du Collège de Vevey	11.410
		4. Section commerciale du Collège de Montreux	14.600
		5. Section commerciale du Collège d'Yverdon	12.500
45.400		6. Divers.	1.455
			<u>43.000</u>

304. Enseignement supérieur et cultes

304.1. Université.

121		Location des salles et auditoires divers.	
177		1. Finances de cours	573.200
		2. Finances du cours pour la formation des maîtres de gymnastique	800
		3. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque.	26.000
			<u>600.000</u>

242		1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	15.000
157.695		2. Du Fonds de bienfaisance de la polyclinique universitaire	2.400
		3. Du département de justice et police pour le traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire	300
		4. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	6.290
		5. de l'Hôpital cantonal pour la sage-femme de la polyclinique de la maternité.	1.500
			<u>25.490</u>

252 Remboursement de communications téléphoniques privées.

262 Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie.

281		1. Pour l'Ecole des hautes études commerciales	10.000
		2. Pour le sport à l'Université	3.600
		3. Pour le maître de sports à l'Université.	4.760
			<u>18.360</u>

283 De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880.

331		1. pour construction annexe au bâtiment de Beauregard (décret du 8 septembre 1948).	17.300
60.200		2. pour l'aménagement des laboratoires de l'Ecole de pharmacie (décret du 8 septembre 1948).	2.650
		3. pour avances au laboratoire recherches sur vitamines	3.000
24.000		4. pour l'achat de microscopes en faveur de divers laboratoires (décret du 28 mai 1951).	5.700
		5. pour l'achat d'une fourgonnette pour l'Ecole de médecine	1.550
35.000		6. pour remboursement de l'avance faite par la Société d'aide aux laboratoires de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne	10.000
37.600		7. pour remboursement de l'avance faite par l'Université pour acquisition de la propriété du Cèdre	20.000
			<u>60.200</u>

341 Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.

425 Y compris 245.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours.

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1952	Budget 1953	Nos	Titres	Budget 1954	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.1. Université (suite)		
53.933	53.400	427	Allocations pour enfants		58.800
711.804	716.300	428	Allocations complémentaires		755.500
54.060	58.000	431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		68.000
86.781	90.200	433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		115.000
—	1.400	434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie		3.900
4.300	2.000	435	Autres prestations sociales		1.500
60.343	64.000	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		66.500
6.864	7.000	441	Indemnités diverses		7.500
170	200	444	Indemnités pour prestations diverses		200
75.704	77.400	511	Fournitures, impressions, reliures		80.025
8.670	10.950	512	Frais d'insertions		9.900
19.606	19.780	513	Mobilier et machines de bureau		23.960
265	350	515	Livres, journaux, périodiques		350
18.557	19.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		19.000
500	500	522	Taxes postales		500
7.652	13.600	527	Frais généraux divers		8.600
6.997	8.000	531	Indemnités et frais des commissions		8.000
5.954	2.000	612	Entretien des immeubles		2.000
64.468	65.950	613	Loyers		57.950
6.145	7.000	614	Entretien des bureaux et autres locaux		7.260
—	600	615	Eau, gaz, électricité		600
3.303	3.500	616	Chauffage		3.500
27.567	14.810	621	Mobilier d'exploitation et d'enseignement		—
228.949	243.050	622	Machines et matériel d'enseignement		255.600
125	950	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		950
28.302	28.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		50.000
7.507	13.200	711	Autres dépenses		13.900
193.950	184.300	812	Subventions cantonales		169.300
1.200	100		304.2. Bibliothèque et archives cantonales	100	419.950
380.073	397.450				
1.200	—	242	Remboursement de rétributions du personnel . . .	—	
—	100	252	Remboursement sur frais divers et taxes	100	
—	—	331	Amortissement sur dépenses hors budget		5.000
141.480	147.200	421	Traitements au personnel régulier		150.000
51.035	46.400	422	Traitements au personnel occasionnel		50.400

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

304.1. Université (suite)

58.800	428	Pour le personnel enseignant.	
755.500	634	Police assurance-accidents pour les professeurs de l'Université, les assistants-médecins et le personnel du laboratoire de chimie physique et de recherches nucléaires de l'E.P.U.L.	
68.000			
15.000	435	Gratifications pour ancienneté de service.	
3.900	441	Indemnités aux professeurs et chefs de travaux pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie et la campagne topographique.	
1.500	444	Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.	
66.500	521	Utilisation de 20 appareils dont plusieurs avec embranchement.	
7.500	522	Participation aux frais de ports pour la correspondance courante du secrétariat.	
200	527	1. Abonnement T.L. pour personnel médical de la polyclinique et de la maternité	1.600
		2. Contribution à l'office central universitaire suisse	600
80.625		3. Frais pour congrès et réceptions officielles	3.000
9.900		4. Divers.	3.400
			<u>8.600</u>
23.960	531	Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.	
350			
19.000	612	Transformations diverses.	
500	613	1. A l'Asile des aveugles pour les locaux nécessaires à l'enseignement de l'ophtalmologie (convention du 13 octobre 1920)	—
8.600		2. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
8.000		3. Locaux du laboratoire d'essai des matériaux	6.000
2.000		4. Du Chalet de Pont-de-Nant pour le Jardin botanique alpin	400
		5. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
57.950		6. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	4.950
7.260		7. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines	2.000
600		8. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.350
		9. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
		10. Locaux 3 ^e étage rue Charles-Vuillermet 2	5.000
		11. Divers.	1.482
			<u>57.950</u>
3.500	616	Du laboratoire d'essai des matériaux, place Chauderon.	
	622	Crédits aux professeurs et chefs de cliniques pour dépenses diverses d'enseignement (mobilier d'enseignement, matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.).	
55.600	628	Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité pour les vestiaires du Palais de Rumine et incendie.	
950			
50.000	632	A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.	
13.900	711	1. Divers.	1.000
69.300		2. Cours de gymnastique — diplôme fédéral I.	10.500
		3. Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)	2.400
			<u>13.900</u>
19.950	812	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
		2. Aux cours de vacances de l'Université	300
		3. A la Commission sportive de l'Université	1.500
		4. A la Station scientifique du Jungfraujoeh	1.500
		5. A l'Institut suisse de Rome	1.000
5.000		6. Au Foyer universitaire de Lausanne (nouveau)	25.000
50.600		7. A l'Université populaire de Lausanne	20.000
50.400			<u>169.300</u>
		304.2. Bibliothèque et archives cantonales.	
	252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1955

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1953	Budget 1954	Nos	Titres	Budget 1955	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			303.7. Ecoles normales (suite)		
4.471	5.500	511	Fournitures, impressions, reliures		5.000
616	250	512	Frais d'insertions		1.000
3.929	2.500	513	Mobilier et machines de bureau		2.000
620	800	521	Abonnements et taxes téléphoniques		800
84	100	522	Taxes postales		150
7.466	7.500	527	Frais généraux divers		8.000
3.746	4.500	531	Indemnités et frais des commissions		4.500
8.577	13.000	621	Mobilier d'enseignement		13.000
26.713	24.000	622	Machines et matériel d'enseignement		24.000
106.602	120.000	711	Autres dépenses		120.000
—	4.000	712	Dépenses pour les sports		4.500
2.339	2.400		303.8. Enseignement professionnel	2.800	45.800
45.293	45.400				
2.339	2.400	281	Subventions fédérales	2.800	
2.339	2.400	811	Subventions fédérales		2.800
42.953	43.000	812	Subventions cantonales		43.000
788.674	745.900		304. Enseignement supérieur et cultes	760.810	9.407.575
8.747.554	8.839.415				
718.318	690.850		304.1. Université	706.360	4.687.775
4.238.670	4.357.695				
180	500	121	Loyers	300	
621.728	600.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	617.000	
29.292	25.490	242	Remboursement de rétributions du personnel	24.200	
2.008	3.000	243	Remboursement de prestations sociales	3.000	
994	1.000	252	Remboursement sur frais divers et taxes	1.000	
34.413	35.000	262	Produit des analyses de l'Institut de bactériologie	35.000	
19.203	18.360	281	Subventions fédérales	18.360	
10.500	7.500	283	Autres subventions	7.500	
60.150	60.200	331	Amortissements sur dépenses hors budget		263.740
24.000	24.000	341	Versements aux fonds spéciaux		24.000
603.435	635.000	421	Traitements au personnel régulier		638.500
339.086	337.600	422	Traitements au personnel occasionnel		384.600
1.465.557	1.512.000	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		1.563.200

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Fr.
303.7. Ecoles normales (suite)	
512	Besoins courants et frais d'insertions pour l'ouverture d'une nouvelle classe de formation rapide.
513	Y compris achat d'une machine à écrire.
527	Y compris frais du stage organisé dans les classes du canton (plus grand nombre d'élèves) et Fr. 2500.— pour le service médical.
531	Frais d'examens plus élevés (augmentation du nombre des élèves).
621	Besoins courants et achats matériel nouveau.
711	1. Prêts d'honneur aux élèves 117.000
	2. Divers. 3.000
	120.000
712	Organisation cours de ski des élèves.
303.8. Enseignement professionnel.	
281	pour les cours ménagers du Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne et du Collège de Vevey.
811	Paiement de la subvention fédérale.
812	1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne 2.700
	2. Cours ménager du Collège de Vevey 500
	3. Section commerciale du Collège de Vevey 11.200
	4. Section commerciale du Collège de Montreux 13.500
	5. Section commerciale du Collège d'Yverdon 12.700
	6. Divers. 2.400
	43.000
304. Enseignement supérieur et cultes	
304.1. Université.	
121	Location des salles et auditoires divers.
177	1. Finances de cours 590.000
	2. Finances du cours pour la formation des maîtres de gymnastique 1.000
	3. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque. 26.000
	617.000
242	1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique 15.000
	2. Du Fonds de bienfaisance de la polyclinique universitaire 2.400
	3. Du département de justice et police pour le traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire 300
	4. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique 6.500
	5. de l'Hôpital cantonal pour la sage-femme de la polyclinique de la maternité. —
	24.200
243	De la caisse de pensions de l'Etat de Vaud.
252	Remboursement de communications téléphoniques privées.
262	Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie.
281	1. Pour l'Ecole des hautes études commerciales 10.000
	2. Pour le sport à l'Université 3.600
	3. Pour le maître de sports à l'Université. 4.760
	18.360
283	De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880.
331	1. pour construction annexe au bâtiment de Beauregard (décret du 8 septembre 1948). 17.300
	2. pour l'aménagement des laboratoires de l'Ecole de pharmacie (décret du 8 septembre 1948). 2.650
	3. pour avances au laboratoire recherches sur vitamines 3.000
	4. pour l'achat de microscopes en faveur de divers laboratoires (décret du 28 mai 1951). 5.700
	5. pour l'achat d'une fourgonnette pour l'Ecole de médecine 1.500
	6. pour remboursement de l'avance faite par la Société d'aide aux laboratoires de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne 10.000
	7. pour remboursement de l'avance faite par l'Université pour acquisition de la propriété du Cèdre 20.000
	8. pour l'aménagement et la transformation des laboratoires de chimie (décret du 17 mai 1954) 18.100
	9. pour l'aménagement du laboratoire de géophysique (décret du 17 mai 1954) 13.800
	10. pour l'aménagement des locaux nécessaires au microscope électronique (décret du 17 mai 1954) 15.000
	11. pour la construction d'un bâtiment destiné à l'école de médecine (décret du 31 août 1953) 115.540
	12. pour le mobilier et le matériel de l'école de médecine (décret du 31 août 1953) 41.150
	263.740
341	Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.
425	Y compris 245.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours.

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1953	Budget 1954	Nos	Titres	Budget 1955	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.1. Université (suite)		
57.046	58.800	427	Allocations pour enfants		59.700 428
734.033	755.500	428	Allocations complémentaires		775.500 434
70.047	68.000	431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		72.000 435
97.916	115.000	433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		115.000 441
3.731	3.900	434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie		2.500
1.500	1.500	435	Autres prestations sociales		1.000 444
62.261	66.500	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		68.500 513
5.399	7.500	441	Indemnités diverses		7.500 521
—	200	444	Indemnités pour prestations diverses		200 522
73.201	80.625	511	Fournitures, impressions, reliures		88.795 527
8.003	9.900	512	Frais d'insertions		10.700
15.859	23.960	513	Mobilier et machines de bureau		30.530
304	350	515	Livres, journaux, périodiques		350 531
21.482	19.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		22.000 612
500	500	522	Taxes postales		500 613
10.217	8.600	527	Frais généraux divers		8.600
7.976	8.000	531	Indemnités et frais des commissions		8.500
1.445	2.000	612	Entretien des immeubles		2.000
64.468	57.950	613	Loyers		57.950
5.687	7.260	614	Entretien des bureaux et autres locaux		7.410
534	600	615	Eau, gaz, électricité		600
3.003	3.500	616	Chauffage		3.500 615
261.725	255.000	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		236.000 616
22.437	—	621	Mobilier d'exploitation et d'enseignement		— 622
865	950	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		950
27.927	50.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		50.000 628
4.876	13.900	711	Autres dépenses		13.900 632
184.000	169.300	812	Subventions cantonales		169.550 711
20.000	100		304.2. Bibliothèque et archives cantonales		464.250 812
424.110	419.950				
20.000	—	141	Versements par des fonds spéciaux	—	
—	100	252	Remboursement sur frais divers et taxes	—	
5.000	5.000	331	Amortissement sur dépenses hors budget		18.500
143.759	150.600	421	Traitements au personnel régulier		150.600
43.354	50.400	422	Traitements au personnel occasionnel		57.800

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

304.1. Université (suite)

428	Pour le personnel enseignant, le personnel des laboratoires et les assistants.	
434	Police assurance accidents pour les assistants-médecins et le personnel du laboratoire de chimie physique et de recherches nucléaires de l'E.P.U.L.	
435	Gratifications pour ancienneté de service.	
441	Indemnités aux professeurs et chefs de travaux pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie et la campagne topographique.	
444	Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.	
513	Achat de classeurs, de 5 machines à écrire, etc.	
521	Utilisation de 20 appareils dont plusieurs avec embranchements.	
522	Participation aux frais de port pour la correspondance courante du secrétariat.	
527	1. Abonnement T.L. pour personnel médical de la polyclinique et de la maternité	1.600
	2. Contribution à l'office central universitaire suisse	600
	3. Frais pour congrès et réceptions officielles	3.000
	4. Divers.	3.400
		<hr/>
		8.600
531	Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.	
612	Transformations diverses.	
613	1. A l'Asile des aveugles pour les locaux nécessaires à l'enseignement de l'ophtalmologie (convention du 13 octobre 1920)	—
	2. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
	3. Locaux du laboratoire d'essai des matériaux	6.000
	4. Du Chalet de Pont-de-Nant pour le Jardin botanique alpin	400
	5. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
	6. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	4.950
	7. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines	2.000
	8. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.350
	9. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
	10. Locaux 3 ^e étage rue Charles-Vuillermet 2	5.000
	11. Divers.	1.482
		<hr/>
		57.950
615	Pour le laboratoire de dosage des vitamines.	
616	Du laboratoire d'essai des matériaux, place Chauderon.	
622	Crédits aux professeurs et chefs de cliniques pour dépenses diverses d'enseignement (mobilier d'enseignement, matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.).	
628	Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité pour les vestiaires du Palais de Rumine et incendie, du gravimètre « Worden » du laboratoire de géophysique.	
632	A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.	
711	1. Divers.	1.000
	2. Cours de gymnastique — diplôme fédéral I.	10.500
	3. Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)	2.400
		<hr/>
		13.900
812	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
	2. Aux cours de vacances de l'Université	300
	3. A la Commission sportive de l'Université.	1.500
	4. A la Station scientifique du Jungfraujoch	1.500
	5. A l'Institut suisse de Rome	1.000
	6. Au Foyer universitaire de Lausanne (2 ^e année)	25.000
	7. A l'Université populaire de Lausanne	20.000
	8. A la société vaudoise d'entomologie	250
		<hr/>
		169.550
	304.2. Bibliothèque et archives cantonales.	
252	Remboursement de communications téléphoniques privées (supprimé dès 1955).	

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1956

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1954	Budget 1955	Nos	Titres	Budget 1956	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			303.7. Ecole normale (suite)		
4.820	5.000	511	Fournitures, impressions, reliures		5.000 512
860	1.000	512	Frais d'insertions		500 513
2.515	2.000	513	Mobilier et machines de bureau		6.000 531
818	800	521	Abonnements et taxes téléphoniques		800 621
105	150	522	Taxes postales		150 711
7.451	8.000	527	Frais généraux divers		8.000 712
4.682	4.500	531	Indemnités et frais des commissions		4.500
6.989	13.000	621	Mobilier d'enseignement		12.000
23.097	24.000	622	Machines et matériel d'enseignement		24.000
110.504	120.000	711	Autres dépenses		120.000 281
4.000	4.500	712	Dépenses pour les sports		4.500 811
					812
2.372	2.800		303.8. Enseignement professionnel	2.800	45.800
45.345	45.800				
2.372	2.800	281	Subventions fédérales	2.800	
2.372	2.800	811	Subventions fédérales		2.800
42.973	43.000	812	Subventions cantonales		43.000
783.425	760.810		304. Enseignement supérieur et cultes	778.480	9.672.480
8.878.111	9.278.627				
			304.1. Recettes et dépenses générales	1.000	51.480
178.415	179.402				
		177	Ecolages, finances de cours et d'examens	1.000	
		443	Vacations et débours		400 711
	902	445	Indemnités pour usage de véhicules privés		1.700
		511	Fournitures, impressions, reliures		4.000
		512	Frais d'insertions		200 812
		513	Mobilier et machines de bureau		1.300
267	350	515	Livres, journaux, périodiques		350
4.048	8.600	527	Frais généraux divers		6.500
		711	Autres dépenses		10.000
174.000	169.550	812	Subventions cantonales		26.800 121
					177
739.599	706.360		304.2. Université	723.750	4.778.250
4.276.160	4.517.675				
230	300	121	Loyers	200	242
639.583	617.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	630.000	
37.591	24.200	242	Remboursement de rétributions du personnel	22.050	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

		Fr.
303.7. Ecole normale (suite)		
Besoins courants.		
5.00	512	Y compris renouvellement mobilier du secrétariat.
	513	Y compris frais du stage organisé dans les classes du canton (plus grand nombre d'élèves) et Fr. 2.700.—
5.00	527	pour le service médical.
6.00	531	Frais d'examens plus élevés (augmentation du nombre des élèves).
	621	Besoins courants et remplacement du mobilier d'une classe d'application.
8.00	711	1. Prêts d'honneur aux élèves
		2. Divers.
		<u>117.000</u>
		<u>3.000</u>
		<u>120.000</u>
8.00	712	Organisation cours de ski des élèves.
303.8. Enseignement professionnel.		
pour les cours ménagers du Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne et du Collège de Vevey.		
120.00	281	Paiement de la subvention fédérale.
4.50	812	1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne
		2. Cours ménager du Collège de Vevey
		3. Section commerciale du Collège de Vevey
		4. Section commerciale du Collège de Montreux
45.80		5. Section commerciale du Collège d'Yverdon
		6. Divers.
		<u>2.800</u>
		<u>700</u>
		<u>11.500</u>
		<u>13.600</u>
		<u>12.300</u>
		<u>2.100</u>
		<u>43.000</u>
304. Enseignement supérieur et cultes		
304.1. Recettes et dépenses générales.		
177		Finances de cours pour la formation des maîtres de gymnastique (diplôme fédéral I).
672.40	443	Au chef du service de l'enseignement supérieur.
	445	Idem.
	513	Achat d'une machine à écrire.
51.40	527	1. Congrès, réceptions officielles, y compris congrès de l'Association des dermatologistes de langue française.
		2. Divers.
		<u>4.500</u>
		<u>2.000</u>
		<u>6.500</u>
4.00	711	1. Cours de gymnastique (diplôme fédéral I)
1.70		2. Frais remplacement des participants au cours gymnastique.
		3. Divers.
		<u>8.000</u>
		<u>1.000</u>
		<u>1.000</u>
		<u>10.000</u>
20.00	812	1. Aux cours de vacances de l'Université
1.50		2. Au foyer universitaire de Lausanne (3 ^e année)
3.00		3. A la commission sportive de l'Université
		<u>300</u>
		<u>25.000</u>
		<u>1.500</u>
		<u>26.800</u>
304.2. Université.		
26.80	121	Location des salles et auditoires divers.
	177	1. Finances de cours
		2. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque.
		<u>605.000</u>
		<u>25.000</u>
		<u>630.000</u>
778.20	242	1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique
		2. Du département de justice et police pour le traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire
		3. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique
		<u>15.000</u>
		<u>300</u>
		<u>6.750</u>
		<u>22.050</u>

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1954	Budget 1955	Nos	Titres	Budget 1956	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.2. Université (suite)		
6.812	3.000	243	Remboursement de prestations sociales	3.000	243
848	1.000	252	Remboursement sur frais divers et taxes	1.000	252
33.127	35.000	262	Produit des analyses de l'Institut de bactériologie	50.000	262
13.908	18.360	281	Subventions fédérales	10.000	281
7.500	7.500	283	Autres subventions	7.500	283
60.200	263.740	331	Amortissements sur dépenses hors budget		286.40
24.000	24.000	341	Versements aux fonds spéciaux		30.00
603.512	638.500	421	Traitements au personnel régulier		637.00
360.060	384.600	422	Traitements au personnel occasionnel		385.50
1.508.183	1.563.200	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		1.615.70
56.887	59.700	427	Allocations pour enfants		59.00
745.792	775.500	428	Allocations complémentaires		780.00
88.033	72.000	431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions		72.00
113.996	115.000	433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions		115.00
3.900	2.500	434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie		2.50
14.339	1.000	435	Autres prestations sociales		500
60.660	68.500	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		69.50
6.500	7.500	441	Indemnités diverses		7.500
—	200	444	Indemnités pour prestations diverses		200
77.255	88.795	511	Fournitures, impressions, reliures		95.410
8.445	10.700	512	Frais d'insertions		9.950
22.133	30.530	513	Mobilier et machines de bureau		30.250
22.516	22.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		22.500
500	500	522	Taxes postales		500
4.048	8.600	527	Frais généraux divers		2.200
8.431	8.500	531	Indemnités et frais des commissions		11.000
10.100	2.000	612	Entretien des immeubles		2.000
56.468	57.950	613	Loyers		58.950
6.801	7.410	614	Entretien des bureaux et autres locaux		7.710
511	600	615	Eau, gaz, électricité		600
3.281	3.500	616	Chauffage		3.500
350.071	236.000	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		293.950
876	950	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		950
50.000	50.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections		50.000
8.662	13.900	711	Autres dépenses		2.400
—	—	812	Subventions cantonales		125.000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

304.2. Université (suite)

243	De la caisse de pensions de l'Etat de Vaud.		
252	Remboursement de communications téléphoniques privées.		
262	Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie.		
281	Pour l'Ecole des hautes études commerciales.		
283	De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880.		
286.40	31	1. pour construction annexe au bâtiment de Beauregard (décret du 8 septembre 1948).	17.300
30.00		2. pour avances au laboratoire de recherches sur les vitamines	3.000
637.00		3. pour l'achat de microscopes en faveur de divers laboratoires (décret du 28 mai 1951).	5.700
385.50		4. pour l'achat d'une fourgonnette pour l'Ecole de médecine	1.500
615.70		5. pour remboursement de l'avance faite par la Société d'aide aux laboratoires de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne	10.000
59.60		6. pour remboursement de l'avance faite par l'Université pour acquisition de la propriété du Cèdre	20.000
780.00		7. pour la construction d'un bâtiment destiné à l'école de médecine (décret du 31 août 1953)	118.400
72.00		8. pour le mobilier et le matériel de l'école de médecine (décret du 31 août 1953)	34.000
115.00		9. pour la construction d'un bâtiment pour le laboratoire d'essais de matériaux de l'E.P.U.L.	76.500
2.500			<u>286.400</u>
434	41	1. Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.	24.000
500		2. Au fonds du microscope électronique de l'Université de Lausanne	6.000
69.500			<u>30.000</u>
7.500	425	Y compris 260.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours.	
200	428	Pour le personnel enseignant, le personnel des laboratoires et les assistants.	
95.410	434	Police assurance accidents pour les assistants-médecins et le personnel du laboratoire de chimie physique et de recherches nucléaires de l'E.P.U.L.	
9.950	435	Gratifications pour ancienneté de service.	
30.250	441	Indemnités aux professeurs et chefs de travaux pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie et la campagne topographique (E.P.U.L.).	
22.500	444	Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.	
50	511	Impression d'un nouveau livret des cours pour l'E.P.U.L., etc.	
11.000	513	Achat de classeurs, de 6 machines à écrire, etc.	
2.000	521	Utilisation de 20 appareils dont plusieurs avec embranchements.	
58.950	522	Participation aux frais de port pour la correspondance courante du secrétariat.	
7.710	527	1. Abonnements T.L. pour personnel médical de la polyclinique et de la maternité.	1.600
60		2. Contribution à l'office central universitaire suisse	600
3.500			<u>2.200</u>
293.950	531	Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture (augmentation du tarif des indemnités).	
95	512	Transformations diverses.	
50.000	513	1. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
2.400		2. Locaux du laboratoire d'essai des matériaux	6.000
125.000		3. Du Chalet de Pont-de-Nant pour le Jardin botanique alpin	400
		4. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux.	200
		5. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	4.950
		6. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines	3.000
		7. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.350
		8. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
		9. Locaux 3 ^e étage rue Charles-Vuillermet 2	5.000
		10. Divers.	1.482
			<u>58.950</u>
	615	Pour le laboratoire de dosage des vitamines.	
	616	Du laboratoire d'essai des matériaux, place Chauderon.	
	622	Crédits aux professeurs et chefs de cliniques pour dépenses diverses d'enseignement (mobilier d'enseignement, matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.) y compris achat d'un appareil de lecture pour microfilms et frais des analyses de l'Hôpital cantonal pour la polyclinique médicale universitaire.	
	628	Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité civile pour les vestiaires du Palais de Rumine et incendie, du gravimètre « Worden » du laboratoire de géophysique.	
	632	A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.	
	711	Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)	
	812	1. à l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
		2. à l'Hospice orthopédique	1.000
		3. au centre de microscopie électronique de l'Université	4.000
			<u>125.000</u>

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1957

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1955	Budget 1956	Nos	Titres	Budget 1957	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			303.7. Ecole normale (suite)		
4.494	5.000	511	Fournitures, impressions, reliures		5.000
764	500	512	Frais d'insertions		1.000
1.850	6.000	513	Mobilier et machines de bureau		2.500
690	800	521	Abonnements et taxes téléphoniques		1.400
141	150	522	Taxes postales		150
7.648	8.000	527	Frais généraux divers		7.500
3.950	4.500	531	Indemnités et frais des commissions		4.500
12.645	12.000	621	Mobilier d'enseignement		12.000
23.237	24.000	622	Machines et matériel d'enseignement		24.000
106.309	120.000	711	Autres dépenses		108.000
4.343	4.500	712	Dépenses pour les sports		4.500
2.601	2.800		303.8. Enseignement professionnel	5.500	65.500
45.583	45.800				
2.601	2.800	281	Subventions fédérales	5.500	
2.601	2.800	811	Subventions fédérales		5.500
42.982	43.000	812	Subventions cantonales		60.000
852.467	778.480		304. Enseignement supérieur et cultes	811.480	11.646.125
9.549.251	9.672.440				
—	1.000		304.1. Recettes et dépenses générales	1.500	26.450
162.554	51.450				
—	1.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	1.500	
—	400	443	Vacations et débours		400
1.129	1.700	445	Indemnités pour usage de véhicules privés		1.700
—	4.000	511	Fournitures, impressions, reliures		4.000
—	200	512	Frais d'insertions		200
—	1.500	513	Mobilier et machines de bureau		3.500
330	350	515	Livres, journaux, périodiques		350
2.921	6.500	527	Frais généraux divers		4.500
—	10.000	711	Autres dépenses		10.000
158.174	26.800	812	Subventions cantonales		1.800
751.057	723.750		304.2. Université	735.400	5.618.370
4.768.357	4.778.275				
210	200	121	Loyers	—	
661.311	630.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	645.000	
31.512	22.050	242	Remboursement de rétributions du personnel	29.900	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Fr.

303.7. Ecole normale (suite)

5.000	512	Besoins courants et frais des insertions pour l'ouverture d'une nouvelle classe de formation rapide.	
1.000	513	Besoins courants et achat d'une machine à écrire.	
2.500	521	En plus frais d'abonnement d'une nouvelle installation téléphonique automatique.	
1.400	527	Y compris frais du stage organisé dans les classes du canton (plus grand nombre d'élèves) et Fr. 1.450.— pour le service médical (Fr. 950.— sont transférés à 303.1/711).	
150	531	Frais d'examens.	
7.500	621	Besoins courants et remplacement du mobilier d'une classe d'application.	
4.500	711	1. Prêts d'honneur aux élèves	105.000
		2. Divers.	3.000
			<u>108.000</u>
12.000	712	Organisation cours de ski des élèves.	

303.8. Enseignement professionnel.

4.500	81	pour les cours ménagers du Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne et du Collège de Vevey.	
	811	Paiement de la subvention fédérale.	
65.500	812	1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne	7.000
		2. Cours ménager du Collège de Vevey	250
		3. Section commerciale du Collège de Vevey	13.500
		4. Section commerciale du Collège de Montreux	19.150
		5. Section commerciale du Collège d'Yverdon	15.900
		6. Divers.	4.200
			<u>60.000</u>

304. Enseignement supérieur et cultes

304.1. Recettes et dépenses générales.

6.125	443	Finances de cours pour la formation des maîtres de gymnastique (diplôme fédéral I).	
	445	Au chef du service de l'enseignement supérieur.	
6.450	513	Idem.	
	627	Achat d'une machine à écrire.	
		1. Congrès, réceptions officielles	2.500
		2. Divers.	2.000
			<u>4.500</u>
400	11	1. Cours de gymnastique (diplôme fédéral I)	8.000
1.700		2. Frais remplacement des participants au cours gymnastique.	1.000
4.000		3. Divers.	1.000
			<u>10.000</u>
200	812	1. Aux cours de vacances de l'Université	300
3.500		2. Au foyer universitaire de Lausanne (supprimé dès 1956)	—
350		3. A la commission sportive de l'Université	1.500
			<u>1.800</u>

304.2. Université.

1.800	77	Location des salles et auditoires divers (encaissement par le Service des Bâtiments dès 1957).	
		1. Finances de cours	610.000
		2. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque.	35.000
			<u>645.000</u>
8.370	242	1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	15.000
		2. Du département de justice et police pour le traitement du garçon de laboratoire de photographie judiciaire (supprimé dès 1957)	—
		3. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	10.300
		4. De l'Asile des aveugles pour le traitement de la laborantine de la clinique ophtalmologique universitaire	4.600
			<u>29.900</u>

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1955	Budget 1956	Nos	Titres	Budget 1957	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.2. Université (suite)		
3.436	3.000	243	Remboursement de prestations sociales	3.000	43
964	1.000	252	Remboursement sur frais divers et taxes	1.000	52 62
36.098	50.000	262	Remboursement sur frais des laboratoires.	39.000	
10.026	10.000	281	Subventions fédérales	10.000	281
7.500	7.500	283	Autres subventions	7.500	283 31
259.450	286.400	331	Amortissements sur dépenses hors budget		282.4
24.000	30.000	341	Versements aux fonds spéciaux		36.0
610.415	637.000	421	Traitements au personnel régulier		943.5
441.047	385.500	422	Traitements au personnel occasionnel		658.0
1.569.087	1.615.700	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		2.299.7
—	—	426	Allocations de ménage.		100.8
59.080	59.600	427	Allocations pour enfants.		58.2
736.016	780.000	428	Allocations complémentaires		98.10
78.004	72.000	431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		105.00
118.920	115.000	433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		160.00
2.541	2.500	434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie		2.50
11.035	500	435	Autres prestations sociales		500
62.942	69.500	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		83.00
6.902	7.500	441	Indemnités diverses		9.00
—	200	444	Indemnités pour prestations diverses		200
91.424	95.410	511	Fournitures, impressions, reliures		100.74
8.916	9.950	512	Frais d'insertions		9.35
66.096	30.255	513	Mobilier et machines de bureau		25.12
24.256	22.500	521	Abonnements et taxes téléphoniques		25.00
500	500	522	Taxes postales		500
2.921	2.200	527	Frais généraux divers		2.200
10.691	11.000	531	Indemnités et frais des commissions		11.000
146	2.000	612	Entretien des immeubles		2.000
57.268	58.950	613	Loyers		59.300
6.167	7.710	614	Entretien des bureaux et autres locaux		7.800
449	600	615	Eau, gaz, électricité		1.800
2.402	3.500	616	Chauffage		5.900
302.237	293.950	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		356.35
871	950	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		950
50.000	50.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		50.000
6.070	2.400	711	Autres dépenses.		2.400
—	125.000	812	Subventions cantonales		121.000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

304.2. Université (suite)

De la caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

Remboursement de communications téléphoniques privées.

1. Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie	35.000
2. de Justice et police, part aux frais de laboratoire de l'Institut de police scientifique	4.000
	<u>39.000</u>

Pour l'Ecole des hautes études commerciales.

De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880.

1. pour construction annexe au bâtiment de Beauregard (décret du 8 septembre 1948)	17.300
2. pour avances au laboratoire de recherches sur les vitamines (terminé en 1956)	—
3. pour l'achat de microscopes en faveur de divers laboratoires (décret du 28 mai 1951)	5.700
4. pour l'achat d'une fourgonnette pour l'Ecole de médecine	1.500
5. pour remboursement de l'avance faite par la Société d'aide aux laboratoires de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne	10.000
6. pour remboursement de l'avance faite par l'Université pour acquisition de la propriété du Cèdre	20.000
7. pour la construction d'un bâtiment destiné à l'école de médecine (décret du 31 août 1953)	118.400
8. pour le mobilier et le matériel de l'école de médecine (décret du 31 août 1953)	34.000
9. pour la construction d'un bâtiment pour le laboratoire d'essais de matériaux de l'E.P.U.L.	75.500
	<u>282.400</u>

1. Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours	30.000
2. Au fonds du microscope électronique de l'Université de Lausanne	6.000
	<u>36.000</u>

Y compris 267.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours.

Pour le personnel enseignant, le personnel des laboratoires et les assistants.

Police assurance accidents pour les assistants-médecins et le personnel du laboratoire de chimie physique et de recherches nucléaires de l'E.P.U.L.

Gratifications pour ancienneté de service.

Indemnités aux professeurs et chefs de travaux pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie et la campagne topographique (E.P.U.L.).

Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.

Augmentation des frais de reliures.

Entretien courant et achat de chaises, 1 machine à calculer et 1 machine à écrire.

Utilisation de 28 appareils dont plusieurs avec embranchements.

Participation aux frais de port pour la correspondance courante du secrétariat.

1. Abonnements T.L. pour personnel médical de la polyclinique et de la maternité	1.600
2. Contribution à l'office central universitaire suisse	600
	<u>2.200</u>

Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.

Transformations diverses.

1. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
2. Locaux du laboratoire d'essai des matériaux	6.000
3. Du Chalet de Pont-de-Nant pour le Jardin botanique alpin	750
4. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
5. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	4.950
6. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines	3.000
7. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.350
8. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
9. Locaux 3 ^e étage rue Charles-Vuillermet 2	5.000
10. Divers	1.482
	<u>59.300</u>

Pour 17 instituts, laboratoires et dispensaires.

Pour le laboratoire de dosage des vitamines.

Du laboratoire d'essai des matériaux, place Chauderon.

Crédits aux professeurs et chefs de cliniques pour dépenses diverses d'enseignement (mobilier d'enseignement, matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.) y compris achat de plusieurs microscopes, d'une perceuse électrique, les frais d'installation du laboratoire de minéralogie (37 000 francs) et frais des analyses de l'Hôpital cantonal pour la polyclinique médicale universitaire.

Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité civile pour les vestiaires du Palais de Rumine et incendie, du gravimètre « Worden » du laboratoire de géophysique.

A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.

Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)

1. à l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
2. à l'Hospice orthopédique	1.000
3. au centre de microscopie électronique de l'Université (supprimé dès 1957)	—
	<u>121.000</u>

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1958

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1956	Budget 1957	Nos	Titres	Budget 1958	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			303.7. Ecole normale (suite)		
4.528	5.000	511	Fournitures, impressions, reliures		5.000
822	1.000	512	Frais d'insertions		2.000
5.883	2.500	513	Mobilier et machines de bureau		1.500
1.091	1.400	521	Abonnements et taxes téléphoniques		1.400
172	150	522	Taxes postales		200
7.867	7.500	527	Frais généraux divers		7.500
4.596	4.500	531	Indemnités et frais des commissions		4.500
11.935	12.000	621	Mobilier d'enseignement		23.000
23.956	24.000	622	Machines et matériel d'enseignement		24.000
99.007	108.000	711	Autres dépenses		110.000
4.429	4.500	712	Dépenses pour les sports		4.500
3.174	5.500		303.8. Enseignement professionnel	5.500	67.500
46.173	65.500				
3.174	5.500	281	Subventions fédérales	5.500	
3.174	5.500	811	Subventions fédérales		5.500
42.999	60.000	812	Subventions cantonales		62.000
895.562	811.480		304. Enseignement supérieur et cultes	888.430	11.549.550
11.346.980	11.646.125				
1.500	1.500		304.1. Recettes et dépenses générales	1.500	25.870
26.450	26.450				
1.620	1.500	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	1.500	
—	—	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		120
191	400	443	Vacations et débours		400
1.128	1.700	445	Indemnités pour usage de véhicules privés		1.700
3.344	4.000	511	Fournitures, impressions, reliures		4.000
223	200	512	Frais d'insertions		300
15.977	3.500	513	Mobilier et machines de bureau		5.200
313	350	515	Livres, journaux, périodiques		350
6.000	4.500	527	Frais généraux divers		3.000
7.610	10.000	711	Autres dépenses		9.000
26.500	1.800	812	Subventions cantonales		1.800
798.398	735.400		304.2. Université	802.700	5.524.100
5.684.212	5.618.370				
699.562	645.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	700.000	
38.448	29.900	242	Remboursement de rétributions du personnel	32.200	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Fr.

303.7. Ecole normale (suite)

5.00 Besoins courants et frais des insertions pour l'ouverture d'une nouvelle classe de formation rapide et pour les cours ménagers.

2.00 Besoins courants et achat de chaises et tables.

1.50 Y compris frais d'abonnement d'une installation téléphonique automatique.

1.40 Service médical, frais de stages, courses scolaires et locations diverses.

Frais d'examens.

Besoins courants et renouvellement du matériel de la salle de dessin, matériel pour une nouvelle salle de classe et pour une nouvelle salle d'application et amélioration des salles d'application.

1. Prêts d'honneur aux élèves 107.000

2. Divers 3.000

110.000

23.00 Organisation cours de ski des élèves.

303.8. Enseignement professionnel.

pour les cours ménagers du Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne et du Collège de Vevey.
 Paiement de la subvention fédérale.

1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne 6.500

2. Cours ménager du Collège de Vevey 250

3. Section commerciale du Collège de Vevey 13.200

4. Section commerciale du Collège de Montreux 17.800

5. Section commerciale du Collège d'Yverdon 15.500

6. Divers 8.750

62.000

304. Enseignement supérieur et cultes

304.1. Recettes et dépenses générales.

Finances de cours pour la formation des maîtres de gymnastique (diplôme fédéral I).

Au chef du service de l'enseignement supérieur.

Idem.

Achat d'une machine à écrire électrique I.B.M.

1. Congrès, réceptions officielles 1.000

2. Divers 2.000

3.000

1. Cours de gymnastique (diplôme fédéral I) 7.000

2. Frais remplacement des participants au cours gymnastique 1.000

3. Divers 1.000

9.000

1. Aux cours de vacances de l'Université 300

2. Au foyer universitaire de Lausanne (supprimé dès 1956) —

3. A la commission sportive de l'Université 1.500

1.800

304.2. Université.

1. Finances de cours 665.000

2. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque 35.000

700.000

1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique 15.000

2. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique 10.300

3. De l'Asile des aveugles pour le traitement de la laborantine de la clinique ophtalmologique universitaire 4.900

4. Remboursements divers 2.000

32.200

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1956	Budget 1957	Nos	Titres	Budget 1958	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.2. Université (suite)		
—	3.000	243	Remboursement de prestations sociales	3.000	
4.965	1.000	252	Remboursement sur frais divers et taxes	1.000	
36.664	39.000	262	Remboursement sur frais des laboratoires	49.000	
11.109	10.000	281	Subventions fédérales	10.000	
7.500	7.500	283	Autres subventions	7.500	
286.400	282.400	331	Amortissements sur dépenses hors budget		
30.000	36.000	341	Versements aux fonds spéciaux		40.000
910.783	943.500	421	Traitements au personnel régulier		968.000
673.864	658.000	422	Traitements au personnel occasionnel		720.000
2.177.940	2.299.700	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		2.385.000
94.733	100.800	426	Allocations de ménage		101.400
58.450	58.200	427	Allocations pour enfants		65.100
91.644	98.100	428	Allocations complémentaires		184.500
88.532	105.000	431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		105.000
135.541	160.000	433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		160.000
1.081	2.500	434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie		2.000
7.287	500	435	Autres prestations sociales		5.500
73.980	83.000	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		89.000
6.069	9.000	441	Indemnités diverses		9.000
200	200	444	Indemnités pour prestations diverses		200
89.891	100.740	511	Fournitures, impressions, reliures		93.200
7.761	9.350	512	Frais d'insertions		8.600
28.856	25.120	513	Mobilier et machines de bureau		24.200
25.506	25.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		28.000
500	500	522	Taxes postales		500
2.132	2.200	527	Frais généraux divers		2.600
12.090	11.000	531	Indemnités et frais des commissions		12.000
277.809	2.000	612	Entretien des immeubles		2.000
57.558	59.300	613	Loyers		56.300
6.757	7.860	614	Entretien des bureaux et autres locaux		6.000
707	1.800	615	Eau, gaz, électricité		1.800
2.748	5.900	616	Chauffage		4.100
359.983	356.350	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		265.000
97	950	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		950
50.000	50.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		50.000
400	2.400	711	Autres dépenses		2.400
125.000	121.000	812	Subventions cantonales		131.000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

304.2. Université (suite)

De la caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

Remboursement de communications téléphoniques privées.

1. Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie	35.000
2. de Justice et police, part aux frais de laboratoire de l'Institut de police scientifique	4.000
3. Part de l'Hôpital cantonal aux frais des analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie	10.000
	<u>49.000</u>

Pour l'Ecole des hautes études commerciales.

De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880.

Passe à finances dès 1958, sous 101.2.

1. Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.	30.000
2. Au fonds du microscope électronique de l'Université de Lausanne	10.000
	<u>40.000</u>

Les dépenses pour la polyclinique médicale universitaire ont été supprimées (voir subside à l'Intérieur).

Y compris 260.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours.

Pour le personnel enseignant, le personnel des laboratoires et les assistants.

Police assurance accidents pour les médecins-assistants et le personnel du laboratoire de chimie physique et de recherches nucléaires de l'E.P.U.L.

Gratifications pour ancienneté de service.

Indemnités aux professeurs et chefs de travaux pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie, la géophysique et la campagne topographique (E.P.U.L.).

Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.

Augmentation des frais de reliures.

Entretien courant et achat de meubles divers et stores à lamelles.

Utilisation de 22 appareils dont plusieurs avec embranchements.

Participation aux frais de port pour la correspondance courante du secrétariat.

Contribution à l'office central universitaire suisse et indemnités de déménagement aux professeurs appelés.

Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.

Transformations diverses.

1. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
2. Locaux du laboratoire d'essai des matériaux	3.000
3. Du Chalet de Pont-de-Nant pour le Jardin botanique alpin	750
4. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
5. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	4.950
6. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines	3.000
7. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.350
8. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
9. Locaux 3 ^e étage rue Charles-Vuillermet 2	5.000
10. Divers.	1.482
	<u>56.300</u>

Pour 16 instituts, laboratoires etc.

Pour le laboratoire de l'Ecole de pharmacie et les locaux de l'E.P.U.L. à « Mon Abri ».

Du laboratoire d'essai des matériaux, place Chauderon, et les locaux de l'E.P.U.L. à « Mon Abri ».

Crédits aux professeurs et chefs de cliniques pour dépenses diverses d'enseignement (mobilier d'enseignement, matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.) y compris 7000 francs pour crédits extraordinaires et 5800 francs pour aménager une salle de cours à la clinique Sylvana.

Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité civile pour les vestiaires du Palais de Rumine et incendie, du gravimètre « Worden » du laboratoire de géophysique.

A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.

Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)

1. à l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
2. à l'Hospice orthopédique	1.000
3. à la Polyclinique médicale universitaire	10.000
	<u>131.000</u>

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1959

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1957	Budget 1958	Nos	Titres	Budget 1959	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			303.7. Ecole normale (suite)		
4.991	5.000	511	Fournitures, impressions, reliures		9.00 ¹¹
1.781	2.000	512	Frais d'insertions		2.00 ¹²
2.042	1.500	513	Mobilier et machines de bureau		80 ¹³
1.642	1.400	521	Abonnements et taxes téléphoniques		1.30 ¹⁴
184	200	522	Taxes postales		20 ¹⁵
5.801	7.500	527	Frais généraux divers		7.50 ¹⁶
4.897	4.500	531	Indemnités et frais des commissions		8.00 ¹⁷
11.616	23.000	621	Mobilier d'enseignement		18.00 ¹⁸
23.858	24.000	622	Machines et matériel d'enseignement		22.50 ¹⁹
89.136	110.000	711	Autres dépenses		105.00 ²⁰
4.468	4.500	712	Dépenses pour les sports		4.50 ²¹
5.311	5.500		303.8. Enseignement professionnel	5.700	61.50²²
65.303	67.500				
5.311	5.500	281	Subventions fédérales	5.700	
5.311	5.500	811	Subventions fédérales		5.70 ²³
59.992	62.000	812	Subventions cantonales		55.80 ²⁴
918.586	888.430		304. Enseignement supérieur et cultes	935 950	11.760.33²⁵
12.163.687	11.549.550				
1.410	1.500		304.1. Recettes et dépenses générales	1.500	27.31²⁶
25.327	25.870				
1.410	1 500	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	1.500	
—	120	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		120 ²⁷
110	400	443	Vacations et débours		38 ²⁸
1.679	1.700	445	Indemnités pour usage de véhicules privés		1.53 ²⁹
5.268	4.000	511	Fournitures, impressions, reliures		4.00 ³⁰
8	300	512	Frais d'insertions		10 ³¹
3.499	5.200	513	Mobilier et machines de bureau		3.50 ³²
350	350	515	Livres, journaux, périodiques		35 ³³
3.011	3.000	527	Frais généraux divers		7.00 ³⁴
9.903	9.000	711	Autres dépenses		9.00 ³⁵
1.500	1.800	812	Subventions cantonales		1.35 ³⁶
804.061	802.700		304.2. Université	809.500	5.626.79³⁷
6.085.714	5.524.100				
694.877	700.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	700.000	
45.133	32.200	242	Remboursement de rétributions du personnel	33.000	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Fr.

303.7. Ecole normale (suite)

En plus impression d'un programme des cours (l'édition de 1947 est épuisée).

Besoins courants et frais des insertions pour l'ouverture d'une nouvelle classe de formation rapide et pour les cours ménagers.

Besoins courants et achat d'une machine à écrire pour le secrétariat.

Y compris frais d'abonnement d'une installation téléphonique automatique.

Service médical, frais de stages, courses scolaires et locations diverses, y compris frais pour 125^e anniversaire de l'école.

Frais d'examens, augmentation des indemnités et du nombre des candidats et élèves.

Besoins courants et renouvellement du matériel de la salle de dessin, matériel pour une nouvelle salle de classe et amélioration des salles d'application.

1. Prêts d'honneur aux élèves	102.000
2. Divers	3.000
	<u>105.000</u>

Organisation cours de ski des élèves.

303.8. Enseignement professionnel.

pour les cours ménagers du Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne et du Collège de Vevey.
Paiement de la subvention fédérale.

1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne	6.000
2. Cours ménager du Collège de Vevey	500
3. Section commerciale du Collège de Vevey	13.200
4. Section commerciale du Collège de Montreux	14.700
5. Section commerciale du Collège d'Yverdon	14.500
6. Divers	6.900
	<u>55.800</u>

304. Enseignement supérieur et cultes

304.1. Recettes et dépenses générales.

Finances de cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique (diplôme fédéral I).
Au chef du service de l'enseignement supérieur.

Idem.

Besoins courants

1. Congrès, réceptions officielles	1.000
2. Divers	1.000
3. Réception à Chillon de l'Association internationale des professeurs anglais	5.000
	<u>7.000</u>

1. Cours de gymnastique (diplôme fédéral I)	7.000
2. Frais remplacement des participants au cours gymnastique	1.000
3. Divers	1.000
	<u>9.000</u>

A la commission sportive de l'Université.

304.2. Université.

1. Finances de cours	680.000
2. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque	20.000
	<u>700.000</u>

1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	15.000
2. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	9.650
3. De l'Asile des aveugles pour le traitement de la laborantine de la clinique ophtalmologique universitaire	5.350
4. Remboursements divers	3.000
	<u>33.000</u>

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1957	Budget 1958	Nos	Titres	Budget 1959	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.2. Université (suite)		
2.903	3.000	243	Remboursement de prestations sociales	3.000	
783	1.000	252	Remboursement sur frais divers et taxes	1.000	
41.205	49.000	262	Remboursement sur frais des laboratoires.	54.000	
11.660	10.000	281	Subventions fédérales	11.000	
7.500	7.500	283	Autres subventions	7.500	
36.000	40.000	341	Versements aux fonds spéciaux		35.000
941.241	968.000	421	Traitements au personnel régulier		958.000
757.697	720.000	422	Traitements au personnel occasionnel		740.000
2.295.820	2.385.000	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		2.420.000
100.726	101.400	426	Allocations de ménage.		104.400
65.048	65.100	427	Allocations pour enfants.		65.100
175.215	184.500	428	Allocations complémentaires		256.000
125.085	105.000	431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		98.000
199.189	160.000	433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		163.000
1.394	2.000	434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie		1.500
19.360	5.500	435	Autres prestations sociales		1.500
81.045	89.000	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		90.500
9.019	9.000	441	Indemnités diverses		9.000
200	200	444	Indemnités pour prestations diverses		200
92.053	93.200	511	Fournitures, impressions, reliures		86.300
5.856	8.650	512	Frais d'insertions		4.650
28.730	24.200	513	Mobilier et machines de bureau		32.750
82.678	28.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		25.200
500	500	522	Taxes postales		500
1.633	2.600	527	Frais généraux divers		600
9.259	12.000	531	Indemnités et frais des commissions		12.000
10.024	2.000	612	Entretien des immeubles		2.000
57.558	56.300	613	Loyers		63.700
6.378	6.000	614	Entretien des bureaux et autres locaux		6.000
1.800	1.800	615	Eau, gaz, électricité		1.800
5.735	4.150	616	Chauffage		2.400
429.508	265.650	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		267.600
923	950	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		950
49.352	50.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		45.000
2.125	2.400	711	Autres dépenses.		2.000
212.165	131.000	812	Subventions cantonales		131.000

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

304.2. Université (suite)

De la caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

Remboursement de communications téléphoniques privées.

1. Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie	40.000
2. de Justice et police, part aux frais de laboratoire de l'Institut de police scientifique	4.000
3. Part de l'Hôpital cantonal aux frais des analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie	10.000
	<u>54.000</u>

Pour l'Ecole des hautes études commerciales.

De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880.

Passé à finances dès 1958, sous 101.2.

1. Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours	30.000
2. Au fonds du microscope électronique de l'Université de Lausanne	5.000
	<u>35.000</u>

Les dépenses pour la polyclinique médicale universitaire ont été supprimées (voir subside à l'Intérieur).

Y compris 260.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours.

Pour le personnel enseignant, le personnel des laboratoires et les assistants.

Pour les médecins-assistants (assurance médicale « frais hôpital »).

Gratifications pour ancienneté de service.

Indemnités aux professeurs et chefs de travaux pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie, la géophysique et la campagne topographique (E.P.U.L.).

Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.

Entretien courant et achat de meubles divers et stores à lamelles.

Utilisation de 22 appareils dont plusieurs avec embranchements.

Participation aux frais de port pour la correspondance courante du secrétariat.

Contribution à l'office central universitaire suisse.

Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.

Transformations diverses.

1. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
2. Locaux du laboratoire d'essai des matériaux (supprimé dès 1959)	—
3. Du Chalet de Pont-de-Nant pour le Jardin botanique alpin	750
4. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
5. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	5.198
6. Locaux pour le laboratoire de recherches sur les vitamines	3.000
7. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.467
8. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
9. Locaux 3 ^e étage rue Charles-Vuillermet 2	5.000
10. Locaux rue César-Roux pour laboratoire chimie-physique	10.000
11. Divers	1.517
	<u>63.700</u>

Pour 16 instituts, laboratoires etc.

Pour le laboratoire de l'Ecole de pharmacie et les locaux de l'E.P.U.L. à « Mon Abri ».

Des locaux de l'E.P.U.L. à « Mon Abri ».

Crédits aux professeurs et chefs de cliniques pour dépenses diverses d'enseignement (mobiliers d'enseignement, matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.) y compris 12.000 francs pour crédits extraordinaires.

Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité civile pour les vestiaires du Palais de Rumine et incendie, du gravimètre « Worden » du laboratoire de géophysique.

A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.

Prix de concours (article 33 de la loi du 15 mai 1916)

1. à l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
2. à l'Hospice orthopédique	1.000
3. à la Polyclinique médicale universitaire	10.000
	<u>131.000</u>

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1960

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1958	Budget 1959	Nos	Titres	Budget 1960	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			303.7. Ecole normale (suite)		
5.063	9.000	511	Fournitures, impressions, reliures		9.000 511
753	2.000	512	Frais d'insertions		2.000 512
1.356	800	513	Mobilier et machines de bureau		300 513
1.072	1.300	521	Abonnements et taxes téléphoniques		1.300 521
136	200	522	Taxes postales		200 522
7.327	7.500	527	Frais généraux divers		7.500 527
8.191	8.000	531	Indemnités et frais des commissions		8.200 531
22.999	18.000	621	Mobilier d'enseignement		27.000 621
22.927	22.500	622	Machines et matériel d'enseignement		22.500 622
88.510	105.000	711	Autres dépenses		108.000 711
4.476	4.500	712	Dépenses pour les sports		4.500 712
5.216	5.700		303.8. Enseignement professionnel	6.500	62.300
54.241	61.500				
5.216	5.700	281	Subventions fédérales	6.500	281 611
5.216	5.700	811	Subventions fédérales		6.500 811
49.025	55.800	812	Subventions cantonales		55.800 812
1.020.412	935.950		304. Enseignement supérieur et cultes	974.030	12.208.500
11.920.138	11.760.337				
1.225	1.500		304.1. Recettes et dépenses générales	2.000	22.200
25.147	27.310				
1.225	1.500	177	Finances de cours	2.000	177 443
104	120	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		120 437
76	360	443	Vacations et débours		360 443
1.717	1.530	445	Indemnités pour usage de véhicules privés		1.530 445
4.091	4.000	511	Fournitures, impressions, reliures		4.000 511
167	100	512	Frais d'insertions		100 512
5.166	3.500	513	Mobilier et machines de bureau		3.500 513
318	350	515	Livres, journaux, périodiques		350 515
3.632	7.000	527	Frais généraux divers		7.000 527
8.376	9.000	711	Autres dépenses		9.000 711
1.500	1.350	812	Subventions cantonales		1.350 812
845.382	809.500		304.2. Université	843.500	5.932.300
5.779.918	5.626.797				
726.838	700.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	725.000	177 842
38.421	33.000	242	Remboursement de rétributions du personnel	33.000	242 842

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Fr.

303.7. Ecole normale (suite)

En plus impression d'un programme des cours (l'édition de 1947 est épuisée).

Besoins courants et frais des insertions pour l'ouverture d'une nouvelle classe de formation rapide et pour les cours ménagers.

Besoins courants.

Y compris frais d'abonnement d'une installation téléphonique automatique.

Service médical, frais de stages, courses scolaires et locations diverses, y compris frais pour 125^e anniversaire de l'école (crédit 1959 reporté).

Frais d'examens, augmentation du nombre des candidats et élèves.

Besoins courants et nouvelle salle de projection pour la géographie, matériel pour une nouvelle salle d'application et amélioration des salles d'application. Le supplément est en rapport avec la réorganisation de l'ensemble du bâtiment.

1. Prêts d'honneur aux élèves 102.000

2. Divers, frais exposition 125^e anniversaire, subside aux élèves 6.000108.000

Organisation cours de ski des élèves.

303.8. Enseignement professionnel.

pour les cours ménagers du Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne et du Collège de Vevey.
Paiement de la subvention fédérale.

1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne 9.000

2. Cours ménager du Collège de Vevey 200

3. Section commerciale du Collège de Vevey 12.400

4. Section commerciale du Collège de Montreux 14.300

5. Section commerciale du Collège d'Yverdon 12.200

6. Divers. 7.700

55.800

304. Enseignement supérieur et cultes

304.1. Recettes et dépenses générales.

Finances de cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique (diplôme fédéral I).

Au chef du service de l'enseignement supérieur.

Idem.

1. Congrès, réceptions officielles 1.000

2. Divers. 1.000

2.000

1. Cours de gymnastique (diplôme fédéral I) 7.000

2. Frais remplacement des participants au cours gymnastique. 1.000

3. Divers. 1.000

9.000

A la commission sportive de l'Université.

304.2. Université.

1. Finances de cours 700.000

2. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque. 25.000

725.000

1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique 15.000

2. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique 9.650

3. De l'Asile des aveugles pour le traitement de la laborantine de la clinique ophtalmologique universitaire 5.350

4. Remboursements divers 3.000

33.000

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1958	Budget 1959	Nos	Titres	Budget 1960	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.2. Université (suite)		
4.351	3.000	243	Remboursement de prestations sociales	3.000	243
91	—	251	Recettes diverses	—	252
2.677	1.000	252	Remboursement sur frais divers et taxes	1.000	262
52.129	54.000	262	Remboursement sur frais des laboratoires	62.000	
13.375	11.000	281	Subventions fédérales	12.000	281
7.500	7.500	283	Autres subventions	7.500	283
40.000	35.000	341	Versements aux fonds spéciaux		341
912.850	958.000	421	Traitements au personnel régulier		35.000
705.008	740.000	422	Traitements au personnel occasionnel		960.000
2.388.036	2.420.000	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		865.000
103.945	104.400	426	Allocations de ménage		2.445.000
66.121	65.100	427	Allocations pour enfants		108.000
253.357	256.000	428	Allocations complémentaires		68.500
119.838	98.000	431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		268.000
194.077	163.000	433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		99.000
1.208	1.500	434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie		175.000
5.000	1.500	435	Autres prestations sociales		1.500
81.680	90.500	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		1.500
7.681	9.000	441	Indemnités diverses		85.000
200	200	444	Indemnités pour prestations diverses		9.000
105.467	86.360	511	Fournitures, impressions, reliures		2
3.450	4.650	512	Frais d'insertions		612
21.231	32.790	513	Mobilier et machines de bureau		92.600
30.950	25.200	521	Abonnements et taxes téléphoniques		5.500
500	500	522	Taxes postales		32.600
600	600	527	Frais généraux divers		30.000
13.686	12.000	531	Indemnités et frais des commissions		50
199.117	2.000	612	Entretien des immeubles		60
53.977	63.700	613	Loyers		13.500
5.346	6.000	614	Entretien des bureaux et autres locaux		31.000
1.800	1.800	615	Eau, gaz, électricité		80.600
4.291	2.400	616	Chauffage		8.200
277.218	267.647	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		60
794	950	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		288.300
50.000	45.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		90
1.490	2.000	711	Autres dépenses		45.000
131.000	131.000	812	Subventions cantonales		47.000
					130.000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

304.2. Université (suite)

De la caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

Remboursement de communications téléphoniques privées.

1. Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie	48.000
2. de Justice et police, part aux frais de laboratoire de l'Institut de police scientifique	4.000
3. Part de l'Hôpital cantonal aux frais des analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie	10.000
	<u>62.000</u>

Pour l'Ecole des hautes études commerciales.

De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880.

1. Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.	30.000
2. Au fonds du microscope électronique de l'Université de Lausanne	5.000
	<u>35.000</u>

Augmentation en rapport avec le nouveau statut des assistants.

Y compris 275.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours et 30.000 francs pour chaire d'honneur pour professeurs invités.

Pour le personnel enseignant, le personnel des laboratoires et les assistants.

Pour les médecins-assistants (assurance médicale « frais hôpital »).

Gratifications pour ancienneté de service.

Indemnités aux professeurs et chefs de travaux pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie, la géophysique et la campagne topographique (E.P.U.L.).

Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.

Entretien courant et achat de meubles divers.

Augmentation due à l'utilisation du nouveau central à l'E.P.U.L. et des nouvelles installations de l'Ecole de médecine.

Participation aux frais de port pour la correspondance courante du secrétariat.

Contribution à l'office central universitaire suisse.

Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.

Transformations diverses dont Fr. 3.000 pour normalisation des installations électriques à l'Ecole de Chimie, et Fr. 26.000 pour laboratoire pétrochimie.

1. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechniques	8.568
2. Du Chalet de Pont-de-Nant pour le Jardin botanique alpin	750
3. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
4. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	5.198
5. Locaux pour les laboratoires de l'Ecole de pharmacie	3.000
6. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.467
7. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
8. Locaux rue Charles-Vuillermet 2 pour l'Ecole de pharmacie	5.000
9. Locaux du laboratoire de chimie physique, rue César Roux	10.000
10. Locaux du secrétariat de l'Université à l'ancien Evêché	16.920
11. Divers	1.497
	<u>80.600</u>

Pour 16 instituts, laboratoires, en plus 2400 francs pour le secrétariat de l'Université.

Pour le laboratoire de l'Ecole de pharmacie.

Des locaux du secrétariat de l'Université.

Crédits aux professeurs et chefs de cliniques pour dépenses diverses d'enseignement (mobiliers d'enseignement, matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.) y compris Fr. 10.620 pour crédits extraordinaires.

Assurance contre le vol des instruments de géodésie, assurance responsabilité civile pour les vestiaires du Palais de Rumine, du gravimètre « Worden » du laboratoire de géophysique.

A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.

Prix de concours Fr. 2.000 (article 33 de la loi du 15 mai 1916) et bourses pour étudiants en sciences (Fr. 45.000)

1. à l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
2. à la Polyclinique médicale universitaire	10.000
	<u>130.000</u>

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1961

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1959	Budget 1960	Nos	Titres	Budget 1961	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			303.7. Ecole normale (suite)		
2.706	9.000	511	Fournitures, impressions, reliures		5.000 511
814	2.000	512	Frais d'insertions		2.000 512
736	350	513	Mobilier et machines de bureau		800 513
1.079	1.300	521	Abonnements et taxes téléphoniques		1.300
156	200	522	Taxes postales		200 527
7.459	7.200	527	Frais généraux divers		6.500 531
6.728	8.200	531	Indemnités et frais des commissions		8.000 621
17.980	27.900	621	Mobilier d'enseignement		23.700 622
23.208	22.500	622	Machines et matériel d'enseignement		30.300 711
94.785	108.000	711	Autres dépenses		106.000
4.279	4.500	712	Dépenses pour les sports		4.500 712
5.744	6.500		303.8. Enseignement professionnel	5.300	61.100 281
54.646	62.300				811
5.744	6.500	281	Subventions fédérales	5.300	812
5.744	6.500	811	Subventions fédérales		5.300
48.902	55.800	812	Subventions cantonales		55.800
1.122.193	974.030		304. Enseignement supérieur et cultes	990.630	13.181.050
11.926.516	12.208.915				
2.400	2.000		304.1. Recettes et dépenses générales	2.000	32.280
27.650	22.250				
2.400	2.000	177	Finances de cours	2.000	177
91	120	437	Contribution de l'Etat à l'AVS		150 443
320	300	443	Vacations et débours		300 445
1.530	1.530	445	Indemnités pour usage de véhicules privés		1.530 527
4.000	4.000	511	Fournitures, impressions, reliures		4.300
—	100	512	Insertions		100 711
3.045	3.500	513	Mobilier et machines de bureau		3.200
331	350	515	Livres, journaux, périodiques		350 812
6.734	2.000	527	Frais généraux divers		12.000
2.500	—	533	Consultations juridiques		—
7.749	9.000	711	Autres dépenses		9.000 177
1.350	1.350	812	Subventions cantonales		1.350
950.819	843.500		304.2. Université	882.000	6.827.765 242
5.889.608	5.932.375				
797.045	725.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	750.000	
39.886	33.000	242	Remboursement de rétributions du personnel	33.000	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

		Fr.
303.7. Ecole normale (suite)		
5.000	611	Besoins courants et impression d'une nouvelle édition des carnets de bulletins.
2.000	612	Besoins courants.
800	613	Besoins courants et achat d'un tapis pour le secrétariat.
1.300		
200	627	Service médical, frais de stages, courses scolaires et frais divers.
6.500	631	Frais d'examen, augmentation du nombre des candidats et élèves.
8.000	621	Besoins courants, mobilier pour salles d'application, de géographie et de travaux manuels.
23.700	622	Besoins courants et achat d'un four électrique (modelage) et d'un frigorifique pour l'enseignement ménager.
30.300	711	1. Prêts d'honneur aux élèves 102.000
106.000		2. Divers, assurances, subsides aux élèves 4.000
		106.000
4.500	712	Organisation cours de ski des élèves.
303.8. Enseignement professionnel.		
61.100	281	Pour les cours ménagers du Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne et du Collège de Vevey.
	811	Paiement de la subvention fédérale.
	812	1. Cours ménager du Gymnase de jeunes filles, Lausanne 7.000
		2. Cours ménager du Collège de Vevey 200
5.300		3. Section commerciale du Collège de Vevey 11.200
55.800		4. Section commerciale du Collège de Montreux 15.400
		5. Section commerciale du Collège d'Yverdon 10.800
		6. Divers 11.200
		55.800
304. Enseignement supérieur et cultes		
304.1. Recettes et dépenses générales.		
177		Finances de cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique (diplôme fédéral I).
443		Au chef du service de l'enseignement supérieur.
150	445	Idem.
300	627	1. Congrès, réceptions officielles 1.000
		2. Divers 1.000
1.530		3. Célébration du cinquantenaire de l'Ecole des hautes études commerciales (journées de conférence et réceptions officielles) 10.000
4.300		12.000
100	711	1. Cours de gymnastique (diplôme fédéral I) 7.000
3.200		2. Frais remplacement des participants au cours gymnastique 1.000
		3. Divers 1.000
		9.000
350	812	A la commission sportive de l'Université.
12.000		
304.2. Université.		
9.000	177	1. Finances de cours 725.000
1.350		2. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque 25.000
		750.000
27.765	242	1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique 15.000
		2. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique 9.650
		3. De l'Asile des aveugles pour le traitement de la laborantine de la clinique ophtalmologique universitaire 5.628
		4. Remboursements divers 2.722
		33.000

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1959	Budget 1960	Nos	Titres	1960 Budget 1961		
				Recettes brutes	Dépenses brutes	
			304.2. Université (suite)			
7.086	3.000	243	Remboursement de prestations sociales	3.000		243
86	—	251	Recettes diverses	—		252
1.990	1.000	252	Remboursement sur frais divers et taxes	1.500		262
83.768	62.000	262	Remboursement sur frais des laboratoires.	74.000		
13.458	12.000	281	Subventions fédérales	13.000		281
7.500	7.500	283	Autres subventions	7.500		283
35.000	35.000	341	Versements aux fonds spéciaux		435.000	341
948.644	960.000	421	Traitements au personnel régulier		1.058.000	
741.894	865.000	422	Traitements au personnel occasionnel		1.018.000	
2.419.619	2.445.000	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		2.595.000	425
104.399	108.000	426	Allocations de ménage.		114.000	428
68.051	68.500	427	Allocations pour enfants.		69.500	434
257.962	268.000	428	Allocations complémentaires		275.000	435
92.133	99.000	431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		95.000	441
171.782	175.000	433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (corps enseignant supérieur)		160.000	444
643	1.500	434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie		1.500	513
6.080	1.500	435	Autres prestations sociales		3.500	522
84.557	85.000	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		118.000	527
7.627	9.000	441	Indemnités diverses		10.000	531
200	200	444	Indemnités pour prestations diverses		200	613
91.346	92.675	511	Fournitures, impressions, reliures		99.015	
4.650	5.550	512	Frais d'insertions		6.350	
42.266	32.650	513	Mobilier et machines de bureau		35.980	
33.690	30.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		32.000	
500	500	522	Taxes postales		500	
1.110	600	527	Frais généraux divers		600	
11.972	13.500	531	Indemnités et frais des commissions		15.500	614
176.310	31.000	612	Entretien des immeubles		2.000	615
66.923	80.600	613	Loyers		83.780	616
6.351	8.230	614	Entretien des bureaux et autres locaux		8.570	622
1.958	600	615	Eau, gaz, électricité		660	
2.400	4.500	616	Chauffage		5.000	628
301.815	288.320	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		322.100	632
1.413	950	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		1.010	711
45.000	45.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .	65'000.-	60.000	812
31.313	47.000	711	Autres dépenses		62.000	
132.000	130.000	812	Subventions cantonales		140.000	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

304.2. Université (suite)

243	De la caisse de pensions de l'Etat de Vaud.	
252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	
262	1. Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie	60.000
	2. de Justice et police, part aux frais de laboratoire de l'Institut de police scientifique	4.000
	3. Part de l'Hôpital cantonal aux frais des analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie	10.000
		<u>74.000</u>
281	Pour l'Ecole des hautes études commerciales.	
283	De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880.	
341	1. Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.	30.000
	2. Au fonds du microscope électronique de l'Université de Lausanne	5.000
	3. Au fonds cantonal des études supérieures.	300.000
	4. Au fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants de l'Université de Lausanne	100.000
		<u>435.000</u>
425	Y compris 325.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours et 30.000 francs, pour chaire d'honneur pour professeurs invités.	
428	Pour le personnel enseignant, le personnel des laboratoires et les assistants.	
434	Pour les médecins-assistants (assurance médicale « frais hôpital »).	
435	Gratifications pour ancienneté de service.	
441	Indemnités aux professeurs et chefs de travaux pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie, la géophysique et la campagne topographique (E.P.U.L.).	
444	Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.	
513	Entretien courant et achat de meubles divers.	
522	Participation aux frais de port pour la correspondance courante du secrétariat.	
527	Contribution à l'office central universitaire suisse.	
531	Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture, Commission fds d'études supérieures.	
613	1. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechnique	12.348
	2. Du Chalet de Pont-de-Nant pour le Jardin botanique alpin	750
	3. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
	4. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	5.198
	5. Locaux pour les laboratoires de l'Ecole de pharmacie	2.100
	6. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.467
	7. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
	8. Locaux rue Charles-Vuillermet 2 pour l'Ecole de pharmacie	5.000
	9. Locaux du laboratoire de chimie physique, rue César Roux	10.000
	10. Locaux du secrétariat de l'Université à l'ancien Evêché	16.920
	11. Divers	1.797
		<u>83.780</u>
614	Pour 17 instituts, laboratoires, y compris 2400 francs pour le secrétariat de l'Université.	
615	Pour le laboratoire de l'Ecole de pharmacie.	
616	Des locaux du secrétariat de l'Université et de l'immeuble Leidi, rue Dr César-Roux.	
622	Crédits aux professeurs et chefs de cliniques pour dépenses diverses d'enseignement (mobilier d'enseignement, matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.) y compris Fr. 33.620 pour crédits extraordinaires.	
628	Assurance contre le vol des instruments de géodésie et du gravimètre « Worden » du laboratoire de géophysique.	
632	A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.	
711	Prix de concours Fr. 2.000 (article 33 de la loi du 15 mai 1916) et bourses pour étudiants en sciences (Fr. 60.000)	
812	1. à l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
	2. à la Polyclinique médicale universitaire	10.000
	3. A l'Ecole des hautes études commerciales pour le recueil de travaux qui sera publié à l'occasion de son cinquantenaire.	10.000
		<u>140.000</u>

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1962

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1960	Budget 1961	Nos	Titres	Budget 1962		
				Recettes brutes	Dépenses brutes	
			303.7. Ecole normale (suite)			
5.053	5.000	511	Fournitures, impressions, reliures		5.000	511
217	2.000	512	Frais d'insertions		1.600	512
171	800	513	Mobilier et machines de bureau		600	513
1.273	1.300	521	Abonnements et taxes téléphoniques		1.400	521
140	200	522	Taxes postales		200	
6.594	6.500	527	Frais généraux divers		7.200	527
4.495	8.000	531	frais d'examens		8.000	531
27.764	23.700	621	Mobilier d'enseignement		22.500	621
22.466	30.300	622	Machines et matériel d'enseignement		30.400	711
91.928	106.000	711	Autres dépenses		107.000	
4.458	4.500	712	Dépenses pour les sports		5.000	712
7.234	5.300		303.8. Enseignement professionnel	6.100	66.100	
61.798	61.100					
7.234	5.300	281	Subventions fédérales	6.100		281
7.234	5.300	811	Subventions fédérales		6.100	811
54.564	55.800	812	Subventions cantonales		60.000	812
			304. Enseignement supérieur et cultes	1.176.530	13.679.573	
1.208.671	990.630		304.1. Recettes et dépenses générales	2.000	54.260	
12.403.453	13.181.050					
3.775	2.000			2.000		
18.366	32.280					
3.775	2.000	177	Finances de cours.	2.000		177
105	150	437	Contribution de l'Etat à l'AVS.		150	437
235	300	443	Vacations et débours		300	443
1.530	1.530	445	Indemnités pour usage de véhicules privés		1.800	445
3.985	4.300	511	Fournitures, impressions, reliures		4.300	511
—	100	512	Insertions		100	512
339	3.200	513	Mobilier et machines de bureau		3.200	513
347	350	515	Livres, journaux, périodiques.		350	515
—	—	522	Taxes postales		60	522
1.545	12.000	527	Frais généraux divers		7.000	527
8.930	9.000	711	Autres dépenses.		10.500	711
1.350	1.350	812	Subventions cantonales		26.500	812
1.085.212	882.000		304.2. Université	1.064.300	7.194.040	
6.247.656	6.827.765					
915.039	750.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	900.000		177
40.584	33.000	242	Remboursement de rétributions du personnel	55.700		242

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Dépenses brutes

		Fr.
	303.7. Ecole normale (suite)	
5.000	511 Besoins courants.	
1.600	512 Besoins courants.	
600	513 Besoins courants et achat d'un duplicateur à alcool.	
1.400	521 Y compris internat ménager d'Henniez.	
200	527 Service médical, frais de stages, courses scolaires et frais divers.	
7.200	531 Frais d'examens.	
8.000	621 Besoins courants, mobilier pour salles d'application, de géographie et de travaux manuels.	
22.500	622 Besoins courants et achat d'un four électrique (modelage) et d'un piano à queue.	
30.400	711 1. Prêts d'honneur aux élèves	102.000
107.000	2. Divers, assurances, subsides aux élèves pour repas de midi	5.000
		<u>107.000</u>
5.000	712 Organisation cours de ski des élèves.	
	303.8. Enseignement professionnel.	
66.100	281 Pour les cours ménagers du Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne et du Collège de Vevey.	
6.100	811 Paiement de la subvention fédérale.	
60.000	812 Pour les sections commerciales et les cours ménagers des collèges communaux.	
	304. Enseignement supérieur et cultes	
	304.1. Recettes et dépenses générales.	
54.280	177 Finances de cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique (diplôme fédéral I).	
	443 Au chef du service de l'enseignement supérieur.	
	445 Idem.	
150	527 1. Congrès, réceptions officielles	1.000
300	2. Divers.	1.000
1.800	3. Garantie de déficit de l'exposition du peintre Bosshard	5.000
4.300		<u>7.000</u>
100	711 1. Cours de gymnastique (diplôme fédéral I)	8.500
3.200	2. Frais remplacement des participants au cours gymnastique.	1.000
350	3. Divers.	1.000
60		<u>10.500</u>
7.000	812 1. A la commission sportive de l'Université	1.500
10.500	2. Au foyer universitaire de Lausanne	25.000
26.500		<u>26.500</u>
	304.2. Université.	
0.500	177 1. Finances de cours	875.000
26.500	2. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque.	25.000
		<u>900.000</u>
04.040	242 1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	15.000
	2. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	9.900
	3. De l'Asile des aveugles pour le traitement de la laborantine de la clinique ophtalmologique universitaire	5.950
	4. Du fonds national suisse de la recherche scientifique pour la rétribution du professeur de la chaire de mécanique spéciale à la Faculté des sciences	20.700
	5. Remboursements divers	4.150
		<u>55.700</u>

30. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1960	Budget 1961	Nos	Titres	Budget 1962	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			304.2. Université (suite)		
1.725	3.000	243	Remboursement de prestations sociales	3.000	
1.665	1.500	252	Remboursement sur frais divers et taxes	1.600	
79.575	74.000	262	Remboursement sur frais des laboratoires	79.000	
19.124	13.000	281	Subventions fédérales	25.000	
7.500	7.500	283	Autres subventions	—	
35.000	435.000	341	Versements aux fonds spéciaux		435.000
959.971	1.058.000	421	Traitements au personnel régulier		1.095.000
928.049	1.018.000	422	Traitements au personnel occasionnel		1.024.000
2.596.750	2.595.000	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		2.648.200
107.401	114.000	426	Allocations de ménage		114.100
67.084	69.500	427	Allocations pour enfants		72.500
267.886	275.000	428	Allocations complémentaires		373.300
94.911	95.000	431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		97.500
161.859	160.000	433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (corps enseignant supérieur)		151.500
1.226	1.500	434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie		1.500
5.020	3.500	435	Autres prestations sociales		1.000
109.275	118.000	437	Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		125.500
6.627	10.000	441	Indemnités diverses		10.000
200	200	444	Indemnités pour prestations diverses		200
101.727	99.015	511	Fournitures, impressions, reliures		119.940
3.655	6.350	512	Frais d'insertions		6.250
35.500	35.980	513	Mobilier et machines de bureau		40.800
33.688	32.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		54.200
500	500	522	Taxes postales		500
592	592	524	Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat . .		600
600	600	527	Frais généraux divers		600
14.985	15.500	531	Indemnités et frais des commissions		20.000
117.559	2.000	612	Entretien des immeubles		2.000
78.203	83.780	613	Loyers		83.780
8.530	8.570	614	Entretien des bureaux et autres locaux		8.970
600	660	615	Eau, gaz, électricité		—
3.657	5.000	616	Chauffage		5.000
295.921	322.100	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		444.600
716	1.010	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		500
45.000	60.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		65.000
35.574	62.000	711	Autres dépenses		62.000
130.000	140.000	812	Subventions cantonales		130.000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Fr.

304.2. Université (suite)

De la caisse de pensions de l'Etat de Vaud, de la Société vaudoise de patronage.

Remboursement de communications téléphoniques privées.

243	1. Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de parasitologie	65.000
252	2. de Justice et police, part aux frais de laboratoire de l'Institut de police scientifique	4.000
262	3. Part de l'Hôpital cantonal aux frais des analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de virologie	10.000
		<u>79.000</u>

281	1. Pour l'Ecole des hautes études commerciales	15.000
	2. Pour l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de virologie.	10.000
		<u>25.000</u>

De la commune de Lausanne, selon convention des 5/15 novembre 1880. (Supprimé dès 1962.)

35.000	283	1. Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.	30.000
95.000	341	2. Au fonds du microscope électronique de l'Université de Lausanne	5.000
24.000		3. Au fonds cantonal des études supérieures.	300.000
48.200		4. Au fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants de l'Université de Lausanne	100.000
			<u>435.000</u>

Y compris traitements des assistants.

Y compris 330.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours et 30.000 francs pour chaire d'honneur pour professeurs invités.

Pour le personnel enseignant, le personnel des laboratoires et les assistants.

Pour les médecins-assistants (assurance médicale « frais hôpital »).

Gratifications pour ancienneté de service.

Indemnités aux professeurs et chefs de travaux pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie, la géophysique et la campagne topographique (E.P.U.L.).

Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.

Entretien courant et 7090 francs pour achats spéciaux.

En plus bâtiment du C.A.C.R.

Participation aux frais de port pour la correspondance courante du secrétariat.

Contribution à l'office central universitaire suisse.

Examens et expertises divers, indemnités au conseil général de l'Ecole polytechnique et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.

0.800	613	1. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechnique	12.348
4.200		2. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
500		3. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	5.458
600		4. Locaux pour les laboratoires de l'Ecole de pharmacie	2.205
600		5. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.590
0.000		6. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
2.000		7. Locaux rue Charles-Vuillermet 2 pour l'Ecole de pharmacie	5.250
3.780		8. Locaux du laboratoire de chimie physique, rue César-Roux	10.000
8.970		9. Locaux du secrétariat de l'Université à l'ancien Evêché	16.920
5.000		10. Divers	1.809
4.600			<u>83.780</u>

Pour 17 instituts, laboratoires, y compris 2400 francs pour le secrétariat de l'Université.

Pour le laboratoire de l'Ecole de pharmacie (suppression dès 1962).

Des locaux du secrétariat de l'Université et de l'immeuble Leidi, rue Dr César-Roux.

Crédits aux professeurs et chefs de cliniques pour dépenses diverses d'enseignement (meubles d'enseignement, matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.) y compris 102.000 francs de crédits extraordinaires pour dépenses exceptionnelles d'équipement de laboratoires.

Assurance contre le vol des instruments de géodésie et du gravimètre « Worden » du laboratoire de géophysique.

A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.

Prix de concours Fr. 2.000 (article 33 de la loi du 15 mai 1916) et bourses pour étudiants en sciences (Fr. 60.000)

2.000	812	1. à l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
0.000		2. à la Policlinique médicale universitaire	10.000
			<u>130.000</u>

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1963

3. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1961	Budget 1962	Nos	Titres	Budget 1963	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			33.70. Ecole normale (suite)		
4.725	5.000	511	Fournitures, impressions, reliures		5.500 511
376	1.600	512	Frais d'insertions		1.400 512
585	600	513	Mobilier et machines de bureau		1.100 513
1.082	1.400	521	Abonnements et taxes téléphoniques		1.300 521
147	200	522	Taxes postales		200 527
6.132	7.200	527	Frais généraux divers		7.500 531
5.910	8.000	531	Indemnités et frais des commissions		7.500 621
23.425	22.500	621	Mobilier d'enseignement		18.000 622
30.216	30.400	622	Machines et matériel d'enseignement		38.200 711
85.900	107.000	711	Autres dépenses		108.000
4.480	5.000	712	Dépenses pour les sports		5.000 712
7.543	6.100		33.80. Enseignement professionnel	7.100	95.100
61.854	66.100				
7.543	6.100	281	Subventions fédérales	7.100	
7.543	6.100	811	Subventions fédérales		7.100 281
54.311	60.000	812	Subventions cantonales		88.000 811
1.360.474	1.176.530		34. Enseignement supérieur et cultes	1.317.830	16.829.441
13.666.980	13.679.573				
3.740	2.000		34.10. Recettes et dépenses générales	22.500	66.310
34.060	54.260				
—	—	121	Loyers.	20.000	
1.440	2.000	177	Finances de cours.	2.500	
139	150	437	Contribution de l'Etat à l'AVS.		150 177
127	300	443	Vacations et débours		300 443
1.634	1.800	445	Indemnités pour usage de véhicules privés		1.800 445
4.246	4.300	511	Fournitures, impressions, reliures		4.300 527
81	100	512	Insertions		100
1.579	3.200	513	Mobilier et machines de bureau		3.200 812
418	350	515	Livres, journaux, périodiques.		400
—	60	522	Taxes postales		60
15.571	7.000	527	Frais généraux divers		4.000
8.916	10.500	711	Autres dépenses.		12.500 177
1.350	26.500	812	Subventions cantonales		39.500
1.217.600	1.064.300		34.20. Université	1.180.580	9.218.530
7.314.742	7.194.040				
1.073.533	900.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	950.000	
48.844	55.700	242	Remboursement de rétributions du personnel	115.000	

3. Département de l'Instruction publique et des Cultes

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Fr.

33.70. Ecole normale (suite)

5.500	511	Besoins courants.	
1.400	512	Besoins courants.	
1.100	513	Besoins courants et achat d'une armoire métallique pour le secrétariat.	
1.300	521	Y compris internat ménager d'Henniez.	
200	527	Service médical, frais de stages, courses scolaires et frais divers.	
7.500	531	Frais d'examens.	
7.500	621	Besoins courants et renouvellements.	
18.000	622	Besoins courants et achat d'un piano à queue (solde), de deux microscopes, d'une machine à coudre.	
38.200	711	1. Prêts d'honneur aux élèves	90.000
08.000		2. Divers, assurances, subsides aux élèves pour repas de midi	5.000
5.000		3. Indemnités de déplacement, repas aux stagiaires, matériel enseignement pour les cours de formation accélérée	13.000
			<u>108.000</u>
	712	Organisation cours de ski des élèves.	

33.80. Enseignement professionnel.

7.100	381	Pour les cours ménagers du Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne et du Collège de Vevey.	
88.000	811	Paiement de la subvention fédérale.	
29.441	812	Pour les sections commerciales et les cours ménagers de l'enseignement secondaire. Augmentation des montants alloués en rapport avec la revalorisation des traitements des maîtres.	

34. Enseignement supérieur et cultes

34.10. Recettes et dépenses générales.

66.310	121	Location à IMEDE de la maison de maître de Bellerive.	
	177	Finances de cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique (diplôme fédéral I).	
	443	Au chef du service de l'enseignement supérieur.	
	445	Idem.	
150	527	1. Congrès, réceptions officielles	2.000
300		2. Divers.	2.000
			<u>4.000</u>
1.800	711	1. Cours de gymnastique (diplôme fédéral I)	10.500
4.300		2. Frais remplacement des participants au cours gymnastique.	1.000
100		3. Divers.	1.000
			<u>12.500</u>
3.200	812	1. A la commission sportive de l'Université	1.500
400		2. Au foyer universitaire de Lausanne	38.000
60			<u>39.500</u>

34.20. Université.

2.500	177	1. Finances de cours	920.000
9.500		2. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque.	30.000
			<u>950.000</u>
8.530	242	1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	15.000
		2. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	11.800
		3. De l'Asile des aveugles pour le traitement de la laborantine de la clinique ophtalmologique universitaire	5.950
		4. Du Fonds national suisse de la recherche scientifique pour la rétribution de divers professeurs	80.850
		5. Remboursements divers	1.400
			<u>115.000</u>

3. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1961	Budget 1962	Nos	Titres	Budget 1963	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			34.20. Université (suite)		
2.443	3.000	243	Remboursement de prestations sociales	3.000	
1.902	1.600	252	Remboursement sur frais divers et taxes	1.800	
69.150	79.000	262	Remboursement sur frais des laboratoires.	92.780	
21.726	25.000	281	Subventions fédérales	18.000	
435.000	435.000	341	Versements aux fonds spéciaux		440.000
982.330	1.095.000	421	Traitements au personnel régulier		1.275.000
1.041.935	1.024.000	422	Traitements au personnel occasionnel		1.140.000
2.681.928	2.648.200	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		4.200.000
109.267	114.100	426	Allocations de ménage.		175.800
71.127	72.500	427	Allocations pour enfants.		79.000
354.813	373.300	428	Allocations complémentaires		201.000
91.351	97.500	431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		105.000
150.212	151.500	433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (corps enseignant supérieur)		230.000
1.156	1.500	434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie		1.500
17.065	1.000	435	Autres prestations sociales		1.000
115.666	125.500	437	Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		171.000
5.075	10.000	441	Indemnités diverses		10.000
200	200	444	Indemnités pour prestations diverses		200
106.815	119.940	511	Fournitures, impressions, reliures		135.610
5.843	6.250	512	Frais d'insertions		6.250
43.525	40.800	513	Mobilier et machines de bureau		50.710
37.418	54.200	521	Abonnements et taxes téléphoniques		40.000
500	500	522	Taxes postales		500
—	600	524	Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat . .		600
9.600	600	527	Frais généraux divers		600
16.587	20.000	531	Indemnités et frais des commissions		25.000
355.713	2.000	612	Entretien des immeubles		9.000
84.751	83.780	613	Loyers		75.000
9.114	8.970	614	Entretien des bureaux et autres locaux		12.860
2.918	5.000	616	Chauffage		5.000
330.581	444.600	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		541.500
5.290	500	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		19.400
60.000	65.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		75.000
46.900	62.000	711	Autres dépenses.		62.000
141.154	130.000	812	Subventions cantonales		130.000

3. Département de l'Instruction publique et des Cultes

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Fr.
34.20. Université (suite)	
De la caisse de pensions de l'Etat de Vaud, de la Société vaudoise de patronage.	
Remboursement de communications téléphoniques privées.	
1. Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de virologie	65.000
2. De Justice et police, part aux frais de laboratoire de l'Institut de police scientifique	4.000
3. Part de l'Hôpital cantonal aux frais des analyses faites par l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de virologie	10.000
4. Indemnité du Service fédéral d'hygiène publique pour les analyses sur la tuberculose faites par l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de virologie	10.000
5. Remboursement de la moitié du loyer par le laboratoire de géotechnique de l'EPUL	3.780
	<u>92.780</u>
Pour l'Ecole des hautes études commerciales.	
1. Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.	30.000
2. Au fonds du microscope électronique de l'Université de Lausanne	10.000
3. Au fonds cantonal des études supérieures.	300.000
4. Au fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants de l'Université de Lausanne	100.000
	<u>440.000</u>
Y compris traitements des assistants.	
Y compris 493.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours et 30.000 francs pour chaire d'honneur pour professeurs invités.	
Pour le personnel enseignant, le personnel des laboratoires et les assistants.	
Pour les médecins-assistants (assurance médicale « frais hôpital »).	
Gratifications pour ancienneté de service.	
Indemnités aux professeurs et chefs de travaux pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie, la géophysique et la campagne topographique (E.P.U.L.).	
Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.	
Entretien courant et 10000 francs pour achats spéciaux.	
Y compris abonnement raccordement Telex de l'EPUL.	
Participation aux frais de port pour la correspondance courante du secrétariat.	
Assurance R.C. des véhicules de l'Ecole de Médecine et du Laboratoire de Géologie.	
Contribution à l'office central universitaire suisse.	
Examens et expertises divers, indemnités au Conseil général de l'Ecole polytechnique et au Jury permanent de l'Ecole d'architecture et à la commission du Fonds cantonal des études supérieures.	
1. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechnique	16.128
2. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux.	200
3. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
4. Locaux du laboratoire de chimie physique, rue César-Roux	10.000
5. Locaux du secrétariat de l'Université à l'ancien Evêché	16.920
6. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.590
7. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	—
8. Locaux pour les laboratoires de l'Ecole de pharmacie	—
9. Locaux rue Charles-Vuillermet 2 pour l'Ecole de pharmacie	—
10. Divers	2.162
	<u>75.000</u>
Pour 17 instituts, laboratoires, y compris 2400 francs pour le secrétariat de l'Université.	
Des locaux du secrétariat de l'Université et de l'immeuble Leidi, rue Dr César-Roux.	
Crédits aux professeurs et chefs de cliniques pour dépenses diverses d'enseignement (mobilier d'enseignement, matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.) y compris 119.185 francs de crédits extraordinaires pour dépenses exceptionnelles d'équipement de laboratoires.	
Assurance contre le vol des instruments de géodésie, du gravimètre « Worden » du laboratoire de géophysique et assurance R.C. de la réalisation de l'assemblage sous-critique de 5 sources, de neutrons et d'uranium.	
A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.	
Prix de concours Fr. 2.000 (article 33 de la loi du 15 mai 1916) et bourses pour étudiants en sciences (Fr. 60.000)	
1. à l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
2. à la Polyclinique médicale universitaire	10.000
	<u>130.000</u>

Budget des recettes et dépenses pour l'année
1964

3. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1962	Budget 1963	Nos	Titres	Budget 1964	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			33.70. Ecole normale (suite)		
5.000	5.500	511	Fournitures, impressions, reliures		10.500 511
949	1.400	512	Frais d'insertions		1.400 512
691	1.100	513	Mobilier et machines de bureau		900 513
1.104	1.300	521	Abonnements et taxes téléphoniques		1.300 521
150	200	522	Taxes postales		200 522
7.166	7.500	527	Frais généraux divers		14.500 527
6.233	7.500	531	Indemnités et frais des commissions		7.500 531
—	—	612	Installations nouvelles		170.000 612
20.058	18.000	621	Mobilier d'enseignement		41.000 621
30.396	38.200	622	Machines et matériel d'enseignement		37.500 622
100.403	108.000	711	Autres dépenses		96.000 711
4.994	5.000	712	Dépenses pour les sports		7.000 712
8.366	7.100		33.80. Enseignement professionnel	7.500	95.500
50.591	95.100				
8.366	7.100	281	Subventions fédérales	7.500	281
8.366	7.100	811	Subventions fédérales		7.500 811
42.225	88.000	812	Subventions cantonales		88.000 812
1.760.801	1.317.830		34. Enseignement supérieur et cultes	1.708.230	19.361.480
17.280.640	16.829.441				
2.860	22.500		34.10. Recettes et dépenses générales	22.000	86.960
27.111	66.310				
—	20.000	121	Loyers	20.000	121
2.850	2.500	177	Finances de cours	2.000	177
182	150	437	Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		200 437
288	300	443	Vacations et débours		300 443
1.800	1.800	445	Indemnités pour usage de véhicules privés		1.800 445
4.300	4.300	511	Fournitures, impressions, reliures		4.300 511
155	100	512	Insertions		100 512
1.258	3.200	513	Mobilier et machines de bureau		3.200 513
350	400	515	Livres, journaux, périodiques		500 515
27	60	522	Taxes postales		60 522
6.798	4.000	527	Frais généraux divers		20.000 527
10.454	12.500	711	Autres dépenses		12.500 711
1.500	39.500	812	Subventions cantonales		44.000 812
1.559.491	1.180.580		34.20. Université	1.553.780	10.995.615
9.532.886	9.218.530				
1.291.852	950.000	177	Ecolages, finances de cours et d'examens	1.300.000	177
128.642	115.000	242	Remboursement de rétributions du personnel	126.000	242

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Fr.

33.70. Ecole normale (suite)

511	Besoins courants et renouvellement du stock de formules de brevets et de papier pour travaux au duplicateur à alcool.	
512	Besoins courants.	
513	Besoins courants et achat d'un bureau pour le local réservé aux conseillers pédagogiques.	
521	Y compris internat ménager d'Henniez.	
527	Service médical, frais de stages, courses scolaires et frais divers, plus 2000 francs pour frais de la séance en mai 1964 à Lausanne de la Conférence des directeurs des écoles normales de Suisse et 5000 francs pour l'installation de 2 classes à Yverdon.	
531	Frais d'examens.	
612	Aménagement de deux classes nouvelles à Yverdon.	
621	Besoins courants et renouvellements, plus 18 000 francs mobilier nouvelles classes à Yverdon.	
622	Besoins courants, achat de matériel divers et 6000 francs pour les 2 classes d'Yverdon.	
711	1. Prêts d'honneur aux élèves	91.000
	2. Divers, assurances, subsides aux élèves pour repas de midi	5.000
		<u>96.000</u>
712	Organisation cours de ski des élèves.	

33.80. Enseignement professionnel.

531	Pour les cours ménagers du Gymnase du Belvédère, Lausanne et du Collège de Vevey.
511	Païement de la subvention fédérale.
512	Pour les sections commerciales et les cours ménagers de l'enseignement secondaire.

34. Enseignement supérieur et cultes

34.10. Recettes et dépenses générales.

121	Location à IMEDE de la maison de maître de Bellerive.	
177	Finances de cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique (diplôme fédéral I).	
443	Au chef du service de l'enseignement supérieur.	
445	Idem.	
527	1. Congrès, réceptions officielles	18.000
	2. Divers	2.000
		<u>20.000</u>
711	1. Cours de gymnastique (diplôme fédéral I)	10.500
	2. Frais remplacement des participants au cours gymnastique	1.000
	3. Divers	1.000
		<u>12.500</u>
512	1. A la commission sportive de l'Université	6.000
	2. Au foyer universitaire de Lausanne	38.000
		<u>44.000</u>
	34.20. Université.	
177	1. Finances de cours	1.250.000
	2. Finances d'immatriculations, d'exmatriculations, d'inscriptions et droits de bibliothèque	50.000
		<u>1.300.000</u>
342	1. Du laboratoire de géotechnique de l'Ecole polytechnique	15.000
	2. Du Fonds des laboratoires de l'Ecole polytechnique	13.000
	3. De l'Asile des aveugles pour le traitement de la laborantine de la clinique ophtalmologique universitaire	6.000
	4. Du Fonds national suisse de la recherche scientifique pour la rétribution de divers professeurs	91.450
	5. Remboursements divers	550
		<u>126.000</u>

3. Département de l'Instruction publique et des Cultes

Comptes 1962	Budget 1963	Nos	Titres	Budget 1964	
				Recettes brutes	Dépenses brutes
			34.20. Université (suite)		
5.515	3.000	243	Remboursement de prestations sociales	3.000	
2.232	1.800	252	Remboursement sur frais divers et taxes	2.000	
97.224	92.780	262	Remboursement sur frais des laboratoires.	102.780	
32.058	18.000	281	Subventions fédérales	20.000	
435.000	440.000	341	Versements aux fonds spéciaux		635.000
1.197.881	1.275.000	421	Traitements au personnel régulier		1.320.000
1.614.204	1.140.000	422	Traitements au personnel occasionnel		1.850.000
4.211.706	4.200.000	425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur		4.355.000
173.351	175.800	426	Allocations de ménage.		190.000
77.563	79.000	427	Allocations pour enfants.		81.000
189.448	201.000	428	Allocations complémentaires		397.000
108.731	105.000	431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . .		123.000
256.985	230.000	433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (corps enseignant supérieur)		270.000
1.056	1.500	434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie		1.500
4.270	1.000	435	Autres prestations sociales		1.800
163.612	171.000	437	Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		197.400
9.401	10.000	441	Indemnités diverses		10.000
200	200	444	Indemnités pour prestations diverses		200
127.351	135.610	511	Fournitures, impressions, reliures		153.490
4.785	6.250	512	Frais d'insertions		6.400
37.326	50.710	513	Mobilier et machines de bureau		64.215
55.881	40.000	521	Abonnements et taxes téléphoniques		43.300
500	500	522	Taxes postales		500
560	600	524	Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat . .		600
600	600	527	Frais généraux divers		1.400
24.800	25.000	531	Indemnités et frais des commissions		28.000
32.963	9.000	612	Entretien des immeubles		75.000
75.883	75.000	613	Loyers		75.000
8.114	12.860	614	Entretien des bureaux et autres locaux		15.910
1.315	5.000	616	Chauffage		5.000
440.698	541.500	622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement		772.000
22.823	19.400	628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		13.900
65.000	75.000	632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections .		85.000
56.880	62.000	711	Autres dépenses.		94.000
130.000	130.000	812	Subventions cantonales		130.000

3. Département de l'Instruction publique et des Cultes

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Fr.

34.20. Université (suite)

De la caisse de pensions de l'Etat de Vaud, de la Société vaudoise de patronage.

Remboursement de communications téléphoniques privées.

1. Part aux recettes du laboratoire d'analyses de l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de virologie	75.000
2. De Justice et police, part aux frais de laboratoire de l'Institut de police scientifique	4.000
3. Part de l'Hôpital cantonal aux frais des analyses faites par l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de virologie	10.000
4. Indemnité du Service fédéral d'hygiène publique pour les analyses sur la tuberculose faites par l'Institut de bactériologie, d'hygiène et de virologie	10.000
5. Remboursement de la moitié du loyer par le laboratoire de géotechnique de l'EPUL	3.780

102.780

Pour l'Ecole des hautes études commerciales.

1. Au fonds « Bourses d'études », répartition sur finances de cours.	30.000
2. Au fonds du microscope électronique de l'Université de Lausanne	15.000
3. Au fonds cantonal des études supérieures.	440.000
4. Au fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants de l'Université de Lausanne	150.000

635.000

Y compris traitements des assistants.

Y compris 495.000 francs, répartition aux professeurs sur les finances de cours.

Pour le personnel enseignant, le personnel des laboratoires et les assistants.

Pour les médecins-assistants (assurance médicale « frais hôpital »).

Gratifications pour ancienneté de service.

Indemnités aux professeurs et chefs de travaux pour excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie, la géophysique et la campagne topographique (E.P.U.L.).

Frais d'habillement de l'huissier de l'Université.

Besoins courants plus 8000 francs pour impressions spéciales.

Entretien courant et 21.975 francs pour achats spéciaux.

Y compris abonnement raccordement Telex de l'EPUL.

Participation aux frais de port pour la correspondance courante du secrétariat.

Assurance R.C. des véhicules de l'Ecole de Médecine et du Laboratoire de géologie.

Contribution à l'office central universitaire suisse.

Examens et expertises divers, indemnités au Conseil général de l'Ecole polytechnique et au Jury permanent de l'Ecole d'architecture et à la commission du Fonds cantonal des études supérieures.

Dont 37 000 francs pour réfection de la salle Tissot et 35.000 francs pour les laboratoires d'essais de matériaux (section des métaux).

1. Locaux industriels des laboratoires de travaux hydrauliques et géotechnique	16.128
2. Au Stade-Lausanne pour utilisation des terrains de jeux	200
3. De la villa « Roseneck », av. de Cour, pour l'E.P.U.L.	27.000
4. Locaux du laboratoire de chimie physique, rue César-Roux	10.000
5. Locaux du secrétariat de l'Université à l'ancien Evêché	16.920
6. Locaux de l'Université à la rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2.590
7. Locaux de l'Ecole de chimie à la rue Charles-Vuillermet 2	—
8. Locaux pour les laboratoires de l'Ecole de pharmacie	—
9. Locaux rue Charles-Vuillermet 2 pour l'Ecole de pharmacie	—
10. Divers	2.162

75.000

Pour 17 instituts, laboratoires, y compris 2400 francs pour le secrétariat de l'Université.

Des locaux du secrétariat de l'Université et de l'immeuble Leidi, rue Dr César-Roux.

Crédits aux professeurs et chefs de cliniques pour dépenses diverses d'enseignement (meubles d'enseignement, matières premières, achat d'appareils, instruments, etc.) y compris les crédits extraordinaires pour dépenses exceptionnelles d'équipement de laboratoires.

Assurance contre le vol des instruments de géodésie, du gravimètre « Worden » du laboratoire de géophysique et assurance R.C. de la réalisation de l'assemblage sous-critique de 5 sources de neutrons et d'uranium.

A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achat de livres pour l'Université.

Prix de concours 4000 francs (article 33 de la loi du 15 mai 1916), bourses pour étudiants en sciences 60 000 francs et 30.000 francs pour la participation de l'Université à l'Exposition nationale.

1. à l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120.000
2. à la Polyclinique médicale universitaire	10.000

130.000

Budget
1965

3	Budget 1965		Budget 1964	Comptes 1964	
	Dépenses	Recettes			
612 Entretien des immeubles	263,000		170,000		612
621 Mobilier d'enseignement	26,000		41,000	24,540	621
622 Machines et matériel d'enseignement	45,000		37,500	36,800	622
711 Autres dépenses	106,000		96,000	116,680	711
712 Dépenses pour les sports	10 500		7,000	5,000	712
33.80. Enseignement professionnel			95,500	92,420	
			7,500	7,500	
281 Subventions fédérales			7,500	7,500	281
811 Subventions fédérales			7,500	7,500	
812 Subventions cantonales			88,000	85,000	811 812
34. Enseignement supérieur et cultes	22,767,685		19,361,480	18,549,580	
		1,882,050	1,708,230	1,838,830	
34.10. Recettes et dépenses générales	641,360		86,960	65,200	
		22,000	22,000	40,200	
121 Loyers		20,000	20,000	37,600	121
177 Finances de cours		2,000	2,000	2,500	177
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	200		200	140	443
443 Vacances et débours	300		300	240	445
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	2,200		1,800	1,780	527
511 Fournitures, impressions, reliures	5,000		4,300	4,300	
512 Frais d'insertions	100		100		711
513 Mobilier et machines de bureau	3,500		3,200	2,900	
515 Livres, journaux, périodiques	500		500	410	
522 Taxes postales	60		60	30	812
527 Frais généraux divers	10,000		20,000	3,480	
711 Autres dépenses	13,500		12,500	12,340	
812 Subventions cantonales	606,000		44,000	39,500	177
34.20. Université	13,254,010		10,995,615	10,492,170	243
		1,698,500	1,553,780	1,615,820	252 262
177 Ecolages, finances de cours et d'examens		1,300,000	1,300,000	1,322,400	
242 Remboursement de rétributions du personnel		255,000	126,000	144,800	
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	8,110	
252 Remboursement sur frais divers et taxes		2,000	2,000	2,070	
262 Remboursement sur frais des laboratoires		128,000	102,780	99,600	281
281 Subventions fédérales		10,500	20,000	22,600	

Renseignements complémentaires

612	Aménagement de deux pavillons de deux classes chacun à Yverdon. Complément au crédit de Fr. 170,000.— porté au budget 1964 et 180,000 francs pour un pavillon de deux classes dans le préau de l'école.	
621	Compléments et renouvellements divers. Supplément pour les classes d'Yverdon.	
622	Besoins courants et crédit pour les classes d'Yverdon (Fr. 8000.—).	
711	Prêts d'honneur aux élèves	100,000
	Divers (assurances, frais des repas de midi pour les élèves, etc.)	6,000
		<u>106,000</u>
712	Frais des camps de ski, dont les participants augmentent chaque année.	
33.80. Enseignement professionnel.		
Nouvelle répartition des dépenses et recettes (loi du 25 février 1964).		
281	Poste supprimé. Pour la subvention fédérale en faveur des cours ménagers du Gymnase du Belvédère, voir sous 33.30.281. Celle concernant les cours ménagers du Collège secondaire de Vevey est comptabilisée désormais par le Service de l'enseignement primaire.	
811	Paiement de la subvention fédérale. Devient sans objet vu la suppression du poste précédent.	
812	La nouvelle répartition des charges financières entre l'Etat et les communes entraîne la suppression des subventions spéciales aux sections commerciales des collèges. La subvention en faveur des cours ménagers du Gymnase du Belvédère est également supprimée, cet établissement devenant cantonal (voir poste 33.30.711). Les cours ménagers du Collège secondaire de Vevey sont pris en charge par le Service de l'enseignement primaire. Enfin, un crédit de Fr. 4000.—, pour couvrir la participation de l'Etat aux cours de perfectionnement organisés par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, est transféré sous 33.10.711.	
34.10. Recettes et dépenses générales.		
121	Location à IMEDE de la maison de maître de Bellerive.	
177	Finances d'inscriptions au Brevet fédéral de gymnastique N° 1.	
443	Au chef de service de l'enseignement supérieur.	
445	Idem.	
527	1. Frais pour congrès et réceptions officielles	8,000
	2. Débours divers	2,000
		<u>10,000</u>
711	1. Cours de gymnastique, diplôme N° 1	12,500
	2. Divers	1,000
		<u>13,500</u>
812	A la commission sportive de l'Université	6,000
	Pour la construction d'une maison pour étudiants au lieu dit « En Calvaire » (décret du 2 septembre 1964)	600,000
		<u>606,000</u>
34.20. Université.		
177	1. Finances cours	1,250,000
	2. Finances d'immatriculations, d'inscriptions et bibliothèques	50,000
		<u>1,300,000</u>
243	De la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud et de la Société vaudoise de patronage.	
252	Remboursement des communications téléphoniques privées.	
262	1. Recettes de l'Institut de bactériologie	95,220
	2. Part du Département de justice et police aux frais de laboratoire de police scientifique	4,000
	3. Part de l'Hôpital cantonal aux frais d'analyses faites par le laboratoire de bactériologie	10,000
	4. Indemnité du Service d'hygiène publique	10,000
	5. Part du laboratoire de géotechnique aux frais du loyer	3,780
	6. Part du laboratoire de génie atomique aux frais d'assurance RC	5,000
		<u>128,000</u>
281	1. Pour l'Ecole des hautes études commerciales	7,500
	2. Pour le Service social de l'Université	3,000
		<u>10,500</u>

3	Budget 1965		Budget 1964	Comptes 1964	
	Dépenses	Recettes			
341 Versements aux fonds spéciaux	795,000		635,000	440,000	341
421 Traitements au personnel régulier	1,414,000		1,320,000	1,302,400	
422 Traitements au personnel occasionnel	2,440,000		1,850,000	1,914,400	
425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur	4,585,000		4,355,000	4,411,800	
426 Allocations de ménage	212,000		190,000	194,900	422
427 Allocations pour enfants	91,000		81,000	84,200	425
428 Allocations complémentaires	776,500		397,000	353,300	434
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	126,900		123,000	112,500	435
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	273,000		270,000	250,800	441
434 Primes d'assurance contre les accidents et la maladie	1,500		1,500	1,100	444
435 Autres prestations sociales	2,000		1,800	8,100	511
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	222,900		197,400	180,700	513
441 Indemnités diverses	10,000		10,000	5,700	521
444 Indemnités pour prestations diverses	200		200	200	522
511 Fournitures, impressions, reliures	202,000		152,490	145,200	524
512 Frais d'insertions	7,500		6,250	5,200	527
513 Mobilier et machines de bureau	126,000		64,215	64,500	531
521 Abonnements et taxes téléphoniques	66,050		43,300	49,800	
522 Taxes postales	500		500	500	
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	8,775		600	1,100	612
527 Frais généraux divers	2,000		1,400	400	613
531 Indemnités et frais des commissions	30,000		28,000	24,200	
612 Entretien des immeubles	436,500		40,000	113,300	
613 Loyers	96,500		75,000	73,000	
614 Entretien des bureaux et autres locaux	19,300		15,910	10,400	
615 Eau, gaz, électricité	20,000		—	—	614
616 Chauffage	13,000		5,000	7,000	615
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	848,385		772,000	473,000	616
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	16,500		13,900	12,700	622
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	115,000		85,000	75,000	628
711 Autres dépenses	64,000		94,000	44,000	632
812 Subventions cantonales	232,000		130,000	130,000	711
34.30. Bibliothèque cantonale et universitaire	843,650		754,040	699,000	812
			100	100	
252 Remboursement de frais divers et taxes		100	100	100	252
421 Traitements au personnel régulier	335,000		345,000	325,000	
422 Traitements au personnel occasionnel	143,000		125,000	117,000	
426 Allocations de ménage	14,500		14,500	13,500	
427 Allocations pour enfants	4,000		4,500	3,800	
428 Allocations complémentaires	51,500		27,300	23,200	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	32,500		32,000	33,200	
435 Autres prestations sociales	—		500	2,700	435
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	13,600		12,100	11,200	
443 Vacations et débours	1,000		800	500	443
511 Fournitures, impressions, reliures	85,000		80,000	69,200	511
512 Frais d'insertions	450		450	—	

Renseignements complémentaires

440,00	341	1. Au fonds « Bourses d'études - Université »	30,000
1,302,40		2. Au fonds « Microscope électronique de l'Université »	15,000
1,914,40		3. Au fonds cantonal des études supérieures	500,000
4,411,60		4. Au fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants	250,000
			<u>795,000</u>
194,00	422	Y compris les traitements des assistants.	
84,20	425	Y compris Fr. 498,000.—, répartition aux professeurs des finances de cours.	
353,30	434	Pour les assistants médecins (assurance « frais d'hôpital »).	
112,50	435	Gratifications pour ancienneté de service.	
250,60	441	Indemnités de déplacement des professeurs et chefs de travaux pour les excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie, la géophysique et la campagne topographique.	
1,100,00	444	Indemnité d'habillement pour l'huissier de l'Université.	
180,70	511	Y compris Fr. 26,875.— de crédits extraordinaires.	
5,70	513	Y compris Fr. 81,130.— de crédits extraordinaires.	
20,00	521	Y compris l'amortissement des nouvelles installations de l'EPUL.	
145,20	522	Participation aux frais de port pour la correspondance du secrétariat de l'Université.	
5,20	524	Y compris l'achat d'une nouvelle camionnette pour l'Ecole de médecine.	
64,30	527	Part à la contribution annuelle de l'Université à l'Office central universitaire suisse.	
49,80	531	Indemnités diverses et frais pour les expertises aux examens de l'Université. Indemnité au Conseil général de l'EPUL et au jury permanent de l'Ecole d'architecture.	
1,100,00	612	1. Aménagement d'un auditoire universitaire dans l'hôpital de Beaumont	280,000
24,20		2. Etude générale de l'alimentation en énergie de la propriété des Cèdres	20,000
113,90		3. Réfection des locaux occupés par le laboratoire de recherches nucléaires à la rue César-Roux	30,000
73,20		4. Transformation des locaux anciennement occupés par le cabinet iconographique	37,500
10,40		5. Divers et imprévus	10,000
		6. Transformations des locaux de l'Ecole des HEC	59,000
			<u>436,500</u>
7,80	613	1. Locaux industriels du laboratoire d'hydraulique et de géotechnique	16,128
473,00		2. Utilisation des terrains de jeux	200
12,70		3. Villa « Roseneck », avenue de Cour 29, pour l'EPUL	27,000
75,00		4. Locaux du laboratoire de chimie-physique, rue César-Roux	10,000
44,00		5. Locaux du secrétariat de l'Université à l'Ancien-Evêché	16,920
130,00		6. Locaux de la rue Chs-Vuillermet 3 et 5	2,590
		7. Locaux du laboratoire de physique, place du Tunnel 7	21,525
		8. Divers	2,137
			<u>96,500</u>
	614	Pour les instituts et laboratoires de l'Université.	
	615	Pour le Foyer-restaurant universitaire.	
	616	Y compris le chauffage des nouveaux locaux du Foyer-restaurant universitaire.	
	622	Crédits aux professeurs et directeurs d'instituts pour dépenses concernant l'enseignement. Y compris Fr. 258,885.— de crédits extraordinaires.	
	628	Y compris l'assurance RC de l'assemblage sous-critique de cinq sources de neutrons.	
	632	A disposition de la Bibliothèque cantonale pour achats de livres pour l'Université.	
	711	Prix de concours, Fr. 4000.—, bourses pour étudiants en sciences, Fr. 60,000.—.	
	812	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120,000
		2. A la Policlinique médicale universitaire	10,000
		3. A la Fondation de la maison pour les étudiants (paiement des intérêts sur montant emprunté)	64,000
		4. Au Foyer-restaurant universitaire (paiement des intérêts) (transfert du poste 34.10.812)	38,000
			<u>232,000</u>
699,00		34.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.	
11,00			
325,20	252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	
117,30			
13,50			
3,80			
23,20			
33,20			
2,70	435	Pas de bénéficiaires pour gratifications d'ancienneté de service.	
11,20			
5,00	443	Indemnités de déplacement du directeur et des bibliothécaires.	
69,20	511	Y compris crédit extraordinaire pour bibliothèque Savigny (deuxième tiers).	

Budget
1966

3	Budget 1966		Budget 1965	Comptes 1964	
	Dépenses	Recettes			
34. Enseignement supérieur et cultes	25,398,545	2,025,555	22,767,685	21,533,414	
			1,882,050	2,078,311	
34.10. Recettes et dépenses générales	54,110	32,250	641,360	89,317	
			22,000	23,291	
121 Loyers		20,000	20,000	20,000	121
177 Finances de cours		2,250	2,000	2,040	177
281 Subventions fédérales		10,000	—	—	
283 Autres subventions		—	—	1,260	
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	400		200	178	
443 Vacations et débours	300		300	240	443
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	2,200		2,200	2,158	445
511 Fournitures, impressions, reliures	5,000		5,000	4,415	
512 Frais d'insertions	150		100	51	
513 Mobilier et machines de bureau	3,500		3,500	3,160	527
515 Livres, journaux, périodiques	500		500	433	
522 Taxes postales	60		60	49	
527 Frais généraux divers	15,000		10,000	19,905	711
711 Autres dépenses	21,000		13,500	14,720	
812 Subventions cantonales	6,000		606,000	44,000	812
34.20. Université	15,763,180	1,808,480	13,254,010	12,717,000	
			1,698,500	1,741,365	
177 Ecolages, finances de cours et d'examens		1,250,000	1,300,000	1,274,983	177
242 Remboursement de rétributions du personnel		260,000	255,000	292,108	
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	6,687	
252 Remboursement sur frais divers et taxes		3,200	2,000	3,818	252
262 Remboursement sur frais des laboratoires		152,780	128,000	144,595	262
279 Autres recettes		—	—	5,765	
281 Subventions fédérales		139,500	10,500	13,408	
341 Versements aux fonds spéciaux	1,006,000		795,000	665,000	
421 Traitements au personnel régulier	1,600,000		1,414,000	1,387,284	
422 Traitements au personnel occasionnel	2,610,000		2,440,000	2,294,792	
425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur	5,056,000		4,585,000	4,620,319	281
426 Allocations de ménage	326,700		212,000	217,382	
427 Allocations pour enfants	153,000		91,000	94,563	
428 Allocations complémentaires	1,019,100		776,500	711,005	341
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	157,500		126,900	141,025	
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	317,500		273,000	349,051	
434 Primes d'assurance contre les accidents et la maladie	1,500		1,500	1,351	
435 Autres prestations sociales	5,000		2,000	10,040	
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	250,100		222,900	209,052	422
441 Indemnités diverses	10,000		10,000	9,446	435
444 Indemnités pour prestations diverses	200		200	200	441
511 Fournitures, impressions, reliures	223,000		202,000	158,532	444
512 Frais d'insertions	7,500		7,500	5,867	511
513 Mobilier et machines de bureau	193,000		126,000	94,897	513

Renseignements complémentaires

34. Enseignement supérieur et cultes

34.10. Recettes et dépenses générales.

121	Location à IMEDE de la maison de maître de Bellerive.	
177	Finances d'inscriptions au Brevet fédéral de gymnastique N° 1.	
443	Au chef de service de l'enseignement supérieur.	
445	Idem.	
527	1. Frais pour congrès et réceptions officiels	8,000
	2. Débours divers	2,000
	3. Subside XIII ^e Congrès des sociétés de philosophie	5,000
		<u>15,000</u>
711	1. Cours de gymnastique, diplôme N° 1	20,000
	2. Autres dépenses	1,000
		<u>21,000</u>
812	A la Commission sportive de l'Université.	

34.20. Université.

177	1. Finances de cours	1,200,000
	2. Finances d'immatriculation, d'inscriptions et bibliothèques	50,000
		<u>1,250,000</u>
252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	
262	1. Recettes de l'Institut de bactériologie	120,000
	2. Part du Département de justice et police aux frais de laboratoire de police scientifique	4,000
	3. Part de l'Hôpital cantonal aux frais d'analyses faites par le laboratoire de bactériologie	10,000
	4. Indemnité du Service d'hygiène publique	10,000
	5. Part du laboratoire de géotechnique aux frais du loyer	3,780
	6. Part du laboratoire de génie atomique aux frais d'assurance RC	5,000
		<u>152,780</u>
281	1. Pour l'Ecole des hautes études commerciales	16,500
	2. Pour le service social de l'Université	3,000
	3. Contribution fédérale pour les bourses des étudiants de l'Université	120,000
		<u>139,500</u>
341	1. Au fonds « Bourses d'études - Université »	30,000
	2. Au fonds « Microscope électronique »	18,000
	3. Au fonds cantonal des études supérieures	650,000
	4. Au fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants	300,000
	5. Au fonds pour l'impression des thèses	8,000
		<u>1,006,000</u>
422	Y compris les traitements des assistants.	
434	Pour les assistants médecins (assurance « frais d'hôpital »).	
435	Gratifications pour ancienneté de service.	
441	Indemnités de déplacement des professeurs et chefs de travaux pour les excursions scientifiques pour la botanique, la géologie, la zoologie, la minéralogie, la géophysique et la campagne topographique.	
444	Indemnité d'habillement pour l'huissier de l'Université.	
511	Y compris Fr. 10,150.— de crédits extraordinaires.	
513	Y compris Fr. 132,300.— de crédits extraordinaires.	

3	Budget 1966		Budget 1965	Comptes 1964
	Dépenses	Recettes		
521 Abonnements et taxes téléphoniques	51,620		66,050	46,266
522 Taxes postales	500		500	— 522
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	1,200		8,775	1,042
527 Frais généraux divers	2,000		2,000	1,418 527
531 Indemnités et frais des commissions	36,000		30,000	27,816 531
612 Entretien des immeubles	576,960		436,500	160,820 612
613 Loyers	104,000		96,500	87,066
614 Entretien des bureaux et autres locaux	22,000		19,300	11,776
615 Eau, gaz, électricité	20,000		20,000	—
616 Chauffage	13,000		13,000	1,977
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	1,500,000		848,385	1,022,443 613
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	18,800		16,500	16,326
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	145,000		115,000	85,000
711 Autres dépenses	64,000		64,000	78,236
812 Subventions cantonales	272,000		232,000	207,000
34.30. Bibliothèque cantonale et universitaire	944,000		843,650	787,440
		3,600	100	6,452
243 Remboursement de prestations sociales		—	—	6,733
252 Remboursement de frais divers et taxes		3,600	100	116 252
421 Traitements au personnel régulier	345,000		335,000	323,354
422 Traitements au personnel occasionnel	175,000		143,000	156,376
426 Allocations de ménage	19,000		14,500	14,961 435
427 Allocations pour enfants	5,000		4,000	3,400 443
428 Allocations complémentaires	62,500		51,500	47,283 511
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	36,500		32,500	31,233
435 Autres prestations sociales	2,000		—	500
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	14,400		13,600	12,641
443 Vacations et débours	1,500		1,000	866 513
511 Fournitures, impressions, reliures	105,300		85,000	80,186
512 Frais d'insertions	700		450	912
513 Mobilier et machines de bureau	10,700		40,000	4,011 524 613
521 Abonnements et taxes téléphoniques	2,300		2,000	2,170 621
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	300		300	166
613 Loyers	15,800		15,800	15,800
614 Entretien des bureaux et autres locaux	2,000		2,000	1,633 632
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	17,000		16,000	16,000
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	129,000		87,000	75,916

tes 1964

Renseignements complémentaires

46,269	522	Participation aux frais de port pour la correspondance du Secrétariat de l'Université.	
1,042			
1,418	527	Part à la contribution annuelle de l'Université à l'Office central universitaire suisse.	
27,816	531	Indemnités diverses et frais pour les expertises aux examens de l'Université.	
160,832	612	1. Frais d'études pour le développement de l'EPUL	75,000
87,068		2. Solde des honoraires de l'architecte concernant l'Institut de physique	151,960
11,778		3. Réfection de l'auditoire VII de la Faculté de théologie	25,000
		4. Crédit complémentaire pour le laboratoire de génie atomique	55,000
		5. Frais d'études des terrains de Dorigny	250,000
1,977		6. Divers	20,000
			<u>576,960</u>
2,022,448	613	1. Locaux industriels du laboratoire d'hydraulique et géotechnique	16,128
16,332		2. Utilisation des terrains de jeux	200
85,000		3. Villa « Roseneck », avenue de Cour 29, pour l'EPUL	27,000
78,235		4. Locaux du laboratoire de recherches nucléaires, rue César-Roux	10,000
207,000		5. Idem à la rue Saint-Martin 8	5,820
		6. Locaux du Secrétariat de l'Université à l'Ancien-Evêché	16,920
		7. Locaux rue Ch.-Vuillemermet 3 et 5	2,590
		8. Locaux du laboratoire de physique à la place du Tunnel 7	22,775
		9. Divers	2,567
			<u>104,000</u>
614		Pour les instituts et laboratoires de l'Université.	
615		Pour le Foyer-Restaurant universitaire.	
616		Y compris le chauffage des nouveaux locaux du Foyer-Restaurant universitaire.	
622		Crédits aux professeurs et directeurs d'instituts pour dépenses concernant l'enseignement. Y compris Fr. 760,750.— de crédits extraordinaires.	
632		A disposition de la BCU pour achats de livres pour l'Université.	
711		Y compris Fr. 57,000.— pour les bourses des étudiants en sciences.	
812		1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	120,000
		2. A la Policlinique médicale universitaire	10,000
		3. A la Fondation de la maison pour les étudiants (intérêts)	64,000
		4. Au Foyer-Restaurant universitaire (intérêts)	38,000
		5. Au Foyer-Restaurant universitaire (achat de matériel)	40,000
			<u>272,000</u>
787,448		34.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.	
6,852			
6,733			
118	252	1. Remboursement des téléphones privés	100
323,354		2. Utilisation de la machine Xérox	3,500
156,378			<u>3,600</u>
14,961	435	Gratifications pour ancienneté de service.	
3,400	443	Indemnités de déplacement du directeur et des bibliothécaires.	
47,293	511	1. Crédit ordinaire	90,000
31,233		2. Crédit extraordinaire (troisième tiers pour la bibliothèque de Savigny)	10,000
500		3. Crédit extraordinaire (impression du catalogue des périodiques médicaux)	5,000
12,641		4. Cabinet iconographique : crédit ordinaire	300
			<u>105,300</u>
868	513	1. Bibliothèque cantonale et universitaire	10,500
80,196		2. Cabinet iconographique	200
913			<u>10,700</u>
4,011	624	Assurance RC et benzine du scooter de la Bibliothèque cantonale et universitaire.	
2,170	613	Locaux du Palais de Rumine et local place de la Riponne 1.	
168	621	1. Bibliothèque cantonale et universitaire	16,000
15,800		2. Cabinet iconographique	1,000
1,633			<u>17,000</u>
16,000	632	Bibliothèque cantonale et universitaire :	
75,916		1. Achats de livres, revues et périodiques	105,000
		2. Pour la section musicale	10,000
		3. Pour la phonothèque	10,000
		4. Documentation F.-C. de La Harpe	2,000
		5. Cabinet iconographique	2,000
			<u>129,000</u>

Budget
1967

3	Budget 1967		Budget 1966	Comptes 1965	
	Dépenses	Recettes			
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	102,000		101,000	70,640	
435 Autres prestations sociales	—		3,000	3,000	
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	34,000		34,000	29,609	
443 Vacances et débours	400		400	203	443
511 Fournitures, impressions, reliures	8,000		9,000	5,912	511
512 Frais d'insertions	1,500		2,500	1,212	
513 Mobilier et machines de bureau	2,000		3,000	378	
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,500		1,300	1,312	
522 Taxes postales	500		300	268	
527 Frais généraux divers	14,000		14,000	8,589	527
531 Indemnités et frais des commissions	17,000		12,000	9,390	
612 Entretien des immeubles	—		—	424,000	
621 Mobilier d'enseignement	24,000		26,000	23,400	621
622 Machines et matériel d'enseignement	51,000		56,000	44,798	622
711 Autres dépenses	7,000		457,000	111,534	711
712 Dépenses pour les sports	12,000		12,500	10,500	
					712
34. Enseignement supérieur et cultes	35,491,990		25,398,545	25,046,351	
		13,111,855	2,025,555	1,971,176	
34.10. Recettes et dépenses générales	52,260		54,110	647,874	
		32,000	32,250	32,635	
121 Loyers		20,000	20,000	20,000	121
177 Finances de cours		2,000	2,250	2,626	177
281 Subventions fédérales		10,000	10,000	10,000	
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	400		400	230	
443 Vacances et débours	300		300	268	443
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	2,200		2,200	2,152	445
511 Fournitures, impressions, reliures	6,500		5,000	5,008	
512 Frais d'insertions	200		150	101	527
513 Mobilier et machines de bureau	4,000		3,500	3,779	
515 Livres, journaux, périodiques	600		500	464	
522 Taxes postales	60		60	53	711
527 Frais généraux divers	10,000		15,000	10,755	
711 Autres dépenses	22,000		21,000	19,059	
812 Subventions cantonales	6,000		6,000	606,000	812
34.20. Université	24,414,820		15,763,180	15,208,510	
		12,871,580	1,808,480	1,668,210	
177 Ecolages, finances de cours et d'examens		1,350,000	1,250,000	1,230,371	177
242 Remboursement de rétributions du personnel		270,000	260,000	261,209	
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	699	
252 Remboursement sur frais divers et taxes		3,800	3,200	3,643	252

Renseignements complémentaires

70,640			
3,000			
29,699			
203	443	Vacations et débours du directeur.	
5,912	511	Besoins courants.	
1,212			
379			
1,312			
295			
8,589	527	Service médical, examens radiophotographiques, visites de classes, courses d'études, manifestations officielles, divers.	
9,390			
424,000			
23,400	621	Renouvellement et entretien courant.	
44,799	622	Besoins courants en machines et matériel d'enseignement.	
111,534	711	1. Assurances, bibliothèques, divers	6,000
10,500		2. Subside en faveur du Chœur de l'Ecole normale	1,000
		Les crédits pour les indemnités pour frais de transport et pensions ont été transférés à 33.10.341	
			<u>7,000</u>
	712	Contribution aux frais des camps de ski et autres activités sportives.	

34. Enseignement supérieur et cultes

5,046,351
 1,971,174
 647,874
 32,435

34.10. Recettes et dépenses générales.

20,000	121	Location à IMEDE de la maison de maître de Bellerive.	
2,625	177	Finances d'inscription au Brevet fédéral de gymnastique N° 1.	
10,000			
230			
289	443	Au chef de service de l'enseignement supérieur.	
2,152	445	Idem.	
5,008			
101	527	1. Débours divers	2,000
3,779		2. Frais pour congrès et réceptions	8,000
464			<u>10,000</u>
63	711	1. Cours de gymnastique, diplôme fédéral N° 1	20,000
10,755		2. Autres dépenses	2,000
19,059			<u>22,000</u>
606,000	812	A la Commission sportive de l'Université.	

5,208,511
 468,291
 230,371
 261,209
 699
 3,643

34.20. Université.

	177	1. Finances de cours	1,300,000
		2. Finances d'immatriculation, d'inscription et bibliothèques	50,000
			<u>1,350,000</u>
	252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	

3	Budget 1967		Budget 1966	Comptes 1965	
	Dépenses	Recettes			
262		154,780	152,780	151,496	262
279		—	—	4,409	
281			139,500	16,469	
341	1,465,000		1,006,000	795,000	
421	1,700,000		1,600,000	1,562,289	
422	3,400,000		2,610,000	2,729,380	
425	5,360,000		5,056,000	5,050,655	281
426	360,000		326,700	330,998	
427	185,000		153,000	150,560	
428	1,690,000		1,019,100	994,244	341
431	197,600		157,500	231,900	
433	345,000		317,500	359,532	
434	1,500		1,500	1,164	
435	2,000		5,000	3,000	
437	295,600		250,100	242,712	422
441	10,000		10,000	7,734	434
444	200		200	200	435
511	307,000		223,000	213,286	441
512	7,500		7,500	5,922	444
513	185,000		193,000	143,885	511
521	58,620		51,620	74,272	513
522	500		500	500	522
524	1,200		1,200	8,903	527
527	2,000		2,000	1,418	531
531	50,000		36,000	57,016	
612	835,000		576,960	620,522	612
613	140,000		104,000	99,978	
614	23,000		22,000	15,679	
615	20,000		20,000	20,000	
616	14,700		13,000	10,101	
622	1,602,400		1,500,000	1,052,357	614
628	23,000		18,800	23,500	615
632	220,000		145,000	115,000	622
711	60,000		64,000	54,600	
812	5,853,000		272,000	232,000	632
					711
					812

Renseignements complémentaires

51,496	262	1. Recettes de l'Institut de bactériologie	120,000
4,409		2. Part du Département de justice et police aux frais de laboratoire de police scientifique	4,000
16,469		3. Part de l'Hôpital cantonal aux frais d'analyses faites par le laboratoire de bactériologie	10,000
195,000		4. Indemnité du Service d'hygiène publique	10,000
162,289		5. Part du laboratoire de géotechnique aux frais du loyer	3,780
29,380		6. Part du laboratoire de génie atomique aux frais d'assurance RC	7,000
150,855			<u>154,780</u>
130,998	281	1. En faveur du Service social	3,000
50,560		2. Contribution fédérale pour les bourses des étudiants	400,000
94,244		3. Aide fédérale à l'Université	10,687,000
131,900			<u>11,090,000</u>
59,532	341	1. Au fonds « Bourses d'études-Université »	30,000
1,164		2. Au fonds « Microscope électronique »	18,000
3,000		achat d'un microtome	9,000
42,712		3. Au fonds cantonal des études supérieures	1,200,000
7,724		4. Au fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants	200,000
200		5. Au fonds pour l'impression des thèses	8,000
13,286			<u>1,465,000</u>
5,922	422	Y compris les traitements des assistants.	
43,885	434	Pour les assistants médecins (assurance « frais hôpital »).	
74,272	435	Gratifications pour ancienneté de service.	
500	441	Indemnités de déplacement des professeurs et chefs de travaux pour les excursions scientifiques et la campagne topographique.	
8,903	444	Indemnité d'habillement pour l'huissier de l'Université.	
1,418	511	Y compris Fr. 48,000.— de crédits extraordinaires.	
57,016	513	Y compris Fr. 100,000.— de crédits extraordinaires.	
20,522	522	Part aux frais de port pour la correspondance du Secrétariat de l'Université.	
99,978	527	Part à la contribution annuelle de l'Université à l'Office central universitaire suisse.	
15,678	531	Indemnités diverses et frais pour expertises aux examens universitaires	
20,000	612	1. Frais d'études pour le développement de l'EPUL	75,000
10,101		2. Aménagement du laboratoire de l'Institut de police scientifique	62,000
32,357		3. Alimentation du laboratoire de bactériologie depuis la sous-station de l'hôpital cantonal	40,000
23,500		4. Frais d'études de la mise en valeur des terrains de Dorigny	250,000
15,000		5. Aménagement de baraquements légers à Dorigny	150,000
14,600		6. Frais d'études pour l'aménagement de locaux universitaires	25,000
32,000		7. Aménagement du laboratoire de chimie (Chaire II)	15,000
10,101		8. Travaux complémentaires à l'Institut de biologie et de physiologie végétales	50,000
32,357		9. Coupole vaudoise de Chavannes-des-Bois pour l'Institut d'astronomie	150,000
23,500		10. Divers	18,000
15,000			<u>835,000</u>
14,600	613	1. Locaux industriels laboratoire d'hydraulique et géotechnique	16,128
32,000		2. Utilisation des terrains de jeux	250
10,101		3. Villa « Roseneck », avenue de Cour 29, pour l'EPUL	27,000
32,357		4. Locaux du laboratoire de recherches nucléaires, rue César-Roux	10,000
23,500		5. Idem à la rue Saint-Martin 38 à Lausanne	6,072
15,000		6. Locaux du Secrétariat de l'Université à l'Ancien-Evêché	16,920
14,600		7. Locaux rue Vuillermet 3 et 5 à Lausanne	2,590
32,000		8. Locaux du laboratoire de physique, place du Tunnel 21	25,098
10,101		9. Locaux du laboratoire de physique, place du Tunnel 19	14,880
32,357		10. Locaux occupés par l'EPUL, avenue Dapples 17	7,344
23,500		11. Locaux occupés par l'Institut de géophysique, avenue Vinet 25	10,500
15,000		12. Divers et imprévus	3,218
14,600			<u>140,000</u>
32,000	614	Pour les instituts et laboratoires de l'Université.	
10,101	615	Pour le foyer-restaurant universitaire.	
32,357	622	Crédits aux professeurs et directeurs d'instituts pour dépenses concernant l'enseignement. Y compris Fr. 694,000.— de crédits extraordinaires.	
23,500	632	A disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire pour achats de livres pour l'Université.	
15,000	711	Y compris Fr. 52,000.— pour les bourses des étudiants en sciences.	
14,600	812	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	5,000,000
32,000		2. A l'Hôpital psychiatrique pour l'enseignement universitaire	500,000
10,101		3. A la polyclinique psychiatrique pour l'enseignement universitaire	35,000
32,357		4. A l'Hôpital orthopédique pour l'enseignement universitaire	188,500
23,500		5. A la polyclinique médicale universitaire	10,000
15,000		6. A la Fondation Maison pour étudiants (intérêts)	64,000
14,600		7. Au Foyer-restaurant universitaire (achat matériel)	17,500
32,000		8. Au Foyer-restaurant universitaire (intérêts)	38,000
10,101			<u>5,853,000</u>

Budget
1968

3	Budget 1968		Budget 1967	Comptes 1966
	Dépenses	Recettes		
435 Autres prestations sociales	2,000	—	—	3,000
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	40,000	—	34,000	32,983
443 Vacations et débours	400	—	400	369
511 Fournitures, impressions, reliures	8,000	—	8,000	7,037
512 Frais d'insertions	1,500	—	1,500	1,401
513 Mobilier et machines de bureau	1,000	—	2,000	3,038
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,600	—	1,500	1,196
522 Taxes postales	500	—	500	292
527 Frais généraux divers	13,000	—	14,000	9,720
531 Indemnités et frais des commissions	12,000	—	17,000	9,476
621 Mobilier d'enseignement	22,000	—	24,000	22,955
622 Machines et matériel d'enseignement	47,000	—	51,000	46,843
711 Autres dépenses	7,000	—	7,000	454,498
712 Dépenses pour les sports	12,000	—	12,000	12,500
34. Enseignement supérieur et cultes	46,942,310	13,661,075	35,491,990	27,787,998
			13,111,855	8,092,225
34.10. Recettes et dépenses générales	55,700	22,400	52,260	58,657
			32,000	32,475
121 Loyers	—	20,000	20,000	20,000
177 Finances de cours	—	2,400	2,000	2,475
281 Subventions fédérales	—	—	10,000	10,000
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	400	—	400	231
443 Vacations et débours	700	—	300	122
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	2,200	—	2,200	1,902
511 Fournitures, impressions, reliures	6,500	—	6,500	5,205
512 Frais d'insertions	200	—	200	151
513 Mobilier et machines de bureau	4,000	—	4,000	3,321
515 Livres, journaux, périodiques	600	—	600	464
522 Taxes postales	100	—	60	76
527 Frais généraux divers	13,000	—	10,000	19,925
711 Autres dépenses	22,000	—	22,000	21,256
812 Subventions cantonales	6,000	—	6,000	6,000
34.20. Université	35,550,350	13,414,300	24,414,820	17,342,926
			12,871,580	7,762,650
177 Ecolages, finances de cours et d'examens	—	1,410,000	1,350,000	1,232,974
242 Remboursement de rétributions du personnel	—	255,000	270,000	245,658
243 Remboursement de prestations sociales	—	3,000	3,000	9,768
252 Remboursement sur frais divers et taxes	—	4,000	3,800	4,336

Renseignements complémentaires

1966
3,000
32,983
369
7,037
1,401
3,038
1,196
292
9,720
9,476
22,956
46,843
54,498
12,500

87,998
92,223

58,657
52,475

20,000
2,475
10,000
231
122
1,902
5,205
151
3,321
464
76
19,925
21,256
6,000

42,926
52,650

32,974
45,658
9,768
4,336

443	Vacations et débours du directeur.	
513	Besoins courants.	
527	Examens radiophotographiques, visites de classes, courses d'études, manifestations officielles, frais généraux divers.	
531	Indemnités aux experts pour les examens d'admission et de fin d'études.	
621	Renouvellement et entretien courant.	
622	Besoins courants.	
711	Dépenses pour l'enseignement des arts et sciences, bibliothèque et abonnements, divers.	
712	Participation de l'Etat aux frais des camps de ski et autres manifestations sportives.	

34. Enseignement supérieur et cultes.

34.10. Recettes et dépenses générales.

121	Location à IMEDE de la maison de maître de Bellerive.	
177	Finances d'inscription au Brevet fédéral de gymnastique N° 1.	
443	Au chef de service de l'enseignement supérieur et à des collaborateurs.	
445	Au chef de service de l'enseignement supérieur.	
527	1. Débours divers	2,000
	2. Frais pour congrès et réceptions	8,000
	3. A l'Association des candidats en médecine	3,000
		<u>13,000</u>
711	1. Cours de gymnastique	20,000
	2. Autres dépenses	2,000
812	A la Commission sportive de l'Université.	<u>22,000</u>

34.20. Université.

177	1. Finances de cours	1,350,000
	2. Finances d'immatriculation, d'inscription et bibliothèque	60,000
		<u>1,410,000</u>
252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

3	Budget 1968		Budget 1967	Comptes 1966
	Dépenses	Recettes		
262 Remboursement sur frais des laboratoires		24,800	154,780	169,313
279 Autres recettes		—	—	21,375
281 Subventions fédérales		11,717,500	11,090,000	6,079,223
341 Versements aux fonds spéciaux	2,245,000		1,465,000	1,006,000
421 Traitements au personnel régulier	2,200,000		1,700,000	1,704,636
422 Traitements au personnel occasionnel	5,150,000		3,400,000	3,106,807
425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur	7,100,000		5,360,000	5,380,579
426 Allocations de ménage	416,000		360,000	358,429
427 Allocations pour enfants	220,000		185,000	186,535
428 Allocations complémentaires	493,000		1,690,000	1,536,244
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	228,000		197,600	199,120
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	408,000		345,000	376,812
434 Primes d'assurance contre les accidents et la maladie	1,500		1,500	1,231
435 Autres prestations sociales	7,000		2,000	18,950
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	346,700		295,600	273,398
441 Indemnités diverses	10,000		10,000	6,388
444 Indemnités pour prestations diverses	200		200	200
511 Fournitures, impressions, reliures	290,000		307,000	225,062
512 Frais d'insertions	10,500		7,500	10,075
513 Mobilier et machines de bureau	176,000		185,000	185,700
521 Abonnements et taxes téléphoniques	79,600		58,620	68,262
522 Taxes postales	500		500	500
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	1,200		1,200	1,199
527 Frais généraux divers	2,000		2,000	1,418
531 Indemnités et frais des commissions	70,000		50,000	35,537
612 Entretien des immeubles	218,000		835,000	522,126
613 Loyers	163,000		140,000	127,580
614 Entretien des bureaux et autres locaux	23,000		23,000	17,338
615 Eau, gaz, électricité	20,000		20,000	20,089
616 Chauffage	14,700		14,700	12,450
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	1,693,650		1,602,400	1,460,394
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	22,700		23,000	19,887
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	270,000		220,000	145,000
711 Autres dépenses	727,500		60,000	63,100
812 Subventions cantonales	12,942,600		5,853,000	271,870

Renseignements complémentaires

1966

262	1. Part du Département de justice et police aux frais de laboratoire de police scientifique	4,000
	2. Part du laboratoire de géotechnique aux frais du loyer	5,800
	3. Participation du laboratoire de génie atomique aux frais d'assurance responsabilité civile	15,000
		<u>24,800</u>
281	1. En faveur du service social	3,000
	2. Contribution fédérale pour les bourses des étudiants	700,000
	3. Aide fédérale à l'Université	11,014,500
		<u>11,717,500</u>
341	1. Au fonds « Bourses d'études-Université »	60,000
	2. Au fonds « Microscope électronique »	18,000
	Solde d'achat d'un microtome	9,000
	Achat d'un microscope électronique	50,000
		<u>77,000</u>
	3. Au fonds cantonal des études supérieures	2,000,000
	4. Au fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants	100,000
	5. Au fonds pour l'impression des thèses	8,000
		<u>2,245,000</u>
422	Y compris les traitements des assistants.	
434	Pour les assistants-médecins (assurance des frais d'hôpital).	
435	Gratifications pour ancienneté de service.	
441	Indemnités de déplacement des professeurs et chefs de travaux pour les excursions scientifiques et la campagne topographique.	
444	Indemnité d'habillement pour l'huissier de l'Université.	
511	Pour les instituts et laboratoires de l'Université.	
513	Idem.	
522	Part aux frais de correspondance du Secrétariat de l'Université.	
527	Part à la contribution annuelle de l'Université à l'Office central universitaire suisse.	
531	Indemnités diverses, frais pour expertises aux examens universitaires et étude d'un statut financier.	
612	1. Transformation des locaux du CME	65,500
	2. Frais d'études, 3 ^e étape de l'Institut de chimie minérale et analytique	15,000
	3. Indemnité pour prise de possession anticipée du terrain pour l'Institut d'astronomie	1,800
	4. Aménagement du bâtiment du chemin des Cèdres 7, Lausanne	25,000
	5. Aménagement des locaux de l'Institut de biologie et de physiologie végétales (2 ^e tranche)	50,000
	6. Aménagement du bureau du doyen de la Faculté de médecine	10,500
	7. Aménagement des locaux de la place de la Riponne 4, Lausanne	20,000
	8. Divers et imprévus	30,200
		<u>218,000</u>
613	1. Locaux industriels du laboratoire d'hydraulique et géotechnique	21,124
	2. Utilisation des terrains de jeux	250
	3. Villa « Rosenack », avenue de Cour 29, pour l'EPUL	27,000
	4. Locaux du laboratoire de recherches nucléaires, rue César-Roux	13,200
	5. Idem à la rue Saint-Martin 38	6,072
	6. Locaux du secrétariat de l'Université à l'Ancien-Evêché	16,920
	7. Locaux de l'Université, rue Charles-Vuillermet 3 et 5	2,590
	8. Locaux du laboratoire de physique, place du Tunnel 21	26,358
	9. Idem, place du Tunnel 19	15,624
	10. Locaux de l'avenue Dapples 19, pour l'EPUL	7,344
	11. Locaux de l'Institut de géophysique, avenue Vinet 25	10,500
	12. Locaux de l'Université, place de la Riponne 4, Lausanne	11,700
	13. Divers et imprévus	4,318
		<u>163,000</u>
614	Pour les instituts et laboratoires de l'Université.	
615	Pour le Foyer-restaurant universitaire.	
622	Crédits aux professeurs et directeurs d'instituts pour dépenses concernant l'enseignement.	
632	A disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire pour achats de livres pour l'Université.	
711	Compris Fr. 661,500.— de crédits spéciaux qui seront répartis dans les rubriques respectives dans les comptes.	
812	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	11,400,000
	2. A l'Hôpital de Cery pour l'enseignement universitaire	969,600
	3. A la Policlinique psychiatrique pour l'enseignement universitaire	85,000
	4. A l'Hôpital orthopédique pour l'enseignement universitaire	186,000
	5. A la Policlinique médicale pour l'enseignement universitaire	184,000
	6. Au Foyer-restaurant universitaire (achat matériel)	10,000
	7. Au Foyer-restaurant universitaire (intérêts sur emprunt)	44,000
	8. A la Fondation maison pour étudiants (intérêts sur emprunt)	64,000
		<u>12,942,600</u>

Budget
1969

3	Budget 1969		Budget 1968	Comptes 1967		
	Dépenses	Recettes				
443	Vacations et débours	1,500		700	563	513
445	Indemnités pour usage de véhicules privés	2,500		2,200	2,408	
511	Fournitures, impressions, reliures	6,500		6,500	4,537	527
512	Frais d'insertions	200		200	115	
513	Mobilier et machines de bureau	6,000		4,000	3,916	
515	Livres, journaux, périodiques	900		600	675	
522	Taxes postales	150		100	123	711
527	Frais généraux divers	13,500		13,000	7,292	
711	Autres dépenses	24,000		22,000	19,052	812
812	Subventions cantonales	6,000		6,000	6,000	
34.20.	Université	40,499,252		35,550,350	26,141,107	
			10,589,752	13,414,300	11,858,440	177
177	Ecolages, finances de cours et d'examens		1,110,000	1,410,000	811,643	
242	Remboursement de rétributions du personnel		298,500	255,000	310,296	252
243	Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	6,298	262
252	Remboursement sur frais divers et taxes		3,000	4,000	4,762	281
262	Remboursement sur frais des laboratoires		4,000	24,800	49,096	
279	Autres recettes		—	—	27,368	
281	Subventions fédérales		9,171,252	11,717,500	10,628,974	
341	Versements aux fonds spéciaux	2,695,000		2,245,000	1,465,000	341
421	Traitements au personnel régulier	1,500,000		2,200,000	2,111,692	
422	Traitements au personnel occasionnel	2,650,000		5,150,000	4,351,503	
425	Traitements des membres du corps enseignant supérieur	4,100,000		7,100,000	6,606,941	
426	Allocations de ménage	216,000		416,000	398,294	
427	Allocations pour enfants	110,000		220,000	215,623	421
428	Allocations complémentaires	293,000		493,000	494,995	422
431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	128,000		228,000	234,404	425
433	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	208,000		408,000	437,955	426
434	Primes d'assurance contre les accidents et la maladie	1,000		1,500	696	427
435	Autres prestations sociales	2,000		7,000	6,000	428
437	Contribution de l'Etat à l'AVS	196,700		346,700	317,741	431
441	Indemnités diverses	15,000		10,000	10,035	433
444	Indemnités pour prestations diverses	200		200	200	434
511	Fournitures, impressions, reliures	210,000		290,000	279,136	435
512	Frais d'insertions	4,500		10,500	7,105	437
513	Mobilier et machines de bureau	116,000		176,000	177,139	441
521	Abonnements et taxes téléphoniques	40,220		79,600	78,924	444
522	Taxes postales	500		500	500	511
524	Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	1,200		1,200	950	512
527	Frais généraux divers	2,000		2,000	1,676	513
531	Indemnités et frais des commissions	30,000		70,000	50,613	521
612	Entretien des immeubles	218,000		218,000	835,477	522
613	Loyers	107,532		163,000	148,001	531
						612
						613

3	Budget 1969		Budget 1968	Comptes 1967	
	Dépenses	Recettes			
614 Entretien des bureaux et autres locaux	12,450		23,000	22,361	614
615 Eau, gaz, électricité	20,000		20,000	19,785	615
616 Chauffage	15,900		14,700	11,672	622
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement . .	843,650		1,693,650	1,729,170	711
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel . .	400		22,700	15,027	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . .	350,000		270,000	220,000	
711 Autres dépenses	3,346,000		727,500	45,600	
812 Subventions cantonales	23,066,000		12,942,600	5,846,882	812
34.30. Bibliothèque cantonale et universitaire	1,394,500		1,208,200	1,178,727	
		20,200	18,200	22,977	
242 Remboursement de rétributions du personnel		—	—	2,662	
252 Remboursement sur frais divers et taxes		20,200	18,200	20,315	252
421 Traitements au personnel régulier	560,000		500,000	496,857	
422 Traitements au personnel occasionnel	305,000		255,000	267,395	
426 Allocations de ménage	28,400		26,800	24,850	
427 Allocations pour enfants	11,300		10,200	10,914	
428 Allocations complémentaires	29,900		25,500	23,207	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	49,600		42,500	45,293	
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	22,900		19,700	19,284	
443 Vacances et débours	2,000		1,500	1,529	443
511 Fournitures, impressions, reliures	150,000		120,000	101,568	
512 Frais d'insertions	700		700	427	
513 Mobilier et machines de bureau	49,000		24,500	21,010	513
521 Abonnements et taxes téléphoniques	9,900		8,500	5,597	
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat . . .	300		300	186	524
527 Frais généraux divers	1,000		1,000	—	527
613 Loyers	14,000		14,000	14,900	613
614 Entretien des bureaux et autres locaux	2,500		2,000	2,139	
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	31,000		31,000	21,000	621
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . .	127,000		125,000	122,568	632
34.40. Archives cantonales vaudoises	255,330		239,260	209,139	
		6,300	5,900	5,990	
242 Remboursement de rétributions du personnel		6,200	5,800	5,990	242
252 Remboursement sur frais divers et taxes		100	100	—	252
421 Traitements au personnel régulier	138,100		123,600	94,344	
422 Traitements au personnel occasionnel	5,000		5,000	11,893	

Renseignements complémentaires

614	Pour les instituts et laboratoires de l'Université.	
615	Pour le foyer-restaurant universitaire.	
622	Crédits aux professeurs et directeurs d'instituts pour dépenses concernant l'enseignement (montant inscrit au budget 1968 reporté).	
711	1. A disposition de l'Université pour les demandes supplémentaires. Ce montant sera réparti dans les rubriques respectives	3,280,000
	2. Prix de concours	8,000
	3. Bourses pour étudiants en sciences	52,000
	4. Bourses pour les stages des étudiants de la Faculté des lettres	6,000
		<u>3,346,000</u>
812	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	20,000,000
	2. A l'Hôpital de Cery pour l'enseignement universitaire	1,970,000
	3. A la Policlinique psychiatrique pour l'enseignement universitaire	173,000
	4. A l'Hôpital orthopédique pour l'enseignement universitaire	249,000
	5. A la Policlinique médicale pour l'enseignement universitaire	430,000
	6. Au foyer-restaurant universitaire - achat de matériel	27,000
	7. A la fondation « Maison pour étudiants » - intérêts sur emprunt	61,000
	8. Au foyer-restaurant universitaire - intérêts sur emprunt	44,000
	9. Au Centre de gérontopsychiatrie	22,000
	10. Au restaurant des étudiants de Bellerive	45,000
	11. Au restaurant des étudiants des Falaises	45,000
		<u>23,066,000</u>

34.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.

252	1. Remboursement des téléphones privés	200
	2. Utilisation de la machine Xérox	20,000
		<u>20,200</u>

443 Indemnités de déplacement du directeur et des bibliothécaires

513	1. Crédit ordinaire	27,000
	2. Crédit extraordinaire (achat Flexo-Writer)	22,000
		<u>49,000</u>

524 Assurance RC et frais du scooter de la bibliothèque.

527 Frais de transport de livres.

613 Locaux Palais de Rumine.

621	1. Crédit ordinaire	21,000
	2. Crédit extraordinaire (solde)	10,000
		<u>31,000</u>

632 Y compris frais de publication de la documentation concernant F.-C. de La Harpe.

34.40. Archives cantonales vaudoises.

242 Participation de l'Office cantonal du travail au traitement d'un employé auxiliaire.

252 Remboursement des téléphones privés.

Budget
1970

3	Budget 1970		Budget 1969	Comptes 1968
	Dépenses	Recettes		
34.20. Université	47,582,550	10,765,000	40,499,252 10,589,752	37,047,691 17,411,088
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,260,000	1,110,000	2,390,321
242 Remboursement de rétributions du personnel		381,000	298,500	379,205
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	3,569
252 Remboursement sur frais divers et taxes		3,000	3,000	5,890
262 Remboursement sur frais des laboratoires		—	4,000	36,930
281 Subventions fédérales		9,118,000	9,171,252	14,595,171
341 Versements aux fonds spéciaux	2,925,000		2,695,000	2,245,000
421 Traitements au personnel	1,471,000		1,500,000	2,124,835
422 Traitements au personnel occasionnel	4,675,000		2,650,000	5,516,969
425 Traitements aux membres du corps enseignant	6,850,000		4,100,000	8,019,198
426 Allocations de ménage	315,000		216,000	443,660
427 Allocations pour enfants	151,000		110,000	225,637
428 Allocations complémentaires	1,044,700		293,000	516,780
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	234,100		128,000	268,369
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	443,600		208,000	478,224
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	1,000		1,000	696
435 Autres prestations sociales	6,000		2,000	13,250
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	421,800		196,700	383,879
441 Indemnités diverses	50,000		15,000	9,766
444 Indemnités pour prestations diverses	200		200	200
511 Fournitures, impressions, reliures	227,000		210,000	276,309
512 Frais d'insertions	8,400		4,500	6,587
513 Mobilier et machines de bureau	174,600		116,000	158,072
521 Abonnements et taxes téléphoniques	63,000		40,220	83,191
522 Taxes postales	500		500	500
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	2,500		1,200	938
527 Frais généraux divers	2,000		2,000	1,676
531 Indemnités et frais des commissions	32,000		30,000	82,401
612 Entretien des immeubles	435,000		218,000	346,066
613 Loyers	313,200		107,532	171,000
614 Entretien des bureaux et autres locaux	15,000		12,450	19,163
615 Eau, gaz, électricité	—		20,000	18,545
616 Chauffage	9,800		15,900	13,806
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	1,120,000		843,650	1,689,083
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	650		400	639
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	390,000		350,000	270,000
711 Autres dépenses	26,200,500		3,346,000	727,500
812 Subventions cantonales	—		23,066,000	12,935,751

Renseignements complémentaires

34.20. Université.

Les chiffres inscrits dans les colonnes 1969 et 1968 correspondent bien aux montants publiés antérieurement, mais ne permettent pas une comparaison avec les chiffres du budget 1970. En effet, les comptes 1968 comprennent recettes et dépenses de l'Université et de l'EPUL, cette dernière étant devenue fédérale au 1^{er} janvier 1969. En ce qui concerne les chiffres 1969, il a été prévu un poste correctif global de Fr. 3 280 000.— sous rubrique 34.20/711, montant qui devra être ventilé en fin d'exercice.

252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	
262	Suppression de la participation du Département de justice et police aux frais du laboratoire de police scientifique et de criminologie.	
281	Aide fédérale à l'Université. Montant 1969 reporté (le Département fédéral de l'intérieur n'est pas à même de nous donner le montant approximatif de l'aide pour 1970)	8,500,000
	Contribution fédérale pour les bourses des étudiants	618,000
		<u>9,118,000</u>
341	1. Part sur les finances de cours revenant aux Fonds des bourses d'études - Université	100,000
	2. Au Fonds du microscope électronique	25,000
	3. Au Fonds cantonal des études supérieures	2,400,000
	4. Au Fonds pour l'impression des thèses	100,000
	5. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants	300,000
		<u>2,925,000</u>
422	Mise en service rationnelle du Collège propédeutique de Dorigny et renforcement de l'administration de l'Université.	
425	Renforcement du corps professoral dans le but de dédoubler certains cours de base et création de nouveaux enseignements.	
434	Assurance frais d'hospitalisation pour les médecins assistants.	
435	Gratifications pour ancienneté de service.	
441	Indemnités de déplacement à la suite du transfert de la Faculté des sciences à Dorigny.	
444	Indemnité d'habillement de l'huissier de l'Université.	
511	Pour les instituts, laboratoires et écoles de l'Université.	
512	Idem.	
513	Idem.	
521	Idem.	
522	Part aux frais de correspondance du secrétariat de l'Université.	
531	Indemnités diverses et frais pour les expertises aux examens de l'Université.	
612	Réaménagement de locaux à la Cité après le déplacement des étudiants de la première et deuxième année de la Faculté des sciences à Dorigny.	
613	Loyers des locaux occupés par les instituts et laboratoires de l'Université.	
614	Pour les instituts et laboratoires de l'Université.	
615	Transféré sous rubrique 711.	
622	Crédits aux professeurs et directeurs d'instituts pour dépenses concernant l'enseignement.	
711	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	22,000,000
	2. A l'Hôpital de Cery pour l'enseignement universitaire	2,333,000
	3. A la Policlinique psychiatrique pour l'enseignement universitaire	335,300
	4. Au Centre de gérontopsychiatrie pour l'enseignement universitaire	51,200
	5. A l'Hôpital orthopédique pour l'enseignement universitaire	294,000
	6. A la Policlinique médicale pour l'enseignement universitaire	430,000
	7. A l'Institut de microbiologie pour l'enseignement universitaire	297,000
	8. A l'Institut de médecine légale pour l'enseignement universitaire	85,000
	9. Divers y compris subsides pour les différents foyers — restaurants universitaires	375,000
		<u>26,200,500</u>
812	Dès 1970, les bonifications aux établissements hospitaliers figureront sous 711.	

Budget
1971

2	Budget 1971		Budget 1970	Comptes 1969
	Dépenses	Recettes		
24.13. Château de Chillon	187,050		—	—
		163,725	—	—
121 Loyers		1,725		
242 Remboursement de rétributions du personnel		162,000		
421 Traitements au personnel	143,700			
426 Allocations de ménage	9,600			
427 Allocations pour enfants	2,380			
428 Allocations complémentaires	12,850			
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	11,900			
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	5,220			
511 Fournitures, impressions, reliures	400			
513 Mobilier et machines de bureau	—			
614 Entretien des bureaux et autres locaux	1,000			
24.20. Université	54,873,900		47,582,550	41,807,352
		10,878,500	10,765,000	10,777,490
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,260,000	1,260,000	1,251,194
242 Remboursement de rétributions du personnel		401,500	381,000	433,464
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	17,065
252 Remboursement sur frais divers et taxes		4,000	3,000	4,028
262 Remboursement sur frais des laboratoires		—	—	4,000
279 Autres recettes		—	—	31,916
281 Subventions fédérales		9,210,000	9,118,000	9,035,821
341 Versements aux fonds spéciaux	3,210,000		2,925,000	2,845,000
421 Traitements au personnel	1,680,000		1,471,000	1,445,059
422 Traitements au personnel occasionnel	4,665,000		4,675,000	2,701,430
425 Traitements aux membres du corps enseignant	7,619,000		6,850,000	5,051,899
426 Allocations de ménage	344,000		315,000	216,205
427 Allocations pour enfants	183,000		151,000	130,621
428 Allocations complémentaires	1,133,000		1,044,700	390,683
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	201,000		234,100	175,443
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	520,000		443,600	244,116
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	1,000		1,000	836
435 Autres prestations sociales	12,000		6,000	3,900
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	488,000		421,800	358,989
441 Indemnités diverses	—		50,000	14,939
444 Indemnités pour prestations diverses	—		200	200
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	5,000		—	—
511 Fournitures, impressions, reliures	220,000		227,000	205,606
512 Frais d'insertions	8,000		8,400	5,789
513 Mobilier et machines de bureau	141,000		174,600	107,068
521 Abonnements et taxes téléphoniques	60,000		63,000	42,943
522 Taxes postales	—		500	500
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	5,000		2,500	951
527 Frais généraux divers	—		2,000	1,109
531 Indemnités et frais des commissions	45,000		32,000	41,333

Renseignements complémentaires

24.13. Château de Chillon (anciennement sous rubrique 34.60).

- 121 Pour l'appartement de l'intendant.
- 242 Remboursement par l'Association pour la restauration de Chillon des traitements de cinq gardiens engagés par ladite association.

24.20. Université.

- 252 Remboursements de communications téléphoniques privées.
- 281 1. Aide fédérale à l'Université (montant approximatif, le Département fédéral de l'intérieur n'étant pas à même de nous indiquer la subvention) 8,500,000
- 2. Contribution fédérale pour les bourses des étudiants de l'Université 710,000
- 9,210,000
- 341 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études - Université 100,000
- 2. Au Fonds du microscope électronique 40,000
- 3. Au Fonds cantonal des études supérieures 2,300,000
- 4. Au Fonds pour l'impression des thèses 100,000
- 5. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants 400,000
- 6. Au Fonds de l'ordinateur 260,000
- 7. Au Fonds « Prix et concours » (transféré de 34.20/711) 10,000
- 3,210,000
- 421 Mise en service du Collège propédeutique de Dorigny et renforcement de l'administration de l'Université.
- 425 Renforcement du corps professoral dans le but de dédoubler certains cours de base et création de nouveaux enseignements.
- 435 Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux aux fonctionnaires cessant leur activité.
- 441 Montant transféré sous rubrique 711.
- 444 Poste supprimé.
- 445 Pour le personnel devant effectuer des courses de service Cité-Dorigny.
- 511 Pour les instituts, laboratoires et écoles de l'Université.
- 512 Idem.
- 513 Idem.
- 521 Idem.
- 522 Poste supprimé.
- 531 Indemnités diverses et frais pour les expertises aux examens de l'Université.

2	Budget 1971		Budget 1970	Comptes 1969
	Dépenses	Recettes		
612 Entretien des immeubles	100,000		435,000	217,989
613 Loyers	320,000		313,200	107,712
614 Entretien des bureaux et autres locaux	209,000		15,000	12,021
615 Eau, gaz, électricité	115,000		—	17,890
616 Chauffage	85,000		9,800	10,385
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	1,292,000		1,120,000	826,868
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	1,000		650,000	390
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	440,000		390,000	350,000
711 Dépenses diverses	31,771,900		26,200,500	3,354,500
812 Subventions cantonales	—		—	22,924,969
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire	1,659,100		1,587,050	1,483,042
		14,700	20,200	20,078
242 Remboursement de rétributions du personnel		4,500	—	4,214
243 Remboursement de prestations sociales		—	—	895
252 Remboursement sur frais divers et taxes		10,200	20,200	15,469
421 Traitements au personnel	679,600		614,150	635,240
422 Traitements au personnel occasionnel	320,000		366,000	285,099
426 Allocations de ménage	29,000		28,400	29,495
427 Allocations pour enfants	12,300		12,000	10,201
428 Allocations complémentaires	84,000		84,000	42,469
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	66,500		66,500	64,630
435 Autres prestations sociales	1,500		—	—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	34,700		33,000	30,474
443 Vacances et débours	3,500		2,500	2,298
511 Fournitures, impressions, reliures	180,000		150,000	150,247
512 Frais d'insertions	700		700	1,049
513 Mobilier et machines de bureau	30,000		36,000	49,075
521 Abonnements et taxes téléphoniques	10,000		10,000	9,625
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	300		300	48
527 Frais généraux divers	13,000		2,000	356
613 Loyers	14,000		14,000	14,000
614 Entretien des bureaux et autres locaux	3,000		2,500	2,729
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	21,000		33,000	31,000
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	150,000		132,000	125,000
812 Subventions cantonales	6,000		—	—

Renseignements complémentaires

612	Réaménagement des locaux de la Cité.	
613	Locaux occupés par les instituts et les laboratoires de l'Université.	
614	Pour les instituts et les laboratoires de l'Université et prise en charge du collège propédeutique.	
615	Prise en charge du collège propédeutique.	
616	Idem.	
622	Pour les instituts et les laboratoires.	
632	Crédit à disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire pour achats de livres.	
711	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	26,400,000
	2. A l'Hôpital de Cery pour l'enseignement universitaire	2,481,200
	3. A la Policlinique psychiatrique pour l'enseignement universitaire	282,700
	4. Au Centre de gérontopsychiatrie pour l'enseignement universitaire	61,900
	5. A l'Hôpital orthopédique pour l'enseignement universitaire	344,000
	6. A la Policlinique médicale pour l'enseignement universitaire	430,000
	7. A l'Institut de microbiologie pour l'enseignement universitaire	418,000
	8. A l'Institut de médecine légale pour l'enseignement universitaire	90,000
	9. A l'Institut de médecine sociale et préventive pour l'enseignement universitaire	333,000
	10. Au Centre psycho-social	101,100
	11. Divers subsides pour les différents foyers-restaurants universitaires	580,000
	12. Frais de transports à Dorigny	250,000
		<u>31,771,900</u>
812	Dès 1970, les bonifications aux établissements hospitaliers figurent sous rubrique 711.	
	24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.	
252	Remboursement des communications téléphoniques privées et utilisation de la machine Xerox.	
443	Indemnités de déplacements du directeur et des bibliothécaires. (Travaux de commission sur le plan national.)	
527	1. Frais de transport de livres	2,000
	2. Colloque international sur la construction des bibliothèques universitaires	10,000
	3. Frais d'organisation d'un séminaire d'études sur ordinateur à la bibliothèque de l'OIT à Genève	1,000
		<u>13,000</u>
613	Locaux du Palais de Rumine.	
632	1. Achats	105,000
	2. Section musicale	10,000
	3. Phonothèque	20,000
	4. Achats d'estampes	13,000
	5. Frais de publication de la documentation concernant F.-C. de La Harpe	2,000
		<u>150,000</u>
812	Aide aux communes qui décident de mettre sur pied une bibliothèque de lecture publique.	

Budget
1972

2	Budget 1972		Budget 1971	Comptes 1970
	Dépenses	Recettes		
24.20. Université	61,103,900	11,646,700	54,873,900	47,160,998
			10,878,500	11,962,890
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,400,000	1,260,000	1,218,880
242 Remboursement de rétributions du personnel		468,700	401,500	444,517
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	8,015
252 Remboursement sur frais divers et taxes		7,000	4,000	8,101
279 Autres recettes		163,000	—	7,170
281 Subventions fédérales		9,605,000	9,210,000	10,276,206
341 Versements aux fonds spéciaux	3,020,000		3,210,000	2,925,000
421 Traitements au personnel	1,974,800		1,680,000	1,622,833
422 Traitements au personnel occasionnel	5,767,000		4,665,000	4,235,897
425 Traitements aux membres du corps enseignant	9,086,050		7,619,000	6,352,528
426 Allocations de ménage	364,000		344,000	295,450
427 Allocations pour enfants	193,400		183,000	169,933
428 Allocations complémentaires	1,194,000		1,133,000	909,534
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	219,200		201,000	217,780
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	557,550		520,000	436,004
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	1,000		1,000	1,116
435 Autres prestations sociales	4,200		12,000	37,495
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	532,500		488,000	391,077
441 Indemnités diverses	10,000		—	54,722
444 Indemnités pour prestations diverses	300		—	200
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	9,800		5,000	—
511 Fournitures, impressions, reliures	293,650		220,000	213,440
512 Frais d'insertions	11,000		8,000	1,115
513 Mobilier et machines de bureau	193,950		141,000	220,365
521 Abonnements et taxes téléphoniques	94,000		60,000	70,189
522 Taxes postales	6,000		—	—
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	5,000		5,000	843
527 Frais généraux divers	5,000		—	1,344
531 Indemnités et frais des commissions	45,000		45,000	33,262
612 Entretien des immeubles	169,000		100,000	589,828
613 Loyers	400,000		320,000	318,513
614 Entretien des bureaux et autres locaux	60,000		209,000	28,243
615 Eau, gaz, électricité	200,000		115,000	—
616 Chauffage	130,000		85,000	27,888
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	1,716,000		1,292,000	1,119,942
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	10,000		1,000	9,141
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	470,000		440,000	390,000
711 Dépenses diverses	34,361,500		31,771,900	26,487,305

Renseignements complémentaires

24.20. Université.

252	Remboursement de communications téléphoniques privées.	
279	Participation à l'EPFL à divers frais concernant le collège propédeutique de Dorigny.	
281	1. Aide fédérale à l'Université (montant approximatif, le Département fédéral de l'intérieur n'étant pas à même de nous communiquer la subvention)	8,800,000
	2. Contribution fédérale pour les bourses des étudiants de l'Université	805,000
		<u>9,605,000</u>
341	1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études — Université	100,000
	2. Au Fonds du microscope électronique	45,000
	3. Au Fonds cantonal des études supérieures	2,750,000
	4. Au Fonds pour l'impression des thèses	10,000
	5. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants	105,000
	6. Au Fonds « Prix et concours »	10,000
		<u>3,020,000</u>
422	Renforcement du personnel du Collège propédeutique de Dorigny.	
425	Renforcement du corps professoral dans le but de dédoubler certains cours de base et création de nouveaux enseignements.	
435	Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux aux fonctionnaires cessant leur activité.	
441	Remboursement frais de déplacement et de repas du 1 ^{er} et 2 ^e cycle.	
444	Indemnité d'habillement pour l'huissier de l'Université.	
445	Pour le personnel devant effectuer des courses de service Cité-Dorigny.	
511	Pour les instituts, laboratoires et écoles de l'Université.	
512	Idem.	
513	Idem.	
521	Idem.	
522	Frais postaux du Secrétariat de l'Université.	
527	Frais de réceptions.	
531	Indemnités diverses et frais pour les expertises aux examens de l'Université.	
612	Réaménagement des locaux de la Cité.	
613	Locaux occupés par les instituts et laboratoires de l'Université.	
614	Pour l'ensemble de l'Université.	
615	Pour le collège de Dorigny.	
616	Idem.	
622	Pour les instituts, laboratoires et écoles.	
632	Crédit à disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire pour achats de livres.	
711	1. A l'Hôpital cantonal pour l'enseignement universitaire	28,500,000
	2. A l'Hôpital de Cery	2,760,000
	3. A la Policlinique psychiatrique	309,000
	4. Au Centre de gérontopsychiatrie	67,000
	5. A l'Hôpital orthopédique	379,000
	6. A la Policlinique médicale universitaire	470,000
	7. A l'Institut de microbiologie	492,000
	8. A l'Institut de médecine légale	100,000
	9. A l'Institut de médecine sociale et préventive	368,000
	10. Au Centre psycho-social	123,500
	11. Frais de transport à Dorigny	250,000
	12. Exploitation maisons pour étudiants	300,000
	13. Cantine de Dorigny	220,000
	14. A la Commission sportive de l'Université	20,000
	15. Divers et imprévus	3,000
		<u>34,361,500</u>

Budget
1973

2	Budget 1973		Budget 1972	Comptes 1971
	Dépenses	Recettes		
24.13. Château de Chillon	243,300	202,400	213,700	208,724
			168,290	179,275
121 Loyers		1,900	1,900	1,897
242 Remboursement de rétributions du personnel		200,500	166,390	177,378
421 Traitements au personnel	186,350		169,000	168,564
426 Allocations de ménage	9,600		9,600	9,600
427 Allocations pour enfants	2,880		2,600	2,910
428 Allocations complémentaires	18,630		11,900	8,572
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	15,450		13,800	12,828
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	8,790		5,400	5,157
511 Fournitures, impressions, reliures	600		400	432
614 Entretien des bureaux et autres locaux	1,000		1,000	659
24.20. Université	59,274,510	11,692,000	61,103,900	57,126,351
			11,646,700	11,305,560
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,400,000	1,400,000	1,227,089
242 Remboursement de rétributions du personnel		624,000	468,700	457,842
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	2,184
252 Remboursement sur frais divers et taxes		7,000	7,000	6,880
279 Autres recettes		58,000	163,000	142,129
281 Subventions fédérales		9,600,000	9,605,000	9,469,434
341 Versements aux fonds spéciaux	3,680,000		3,020,000	3,209,500
421 Traitements au personnel	2,268,500		1,974,800	2,044,566
422 Traitements au personnel occasionnel	8,101,000		5,767,000	5,533,718
425 Traitements aux membres du corps enseignant	10,039,500		9,086,050	8,628,024
426 Allocations de ménage	406,000		364,000	336,184
427 Allocations pour enfants	293,100		193,400	201,778
428 Allocations complémentaires	1,892,500		1,194,000	643,472
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	315,800		219,200	247,781
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	647,700		557,550	662,667
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	1,200		1,000	1,117
435 Autres prestations sociales	16,300		4,200	9,600
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	967,200		532,500	509,039
441 Indemnités diverses	11,000		10,000	—
443 Vacations et débours	10,000		—	—
444 Indemnités pour prestations diverses	300		300	—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	6,600		9,800	5,487
511 Fournitures, impressions, reliures	390,420		293,650	329,785
512 Frais d'insertions	12,000		11,000	11,765
513 Mobilier et machines de bureau	166,670		193,950	149,264
515 Livres, journaux, périodiques	2,500		—	—
521 Abonnements et taxes téléphoniques	102,000		94,000	85,489
522 Taxes postales	8,000		6,000	5,953
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	8,500		5,000	2,182
527 Frais généraux divers	36,000		5,000	—

Renseignements complémentaires

24.13. Château de Chillon.

- 121 Pour l'appartement de l'intendant.
 242 Remboursement des traitements du personnel par l'Association pour la restauration du Château de Chillon.

24.20. Université.

- 252 Remboursement de communications téléphoniques privées.
 279 Participation de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) à divers frais concernant le collège propédeutique de Dorigny.
 281 1. Aide fédérale à l'Université (montant approximatif, le Département fédéral de l'intérieur n'étant pas à même de nous communiquer la subvention) 8,600,000
 2. Contribution fédérale pour les bourses des étudiants de l'Université 1,000,000
 9,600,000
 341 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études — Université 110,000
 2. Au Fonds du microscope électronique 70,000
 3. Au Fonds cantonal des études supérieures 3,000,000
 4. Au Fonds pour l'impression des thèses 100,000
 5. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers destinés aux étudiants 400,000
 3,680,000
 435 Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux aux fonctionnaires cessant leur activité.
 443 Pour le rectorat et la direction administrative de l'Université.
 444 Indemnité d'habillement pour l'huissier de l'Université.
 445 Pour le rectorat, les services des sports et social.
 511 Pour les instituts, laboratoires et écoles.
 512 Idem.
 513 Idem.
 515 Pour le rectorat de l'Université.
 521 Pour les instituts, laboratoires et écoles.
 522 Frais postaux du secrétariat de l'Université.
 527 Frais de réceptions et divers.

2	Budget 1973		Budget 1972	Comptes 1971
	Dépenses	Recettes		
531 Indemnités et frais des commissions	45,000		45,000	44,355
533 Consultations juridiques et expertises	1,000		—	—
612 Entretien des immeubles	511,700		169,000	95,830
613 Loyers	440,000		400,000	357,858
614 Entretien des bureaux et autres locaux	71,000		60,000	215,307
615 Eau, gaz, électricité	242,500		200,000	155,370
616 Chauffage	153,000		130,000	130,010
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	54,000		—	—
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	2,380,850		1,716,000	1,292,177
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	3,170		10,000	9,503
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	560,000		470,000	440,000
711 Dépenses diverses	25,399,500		34,361,500	31,768,541
712 Dépenses pour les sports	30,000		—	—
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire	2,447,810		1,977,500	1,802,232
		40,800	22,200	29,215
242 Remboursement de rétributions du personnel		28,600	10,000	15,015
252 Remboursement sur frais divers et taxes		12,200	12,200	14,200
421 Traitements au personnel	953,600		876,000	867,542
422 Traitements au personnel occasionnel	599,300		400,000	295,068
426 Allocations de ménage	34,400		33,200	28,811
427 Allocations pour enfants	21,800		18,800	16,780
428 Allocations complémentaires	150,650		89,300	55,052
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	112,010		91,400	73,108
435 Autres prestations sociales	5,100		1,500	1,450
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	73,950		41,200	37,627
443 Vacations et débours	6,000		4,500	3,776
511 Fournitures, impressions, reliures	180,000		160,000	178,743
512 Frais d'insertions	3,000		3,000	616
513 Mobilier et machines de bureau	42,000		30,000	30,160
521 Abonnements et taxes téléphoniques	13,500		11,300	9,894
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	13,000		300	134
527 Frais généraux divers	—		3,000	12,707
613 Loyers	14,000		14,000	14,000
614 Entretien des bureaux et autres locaux	3,500		3,000	3,256
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	21,000		21,000	21,000
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	190,000		170,000	148,000
812 Subventions cantonales	11,000		6,000	4,500

Renseignements complémentaires

531	Indemnités diverses et frais pour les expertises aux examens de l'Université.	
533	Pour les expertises du bureau de constructions de l'Université de Dorigny (BUD) concernant l'aménagement des locaux.	
612	Réaménagement des locaux de la Cité et entretien des bâtiments de Dorigny.	
613	Locaux occupés par les instituts et laboratoires de l'Université.	
614	Pour l'ensemble de l'Université.	
615	Pour le collège de Dorigny.	
616	Idem.	
621	Pour les instituts, laboratoires et écoles.	
622	Idem.	
632	Crédit mis à la disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire pour achat de livres.	
711	1. Frais d'enseignement universitaire dans les établissements hospitaliers	24,622,500
	2. Exploitation maisons pour étudiants	450,000
	3. Frais de transports à Dorigny	205,000
	4. Cantine de Dorigny	100,000
	5. Prix et concours	12,000
	6. Divers et imprévus	10,000
		<u>25,399,500</u>
712	Pour la commission sportive de l'Université.	
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.		
242	Participation de l'Office cantonal du travail aux traitements de deux auxiliaires et de la commune de Lausanne au traitement d'une bibliothécaire.	
252	Remboursement de communications téléphoniques privées et utilisation de la machine à reproduire.	
435	Gratifications pour ancienneté de service.	
443	Indemnités de déplacement du directeur et des bibliothécaires.	
613	Locaux du Palais de Rumine.	
632	1. Achats (y compris section musicale, phonothèque et achat d'estampes)	188,000
	2. Frais de publication de la documentation concernant F.-C. de La Harpe	2,000
		<u>190,000</u>
812	1. Aide aux communes qui décident de mettre sur pied une bibliothèque de lecture publique	6,000
	2. Subside pour la publication de <i>Diplomata Karolinorum</i>	5,000
		<u>11,000</u>

Budget
1974

2	Budget 1974		Budget 1973	Comptes 1972
	Dépenses	Recettes		
24.13. Château de Chillon	264,080	218,000	243,300	235,888
121 Loyers		—	1,900	1,897
242 Remboursement de rétributions du personnel		218,000	200,500	200,052
421 Traitements au personnel	192,000		186,350	192,830
426 Allocations de ménage	9,600		9,600	9,600
427 Allocations pour enfants	2,880		2,880	2,760
428 Allocations complémentaires	33,350		18,630	10,012
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	14,500		15,450	14,075
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	10,150		8,790	5,856
511 Fournitures, impressions, reliures	600		600	241
614 Entretien des bureaux et autres locaux	1,000		1,000	451
24.20. Université	68,813,475	15,594,000	59,274,510	63,241,038
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,400,000	1,400,000	1,217,456
242 Remboursement de rétributions du personnel		624,000	624,000	512,496
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	29,741
252 Remboursement sur frais divers et taxes		7,000	7,000	6,330
279 Autres recettes		60,000	58,000	436,606
281 Subventions fédérales		13,500,000	9,600,000	13,246,520
341 Versements aux fonds spéciaux	3,676,000		3,680,000	3,020,000
421 Traitements au personnel	5,035,810		2,268,500	2,473,058
422 Traitements au personnel occasionnel	6,577,350		8,101,000	6,474,276
425 Traitements aux membres du corps enseignant	11,633,930		10,039,500	10,121,753
426 Allocations de ménage	454,780		406,000	388,887
427 Allocations pour enfants	328,950		293,100	272,216
428 Allocations complémentaires	3,663,100		1,892,500	845,871
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	337,440		315,800	272,222
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	785,710		647,700	742,389
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	1,200		1,200	2,231
435 Autres prestations sociales	9,950		16,300	5,700
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	1,133,720		967,200	608,160
441 Indemnités diverses	11,000		11,000	8,115
443 Vacations et débours	10,500		10,000	—
444 Indemnités pour prestations diverses	300		300	300
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	11,700		6,600	6,927
511 Fournitures, impressions, reliures	463,035		390,420	294,721
512 Frais d'insertions	15,000		12,000	4,091
513 Mobilier et machines de bureau	300,420		166,670	191,317
515 Livres, journaux, périodiques	2,500		2,500	—
521 Abonnements et taxes téléphoniques	125,000		102,000	108,687
522 Taxes postales	8,000		8,000	7,491
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	8,200		8,500	2,667

Renseignements complémentaires	
24.13. Château de Chillon.	
121 Loyer de l'appartement de l'intendant encaissé directement par l'Association pour la restauration du Château de Chillon.	
242 Remboursement des traitements du personnel par l'Association pour la restauration du Château de Chillon.	
24.20. Université.	
252 Remboursement des communications téléphoniques privées.	
279 Participation de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne à divers frais concernant le Collège propédeutique de Dorigny.	
281 1. Aide fédérale à l'Université (montant approximatif, le Département fédéral de l'intérieur n'étant pas à même de nous communiquer le montant de la subvention)	12,000,000
2. Contribution fédérale pour les bourses des étudiants de l'Université	1,500,000
	<u>13,500,000</u>
341 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études — Université	100,000
2. Au Fonds du microscope électronique	51,000
3. Au Fonds cantonal des études supérieures	3,025,000
4. Au Fonds pour l'impression des thèses	100,000
5. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants	400,000
	<u>3,676,000</u>
421 Pour le personnel administratif et technique :	
1. Réforme des études.	
2. Conséquences du plan Rossi et de la licence romande en psychologie.	
3. Accueil et formation d'un nombre important de nouveaux étudiants (+ 14 % en 1971, + 16 % en 1972).	
422 Pour les assistants et le personnel de nettoyage de Dorigny : idem.	
425 Pour le corps enseignant : idem.	
435 Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux pour cessation des fonctions.	
443 Pour le rectorat et la direction administrative de l'Université.	
444 Indemnité d'habillement pour l'huissier de l'Université.	
445 Ajustement des indemnités pour le rectorat, le service des sports (deux maîtres) le service social et le service des bâtiments.	
511 Pour les instituts, laboratoires et écoles. Reprises de frais généraux jusqu'ici assurés par le Fonds national. Formation d'un nombre accru d'étudiants avancés (+ 15 % pour l'année académique 1973-1974). Effets de l'inflation.	
512 Idem.	
513 Idem.	
515 Pour le rectorat et son service de presse et d'information.	
521 Pour les instituts, laboratoires et écoles, exploitation du bâtiment des sciences physiques.	
522 Frais postaux du secrétariat de l'Université.	

2	Budget 1974		Budget 1973	Comptes 1972
	Dépenses	Recettes		
527 Frais généraux divers	39,000		36,000	4,182
531 Indemnités et frais des commissions	45,000		45,000	30,896
533 Consultations juridiques et expertises	3,500		1,000	—
612 Entretien des immeubles	555,500		511,700	164,589
613 Loyers	480,000		440,000	401,821
614 Entretien des bureaux et autres locaux	50,000		71,000	38,292
615 Eau, gaz, électricité	326,000		242,500	127,946
616 Chauffage	225,000		153,000	125,299
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	50,000		54,000	—
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	3,441,910		2,380,850	1,722,028
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	1,470		3,170	3,168
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	620,000		560,000	470,000
711 Dépenses diverses	27,852,500		25,399,500	34,301,723
712 Dépenses pour les sports	30,000		30,000	—
812 Subventions cantonales	500,000		—	—
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire	2,848,221		2,447,810	2,080,632
		32,100	40,800	39,177
242 Remboursement de rétributions du personnel		20,900	28,600	25,975
243 Remboursement de prestations sociales		—	—	1,312
252 Remboursement sur frais divers et taxes		11,200	12,200	11,889
421 Traitements au personnel	1,712,341		953,600	923,558
422 Traitements au personnel occasionnel	—		599,300	475,687
426 Allocations de ménage	30,400		34,400	31,011
427 Allocations pour enfants	20,200		21,800	18,024
428 Allocations complémentaires	283,785		150,650	65,677
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	110,865		112,010	95,969
435 Autres prestations sociales	1,700		5,100	7,660
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	81,930		73,950	44,111
443 Vacations et débours	9,000		6,000	4,621
511 Fournitures, impressions, reliures	200,000		180,000	159,989
512 Frais d'insertions	3,000		3,000	1,334
513 Mobilier et machines de bureau	36,000		42,000	29,977
521 Abonnements et taxes téléphoniques	13,500		13,500	11,547
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	3,500		13,000	389
527 Frais généraux divers	—		—	2,068
613 Loyers	54,000		14,000	14,000
614 Entretien des bureaux et autres locaux	3,500		3,500	3,004

Renseignements complémentaires	
527	1. Frais de réceptions et divers 29,000 2. Indemnité de déménagement des professeurs venant de l'étranger (selon accord du Département des finances) 10,000 <u>39,000</u>
531	Indemnités diverses et frais pour les expertises aux examens de l'Université.
533	Pour les expertises du Bureau de construction de l'Université de Dorigny (BUD).
612	1. Réaménagement du hall rectorat 3,000 2. Locaux des facultés et écoles à la Cité et environs 150,000 3. Entretien des immeubles du collège propédeutique 197,000 4. Entretien du bâtiment des sciences physiques 95,700 5. Entretien du réfectoire 3,000 6. Entretien des routes, places de parc et forêts 85,000 7. Entretien de la zone sports 21,800 <u>555,500</u>
613	Locaux occupés par les instituts et laboratoires de l'Université.
614	Pour l'ensemble de l'Université.
615	Pour le collège propédeutique et le nouveau bâtiment des sciences physiques à Dorigny.
616	Idem.
621	Pour les instituts, laboratoires et écoles. Reprise des frais d'équipement de base assurés jusqu'ici par le Fonds national. Mise en application du plan Rossi et de la licence romande en psychologie. Formation d'un nombre accru d'étudiants avancés (+ 15 %) Equipement d'un nombre accru de chercheurs (+ 5 %) Inflation (6 %).
622	Idem.
632	Crédit mis à la disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire pour l'achat de livres.
711	1. Frais d'enseignement universitaire dans les établissements hospitaliers 27,034,500 2. Exploitations de maisons pour étudiants 510,000 3. Frais de transport à Dorigny 184,000 4. Frais du réfectoire de Dorigny 100,000 5. Prix et concours 14,000 6. Divers et imprévus 10,000 <u>27,852,500</u>
712	Pour la Commission sportive de l'Université.
812	Décret du 30 mai 1973 accordant une subvention unique et un droit de superficie à l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer-ISREC (2 millions répartis par tranches de Fr. 500 000).
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.	
242	Participation de la commune de Lausanne au traitement d'une bibliothécaire.
252	Remboursement des communications téléphoniques privées et utilisation de la machine à reproduire.
422	Transfert à la rubrique 421.
435	Gratifications pour ancienneté de service et cadeau pour cessation des fonctions.
443	Indemnités de déplacement du directeur et des bibliothécaires.
613	1. Locaux du Palais de Rumine 14,000 2. Nouveaux locaux 40,000 <u>54,000</u>

Budget
1975

2	Budget 1975		Budget 1974	Comptes 1973
	Dépenses	Recettes		
428 Allocations complémentaires	—	—	33,350	24,070
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	16,200	—	14,500	14,171
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	11,550	—	10,150	9,444
511 Fournitures, impressions, reliures	—	—	600	514
614 Entretien des bureaux et autres locaux	—	—	1,000	555
24.20. Université	70,996,900		68,813,475	60,263,756
		16,088,640	15,594,000	16,578,951
121 Loyers	—	2,640	—	—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens	—	1,430,000	1,400,000	1,320,222
242 Remboursement de rétributions du personnel	—	586,000	624,000	504,932
243 Remboursement de prestations sociales	—	3,000	3,000	8,978
252 Remboursement sur frais divers et taxes	—	7,000	7,000	6,339
279 Autres recettes	—	60,000	60,000	65,617
281 Subventions fédérales	—	14,000,000	13,500,000	14,672,866
341 Versements aux fonds spéciaux	—	—	3,676,000	3,680,000
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	456,000	—	—	—
421 Traitements au personnel	7,395,600	—	5,035,810	2,702,997
422 Traitements au personnel occasionnel	7,767,500	—	6,577,350	7,042,935
425 Traitements aux membres du corps enseignant	16,481,000	—	11,633,930	10,824,523
426 Allocations de ménage	488,100	—	454,780	417,052
427 Allocations pour enfants	404,300	—	328,950	313,828
428 Allocations complémentaires	—	—	3,663,100	2,270,740
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	408,300	—	337,440	289,439
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	979,600	—	785,710	879,644
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	15,400	—	1,200	—
435 Autres prestations sociales	14,100	—	9,950	27,144
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	1,350,290	—	1,133,720	983,771
441 Indemnités diverses	64,500	—	11,000	14,007
443 Vacations et débours	12,800	—	10,500	8,889
444 Indemnités pour prestations diverses	300	—	300	300
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	9,500	—	11,700	5,991
511 Fournitures, impressions, reliures	554,060	—	463,035	368,871
512 Frais d'insertions	20,000	—	15,000	14,861
513 Mobilier et machines de bureau	325,300	—	300,420	170,039
515 Livres, journaux, périodiques	4,050	—	2,500	1,320
521 Abonnements et taxes téléphoniques	140,000	—	125,000	123,195
522 Taxes postales	15,000	—	8,000	10,478
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	37,500	—	8,200	28,643
527 Frais généraux divers	217,000	—	39,000	64,052
531 Indemnités et frais des commissions	45,000	—	45,000	37,622
533 Consultations juridiques et expertises	3,600	—	3,500	—
612 Entretien des immeubles	530,000	—	555,500	511,146

Renseignements complémentaires	
511	A la charge de l'Association pour la restauration du Château de Chillon.
514	Idem.
24.20. Université.	
121	Loyer du concierge de Dorigny.
252	Remboursement des communications téléphoniques privées.
279	Participation de l'EPFL à divers frais concernant le collège propédeutique.
281	Aide fédérale à l'Université.
341	Dépense transférée sous la rubrique 342.
342	1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études Université 100,000 2. Au Fonds du microscope électronique 56,000 3. Au Fonds pour l'impression des thèses 100,000 4. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants 200,000 <u>456,000</u>
421	Pour le personnel administratif et technique, ainsi que celui de nettoyage de Dorigny.
422	Pour les assistants.
425	Pour le corps enseignant.
434	Primes d'assurance des assistants médecins.
435	Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux pour cessation de fonction.
443	Pour le rectorat, la direction administrative et le service d'orientation.
444	Indemnité d'habillement pour l'huissier de l'Université.
445	Pour le rectorat, le service des sports (deux maîtres) et le service social.
511	Pour l'administration centrale, les instituts, laboratoires et écoles.
512	Pour le service de presse et d'information.
513	Pour l'administration centrale, les instituts, laboratoires et écoles.
515	Pour le rectorat et l'administration centrale.
521	Pour l'administration centrale, les instituts, laboratoires et écoles, collège propédeutique et bâtiment des sciences physiques.
522	Frais postaux du rectorat, de la direction administrative et de la Faculté de médecine.
531	Indemnités diverses et frais pour les expertises aux examens de l'Université.
533	Pour les expertises du bureau de construction de l'Université à Dorigny.
532	1. Aménagement des locaux du rectorat 5,000 2. Locaux des facultés et écoles 175,000 3. Entretien du collège propédeutique 185,000 4. Entretien du bâtiment des sciences physiques 74,000 5. Entretien du réfectoire 2,000 6. Entretien des routes, places de parc et forêts 70,000 7. Entretien de la zone sportive 19,000 <u>530,000</u>

2	Budget 1975		Budget 1974	Comptes 1973
	Dépenses	Recettes		
613 Loyers	626,800		480,000	502,760
614 Entretien des bureaux et autres locaux	46,000		50,000	63,059
615 Eau, gaz, électricité	356,200		326,000	177,808
616 Chauffage	297,000		225,000	189,934
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	41,000		50,000	53,805
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	3,615,000		3,441,910	2,380,964
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	4,750		1,470	865
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	682,000		620,000	560,000
711 Dépenses diverses	26,893,750		27,852,500	25,461,852
712 Dépenses pour les sports	195,600		30,000	81,208
812 Subventions cantonales	500,000		500,000	—
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire	3,309,275		2,848,221	2,541,665
		37,000	32,100	35,506
242 Remboursement de rétributions du personnel		22,700	20,900	20,635
252 Remboursement sur frais divers et taxes		14,300	11,200	12,871
421 Traitements au personnel	2,167,500		1,712,341	867,466
422 Traitements au personnel occasionnel	—		—	613,872
426 Allocations de ménage	33,820		30,400	30,425
427 Allocations pour enfants	25,855		20,200	20,326
428 Allocations complémentaires	—		283,785	169,301
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	113,600		110,865	87,355
435 Autres prestations sociales	500		1,700	7,512
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	91,700		81,930	70,054
443 Vacances et débours	10,000		9,000	6,170
511 Fournitures, impressions, reliures	230,000		200,000	190,174
512 Frais d'insertions	3,000		3,000	2,941
513 Mobilier et machines de bureau	210,000		36,000	46,955
521 Abonnements et taxes téléphoniques	14,800		13,500	12,207
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	3,500		3,500	11,994
613 Loyers	60,000		54,000	14,000
614 Entretien des bureaux et autres locaux	3,500		3,500	4,367
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	21,000		21,000	21,000
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	500		500	—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	310,000		253,000	355,500
812 Subventions cantonales	10,000		10,000	10,000

Renseignements complémentaires	
613	Locaux occupés par les instituts et laboratoires de l'Université.
614	Pour l'ensemble de l'Université.
615	Pour le collège propédeutique et le bâtiment des sciences physiques.
616	Idem.
621	Pour l'ensemble de l'Université.
622	Pour le rectorat, les instituts, les laboratoires et écoles.
632	Crédit mis à la disposition de la bibliothèque cantonale et universitaire pour l'achat de livres.
711	1. Frais d'enseignement dans les établissements hospitaliers 25,878,750 2. Exploitations des maisons pour étudiants 750,000 3. Frais de transport à Dorigny 140,000 4. Frais du réfectoire de Dorigny 100,000 5. Prix et concours 15,000 6. Divers et imprévus 10,000 <u>26,893,750</u>
712	1. Pour la commission sportive de l'Université 33,000 2. Pour le cours pour la formation des maîtres d'éducation physique 162,600 <u>195,600</u>
812	Décret du 30 mai 1973 accordant une subvention unique et un droit de superficie à l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (Fr. 2,000,000.— répartis par tranches de Fr. 500,000.—).
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.	
242	Participation de la commune de Lausanne au traitement d'une bibliothécaire.
252	Remboursement des communications téléphoniques privées et utilisation de la machine à reproduire.
435	Cadeau pour cessation de fonctions.
443	Indemnités de déplacement du directeur et des bibliothécaires.
513	Y compris couverture partielle des frais de gestion et de location des machines pour l'INPUT en ordinateur et de location de l'ordinateur de l'Etat de Vaud.
613	1. Locaux du Palais de Rumine 14,000 2. Locaux place Chauderon 3, Lausanne 26,000 3. Nouveaux locaux 20,000 <u>60,000</u>
628	Assurance dégâts d'eau pour les estampes de Picasso.
632	Achats (y compris section musicale, phonothèque, estampes).
812	Aide aux communes qui décident de mettre sur pied une bibliothèque de lecture publique.

Budget
1976

2	Budget 1976		Budget 1975	Comptes 1974
	Dépenses	Recettes		
24.12. Protection des biens culturels	130,880	16,600	120,145	78,091.10
281 Subventions fédérales		16,600	16,600	—
421 Traitements au personnel	60,000		47,075	42,074.75
426 Allocations de ménage	1,200		—	—
428 Allocations complémentaires	—		—	2,950.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	7,480		—	—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	3,300		970	2,097.65
443 Vacances et débours	1,500		1,000	218.35
511 Fournitures, impressions, reliures	1,000		700	608.95
512 Frais d'insertions	300		300	—
513 Mobilier et machines de bureau	5,000		2,500	167.50
521 Abonnements et taxes téléphoniques	800		800	738.50
531 Indemnités et frais des commissions	4,000		4,000	2,809.30
613 Loyers	6,300		6,300	5,645.—
621 Mobilier d'exploitation	40,000		50,000	20,781.10
812 Subventions cantonales	—		6,500	—
24.13. Château de Chillon	335,900	276,500	297,010	282,311.—
242 Remboursement de rétributions du personnel		276,500	260,200	250,226.60
421 Traitements au personnel	275,500		256,300	197,651.25
426 Allocations de ménage	8,400		9,600	9,300.—
427 Allocations pour enfants	4,800		3,360	3,480.—
428 Allocations complémentaires	—		—	44,736.45
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	34,900		16,200	14,974.—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	12,300		11,550	10,907.80
511 Fournitures, impressions, reliures	—		—	650.45
614 Entretien des bureaux et autres locaux	—		—	611.05
24.20. Université	81,767,315	16,526,200	70,996,900	69,327,631.87
121 Loyers		—	2,640	2,640.—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,430,000	1,430,000	1,357,535.55
242 Remboursement de rétributions du personnel		601,200	586,000	565,008.60
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	12,703.60
252 Remboursement sur frais divers et taxes		12,000	7,000	10,196.55
279 Autres recettes		120,000	60,000	142,199.55
281 Subventions fédérales		14,360,000	14,000,000	17,034,739.—
341 Versements aux fonds spéciaux		—	—	3,676,000.—

Renseignements complémentaires		
24.12. Protection des biens culturels.		
281 Subvention fédérale sur achats de dossiers de sécurité (voir la rubrique 621).		
443 Pour le délégué de l'Etat.		
621 Achat de dossiers de sécurité.		
24.13. Château de Chillon.		
242 Remboursement des traitements du personnel par l'Association pour la restauration du château de Chillon, sauf l'intendant.		
24.20. Université.		
121 Transformation des locaux.		
177 1. Finances de cours et d'immatriculation	1,400,000	1,400,000
2. Ecolages du cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	30,000	30,000
	<u>1,430,000</u>	<u>1,430,000</u>
252 Remboursement des communications téléphoniques privées.		
279 Participation de l'EPFL à divers frais d'exploitation en commun.		
281 Aide fédérale à l'Université.		

2	Budget 1976		Budget 1975	Comptes 1974
	Dépenses	Recettes		
711 Dépenses diverses	31,948,500		26,893,750	27,901,458.-
712 Dépenses pour les sports	56,000		195,600	30,000.-
812 Subventions cantonales	500,000		500,000	500,000.-
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire	3,700,300		3,309,275	2,720,909.85
		39,400	37,000	120,631.40
242 Remboursement de rétributions du personnel		25,100	22,700	23,488.50
243 Remboursement de prestations accidents		—	—	7,861.60
252 Remboursement sur frais divers et taxes		14,300	14,300	18,093.30
281 Subventions fédérales		—	—	71,188.-
421 Traitements au personnel	2,320,400		2,167,500	1,595,173.65
426 Allocations de ménage	32,000		33,820	30,837.40
427 Allocations pour enfants	27,100		25,855	23,164.05
428 Allocations complémentaires	—		—	329,100.30
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	246,300		113,600	96,112.90
435 Autres prestations sociales	1,000		500	1,000.-
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	109,900		91,700	82,041.25
443 Vacations et débours	9,000		10,000	8,511.10
511 Fournitures, impressions, reliures	290,000		230,000	199,936.90
512 Frais d'insertions	3,000		3,000	1,914.20
513 Mobilier et machines de bureau	186,000		210,000	36,002.60
521 Abonnements et taxes téléphoniques	19,600		14,800	14,308.30
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	3,500		3,500	1,506.85
527 Frais généraux divers	30,000		—	—
613 Loyers	60,000		60,000	41,597.70
614 Entretien des bureaux et autres locaux	4,000		3,500	3,569.25
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	25,000		21,000	21,000.-
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel	500		500	133.40
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	323,000		310,000	235,000.-
812 Subventions cantonales	10,000		10,000	—
24.40. Archives cantonales vaudoises	752,700		629,540	550,399.20
		100	100	172.80
252 Remboursement sur frais divers et taxes		100	100	172.80
421 Traitements au personnel	432,900		349,600	251,328.05
422 Traitements au personnel occasionnel	—		44,000	18,246.70

Renseignements complémentaires		
	1975	1976
711 1. Frais d'enseignement dans les établissements hospitaliers	25,878,750	30,853,500
2. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	400,000	378,500
3. Exploitation des foyers-restaurants pour étudiants	350,000	431,500
4. Frais du réfectoire de Dorigny	100,000	120,000
5. Frais de transports à Dorigny	140,000	140,000
6. Prix et concours	15,000	15,000
7. Divers et imprévus	10,000	10,000
	<u>26,893,750</u>	<u>31,948,500</u>
712 Pour le service des sports et le cours pour la formation des maîtres d'éducation physique.		
812 Décret du 30 mai 1973 accordant une subvention unique et un droit de superficie à l'institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer.		
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.		
242 Participation de la commune de Lausanne au traitement d'une bibliothécaire.		
252 Remboursement des communications téléphoniques privées et utilisation de la machine à reproduire.		
435 Cadeaux pour cessation de fonctions.		
527 Garantie de déficit pour le congrès annuel de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires qui aura lieu à Lausanne (décision du Conseil d'Etat du 18 juillet 1975).		
628 Assurance dégâts d'eau pour les estampes de Picasso.		
632 Achats (y compris section musicale, phonothèque, estampes).		
812 Aide aux communes qui décident de mettre sur pied une bibliothèque de lecture publique.		
24.40. Archives cantonales vaudoises.		
252 Remboursement des communications téléphoniques privées.		
421 1. Archives cantonales	322,395	354,900
2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire	27,205	78,000
	<u>349,600</u>	<u>432,900</u>
422 Sous la rubrique 421.		

Budget
1977

2	Budget 1977		Budget 1976	Comptes 1975
	Dépenses	Recettes		
24.20. Université	83,911,300	20,824,200	81,767,315	71,807,269.58
			16,526,200	18,069,379.85
121 Loyers	—	—	—	660.—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,780,000	1,430,000	1,465,135.75
242 Remboursement de rétributions du personnel		717,200	601,200	728,752.25
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	73,157.65
252 Remboursement sur frais divers et taxes		16,000	12,000	15,736.30
279 Recettes générales diverses		208,000	120,000	58,653.90
281 Subventions fédérales		18,100,000	14,360,000	15,727,284.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	140,000		440,000	456,000.—
421 Traitements au personnel	8,762,500		8,125,100	7,260,396.45
422 Traitements au personnel occasionnel	8,405,700		8,205,700	7,836,261.10
425 Traitements des membres du corps enseignant	18,372,000		18,033,000	15,948,189.65
426 Allocations de ménage	496,800		471,710	467,001.45
427 Allocations pour enfants	495,500		452,550	418,137.94
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	987,500		919,710	536,620.40
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	2,169,500		2,011,750	1,075,942.80
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	20,000		15,400	22,830.50
435 Autres prestations sociales	4,000		17,500	11,000.—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	1,698,000		1,671,580	1,440,134.90
441 Indemnités diverses	82,000		56,000	24,496.90
443 Vacations et débours	13,700		13,700	10,325.20
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500		300	300.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	11,800		10,300	6,809.55
511 Fournitures, impressions, reliures	657,000		633,900	492,848.90
512 Frais d'insertions	25,000		25,000	11,304.15
513 Mobilier et machines de bureau	318,300		314,500	297,694.35
515 Livres, journaux, périodiques	5,000		5,350	5,599.65
521 Abonnements et taxes téléphoniques	232,800		180,000	190,711.95
522 Taxes postales	67,100		27,100	13,819.05
523 Frais de transport des marchandises et du matériel	140,000		—	—
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	69,400		33,500	33,049.25
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	3,000		3,000	—
527 Frais généraux divers	274,500		234,900	159,097.83

Renseignements complémentaires			
	1977	1976	
24.20. Université.			
177 1. Droits d'inscription, taxes semestrielles et frais d'études	1,750,000	1,400,000	
2. Ecolages du cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	30,000	30,000	
	<u>1,780,000</u>	<u>1,430,000</u>	
243 Remboursements divers de la Caisse de pensions en cas de démissions.			
252 Remboursement des communications téléphoniques privées.			
279 Participation de l'EPFL à divers frais d'exploitation en commun.			
281 Aide fédérale à l'Université.			
342 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études Université	80,000	80,000	
2. Au Fonds du microscope électronique	10,000	60,000	
3. Au Fonds des subsides pour l'impression des thèses	10,000	100,000	
4. Au Fonds de construction et d'extension des maisons et foyers universitaires	40,000	200,000	
	<u>140,000</u>	<u>440,000</u>	
421 1. Personnel administratif et technique de l'Université, personnel d'entretien des bâtiments de Dorigny	8,619,900	8,125,100	
2. Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique. Précédemment aux rubriques 24.20/425 et 25.20/425	142,600	—	
	<u>8,762,500</u>	<u>8,125,100</u>	
422 Assistants.			
425 1. Corps enseignant universitaire	18,073,385	17,645,020	
2. Activités du 3 ^e cycle en général	298,615	288,600	
3. Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique. Voir la rubrique 421	—	99,380	
	<u>18,372,000</u>	<u>18,033,000</u>	
426 1. Pour le personnel administratif et technique	150,780	128,917	
2. Pour les assistants	118,410	126,333	
3. Pour le corps enseignant universitaire	227,610	216,460	
	<u>496,800</u>	<u>471,710</u>	
427 1. Pour le personnel administratif et technique	122,940	113,738	
2. Pour les assistants	72,270	66,716	
3. Pour le corps enseignant universitaire	300,290	272,096	
	<u>495,500</u>	<u>452,550</u>	
431 Pour le personnel administratif et technique.			
433 Pour le corps enseignant universitaire.			
434 Primes d'assurances des assistants médecins.			
435 Cadeaux pour cessation de fonction.			
437 1. Pour le personnel administratif et technique.	431,000	406,200	
2. Pour les assistants	422,200	409,675	
3. Pour le corps enseignant universitaire	844,800	855,705	
	<u>1,698,000</u>	<u>1,671,580</u>	
441 1. Frais de déplacements et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	20,000	20,000	
2. Participation aux frais de secrétariat du 3 ^e cycle	6,000	6,000	
3. Frais de déplacements des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	56,000	30,000	
	<u>82,000</u>	<u>56,000</u>	
443 Pour le rectorat et la direction administrative.			
444 Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.			
445 Pour le rectorat, le service des sports et le service social.			
511 Pour l'administration centrale, les facultés et écoles.			
512 Pour le service de presse et d'information.			
513 Pour l'administration centrale, les facultés et écoles.			
515 Pour le rectorat et la direction administrative.			
521 Pour l'administration centrale, les facultés et écoles, collège propédeutique, bâtiment des sciences physiques et bâtiment des facultés des sciences humaines.			
522 Pour l'administration centrale, les facultés et écoles.			
523 Déménagement partiel des facultés des sciences humaines à Dorigny.			
526 Stages de perfectionnement pour les maîtres du cours pour la formation des maîtres d'éducation physique.			
527 Pour le rectorat, les facultés et écoles.			

2	Budget 1977		Budget 1976	Comptes 1975
	Dépenses	Recettes		
531 Indemnités et frais des commissions	64,000		73,350	44,586.70
533 Consultations juridiques et expertises	2,000		3,600	1,076.—
612 Entretien des immeubles	803,700		655,000	527,093.05
613 Loyers	670,000		648,500	612,183.60
614 Entretien des bureaux et autres locaux	53,000		46,500	40,587.40
615 Eau, gaz, électricité	499,900		308,700	353,305.40
616 Chauffage	312,000		238,000	254,188.—
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	65,500		45,800	37,960.85
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	5,084,700		4,590,915	3,768,912.70
628 Assurances du mobilier	14,900		14,900	21,246.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	758,000		736,000	682,000.—
711 Dépenses pour l'enseignement	31,560,500		31,948,500	28,056,023.31
712 Dépenses pour l'hygiène publique	71,500		56,000	189,534.60
812 Subventions cantonales	500,000		500,000	500,000.—
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire	3,788,500		3,700,300	3,236,345.60
		40,500	39,400	39,340.77
242 Remboursement de rétributions du personnel		25,700	25,100	24,290.30
243 Remboursement de prestations sociales		—	—	53.65
252 Remboursement sur frais divers et taxes		14,800	14,300	14,996.82
421 Traitements au personnel	2,424,000		2,320,400	2,104,988.30
426 Allocations de ménage	33,800		32,000	31,640.40
427 Allocations pour enfants	26,400		27,100	23,996.35
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	267,100		246,300	139,776.90
435 Autres prestations sociales	500		1,000	—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS	115,300		109,900	93,800.30
443 Vacances et débours	9,000		9,000	7,701.—
511 Fournitures, impressions, reliures	280,000		290,000	230,157.25
512 Frais d'insertions	3,000		3,000	1,020.75
513 Mobilier et machines de bureau	188,800		186,000	204,617.65
521 Abonnements et taxes téléphoniques	19,600		19,600	16,142.20
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	3,500		3,500	1,915.60

Renseignements complémentaires			
	1977	1976	
531 1. Pour les experts aux examens	50,000	45,000	
2. Pour le cours de formation des maîtres d'éducation physique	14,000	28,350	
	<u>64,000</u>	<u>73,350</u>	
533 Pour les expertises du bureau de construction de Dorigny.			
612 1. Aménagement des locaux du rectorat	5,000	5,000	
2. Réfections dans les locaux de la Cité et du Palais de Rumine	455,000	235,600	
3. Entretien des bâtiments de Dorigny et aménagements complémentaires	343,700	409,400	
4. Divers	—	5,000	
	<u>803,700</u>	<u>655,000</u>	
613 Locaux occupés par l'administration centrale, les facultés et écoles.			
615 1. Pour l'ensemble des bâtiments de Dorigny	498,400	308,700	
2. Pour les locaux loués	1,500	—	
	<u>499,900</u>	<u>308,700</u>	
616 Pour l'ensemble des bâtiments de Dorigny.			
621 1. Bureau des bâtiments de l'Université	40,000	32,800	
2. Bureau de construction de Dorigny	18,000	13,000	
3. Service des sports	7,500	—	
	<u>65,500</u>	<u>45,800</u>	
622 Pour le rectorat, les facultés et écoles.			
632 Crédit mis à la disposition de la bibliothèque cantonale et universitaire pour achats de livres.			
711 1. Virement aux instituts médicaux et aux établissements hospitaliers pour les étudiants en stage clinique	30,049,500	30,853,500	
2. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	401,000	378,500	
3. Exploitation des foyers-restaurants	445,000	431,500	
4. Frais du réfectoire de Dorigny	160,000	120,000	
5. Transport des étudiants à Dorigny	175,000	140,000	
6. Prix et concours	15,000	15,000	
7. Exploitation et entretien Bugnon 21 et Epalinges (Institut de biochimie)	305,000	—	
8. Divers et imprévus	10,000	10,000	
	<u>31,560,500</u>	<u>31,948,500</u>	
712 1. Service des sports de l'Université et de l'EPFL	38,500	56,000	
2. Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique. Précédemment à la rubrique 25.20/712	33,000	—	
	<u>71,500</u>	<u>56,000</u>	
812 Décret du 30 mai 1973 accordant une subvention et un droit de superficie à l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC).			
24.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.			
242 Participation de la commune de Lausanne au traitement d'une bibliothécaire.			
252 Remboursement des communications téléphoniques privées et utilisation de la machine à reproduire.			
421 Une bibliothécaire et un employé de bibliothèque supplémentaires.			
426 Idem.			
431 Idem.			
435 Cadeau pour cessation des fonctions.			
437 Voir la rubrique 421.			

Budget
1978

2	Budget 1978		Budget 1977	Comptes 1976
	Dépenses	Recettes		
24.13 Château de Chillon	330,000	270,000	335,600	335,603.10
			275,700	281,510.—
242 Remboursement de rétributions du personnel		232,200	275,700	280,366.70
243 Remboursement de prestations sociales		37,800	—	1,143.30
421 Traitements au personnel	270,500		276,200	275,458.80
426 Allocations de ménage	7,200		7,200	7,200.—
427 Allocations pour enfants	5,200		5,200	5,360.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	34,100		34,700	34,676.40
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	12,000		12,300	12,907.90
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	1,000		—	—
24.20 Université	85,551,600	23,746,500	83,911,300	81,254,188.59
			20,824,200	21,437,300.06
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,780,000	1,780,000	1,453,857.11
242 Remboursement de rétributions du personnel		618,500	717,200	783,493.70
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	59,885.—
252 Remboursement sur frais divers et taxes		16,000	16,000	15,362.10
279 Recettes générales diverses		229,000	208,000	198,542.15
281 Subventions fédérales		21,100,000	18,100,000	18,926,160.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	110,000		140,000	440,000.—
421 Traitements au personnel	9,247,400		8,762,500	8,013,331.25
422 Traitements au personnel occasionnel	8,482,400		8,405,700	8,175,397.70
425 Traitements des membres du corps enseignant	18,746,400		18,372,000	17,523,917.70
426 Allocations de ménage	493,300		496,800	483,867.65
427 Allocations pour enfants	486,400		495,500	501,399.90
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	1,014,900		987,500	916,324.50
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	2,274,900		2,169,500	2,225,298.70
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	30,000		20,000	23,074.80
435 Autres prestations sociales	7,500		4,000	6,000.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	1,732,300		1,698,000	1,628,327.90

Renseignements complémentaires			
24.13 Château de Chillon			
242 Remboursement des traitements du personnel (excepté l'intendant) par l'Association pour la restauration du Château de Chillon. Voir la rubrique 243.			
243 Remboursement de prestations sociales par l'Association pour la restauration du Château de Chillon. Précédemment à la rubrique 242.			
24.20 Université			
		1978	1977
177 1. Finances de cours et d'immatriculation	1,750,000	1,750,000	1,750,000
2. Ecolages du cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	30,000	30,000	30,000
	1,780,000	1,780,000	1,780,000
243 Remboursements divers de la Caisse de pensions en cas de démissions.			
252 Remboursements des communications téléphoniques privées.			
279 Participation de l'EPFL à divers frais d'exploitation en commun.			
281 Aide fédérale à l'Université.			
342 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études Université	80,000	80,000	80,000
2. Au Fonds du microscope électronique	10,000	10,000	10,000
3. Au Fonds de l'impression des thèses	10,000	10,000	10,000
4. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants	10,000	40,000	40,000
	110,000	140,000	140,000
421 1. Personnel administratif et technique, personnel d'entretien de Dorigny. 6 ¾ postes supplémentaires	9,047,400	8,619,900	8,619,900
2. Formation des maîtres d'éducation physique	200,000	142,600	142,600
	9,247,400	8,762,500	8,762,500
422 Assistants. 2 ½ postes supplémentaires.			
425 1. Corps enseignant universitaire. Quatre postes supplémentaires	18,451,400	18,073,385	18,073,385
2. Activité du troisième cycle en général	295,000	298,615	298,615
	18,746,400	18,372,000	18,372,000
426 1. Personnel administratif et technique	130,700	150,780	150,780
2. Assistants	129,900	118,410	118,410
3. Corps enseignant universitaire	232,700	227,610	227,610
	493,300	496,800	496,800
427 1. Personnel administratif et technique	107,500	122,940	122,940
2. Assistants	77,700	72,270	72,270
3. Corps enseignant universitaire	301,200	300,290	300,290
	486,400	495,500	495,500
431 Pour le personnel administratif et technique.			
433 Pour le corps enseignant universitaire.			
434 1. Primes d'assurance pour les assistants-médecins	22,000	20,000	20,000
2. Primes d'assurance pour les apprentis	8,000	—	—
	30,000	20,000	20,000
435 Cadeaux pour vingt-cinq ans de service.			
437 1. Personnel administratif et technique	442,400	431,000	431,000
2. Assistants	420,400	422,200	422,200
3. Corps enseignant universitaire	856,400	844,800	844,800
4. Formation des maîtres d'éducation physique	10,000	—	—
5. Divers	3,100	—	—
	1,732,300	1,698,000	1,698,000

2	Budget 1978		Budget 1977	Comptes 1976
	Dépenses	Recettes		
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	113,400		—	—
441 Indemnités diverses	66,300		82,000	31,514.60
443 Vacations et débours	13,500		13,700	10,611.—
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500		500	300.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	14,300		11,800	10,989.75
511 Fournitures, impressions, reliures	657,000		657,000	586,744.45
512 Frais d'insertions	21,200		25,000	14,585.90
513 Mobilier et machines de bureau	256,200		318,300	287,068.80
515 Livres, journaux, périodiques	5,800		5,000	1,100.15
521 Abonnements et taxes téléphoniques	307,000		232,800	210,249.—
522 Taxes postales	78,200		67,100	29,767.10
523 Frais de transport des marchandises et du matériel	40,000		140,000	—
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	73,300		69,400	25,065.35
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	2,000		3,000	971.20
527 Frais généraux divers	280,800		274,500	222,273.45
531 Indemnités et frais des commissions	62,200		64,000	55,425.15
533 Consultations juridiques et expertises	2,000		2,000	1,871.—
612 Entretien des immeubles	885,000		803,700	777,478.15
613 Loyers	550,000		670,000	640,076.20
614 Entretien des bureaux et autres locaux	94,000		53,000	46,402.15
615 Eau, gaz, électricité	675,800		499,900	337,525.35
616 Chauffage	427,500		312,000	235,270.80
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	52,500		65,500	39,789.—
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	5,383,200		5,084,700	4,584,637.75
628 Assurances du mobilier	11,400		14,900	9,743.20
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	758,000		758,000	736,000.—
711 Dépenses pour l'enseignement	32,016,000		31,560,500	31,864,038.99
712 Dépenses pour l'hygiène publique	79,000		71,500	57,750.—
812 Subventions cantonales	—		500,000	500,000.—

Renseignements complémentaires			
	1978	1977	
439 1. Personnel administratif et technique	33,400	—	
2. Assistants	33,700	—	
3. Corps enseignant universitaire	45,700	—	
4. Formation des maîtres d'éducation physique	400	—	
5. Divers	200	—	
	113,400	—	
441 1. Frais de déplacements et de repas des étudiants des premier et deuxième cycles	26,000	20,000	
2. Participation aux frais de secrétariat du troisième cycle	6,300	6,000	
3. Frais de déplacements des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	34,000	56,000	
	66,300	82,000	
443 Pour le Rectorat, la direction administrative et le service d'orientation.			
444 Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.			
445 Pour le Rectorat, le service des sports et le service social.			
511 Pour l'administration centrale, les facultés et écoles.			
512 1. Service de presse et d'information	20,000	25,000	
2. Formation des maîtres d'éducation physique	1,200	—	
	21,200	25,000	
513 Pour l'administration centrale, les facultés et écoles.			
515 Pour les services du Rectorat et la direction administrative.			
521 Pour l'administration centrale, les facultés et écoles, les bâtiments de Dorigny.			
522 Pour l'administration centrale, les facultés et écoles.			
523 Frais de déménagement en vue de la mise en place dans les nouveaux locaux de la Cité.			
526 Stages de perfectionnement pour les maîtres d'éducation physique.			
527 Pour le Rectorat, les facultés et écoles.			
531 1. Pour les experts aux examens	50,000	50,000	
2. Formation des maîtres d'éducation physique	12,200	14,000	
	62,200	64,000	
533 Pour les experts du bureau de construction de Dorigny.			
612 1. Aménagement locaux place Cathédrale 4	5,000	5,000	
2. Réfections dans les locaux de la Cité et du Palais de Rumine	380,000	455,000	
3. Entretien des bâtiments de Dorigny et aménagements complémentaires	500,000	343,700	
	885,000	803,700	
613 Locaux occupés par l'administration centrale, les facultés et écoles.			
615 1. Pour l'ensemble des bâtiments de Dorigny	673,800	498,400	
2. Pour les locaux loués	2,000	1,500	
	675,800	499,900	
616 Pour l'ensemble des bâtiments de Dorigny.			
621 1. Bureaux des bâtiments de l'Université	36,000	40,000	
2. Bureau de construction de Dorigny	12,000	18,000	
3. Service des sports	4,500	7,500	
	52,500	65,500	
622 Pour le Rectorat, les facultés et écoles.			
632 Crédit mis à la disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire pour achats de livres.			
711 1. Frais d'enseignement dans les établissements hospitaliers universitaires	30,351,000	30,049,500	
2. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	415,000	401,000	
3. Exploitation foyers-restaurants universitaires	345,000	445,000	
4. Exploitation du réfectoire de Dorigny	255,000	160,000	
5. Transports des étudiants à Dorigny	320,000	175,000	
6. Exploitation et entretien des immeubles Bugnon 21 et Epalinges	305,000	305,000	
7. Prix et concours	15,000	15,000	
8. Divers et imprévus	10,000	10,000	
	32,016,000	31,560,500	
712 1. Service des sports de l'Université et EPFL	42,000	38,500	
2. Formation des maîtres d'éducation physique	37,000	33,000	
	79,000	71,500	

Budget
1979

2	Budget 1979		Budget 1978	Comptes 1977
	Dépenses	Recettes		
426 Allocations de ménage	7,200		7,200	7,200.—
427 Allocations pour enfants	4,800		5,200	4,800.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	34,200		34,100	33,994.80
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	12,100		12,000	13,497.60
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	1,000		1,000	800.95
24.20 Université	86,264,300		85,586,700	82,485,183.31
		24,624,000	23,746,500	23,929,491.96
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,731,000	1,780,000	1,704,554.93
242 Remboursement de rétributions du personnel		627,000	618,500	625,516.80
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	30,527.65
252 Remboursement sur frais divers et taxes		18,000	16,000	16,043.30
279 Recettes générales diverses		385,000	229,000	264,829.28
281 Subventions fédérales		21,860,000	21,100,000	21,288,020.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	110,000		110,000	140,000.—
421 Traitements au personnel régulier	9,602,400		9,205,600	8,459,425.90
422 Traitements au personnel occasionnel	8,847,300		8,586,300	8,188,502.85
425 Traitements des membres du corps enseignant	19,133,600		18,746,400	18,127,587.45
426 Allocations de ménage	519,000		493,300	484,091.—
427 Allocations pour enfants	491,400		486,400	497,202.85
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	1,041,000		1,006,900	985,752.65
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	2,328,300		2,274,900	2,348,047.25
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	23,000		30,000	21,163.95
435 Autres prestations sociales	6,600		7,500	—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	1,769,000		1,735,000	1,672,173.65

Renseignements complémentaires			
24.20 Université			
	1979	1978	
177 1. Finances de cours et d'immatriculation	1,700,000	1,750,000	
2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique	31,000	30,000	
	1,731,000	1,780,000	
242 Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.			
243 Remboursements divers de la Caisse de pensions en cas de démissions.			
252 Remboursements des communications téléphoniques privées.			
279 Participation de l'EPFL à divers frais d'exploitation en commun.			
281 1. Subvention de base	21,288,000	20,600,000	
2. Subvention pour investissements :			
a) Achats d'appareils	400,000	500,000	
b) Loyers	172,000	500,000	
	572,000	1,000,000	
	21,860,000	21,100,000	
342 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université	80,000	80,000	
2. Au Fonds du microscope électronique	10,000	10,000	
3. Au Fonds des subsides pour l'impression des thèses	10,000	10,000	
4. Au Fonds de construction et d'extension des maisons et foyers des étudiants	10,000	10,000	
	110,000	110,000	
421 1. Personnel administratif et technique, personnel d'entretien à Dorigny. Six postes supplémentaires	9,382,400	9,005,600	
2. Formation des maîtres d'éducation physique	220,000	200,000	
	9,602,400	9,205,600	
422 Assistants 17 1/2 postes supplémentaires.			
425 1. Corps enseignant universitaire. Neuf postes supplémentaires	18,838,600	18,451,400	
2. Activité du 3 ^e cycle en général	295,000	295,000	
	19,133,600	18,746,400	
426 1. Personnel administratif et technique	146,000	130,700	
2. Assistants	129,900	129,900	
3. Corps enseignant universitaire	243,100	232,700	
	519,000	493,300	
427 1. Personnel administratif et technique	119,100	107,500	
2. Assistants	77,700	77,700	
3. Corps enseignant universitaire	294,600	301,200	
	491,400	486,400	
434 1. Primes d'assurance pour les assistants médecins	15,000	22,000	
2. Primes d'assurance pour les apprentis	8,000	8,000	
	23,000	30,000	
435 Cadeaux pour vingt-cinq ans de service et pour cessation de fonction.			
1. Personnel administratif et technique	3,000	3,000	
2. Corps enseignant universitaire	3,600	4,500	
	6,600	7,500	
437 1. Personnel administratif et technique	458,200	440,010	
2. Assistants	440,000	429,300	
3. Corps enseignant universitaire	856,700	852,590	
4. Formation des maîtres d'éducation physique	11,000	10,000	
5. Divers	3,100	3,100	
	1,769,000	1,735,000	

2	Budget 1979		Budget 1978	Comptes 1977
	Dépenses	Recettes		
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	119,700		113,900	82,084.10
441 Indemnités diverses	55,300		66,300	32,300.80
443 Vacations et débours	13,300		13,500	10,494.50
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500		500	500.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	23,300		14,300	12,543.80
511 Fournitures, impressions, reliures	663,900		657,000	586,997.60
512 Frais d'insertions	15,500		21,200	14,862.85
513 Mobilier et machines de bureau	299,400		256,200	265,694.85
515 Livres, journaux, périodiques	5,800		5,800	2,400.05
521 Abonnements et taxes téléphoniques	339,000		307,000	256,634.50
522 Taxes postales	83,600		78,200	53,270.90
523 Transport de marchandises et de matériel	5,000		40,000	83,916.30
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	71,600		73,300	52,156.20
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	7,500		2,000	900.—
527 Frais généraux divers	300,400		280,800	253,022.70
531 Indemnités et frais des commissions	62,000		62,200	57,277.25
533 Consultations juridiques et expertises	2,000		2,000	—
612 Entretien des immeubles	1,079,500		885,000	717,027.30
613 Loyers	540,000		540,000	647,975.75
614 Entretien des bureaux et autres locaux	88,500		94,000	41,518.65
615 Eau, gaz, électricité	746,000		675,800	415,890.20
616 Chauffage	444,000		427,500	311,025.05
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	32,500		52,500	33,466.65
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	6,314,300		5,371,000	5,057,056.75
628 Assurances du mobilier	13,200		11,400	9,474.60
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	700,000		758,000	758,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	30,285,500		32,016,000	31,231,601.66
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	81,400		79,000	73,142.75
812 Subventions cantonales	—		—	500,000.—

Renseignements complémentaires		1979	1978
439	1. Personnel administratif et technique	35,500	33,300
	2. Assistants	35,400	34,300
	3. Corps enseignant universitaire	48,000	45,700
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	800	400
	5. Divers	—	200
		119,700	113,900
441	1. Frais de déplacements et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	20,000	26,000
	2. Participation aux frais du secrétariat du 3 ^e cycle	6,300	6,300
	3. Frais de déplacements des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	29,000	34,000
		55,300	66,300
443	Pour le Rectorat, la direction administrative et le service d'orientation.		
444	Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
445	Pour le Rectorat, la direction administrative, le service des sports, le service social, la formation des maîtres d'éducation physique.		
511	Pour l'administration centrale, les facultés et écoles, le secteur social.		
512	1. Service de presse et d'information	15,000	20,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	500	1,200
		15,500	21,200
513	Pour l'administration centrale, les facultés et écoles, le secteur social.		
515	Pour les services du Rectorat et la direction administrative.		
521	Pour l'administration centrale, les facultés et écoles.		
522	Idem.		
523	Frais de déménagements courants.		
524	1. Acquisitions	25,000	
	2. Frais d'entretien et de roulage	46,600	
		71,600	73,300
526	Formation des maîtres d'éducation physique, direction administrative.		
527	Pour le Rectorat, les facultés et écoles. Augmentation due à l'organisation d'un congrès de droit comparé.		
531	1. Pour les experts aux examens	50,000	50,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	12,000	12,200
		62,000	62,200
533	Expertises demandées par le bureau de construction de Dorigny.		
612	1. Aménagement des locaux place de la Cathédrale 4	5,000	5,000
	2. Réfection dans les locaux de la Cité et du Palais de Rumine	380,000	380,000
	3. Entretien des bâtiments de Dorigny et aménagements complémentaires	694,500	500,000
		1,079,500	885,000
613	Locaux occupés par l'administration centrale, les facultés et écoles.		
615	1. Pour l'ensemble des bâtiments de Dorigny	673,000	673,800
	2. Pour les locaux loués	3,000	2,000
	3. Institut de biochimie à Epalinges	70,000	—
		746,000	675,800
616	1. Pour l'ensemble des bâtiments de Dorigny	416,000	427,500
	2. Institut de biochimie à Epalinges	28,000	—
		444,000	427,500
621	1. Bureau des bâtiments de l'Université	20,000	36,000
	2. Bureau de construction de Dorigny	8,500	12,000
	3. Service des sports	4,000	4,500
		32,500	52,500
622	Pour le Rectorat, les facultés et écoles.		
632	Crédit mis à la disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire pour achats de livres.		
711	1. Frais d'enseignement dans les établissements hospitaliers et universitaires. Virement au Département ISP	28,994,250	30,351,000
	2. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	385,000	415,000
	3. Exploitation des foyers-restaurants universitaires	286,000	345,000
	4. Exploitation du réfectoire de Dorigny	150,000	255,000
	5. Transports des étudiants à Dorigny	400,000	320,000
	6. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie à Epalinges	45,000	305,000
	7. Prix et concours	15,000	15,000
	8. Divers et imprévus	10,250	10,000
		30,285,500	32,016,000
712	1. Service des sports de l'Université et de l'EPFL	42,000	42,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	39,400	37,000
		81,400	79,000

Budget
1980

2	Budget 1980		Budget 1979	Comptes 1978
	Dépenses	Recettes		
23.14 Château de Chillon	335,600	273,600	332,200	330,748.20
			272,000	270,758.60
242 Remboursement de rétributions du personnel		233,300	233,900	231,935.—
243 Remboursement de prestations sociales		40,300	38,100	38,823.60
421 Traitements au personnel régulier	277,800		272,900	271,219.—
426 Allocations de ménage	6,000		7,200	7,200.—
427 Allocations pour enfants	2,000		4,800	4,320.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	34,800		34,200	34,078.80
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	13,900		12,100	12,917.80
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	1,100		1,000	1,012.60
23.20 Université	90,600,300	25,290,000	86,264,300	84,490,980.61
			24,624,000	26,804,171.49
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,740,000	1,731,000	1,737,182.41
242 Remboursement de rétributions du personnel		590,000	627,000	617,429.50
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	23,022.80
252 Remboursement sur frais divers et taxes		27,000	18,000	44,601.60
279 Recettes générales diverses		330,000	385,000	298,706.18
281 Subventions fédérales		22,600,000	21,860,000	24,083,229.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	110,000		110,000	110,000.—
421 Traitements au personnel régulier	10,326,000		9,602,400	9,025,042.35
422 Traitements au personnel occasionnel	9,770,000		8,847,300	8,435,350.15
425 Traitements des membres du corps enseignant	20,545,400		19,133,600	18,398,113.—
426 Allocations de ménage	496,200		519,000	496,245.55
427 Allocations pour enfants	490,900		491,400	503,414.35
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	1,123,500		1,041,000	1,028,010.40
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	2,463,300		2,328,300	2,352,038.95
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	23,000		23,000	17,142.40
435 Autres prestations sociales	11,700		6,600	31,900.—

Renseignements complémentaires			
23.14 Château de Chillon			
Précédemment 24.13.			
242 Remboursement des traitements du personnel (excepté l'intendant) par l'Association pour la restauration du château de Chillon.			
243 Remboursement de prestations sociales par l'Association pour la restauration du château de Chillon.			
23.20 Université			
Précédemment 24.20.			
		1980	1979
177 1. Finances de cours et d'immatriculation		1,700,000	1,700,000
2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique		40,000	31,000
		1,740,000	1,731,000
242 Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.			
243 Remboursements divers de la Caisse de pensions en cas de démissions.			
252 Communications téléphoniques privées.			
279 Participation de l'EPFL à divers frais d'exploitation en commun.			
281 1. Subvention de base		22,024,000	21,288,000
2. Subvention pour investissements			
a) Achats d'appareils		400,000	
b) Loyers		176,000	
		576,000	572,000
		22,600,000	21,860,000
342 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université		80,000	80,000
2. Au Fonds du microscope électronique		10,000	10,000
3. Au Fonds des subsides pour l'impression des thèses		20,000	10,000
4. Au Fonds de construction et d'extension des maisons et foyers des étudiants		—	10,000
		110,000	110,000
421 1. Personnel administratif et technique, personnel d'entretien à Dorigny. Huit postes supplémentaires		10,128,500	9,382,400
2. Formation des maîtres d'éducation physique		197,500	220,000
		10,326,000	9,602,400
422 Assistants. Dix-neuf postes supplémentaires.			
425 1. Corps enseignant universitaire. Huit postes supplémentaires		20,250,400	18,838,600
2. Activité de 3 ^e cycle en général		295,000	295,000
		20,545,400	19,133,600
426 1. Personnel administratif et technique		147,200	146,000
2. Assistants		110,000	129,900
3. Corps enseignant universitaire		239,000	243,100
		496,200	519,000
427 1. Personnel administratif et technique		85,900	119,100
2. Assistants		85,000	77,700
3. Corps enseignant universitaire		320,000	294,600
		490,900	491,400
434 1. Primes d'assurance pour les assistants médecins		11,000	15,000
2. Primes d'assurance pour les apprentis		12,000	8,000
		23,000	23,000
435 Cadeaux pour vingt-cinq ans de service et pour cessation de fonction :			
1. Personnel administratif et technique		4,200	3,000
2. Corps enseignant universitaire		7,500	3,600
		11,700	6,600

2	Budget 1980		Budget 1979	Comptes 1978
	Dépenses	Recettes		
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	1,913,300		1,769,000	1,725,094.30
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	124,600		119,700	113,596.60
441 Indemnités diverses	55,000		55,300	37,449.20
443 Vacations et débours	14,300		13,300	15,900.30
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500		500	500.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	17,000		23,300	10,723.05
511 Fournitures, impressions, reliures	713,000		663,900	651,294.10
512 Frais d'insertions	25,500		15,500	22,252.85
513 Mobilier et machines de bureau	349,800		299,400	248,151.50
515 Livres, journaux, périodiques	6,900		5,800	4,692.25
521 Abonnements et taxes téléphoniques	347,000		339,000	380,846.65
522 Taxes postales	89,500		83,600	58,760.40
523 Transport de marchandises et de matériel	5,000		5,000	14,887.50
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	80,400		71,600	64,017.85
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	5,000		7,500	2,230.—
527 Frais généraux divers	362,700		300,400	236,107.40
531 Indemnités et frais des commissions	74,000		62,000	59,160.20
533 Consultations juridiques et expertises	2,000		2,000	—
612 Entretien des immeubles	1,034,900		1,079,500	994,968.—
613 Loyers	540,000		540,000	500,748.75
614 Entretien des bureaux et autres locaux	83,000		88,500	89,734.30
615 Eau, gaz, électricité	556,200		746,000	458,971.—
616 Chauffage	522,000		444,000	409,700.70
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	30,000		32,500	54,267.85
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	6,805,400		6,314,300	5,366,606.65

Renseignements complémentaires		
	1980	1979
437 1. Personnel administratif et technique	495,600	458,200
2. Assistants	488,500	440,000
3. Corps enseignant universitaire	915,600	856,700
4. Formation des maîtres d'éducation physique	9,900	11,000
5. Divers	3,700	3,100
	1,913,300	1,769,000
439 1. Personnel administratif et technique	46,200	35,500
2. Assistants	39,100	35,400
3. Corps enseignant universitaire	38,500	48,000
4. Formation des maîtres d'éducation physique	800	800
	124,600	119,700
441 1. Frais de déplacement et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	19,700	20,000
2. Participation aux frais du secrétariat du 3 ^e cycle	6,300	6,300
3. Frais de déplacements des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	29,000	29,000
	55,000	55,300
443 Pour le Rectorat, la direction administrative et le service d'orientation.		
444 Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
445 Pour le Rectorat, la direction administrative, le service des sports, le service social, la formation des maîtres d'éducation physique.		
512 1. Service de presse et d'information. La nouvelle loi sur l'Université exige la mise au concours des postes d'enseignants	25,000	15,000
2. Formation des maîtres d'éducation physique	500	500
	25,500	15,500
513 1. Entretien et réparations	105,700	110,200
2. Achats nouveaux	229,300	175,900
3. Locations	14,800	13,300
	349,800	299,400
515 Pour le Rectorat et la direction administrative.		
523 Frais de déménagements courants.		
524 1. Acquisitions (achat d'un bus, d'un tracteur et d'un vélomoteur)	19,100	25,000
2. Frais d'entretien et de roulage	61,300	46,600
	80,400	71,600
526 Formation des maîtres d'éducation physique, direction administrative.		
527 Augmentation due principalement à l'organisation de cinq congrès.		
531 1. Pour les experts aux examens	60,000	50,000
2. Formation des maîtres d'éducation physique	14,000	12,000
	74,000	62,000
Selon décision du chef du Département IPC fixant les nouvelles indemnités aux experts lors d'examens organisés dans le cadre du département.		
533 Expertises demandées par le Bureau de construction de Dorigny.		
612 1. Aménagement des locaux place de la Cathédrale 4	5,000	5,000
2. Réfection dans les locaux de la Cité et du Palais de Rumine	404,200	380,000
3. Entretien des bâtiments de Dorigny et aménagements complémentaires	625,700	694,500
	1,034,900	1,079,500
615 1. Bâtiments de Dorigny. Rationalisation du niveau d'éclairage	483,200	673,000
2. Locaux loués	3,000	3,000
3. Institut de biochimie à Epalinges	70,000	70,000
	556,200	746,000
616 1. Bâtiments de Dorigny	492,000	416,000
2. Institut de biochimie à Epalinges	30,000	28,000
	522,000	444,000
621 1. Bureau des bâtiments de l'Université	20,000	20,000
2. Bureau de construction de Dorigny	5,000	8,500
3. Service des sports	5,000	4,000
	30,000	32,500
622 Crédits de fonctionnement à disposition des facultés, des écoles et du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensables de l'équipement de base pour l'enseignement et la recherche.		

2	Budget 1980		Budget 1979	Comptes 1978
	Dépenses	Recettes		
628 Assurances du mobilier	13,200		13,200	9,002.90
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . .	700,000		700,000	758,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	30,687,000		30,285,500	31,727,409.11
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	83,100		81,400	78,650.05
23.30 Bibliothèques cantonale et universitaires	4,617,400		4,329,400	3,945,387.55
		21,400	19,500	27,023.65
23.31 Bibliothèque cantonale et universitaire de Rumine	4,132,100		3,882,500	3,513,704.45
		17,500	17,500	22,123.65
242 Remboursement de rétributions du personnel		—	—	6,182.45
251 Vente d'imprimés		16,500	16,500	15,633.25
252 Remboursement sur frais divers et taxes		1,000	1,000	307.95
421 Traitements au personnel régulier	2,726,500		2,538,900	2,209,555.70
426 Allocations de ménage	30,500		34,800	28,810.—
427 Allocations pour enfants	19,300		22,400	24,651.75
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	322,600		301,100	265,483.45
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	500		500	131.40
435 Autres prestations sociales	6,000		—	1,500.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	136,500		125,700	109,937.45
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	10,700		9,900	8,479.35
443 Vacations et débours	10,000		9,000	9,281.95
511 Fournitures, impressions, reliures	320,000		300,000	263,698.35
512 Frais d'insertions	2,000		2,000	1,547.15
513 Mobilier et machines de bureau	135,000		135,000	189,803.90
515 Livres, journaux, périodiques	—		—	25.90
521 Abonnements et taxes téléphoniques	23,000		19,200	22,949.30
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	4,500		4,000	4,927.—
613 Loyers	60,000		60,000	59,834.80
614 Entretien des bureaux et autres locaux	5,000		5,000	5,087.—
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	20,000		20,000	20,000.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	290,000		290,000	288,000.—
812 Subventions cantonales	10,000		5,000	—

Renseignements complémentaires			
632	Crédit mis à la disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire pour achats de livres.		
711	1. Frais d'enseignement dans les établissements hospitaliers et universitaires. Dix étudiants en stage clinique supplémentaires. Virement au Département ISP	1980	1979
	2. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	29,496,750	28,994,250
	3. Exploitation des foyers-restaurants universitaires	296,000	385,000
	4. Exploitation du réfectoire de Dorigny	314,000	286,000
	5. Transports des étudiants à Dorigny	180,000	150,000
	6. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie à Epalinges	320,000	400,000
	7. Exploitation et entretien des locaux du service d'orientation	50,000	45,000
	8. Prix et concours	5,000	—
	9. Divers et imprévus	15,000	15,000
		10,250	10,250
		30,687,000	30,285,500
712	1. Service des sports de l'Université et de l'EPFL	42,000	42,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	41,100	39,400
		83,100	81,400
23.30 Bibliothèques cantonale et universitaires			
23.31 Bibliothèque cantonale et universitaire de Rumine			
	Précédemment 24.31.		
251	Multicopies et catalogues.		
252	Communications téléphoniques privées.		
421	Trois et demi postes supplémentaires.		
511	Augmentation des tarifs de reliure.		
513	1. Frais d'entretien et de réparations	16,000	16,000
	2. Acquisitions	119,000	119,000
		135,000	135,000
521	Une ligne supplémentaire dès 1979.		
524	Frais d'entretien et de roulage. Pas d'amortissement.		
812	Aux communes qui décident de mettre sur pied une bibliothèque de lecture publique. Décision du Conseil d'Etat d'août 1977.		

Budget
1981

2	Budget 1981		Budget 1980	Comptes 1979
	Dépenses	Recettes		
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	200		200	289.55
443 Vacations et débours	1,000		1,000	510.20
511 Fournitures, impressions, reliures	1,000		1,000	784.—
513 Mobilier et machines de bureau	1,000		1,500	1,500.—
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,500		1,500	1,719.70
531 Indemnités et frais des commissions	500		1,000	140.—
613 Loyers	6,300		6,300	6,154.50
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	1,000		2,500	2,704.95
711 Dépenses générales pour l'enseignement	50,000		44,500	47,474.30
812 Subventions cantonales	32,000		—	—
23.14 Château de Chillon	367,300		335,600	321,597.50
		299,900	273,600	260,491.20
242 Remboursement de rétributions du personnel		255,600	233,300	222,287.—
243 Remboursement de prestations sociales		44,300	40,300	38,204.20
421 Traitements au personnel régulier	304,600		277,800	264,640.50
426 Allocations de ménage	6,000		6,000	6,000.—
427 Allocations pour enfants	2,000		2,000	3,360.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	38,600		34,800	33,136.20
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	15,300		13,900	13,232.85
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	800		1,100	1,027.75
23.20 Université	96,350,100		90,600,300	87,495,962.67
		25,191,000	25,290,000	25,838,821.80
121 Loyers		10,000	—	—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,765,000	1,740,000	1,756,904.09
242 Remboursement de rétributions du personnel		506,000	590,000	582,827.65
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	64,403.80
251 Vente d'imprimés		6,000	—	—
252 Remboursement sur frais divers et taxes		27,000	27,000	18,501.65
279 Recettes générales diverses		274,000	330,000	273,943.61
281 Subventions fédérales		22,600,000	22,600,000	23,142,241.—

Renseignements complémentaires				
			1981	1980
513	1. Frais d'entretien et de réparation		500	500
	2. Acquisitions		500	1,000
			1,000	1,500
711	Constitution de dossiers de sécurité. Voir la rubrique 281.			
812	Participation à la construction d'un abri de protection des biens culturels à Dorigny. Décision du Conseil d'Etat du			
23.14 Château de Chillon				
242	Remboursement des traitements du personnel (excepté l'intendant) par l'Association pour la restauration du château de Chillon.			
243	Remboursement de prestations sociales par l'Association pour la restauration du château de Chillon.			
23.20 Université				
121	Locations salle omnisports.			
177	1. Finances de cours et d'immatriculation		1,740,000	1,700,000
	2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique		25,000	40,000
			1,765,000	1,740,000
242	Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.			
243	Remboursements divers de la Caisse de pensions lors de démissions.			
251	Vente de programmes des cours et de photocopies. Précédemment à la rubrique 279.2.			
252	Communications téléphoniques privées.			
279	1. Participation de l'EPFL			
	a) aux frais d'exploitation du service social		20,000	
	b) aux frais d'exploitation de la zone sportive		222 500	
	c) aux frais d'exploitation de la station de pompage des eaux du lac		20,000	
			262,500	311,000
	2. Voir la rubrique 251		—	6,000
	3. Diplômes		7,000	7,000
	4. Divers		4,500	6,000
			274,000	330,000
281	1. Subvention de base		22,182,000	22,024,000
	2. Subventions pour investissements			
	a) achats d'appareils		250,000	
	b) loyers		168,000	
			418,000	576,000
			22,600,000	22,600,000

2	Budget 1981		Budget 1980	Comptes 1979
	Dépenses	Recettes		
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	190,000		110,000	110,000.—
421 Traitements au personnel régulier	11,434,400		10,326,000	9,515,225.20
422 Traitements au personnel occasionnel	11,050,000		9,770,000	9,036,547.10
425 Traitements des membres du corps enseignant	23,306,800		20,545,400	19,642,317.30
426 Allocations de ménage	511,500		496,200	507,741.75
427 Allocations pour enfants	527,900		490,900	534,553.60
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	1,264,700		1,123,500	1,058,161.—
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	2,773,000		2,463,300	2,740,539.90
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	20,000		23,000	17,585.85
435 Autres prestations sociales	15,900		11,700	40,800.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	2,136,900		1,913,300	1,877,703.60
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	87,500		124,600	121,594.85
441 Indemnités diverses	39,300		55,000	42,743.50
443 Vacances et débours	19,000		14,300	14,345.20
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500		500	500.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	18,900		17,000	12,444.10
511 Fournitures, impressions, reliures	775,400		713,000	668,201.95
512 Frais d'insertions	28,500		25,500	21,340.65
513 Mobilier et machines de bureau	386,000		349,800	307,342.85
515 Livres, journaux, périodiques	7,000		6,900	1,628.05
521 Abonnements et taxes téléphoniques	384,000		347,000	367,753.15
522 Taxes postales	92,200		89,500	63,747.—
523 Transport de marchandises et de matériel	70,000		5,000	910.—
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	95,400		80,400	63,205.65
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	3,000		5,000	3,686.55

		Renseignements complémentaires	
		1981	1980
342	1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université	80,000	80,000
	2. Au Fonds des microscopes électroniques	10,000	10,000
	3. Au Fonds des subsides pour l'impression des thèses	50,000	10,000
	4. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants	50,000	10,000
		190,000	110,000
421	1. Personnel administratif et technique, personnel d'entretien à Dorigny. Neuf postes supplémentaires	11,244,400	10,128,500
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	190,000	197,500
		11,434,400	10,326,000
422	Assistants. Quatorze postes supplémentaires.		
425	1. Corps enseignant. Sept postes supplémentaires	23,011,800	20,250,400
	2. Activité de 3 ^e cycle en général	295,000	295,000
		23,306,800	20,545,400
426	1. Personnel administratif et technique	147,000	147,200
	2. Assistants	106,000	110,000
	3. Corps enseignant	258,500	239,000
		511,500	496,200
427	1. Personnel administratif et technique	127,400	85,900
	2. Assistants	70,000	85,000
	3. Corps enseignant	330,500	320,000
		527,900	490,900
434	1. Primes d'assurances pour les assistants médecins	8,000	11,000
	2. Primes d'assurances pour les apprentis	12,000	12,000
		20,000	23,000
435	Cadeaux pour vingt-cinq ans de service et pour cessation de fonction		
	1. Personnel administratif et technique	7,800	4,200
	2. Corps enseignant	8,100	7,500
		15,900	11,700
437	1. Personnel administratif et technique	516,600	495,600
	2. Assistants	552,500	488,500
	3. Corps enseignant	1,058,300	915,600
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	9,500	9,900
	5. Divers. Incorporé dorénavant à la rubrique 531	—	3,700
		2,136,900	1,913,300
439	1. Personnel administratif et technique	26,500	46,200
	2. Assistants	27,600	39,100
	3. Corps enseignant	32,900	38,500
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	500	800
		87,500	124,600
441	1. Frais de déplacement et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	15,000	19,700
	2. Participation aux frais du secrétariat du 3 ^e cycle	6,300	6,300
	3. Frais de déplacement des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	18,000	29,000
		39,300	55,000
443	Pour le Rectorat, la direction administrative et le service d'orientation.		
444	Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
445	Pour le Rectorat, la direction administrative, le service des sports, le service social et la formation des maîtres d'éducation physique.		
512	1. Service de presse et d'information	28,000	25,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	500	500
		28,500	25,500
513	1. Entretien et réparations	144,500	105,700
	2. Achats nouveaux	226,700	229,300
	3. Locations	14,800	14,800
		386,000	349,800
515	Pour le Rectorat et la Direction administrative.		
523	Y compris frais de déménagement des bureaux des services du Rectorat et de la direction administrative à Dorigny.		
524	1. Acquisitions (achat de deux véhicules de service par le service d'exploitation à Dorigny)	19,300	19,100
	2. Frais d'entretien et de roulage	76,100	61,300
		95,400	80,400
526	Pour la direction administrative et la formation des maîtres d'éducation physique.		

2	Budget 1981		Budget 1980	Comptes 1979
	Dépenses	Recettes		
527 Frais généraux divers	385,400		362,700	266,093.95
531 Indemnités et frais des commissions	129,700		74,000	118,547.85
533 Consultations juridiques et expertises	2,000		2,000	220.—
612 Entretien des immeubles	1,043,200		1,034,900	1,096,625.85
613 Loyers	540,000		540,000	608,961.30
614 Entretien des bureaux et autres locaux	106,700		83,000	83,148.70
615 Eau, gaz, électricité	541,400		556,200	468,779.75
616 Chauffage	648,900		522,000	460,909.45
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	34,200		30,000	12,464.55
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	6,984,600		6,805,400	6,592,667.65
628 Assurances du mobilier	11,700		13,200	8,152.80
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	770,000		700,000	700,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	29,821,500		30,687,000	30,239,503.52
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	83,000		83,100	69,268.50
812 Subventions cantonales	10,000		—	—
23.30 Bibliothèques cantonale et universitaires	4,924,100	21,500	4,617,400	4,155,898.70
			21,400	34,397.10
23.31 Bibliothèque cantonale et universitaire de Rumine	4,404,500	17,500	4,132,100	3,755,487.85
			17,500	27,397.10
242 Remboursement de rétributions du personnel	—	—	—	884.10
251 Vente d'imprimés	—	16,500	16,500	26,513.—
252 Remboursement sur frais divers et taxes	—	1,000	1,000	—
421 Traitements au personnel régulier	2,899,000		2,726,500	2,412,858.50
426 Allocations de ménage	32,800		30,500	32,192.20
427 Allocations pour enfants	26,000		19,300	25,755.85

Renseignements complémentaires			
		1981	1980
527	1. Facultés et Ecoles	290,100	273,400
	2. Rectorat	52,000	47,000
	3. Secteur social	24,000	24,000
	4. Service d'orientation	10,000	11,000
	5. Service d'exploitation de la Cité universitaire de Dorigny	6,500	4,500
	6. Service de calcul	2,000	2,000
	7. Formation des maîtres d'éducation physique	800	800
		385,400	362,700
531	1. Pour les experts aux examens	115,500	60,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	14,200	14,000
		129,700	74,000
	Voir la rubrique 437.5.		
533	Expertises demandées par le Bureau de construction de Dorigny.		
612	1. Aménagement des locaux de la place de la Cathédrale 4	5,000	5,000
	2. Réfection dans les locaux de la Cité, du Palais de Rumine et de l'Ecole de médecine	330,000	404,200
	3. Entretien des bâtiments de Dorigny et aménagements complémentaires	708,200	625,700
		1,043,200	1,034,900
614	Mise en exploitation du bâtiment de la direction générale de l'Université à Dorigny.		
615	1. Bâtiments de Dorigny	468,400	483,200
	2. Locaux loués	3,000	3,000
	3. Institut de biochimie à Epalinges	70,000	70,000
		541,400	556,200
621	1. Bureau des bâtiments de l'Université	20,000	20,000
	2. Service d'exploitation de Dorigny (aménagements divers au BSP)	9,200	5,000
	3. Service des sports	5,000	5,000
		34,200	30,000
622	Crédits de fonctionnement à disposition des facultés, des écoles et du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensables de l'équipement de base pour l'enseignement et la recherche.		
632	Crédit mis à la disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire pour achats de livres.		
711	1. Frais d'enseignement dans les établissements hospitaliers universitaires. Dix-sept étudiants en stage clinique de moins. Virement au Département ISP	28,642,500	29,496,750
	2. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	197,000	296,000
	3. Exploitation des foyers restaurants universitaires (FRU, CUC, Copernic)	323,000	314,000
	4. Exploitation des réfectoires de Dorigny (augmentation du nombre de repas)	225,000	180,000
	5. Transports des étudiants à Dorigny	350,000	320,000
	6. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie (bâtiment de l'ISREC)	64,000	50,000
	7. Exploitation et entretien des locaux du service d'orientation	—	5,000
	8. Prix et concours	20,000	15,000
	9. Aménagements et achats divers	—	10,250
		29,821,500	30,687,000
712	1. Service des sports	42,000	42,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	41,000	41,100
		83,000	83,100
812	Au Collegium romanicum.		
23.30 Bibliothèques cantonale et universitaires			
23.31 Bibliothèque cantonale et universitaire de Rumine			
251	Multicopies et catalogues.		
252	Communications téléphoniques privées.		
421	Deux postes supplémentaires.		

Budget
1982

2	Budget 1982		Budget 1981	Comptes 1980
	Dépenses	Recettes		
23.14 Château de Chillon	451,800	376,700	367,300	353,220.70
			299,900	288,189.95
242 Remboursement de rétributions du personnel		320,700	255,600	245,953.—
243 Remboursement de prestations sociales		56,000	44,300	42,236.95
421 Traitements au personnel régulier	375,400		304,600	292,182.60
426 Allocations de ménage	6,000		6,000	6,000.—
427 Allocations pour enfants	2,900		2,000	2,880.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	48,100		38,600	36,852.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	18,800		15,300	14,608.80
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	600		800	697.30
23.20 Université	110,148,100	26,326,000	96,350,100	93,783,471.75
			25,191,000	25,912,967.18
121 Loyers		12,000	10,000	—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		2,985,000	1,765,000	1,777,419.77
242 Remboursement de rétributions du personnel		505,000	506,000	512,826.90
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	61,346.35
251 Vente d'imprimés		6,000	6,000	—
252 Remboursement sur frais divers et taxes		25,000	27,000	22,735.65
279 Recettes générales diverses		440,000	274,000	250,939.51
281 Subventions fédérales		22,350,000	22,600,000	23,287,699.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	230,000		190,000	110,000.—
421 Traitements au personnel régulier	14,301,100		11,434,400	10,716,392.75
422 Traitements au personnel occasionnel	11,965,000		11,050,000	10,391,462.—
425 Traitements des membres du corps enseignant	27,316,700		23,306,800	22,003,989.45

Renseignements complémentaires			
23.14 Château de Chillon			
242 Remboursement des traitements du personnel (excepté l'intendant) par l'Association pour la restauration du château de Chillon.			
243 Remboursement des prestations sociales par l'Association pour la restauration du château de Chillon.			
23.20 Université			
121 Locations salle omnisports et locaux de l'Ecole de médecine.		1982	1981
177 1. Finances de cours et d'immatriculations		1,800,000	1,740,000
2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique		35,000	25,000
3. Participation des cantons non universitaires		1,150,000	—
		2,985,000	1,765,000
242 Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.			
243 Remboursements divers de la Caisse de pensions lors de démissions.			
251 Vente de programmes des cours et de photocopies.			
252 Communications téléphoniques privées.			
279 1. Participation de l'EPFL			
a) aux frais d'exploitation du service social		20,000	
b) aux frais d'exploitation de la zone sportive		230,000	
c) aux frais d'exploitation de la station de pompage des eaux du lac		20,000	
2. Participation de la Confédération aux frais d'exploitation de l'Institut suisse de droit comparé			
a) personnel de nettoyage		31,000	
b) entretien du bâtiment		29,000	
c) entretien des locaux		2,000	
d) eau, gaz, électricité		20,000	
e) chauffage		34,000	
f) téléphone		44,000	
3. Diplômes		160,000	—
4. Divers		8,000	7,000
		2,000	4,500
		440,000	274,000
281 1. Subventions de base		22,000,000	22,182,000
2. Subventions pour investissements			
a) achats d'appareils		250,000	
b) loyers		100,000	
		350,000	418,000
		22,350,000	22,600,000
342 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université		80,000	80,000
2. Au Fonds du microscope électronique		10,000	10,000
3. Au Fonds des subsides pour l'impression des thèses		90,000	50,000
4. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants.		50,000	50,000
		230,000	190,000
421 1. Personnel administratif et technique, personnel d'entretien à Dorigny, y compris transfert du Département des travaux publics des concierges et du personnel de nettoyage de l'Ecole de médecine, des Instituts de physiologie et de botanique et du transfert de l'Institut de génétique et biologie microbiennes. Quatorze postes supplémentaires		14,081,100	11,244,400
2. Formation des maîtres d'éducation physique		220,000	190,000
		14,301,100	11,434,400
422 Assistants. Huit postes supplémentaires.			
425 1. Corps enseignant. Huit postes supplémentaires		27,021,700	23,011,800
2. Activité du 3 ^e cycle		295,000	295,000
		27,316,700	23,306,800

2	Budget 1982		Budget 1981	Comptes 1980
	Dépenses	Recettes		
426 Allocations de ménage	549,000		511,500	530,112.15
427 Allocations pour enfants	559,000		527,900	556,184.35
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	1,599,800		1,264,700	1,206,902.15
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	3,626,800		2,773,000	2,926,429.10
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	20,000		20,000	14,855.85
435 Autres prestations sociales	14,400		15,900	40,566.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	2,584,900		2,136,900	2,122,061.85
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	60,400		87,500	82,993.60
441 Indemnités diverses	47,200		39,300	28,480.70
443 Vacations et débours	20,200		19,000	16,672.—
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500		500	500.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	19,000		18,900	15,007.80
511 Fournitures, impressions, reliures	834,700		775,400	707,535.70
512 Frais d'insertions	32,600		28,500	32,778.15
513 Mobilier et machines de bureau	395,400		386,000	330,085.10
515 Livres, journaux, périodiques	7,200		7,000	7,298.60
521 Abonnements et taxes téléphoniques	480,000		384,000	396,318.90
522 Taxes postales	104,400		92,200	80,972.85
523 Transport de marchandises et de matériel	50,000		70,000	234.50
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	120,000		95,400	68,830.75
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	6,000		3,000	1,155.—
527 Frais généraux divers	495,700		385,400	331,321.90
531 Indemnités et frais des commissions	130,000		129,700	85,002.—
533 Consultations juridiques et expertises	2,000		2,000	16,561.60
611 Constructions nouvelles	284,000		—	—

		Renseignements complémentaires	
		1982	1981
426	1. Personnel administratif et technique	159,600	147,000
	2. Assistants	110,000	106,000
	3. Corps enseignant	279,400	258,500
		549,000	511,500
427	1. Personnel administratif et technique	130,100	127,400
	2. Assistants	68,900	70,000
	3. Corps enseignant	360,000	330,500
		559,000	527,900
433	1. Corps enseignant	3,206,800	2,773,000
	2. Assistants	420,000	—
		3,626,800	2,773,000
434	1. Primes d'assurances pour les assistants médecins	8,000	8,000
	2. Primes d'assurances pour les apprentis	12,000	12,000
		20,000	20,000
435	Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux de départ		
	1. Personnel administratif et technique	9,400	7,800
	2. Corps enseignant	5,000	8,100
		14,400	15,900
437	1. Personnel administratif et technique	673,200	516,600
	2. Assistants	596,300	552,500
	3. Corps enseignant	1,304,400	1,058,300
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	11,000	9,500
		2,584,900	2,136,900
439	1. Personnel administratif et technique	16,900	26,500
	2. Assistants	18,900	27,600
	3. Corps enseignant	24,300	32,900
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	300	500
		60,400	87,500
441	1. Frais de déplacement et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	22,000	15,000
	2. Participation aux frais du secrétariat du 3 ^e cycle	6,300	6,300
	3. Frais de déplacement des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	18,900	18,000
		47,200	39,300
443	Pour le Rectorat, la direction administrative et le service d'orientation.		
444	Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
445	Pour le Rectorat, la direction administrative, les sports, les affaires socio-culturelles et le cours pour la formation des maîtres d'éducation physique.		
512	1. Presse et information	32,000	28,000
	2. Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	600	500
		32,600	28,500
513	1. Entretien et réparations	139,600	144,500
	2. Achats nouveaux	236,800	226,700
	3. Locations	19,000	14,800
		395,400	386,000
515	Pour le Rectorat et la direction administrative.		
523	Frais de déménagement de la Faculté des lettres de la Cité au bâtiment des locaux communs à Dorigny.		
524	1. Acquisitions de véhicules et accessoires (bâtiments et travaux, Centre de calcul)	44,500	19,300
	2. Frais d'entretien et de roulage	75,500	76,100
		120,000	95,400
526	Pour la direction administrative, le centre de calcul et le cours pour la formation des maîtres d'éducation physique.		
527	1. Facultés et écoles (y compris frais d'organisation de cinq congrès)	366,300	290,100
	2. Rectorat	55,000	52,000
	3. Affaires socio-culturelles	31,000	24,000
	4. Orientation et conseils aux étudiants	11,000	10,000
	5. Service d'exploitation de la Cité universitaire de Dorigny	26,500	6,500
	6. Calcul électronique	3,000	2,000
	7. Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	900	800
	8. Administration du BFSH	2,000	—
		495,700	385,400
531	1. Pour les experts aux examens	120,000	115,500
	2. Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	10,000	14,200
		130,000	129,700
533	Expertises demandées par le bureau de construction de Dorigny.		
611	Pour l'Institut de génétique et de biologie microbiennes, transfert partiel du Département de l'intérieur et de la santé publique.		

2	Budget 1982		Budget 1981	Comptes 1980
	Dépenses	Recettes		
612 Entretien des immeubles	1,146,000		1,043,200	1,076,881.15
613 Loyers	443,000		540,000	533,639.40
614 Entretien des bureaux et autres locaux	121,000		106,700	78,691.80
615 Eau, gaz, électricité	813,500		541,400	572,539.95
616 Chauffage	1,110,500		648,900	526,882.85
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	67,900		34,200	30,821.45
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	7,776,400		6,984,600	6,802,414.95
628 Assurances du mobilier	14,500		11,700	9,537.70
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	820,000		770,000	700,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	31,896,300		29,821,500	30,561,158.05
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	83,000		83,000	70,209.65
812 Subventions cantonales	—		10,000	—
23.30 Bibliothèques cantonale et universitaires	6,070,500		4,924,100	4,779,139.40
		4,700	21,500	4,708.55
23.31 Bibliothèque cantonale et universitaire de Rumine	5,161,600		4,404,500	4,331,852.95
		700	17,500	808.55
242 Remboursement de rétributions du personnel		—	—	596.25
251 Vente d'imprimés		500	16,500	77.10
252 Remboursement sur frais divers et taxes		200	1,000	135.20
421 Traitements au personnel régulier	3,405,600		2,899,000	2,770,212.20
426 Allocations de ménage	32,400		32,800	30,429.80
427 Allocations pour enfants	28,600		26,000	27,166.10
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	413,000		352,300	344,367.30
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	500		500	354.—
435 Autres prestations sociales	—		1,500	6,244.—

Renseignements complémentaires		
	1982	1981
612 1. Aménagement des locaux de la place de la Cathédrale 4	—	5,000
2. Réfection des locaux de la Cité, du Palais de Rumine et de l'Ecole de médecine	400,000	330,000
3. Entretien des bâtiments de Dorigny et aménagements complémentaires	746,000	708,200
	1,146,000	1,043,200
615 1. Bâtiment de Dorigny	573,000	468,400
2. Institut de biochimie à Epalinges	70,000	70,000
3. Pour les Instituts de physiologie, de botanique, de l'Ecole de médecine et de l'immeuble rue du Bugnon 21 (décision du Conseil d'Etat du 5 juin 1981, transfert du Département des travaux publics)	167,500	—
4. Locaux loués	3,000	3,000
	813,500	541,400
616 1. Bâtiments de Dorigny	850,000	618,900
2. Institut de biochimie	40,000	30,000
3. Pour les Instituts de physiologie, de botanique, de l'Ecole de médecine et de l'immeuble de la rue du Bugnon 21 (décision du Conseil d'Etat du 5 juin 1981). Transfert du Département des travaux publics	220,500	—
	1,110,500	648,900
621 1. Bâtiments et travaux	20,000	20,000
2. Service d'exploitation de Dorigny	36,900	9,200
3. Sports	5,000	5,000
4. Institut de génétique et de biologie microbiennes	6,000	—
	67,900	34,200
622 Crédits de fonctionnement à disposition des facultés, des écoles et du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensables de l'équipement de base pour l'enseignement et la recherche.		
632 Crédit mis à la disposition de la Bibliothèque universitaire pour l'achat de livres.		
711 1. Frais d'enseignement dans les établissements hospitaliers universitaires	29,396,250	28,642,500
2. a) participation aux frais de fonctionnement de l'IDHEAP	1,000,000	—
b) idem, frais d'exploitation	300,000	—
3. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	110,000	197,000
4. Exploitation des foyers restaurants universitaires (FRU, CUC, Copernic, Parmentier)	350,000	323,000
5. Exploitation des réfectoires de Dorigny	250,000	225,000
6. Transport des étudiants à Dorigny	400,000	350,000
7. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie (bâtiment de l'ISREC)	60,000	64,000
8. Prix et concours	20,000	20,000
9. Divers et imprévus	10,050	—
	31,896,300	29,821,500
712 1. Sports	42,000	42,000
2. Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	41,000	41,000
	83,000	83,000
23.30 Bibliothèques cantonale et universitaires		
23.31 Bibliothèque cantonale et universitaire de Rumine		
251 Multicopies et catalogues.		
252 Communications téléphoniques privées.		
434 Part à l'assurance des apprentis.		

Budget
1983

2	Budget 1983		Budget 1982	Comptes 1981
	Dépenses	Recettes		
25 Université de Lausanne	121,455,400	27,365,000	110,148,100	99,870,597.35
			26,326,000	27,425,972.84
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles	121,455,400	27,365,000	110,148,100	99,870,597.35
			26,326,000	27,425,972.84
121 Loyers		12,000	12,000	10,769.—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		3,285,000	2,985,000	2,905,436.13
242 Remboursement de rétributions du personnel		530,000	505,000	521,588.—
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	66,978.35
251 Vente d'imprimés		5,000	6,000	3,704.60
252 Remboursement sur frais divers et taxes		30,000	25,000	28,020.65
279 Recettes générales diverses		500,000	440,000	274,235.11
281 Subventions fédérales		23,000,000	22,350,000	23,615,241.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	492,400		230,000	190,000.—
421 Traitements au personnel régulier	16,236,100		14,301,100	11,975,148.65
422 Traitements au personnel occasionnel	13,418,000		11,965,000	11,756,462.40
425 Traitements des membres du corps enseignant	31,182,500		27,316,700	24,376,577.85
426 Allocations de ménage	544,000		549,000	530,487.75
427 Allocations pour enfants	705,000		559,000	574,950.20
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	1,755,900		1,599,800	1,478,476.85
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	3,702,800		3,626,800	3,535,195.55
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	24,000		20,000	22,851.85

Renseignements complémentaires			
25 Université de Lausanne			
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles			
			Précédemment 23.20.
121 Locations salle omnisports, Ecole de médecine et autres locaux.			
			1983 1982
177. 1. Finances d'inscriptions aux cours	2,100,000	1,800,000	
2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique	35,000	35,000	
3. Participation des cantons non universitaires	1,150,000	1,150,000	
	3,285,000	2,985,000	
242 Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.			
243 Remboursements divers de la Caisse de pensions en cas de démissions.			
251 Vente de programmes de cours et photocopies.			
252 Communications téléphoniques privées.			
279 1. Participation de l'EPFL			
a) aux frais d'exploitation du service social	20,000		
b) aux frais d'exploitation de la zone sportive	285,000		
c) à la station de pompage des eaux du lac	38,000	343,000	270,000
2. Diplômes	8,000	8,000	8,000
3. Divers	12,000	12,000	2,000
4. Participation de la Confédération aux frais de l'Institut de droit comparé			
a) traitement au personnel régulier	38,000		
b) frais divers pour véhicules à moteur	2,200		
c) entretien des immeubles	16,200		
d) entretien des bureaux et autres locaux	3,000		
e) eau, gaz, électricité	14,000		
f) chauffage	28,000		
g) assurances	2,600	104,000	160,000
5. IDHEAP	33,000	33,000	—
	500,000	440,000	
281 Aide fédérale à l'université			
1. Subvention de base	22,600,000	22,000,000	
2. Subventions pour investissements			
a) achat d'appareils	276,000		
b) loyers	124,000		
	23,000,000	22,350,000	
342 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université	128,000	80,000	
2. Au Fonds du microscope électronique	164,400	10,000	
3. Au Fonds pour l'impression des thèses	100,000	90,000	
4. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants	10,000	50,000	
5. Part du Fonds universitaire sur les droits forfaitaires aux cours	90,000	—	
	492,400	230,000	
421 1. Personnel administratif, technique et d'entretien à Dorigny. Onze postes supplémentaires	15,961,100	14,081,100	
2. Formation des maîtres d'éducation physique	275,000	220,000	
	16,236,100	14,301,100	
422 Assistants (quatre postes supplémentaires).			
425 1. Corps enseignant. Huit postes supplémentaires	30,887,500	27,021,700	
2. Activité de 3 ^e cycle	295,000	295,000	
	31,182,500	27,316,700	
426 1. Corps enseignant	294,700	159,600	
2. Assistants	92,900	110,000	
3. Personnel administratif et technique	156,400	279,400	
	544,000	549,000	
427 1. Corps enseignant	450,600	360,000	
2. Assistants	88,400	68,900	
3. Personnel administratif et technique	166,000	130,100	
	705,000	559,000	
433 1. Corps enseignant		3,206,800	
2. Assistants		420,000	
	3,702,800	3,626,800	
434 1. Primes d'assurance pour les médecins assistants	12,000	8,000	
2. Primes d'assurance pour les apprentis	12,000	12,000	
	24,000	20,000	

2	Budget 1983		Budget 1982	Comptes 1981
	Dépenses	Recettes		
435	9,000		14,400	15,280.—
437	3,022,400		2,584,900	2,376,264.80
439	67,400		60,400	90,697.75
441	39,000		47,200	38,079.50
443	21,300		20,200	17,132.10
444				
445	500		500	500.—
445	19,000		19,000	20,814.60
511	1,000,800		834,700	823,060.40
512	33,000		32,600	21,683.50
513	546,200		395,400	358,512.45
515	9,000		7,200	7,806.75
521	600,000		480,000	420,362.35
522	116,000		104,400	82,692.35
523	257,000		50,000	33,202.10
524	153,700		120,000	85,860.05
526	9,000		6,000	6,965.25
527	562,600		495,700	384,659.60
531	178,700		130,000	142,510.70
533	33,000		2,000	21,754.50
611	—		284,000	—
612	1,656,500		1,146,000	1,043,052.30
613	480,000		443,000	544,870.65
614	336,700		121,000	88,323.50
615	1,152,000		813,500	587,339.75
616	1,291,000		1,110,500	672,004.55

		Renseignements complémentaires	
		1983	1982
435	Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux de départ.		
437	1. Corps enseignant	1,545,500	1,304,400
	2. Assistants	664,200	596,300
	3. Personnel administratif et technique	798,900	673,200
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	13,800	11,000
		3,022,400	2,584,900
439	1. Corps enseignant	25,200	24,300
	2. Assistants	19,600	18,900
	3. Personnel administratif et technique	22,200	16,900
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	400	300
		67,400	60,400
441	1. Frais de déplacements et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	15,700	22,000
	2. Indemnités de secrétariat de 3 ^e cycle	6,300	6,300
	3. Frais de déplacements des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	17,000	18,900
		39,000	47,200
443	Pour le Rectorat, l'administration centrale et l'orientation et conseil aux étudiants.		
444	Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
445	Pour le Rectorat, l'administration centrale, les affaires socio-culturelles, les sports et la formation des maîtres d'éducation physique.		
512	1. Presse et information	32,000	32,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	1,000	600
		33,000	32,600
513	1. Entretien et réparations	253,600	139,600
	2. Achats nouveaux	262,600	236,800
	3. Location	30,000	19,000
		546,200	395,400
515	Pour le Rectorat et l'administration centrale.		
523	Frais de déménagement des Instituts de biologie à Dorigny.		
524	1. Acquisitions de véhicules et accessoires	52,100	44,500
	2. Frais d'entretien et roulage	101,600	75,500
		153,700	120,000
526	Pour l'administration centrale, le centre de calcul électronique et la formation des maîtres d'éducation physique.		
527	1. Facultés et écoles	399,900	366,300
	2. Rectorat	67,000	55,000
	3. Secteur social	31,500	31,000
	4. Orientation et conseil aux étudiants	12,500	11,000
	5. Bâtiments et travaux	38,200	26,500
	6. Calcul électronique	4,000	3,000
	7. Formation des maîtres d'éducation physique	1,000	900
	8. Administration du BFSH	2,000	2,000
	9. Centre de microscopie électronique	1,500	—
	10. Administration centrale	5,000	—
		562,600	495,700
531	1. Pour les experts aux examens	168,700	120,000
	2. Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	10,000	10,000
		178,700	130,000
533	Expertises demandées par le bureau de construction de Dorigny et étude d'informatique demandée par l'administration centrale.		
612	1. Bâtiments et travaux a) exploitation technique : Dorigny 849,500 b) aménagements extérieurs : Dorigny 70,000	919,500	746,000
	2. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et Faculté de médecine)	737,000	400,000
		1,656,500	1,146,000
615	Bâtiments de Dorigny	894,000	573,000
	2. Institut de biochimie	70,000	70,000
	3. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et Ecole de médecine)	185,000	167,500
	4. Locaux loués	3,000	3,000
		1,152,000	813,500
616	Bâtiments de Dorigny	985,000	850,000
	2. Institut de biochimie	40,000	40,000
	3. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et Faculté de médecine)	266,000	220,500
		1,291,000	1,110,500

2	Budget 1983		Budget 1982	Comptes 1981
	Dépenses	Recettes		
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	84,700		67,900	33,608.85
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	8,581,200		7,776,400	6,937,027.10
628 Assurances du mobilier	10,000		14,500	9,013.10
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	900,000		820,000	770,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	32,142,000		31,896,300	29,710,454.85
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	83,000		83,000	76,912.85
812 Subventions cantonales	—		—	10,000.—

		Renseignements complémentaires	
		1983	1982
621	1. Bâtiment et travaux		
	a) exploitation technique de Dorigny	19,700	
	b) locaux et transports (ville et Faculté de médecine)	20,000	
	c) intendance	31,000	
	2. Sports	9,000	5,000
	3. Institut de génétique et de biologie microbiennes	5,000	6,000
		84,700	67,900
622	Crédits de fonctionnement à disposition des facultés et écoles, du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensable de l'équipement de base pour l'enseignement et la recherche.		
632	Crédit mis à la disposition de la Bibliothèque universitaire pour les achats de livres.		
711	1. Versement au Département de l'intérieur et de la santé publique pour les frais des étudiants en médecine	29,145,000	29,396,250
	2. a) participation aux frais de fonctionnement de l'IDHEAP	1,150,000	
	b) participation aux frais d'exploitation de l'IDHEAP	300,000	
	3. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	92,000	110,000
	4. Exploitation des foyers restaurants universitaires (FRU, CUC, Copernic, Parmentier)	380,000	350,000
	5. Exploitation des réfectoires de Dorigny	400,000	250,000
	6. Transports des étudiants à Dorigny	585,000	400,000
	7. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie	60,000	60,000
	8. Prix et concours	20,000	20,000
	9. Divers et imprévus	10,000	10,050
		32,142,000	31,896,300
712	1. Sports	47,000	42,000
	2. Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	36,000	41,000
		83,000	83,000

2	Budget 1983	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
20.10 Administration du département	1,389,700	17,800
20 Administration du secrétariat général	2,891,700	147,600
30 Office des fournitures et éditions scolaires	9,095,800	7,509,000
40 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	7,430,300	2,000,000
50 Réforme et planification scolaires	5,714,500	20,000
21.10 Service de l'enseignement primaire	120,550,900	1,729,400
22.10 Service de l'enseignement secondaire	3,707,300	90,500
20 Gymnases	25,100,600	349,700
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	18,233,300	1,046,000
40 Ecole supérieure de commerce de Lausanne	5,445,500	954,600
50 Collèges secondaires communaux	80,380,700	14,300,000
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	7,190,700	431,400
30 Bibliothèques cantonale et universitaires	6,904,300	25,900
40 Archives cantonales	1,103,800	7,200
50 Musées	4,154,900	35,200
60 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	2,033,800	118,200
70 Cultes	31,863,300	10,000
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	919,600	—
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	5,343,200	111,400
30 Ecoles de formation de maîtres	8,169,000	—
40 Office cantonal d'orientation professionnelle	3,261,500	1,235,000
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,437,900	—
70 Office de l'éducation physique de la jeunesse	1,569,500	438,900
80 Centrale de documentation pédagogique et scolaire	244,600	200
25.10 Université de Lausanne	121,455,400	27,365,000
Totaux	475,591,800	57,943,000
Excédent des dépenses sur les recettes		417,648,800
Sommes égales	475,591,800	475,591,800

Budget 1983		Budget 1982	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20.10 Administration du département	1,389,700	1,389,700	17,800
20 Administration du secrétariat général	2,891,700	2,891,700	147,600
30 Office des fournitures et éditions scolaires	9,095,800	9,095,800	7,509,000
40 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	7,430,300	7,430,300	2,000,000
50 Réforme et planification scolaires	5,714,500	5,714,500	20,000
21.10 Service de l'enseignement primaire	120,550,900	120,550,900	1,729,400
22.10 Service de l'enseignement secondaire	3,707,300	3,707,300	90,500
20 Gymnases	25,100,600	25,100,600	349,700
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	18,233,300	18,233,300	1,046,000
40 Ecole supérieure de commerce de Lausanne	5,445,500	5,445,500	954,600
50 Collèges secondaires communaux	80,380,700	80,380,700	14,300,000
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	7,190,700	7,190,700	431,400
30 Bibliothèques cantonale et universitaires	6,904,300	6,904,300	25,900
40 Archives cantonales	1,103,800	1,103,800	7,200
50 Musées	4,154,900	4,154,900	35,200
60 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	2,033,800	2,033,800	118,200
70 Cultes	31,863,300	31,863,300	10,000
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	919,600	919,600	—
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	5,343,200	5,343,200	111,400
30 Ecoles de formation de maîtres	8,169,000	8,169,000	—
40 Office cantonal d'orientation professionnelle	3,261,500	3,261,500	1,235,000
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,437,900	1,437,900	—
70 Office de l'éducation physique de la jeunesse	1,569,500	1,569,500	438,900
80 Centrale de documentation pédagogique et scolaire	244,600	244,600	200
25.10 Université de Lausanne	121,455,400	121,455,400	27,365,000
Totaux	475,591,800	475,591,800	57,943,000
Excédent des dépenses sur les recettes			417,648,800
Sommes égales	475,591,800	475,591,800	475,591,800

Budget
1984

2	Budget 1984		Budget 1983	Comptes 1982
	Dépenses	Recettes		
25 Université de Lausanne	129,707,600	27,923,000	121,455,400	114,582,051.30
			27,365,000	27,963,835.90
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles	129,707,600	27,923,000	121,455,400	114,582,051.30
			27,365,000	27,963,835.90
121 Loyers		20,000	12,000	20,171.80
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		3,350,000	3,285,000	3,323,848.40
242 Remboursement de rétributions du personnel		585,000	530,000	613,434.75
243 Remboursement de prestations sociales		3,000	3,000	8,123.90
251 Vente d'imprimés		5,000	5,000	3,206.45
252 Remboursement sur frais divers et taxes		50,000	30,000	52,220.55
279 Recettes générales diverses		510,000	500,000	367,774.05
281 Subventions fédérales		23,400,000	23,000,000	23,575,056.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	455,100		492,400	230,000.—
421 Traitements au personnel régulier	17,545,000		16,236,100	14,059,177.80
422 Traitements au personnel occasionnel	14,947,100		13,418,000	13,264,871.—
425 Traitements des membres du corps enseignant	33,267,200		31,182,500	28,360,908.85
426 Allocations de ménage	552,400		544,000	559,649.15
427 Allocations pour enfants	726,200		705,000	745,376.80
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	1,908,200		1,755,900	1,693,832.90
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	4,998,600		3,702,800	5,366,908.25
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	20,000		24,000	16,927.80
435 Autres prestations sociales	13,000		9,000	22,150.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	3,272,000		3,022,400	2,748,241.10
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	81,900		67,400	60,510.90

		Renseignements complémentaires	
		1984	1983
25 Université de Lausanne			
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles			
121 Locations salle omnisports, Ecole de médecine et autres locaux.			
177 1. Finances d'inscriptions aux cours	2,350,000	2,100,000	
2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique	30,000	35,000	
3. Participation des cantons non universitaires	970,000	1,150,000	
	3,350,000	3,285,000	
242 Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.			
243 Remboursements divers de la Caisse de pensions en cas de démissions.			
251 Vente de programmes de cours et photocopies.			
252 Communications téléphoniques privées.			
279 1. Participation de l'EPFL :			
a) aux frais d'exploitation des affaires socio-culturelles	10,000		
b) aux frais d'exploitation de la zone sportive	290,000		
c) à la station de pompage des eaux du lac	40,000	340,000	343,000
2. Diplômes			8,000
3. Divers			12,000
4. Participation de la Confédération aux frais de l'Institut de droit comparé	150,000	104,000	
5. IDHEAP	20,000	33,000	
	510,000	500,000	
281 Aide fédérale à l'Université :			
1. Subvention de base	23,000,000	22,600,000	
2. Subventions pour investissement	400,000	400,000	
	23,400,000	23,000,000	
342 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université	151,100	128,000	
2. Au Fonds du microscope électronique	104,000	164,400	
3. Au Fonds pour l'impression des thèses	100,000	100,000	
4. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants.	10,000	10,000	
5. Part du Fonds universitaire sur les droits forfaitaires aux cours	90,000	90,000	
	455,100	492,400	
421 Personnel administratif, technique et d'entretien à Dorigny. Formation des maîtres d'éducation physique.			
422 Assistants (dix postes supplémentaires).			
425 Corps enseignant et activité de 3 ^e cycle.			
426 1. Corps enseignant	294,900	294,700	
2. Assistants	105,600	92,900	
3. Personnel administratif et technique	151,900	156,400	
	552,400	544,000	
427 1. Corps enseignant	459,900	450,600	
2. Assistants	84,800	88,400	
3. Personnel administratif et technique	181,500	166,000	
	726,200	705,000	
433 1. Corps enseignant	4,098,600		
2. Assistants	900,000		
	4,998,600	3,702,800	
434 1. Primes d'assurance pour les médecins-assistants	8,000	12,000	
2. Primes d'assurance pour les apprentis	12,000	12,000	
	20,000	24,000	
435 Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux de départ.			
437 1. Corps enseignant	1,654,800	1,545,500	
2. Assistants	747,400	664,200	
3. Personnel administratif et technique	856,300	798,900	
4. Formation des maîtres d'éducation physique	13,500	13,800	
	3,272,000	3,022,400	
439 1. Corps enseignant	34,100	25,200	
2. Assistants	22,300	19,600	
3. Personnel administratif et technique	25,100	22,200	
4. Formation des maîtres d'éducation physique	400	400	
	81,900	67,400	

2	Budget 1984		Budget 1983	Comptes 1982
	Dépenses	Recettes		
441 Indemnités diverses	42,400		39,000	40,139.80
443 Vacances et débours	22,300		21,300	16,178.—
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500		500	500.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	19,700		19,000	15,901.25
511 Fournitures, impressions, reliures	1,035,000		1,000,800	903,757.70
512 Frais d'insertions	36,000		33,000	36,432.60
513 Mobilier et machines de bureau	590,100		546,200	362,224.45
515 Livres, journaux, périodiques	9,800		9,000	7,461.65
521 Abonnements et taxes téléphoniques	763,000		600,000	502,640.80
522 Taxes postales	120,600		116,000	89,736.55
523 Transport de marchandises et de matériel	12,000		257,000	46,177.20
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	209,000		153,700	119,903.70
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	8,000		9,000	6,656.40
527 Frais généraux divers	659,900		562,600	483,335.65
531 Indemnités et frais des commissions	241,400		178,700	178,691.85
533 Consultations juridiques et expertises	33,000		33,000	23,835.70
611 Constructions nouvelles	—		—	284,036.30
612 Entretien des immeubles	1,869,300		1,656,500	1,153,649.05
613 Loyers	510,000		480,000	491,794.10
614 Entretien des bureaux et autres locaux	350,200		336,700	113,249.15
615 Eau, gaz, électricité	1,270,000		1,152,000	822,772.35
616 Chauffage	1,170,000		1,291,000	1,091,703.20
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	64,000		84,700	63,063.60
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	9,112,100		8,581,200	7,775,614.45
628 Assurances du mobilier	10,000		10,000	8,019.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	950,000		900,000	920,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	32,730,000		32,142,000	31,820,917.30
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	82,600		83,000	75,104.95

		Renseignements complémentaires	
		1984	1983
441	1. Frais de déplacements et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	22,000	15,700
	2. Indemnité de secrétariat de 3 ^e cycle	—	6,300
	3. Frais de déplacements des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	20,400	17,000
		42,400	39,000
443	Pour le Rectorat, l'administration centrale et l'orientation et conseil aux étudiants.		
444	Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
445	Pour le Rectorat, l'administration centrale, les affaires étudiantes, les sports et la formation des maîtres d'éducation physique.		
512	1. Presse et information	35,000	32,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	1,000	1,000
		36,000	33,000
513	1. Entretien et réparations	323,600	253,600
	2. Achats nouveaux	171,500	262,600
	3. Locations	95,000	30,000
		590,100	546,200
524	1. Acquisitions de véhicules et accessoires	40,000	52,100
	2. Frais d'entretien et roulage	169,000	101,600
		209,000	153,700
526	Pour l'administration centrale, le centre de calcul électronique et la formation des maîtres d'éducation physique.		
527	1. Facultés et écoles	447,000	399,900
	2. Rectorat	75,000	67,000
	3. Affaires étudiantes	52,700	44,000
	4. Centres spécialisés	9,200	6,500
	5. Administration centrale	76,000	45,200
		659,900	562,600
531	1. Pour les experts aux examens et jurys de thèses	230,900	168,700
	2. Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	10,500	10,000
		241,400	178,700
533	Expertises demandées par le bureau de construction de Dorigny et étude d'informatique demandée par l'administration centrale.		
612	1. Bâtiments et travaux :		
	a) exploitation technique : Dorigny	1,096,300	
	b) aménagements extérieurs : Dorigny	93,000	
	2. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et Faculté de médecine)	680,000	919,500
		1,869,300	1,656,500
615	1. Bâtiments de Dorigny	990,000	894,000
	2. Institut de biochimie	70,000	70,000
	3. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et Ecole de médecine)	207,000	185,000
	4. Locaux loués	3,000	3,000
		1,270,000	1,152,000
616	1. Bâtiments de Dorigny	840,000	985,000
	2. Institut de biochimie	45,000	40,000
	3. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et Faculté de médecine)	285,000	266,000
		1,170,000	1,291,000
621	1. Bâtiments et travaux :		
	a) exploitation technique de Dorigny	4,000	
	b) locaux et transports (ville et Faculté de médecine)	20,000	
	c) intendance	30,000	
	2. Sports	5,000	9,000
	3. Institut de génétique et de biologie microbiennes	5,000	5,000
		64,000	84,700
622	Crédits de fonctionnement à disposition des facultés et écoles et du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensable de l'équipement de base pour l'enseignement et la recherche.		
632	Crédit à la disposition de la Bibliothèque universitaire pour les achats de livres.		
711	1. Versement au Département de l'intérieur et de la santé publique pour les frais des étudiants en médecine	29,145,000	29,145,000
	2. a) participation aux frais de fonctionnement de l'IDHEAP	1,250,000	
	b) participation aux frais d'exploitation de l'IDHEAP	500,000	
	3. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	62,000	92,000
	4. Exploitation des foyers-restaurants universitaires (FRU, CUC, Copernic, Parmentier)	408,000	380,000
	5. Exploitation des réfectoires de Dorigny	370,000	400,000
	6. Transports des étudiants à Dorigny	900,000	585,000
	7. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie	60,000	60,000
	8. Prix et concours	25,000	20,000
	9. Divers et imprévus	10,000	10,000
		32,730,000	32,142,000
712	1. Sports	42,000	47,000
	2. Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	40,600	36,000
		82,600	83,000

2	Budget 1984	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
20.10 Administration du département	1,453,800	20,300
20 Administration du secrétariat général	3,426,300	146,300
30 Office des fournitures et éditions scolaires	9,083,500	8,009,000
40 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	6,418,800	2,500,000
50 Réforme et planification scolaires	6,128,600	20,000
21.10 Service de l'enseignement primaire	127,543,000	1,752,800
22.10 Service de l'enseignement secondaire	4,367,300	98,500
20 Gymnases	27,248,700	354,000
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	20,197,600	966,700
40 Ecole supérieure de commerce de Lausanne	5,984,500	990,600
50 Collèges secondaires communaux	88,601,600	16,400,000
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	6,797,100	462,400
30 Bibliothèques cantonale et universitaires	7,790,700	61,300
40 Archives cantonales	1,188,400	7,400
50 Musées cantonaux	4,490,600	45,300
60 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	2,176,500	128,200
70 Cultes	34,071,800	10,000
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	949,600	—
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	5,663,000	111,300
30 Ecoles de formation de maîtres	10,312,700	—
40 Office cantonal d'orientation professionnelle	3,602,500	1,602,200
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,465,900	—
70 Office de l'éducation physique de la jeunesse	1,651,300	403,500
80 Centrale de documentation pédagogique et scolaire	266,600	200
25.10 Université de Lausanne	129,707,600	27,923,000
Totaux	510,588,000	62,013,000
Excédent des dépenses sur les recettes		448,575,000
Sommes égales	510,588,000	510,588,000

Budget 1984		Budget 1983	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20.10 Administration du département	1,453,800	1,453,800	20,300
20 Administration du secrétariat général	3,426,300	3,426,300	146,300
30 Office des fournitures et éditions scolaires	9,083,500	9,083,500	8,009,000
40 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	6,418,800	6,418,800	2,500,000
50 Réforme et planification scolaires	6,128,600	6,128,600	20,000
21.10 Service de l'enseignement primaire	127,543,000	127,543,000	1,752,800
22.10 Service de l'enseignement secondaire	4,367,300	4,367,300	98,500
20 Gymnases	27,248,700	27,248,700	354,000
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	20,197,600	20,197,600	966,700
40 Ecole supérieure de commerce de Lausanne	5,984,500	5,984,500	990,600
50 Collèges secondaires communaux	88,601,600	88,601,600	16,400,000
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	6,797,100	6,797,100	462,400
30 Bibliothèques cantonale et universitaires	7,790,700	7,790,700	61,300
40 Archives cantonales	1,188,400	1,188,400	7,400
50 Musées cantonaux	4,490,600	4,490,600	45,300
60 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	2,176,500	2,176,500	128,200
70 Cultes	34,071,800	34,071,800	10,000
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	949,600	949,600	—
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	5,663,000	5,663,000	111,300
30 Ecoles de formation de maîtres	10,312,700	10,312,700	—
40 Office cantonal d'orientation professionnelle	3,602,500	3,602,500	1,602,200
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,465,900	1,465,900	—
70 Office de l'éducation physique de la jeunesse	1,651,300	1,651,300	403,500
80 Centrale de documentation pédagogique et scolaire	266,600	266,600	200
25.10 Université de Lausanne	129,707,600	129,707,600	27,923,000
Totaux	510,588,000	510,588,000	62,013,000
Excédent des dépenses sur les recettes			448,575,000
Sommes égales	510,588,000	510,588,000	510,588,000

Budget
1985

2	Budget 1985		Budget 1984	Comptes 1983
	Dépenses	Recettes		
513 Mobilier et machines de bureau	300		300	232.—
515 Livres, journaux, périodiques	200		200	505.—
522 Taxes postales	1,200		1,200	1,067.60
527 Frais généraux divers	500		500	308.20
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	3,000		1,000	821.50
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	43,000		45,000	42,547.45
25 Université de Lausanne	138,419,100		129,707,600	122,966,017.12
		30,727,100	27,923,000	30,468,468.40
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles	138,419,100		129,707,600	122,966,017.12
		30,727,100	27,923,000	30,468,468.40
121 Loyers		30,000	20,000	28,178.20
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		4,780,000	3,350,000	3,745,432.80
242 Remboursement de rétributions du personnel		625,000	585,000	640,255.20
243 Remboursement de prestations sociales		210,000	3,000	38,241.40
251 Vente d'imprimés		3,500	5,000	3,527.05
252 Remboursement sur frais divers et taxes		80,000	50,000	75,278.10
261 Remboursement sur frais d'entretien des immeubles et loyers		3,600	—	1,400.—
279 Recettes générales diverses		495,000	510,000	472,614.65
281 Subventions fédérales		24,500,000	23,400,000	25,463,541.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	694,300		455,100	492,400.—
421 Traitements au personnel régulier	18,705,800		17,545,000	16,016,787.30
422 Traitements au personnel occasionnel	16,326,500		14,947,100	14,532,347.10
425 Traitements des membres du corps enseignant	35,778,500		33,267,200	30,977,277.55
426 Allocations de ménage	576,700		552,400	568,091.20
427 Allocations pour enfants	814,800		726,200	755,423.85
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	2,092,000		1,908,200	1,854,224.95

Renseignements complémentaires			
513	Entretien et réparations.	1985	1984
621	1. Entretien et réparations	300	300
	2. Acquisitions	2,700	700
		3,000	1,000
632	1. Entretien et réparations	6,000	8,500
	2. Acquisitions	37,000	36,500
		43,000	45,000
25	Université de Lausanne		
25.10	Rectorat, administration centrale, facultés et écoles		
121	Locations salle omnisports, Ecole de médecine et autres locaux.		
177	1. Finances d'inscriptions aux cours	2,800,000	2,350,000
	2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique	29,000	30,000
	3. Participation des cantons non universitaires	1,951,000	970,000
		4,780,000	3,350,000
242	Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.		
243	1. Personnel administratif et technique	63,500	—
	2. Assistants	61,200	—
	3. Corps enseignant	82,300	—
	4. Remboursements divers de la Caisse de pensions en cas de démissions	3,000	3,000
		210,000	3,000
251	Vente de programmes de cours et photocopies.		
252	Communications téléphoniques privées.		
279	1. Participation de l'EPFL :		
	a) aux frais d'exploitation des affaires socio-culturelles	10,000	
	b) aux frais d'exploitation de la zone sportive	293,300	
	c) à la station de pompage des eaux du lac	21,700	
	2. Participation de la Confédération aux frais de l'Institut suisse de droit comparé	150,000	150,000
	3. IDHEAP	20,000	20,000
		495,000	510,000
281	Aide fédérale :		
	1. Subvention de base	24,000,000	23,000,000
	2. Subventions pour investissement	500,000	400,000
		24,500,000	23,400,000
342	1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université	154,300	151,100
	2. Au Fonds du microscope électronique	150,000	104,000
	3. Au Fonds pour l'impression des thèses	100,000	100,000
	4. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants	100,000	10,000
	5. Part du Fonds universitaire sur les droits forfaitaires aux cours	90,000	90,000
	6. 450 ^e anniversaire	100,000	—
		694,300	455,100
421	Personnel administratif, technique et d'entretien à Dorigny. Formation des maîtres d'éducation physique. 7,45 postes supplémentaires.		
422	Assistants (12,5 postes supplémentaires).		
425	Corps enseignant et activité du 3 ^e cycle. 5,53 postes supplémentaires.		
426	1. Personnel administratif et technique	155,000	151,900
	2. Assistants	125,500	105,600
	3. Corps enseignant	296,200	294,900
		576,700	552,400
427	1. Personnel administratif et technique	205,000	181,500
	2. Assistants	111,300	84,800
	3. Corps enseignant	498,500	459,900
		814,800	726,200

2	Budget 1985		Budget 1984	Comptes 1983
	Dépenses	Recettes		
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	5,440,900		4,998,600	4,702,921.05
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	825,500		20,000	21,442.40
435 Autres prestations sociales	25,800		13,000	13,050.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	3,514,600		3,272,000	3,038,036.55
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	175,200		81,900	76,487.80
441 Indemnités diverses	57,500		42,400	63,009.50
443 Vacations et débours	22,300		22,300	18,438.05
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500		500	500.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	20,200		19,700	16,904.—
511 Fournitures, impressions, reliures	1,086,200		1,035,000	1,045,279.99
512 Frais d'insertions	36,000		36,000	42,081.25
513 Mobilier et machines de bureau	749,600		590,100	539,572.90
515 Livres, journaux, périodiques	10,000		9,800	10,697.85
521 Abonnements et taxes téléphoniques	800,200		763,000	530,484.75
522 Taxes postales	130,800		120,600	99,881.80
523 Transport de marchandises et de matériel	4,000		12,000	190,009.15
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	239,600		209,000	146,391.30
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	19,500		8,000	7,526.70
527 Frais généraux divers	686,600		659,900	525,321.25
531 Indemnités et frais des commissions	257,100		241,400	214,364.05
533 Consultations juridiques et expertises	33,000		33,000	32,656.45
612 Entretien des immeubles	1,922,000		1,869,300	1,658,872.90
613 Loyers	430,000		510,000	492,872.05
614 Entretien des bureaux et autres locaux	364,600		350,200	299,749.60
615 Eau, gaz, électricité	1,550,000		1,270,000	1,165,617.05
616 Chauffage	1,115,000		1,170,000	1,111,563.90

		Renseignements complémentaires	
		1985	1984
433	1. Assistants	973,000	900,000
	2. Corps enseignant	4,467,900	4,098,600
		5,440,900	4,998,600
434	1. Personnel administratif et technique	233,000	—
	2. Assistants	211,700	—
	3. Corps enseignant	360,800	—
	4. Primes d'assurance pour les médecins-assistants	8,000	8,000
	5. Primes d'assurance pour les apprentis	12,000	12,000
		825,500	20,000
435	Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux de départ.		
437	1. Personnel administratif et technique	914,000	856,300
	2. Assistants	820,000	747,400
	3. Corps enseignant	1,766,300	1,654,800
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	14,300	13,500
		3,514,600	3,272,000
439	1. Personnel administratif et technique	53,700	25,100
	2. Assistants	48,600	22,300
	3. Corps enseignant	72,100	34,100
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	800	400
		175,200	81,900
441	1. Frais de déplacement et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	35,000	22,000
	2. Frais de déplacement des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	22,500	20,400
		57,500	42,400
443	Pour le Rectorat, l'administration centrale et l'orientation et conseil aux étudiants.		
444	Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
445	Pour le Rectorat, l'administration centrale, les affaires étudiantes, les sports et la formation des maîtres d'éducation physique.		
512	1. Presse et information	35,000	35,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	1,000	1,000
		36,000	36,000
513	1. Entretien et réparations	476,000	323,600
	2. Achats nouveaux	178,600	171,500
	3. Locations	95,000	95,000
		749,600	590,100
524	1. Acquisitions de véhicules et accessoires	76,200	40,000
	2. Entretien et roulage	163,400	169,000
		239,600	209,000
526	Pour l'administration centrale, le centre informatique et la formation des maîtres d'éducation physique.		
527	1. Facultés et écoles	481,500	447,000
	2. Rectorat	80,000	75,000
	3. Affaires étudiantes	46,700	52,700
	4. Centres spécialisés	8,500	9,200
	5. Administration centrale	69,900	76,000
		686,600	659,900
531	1. Pour les experts aux examens et jurys de thèses	246,600	230,900
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	10,500	10,500
		257,100	241,400
533	Expertises demandées par le Bureau de construction de Dorigny et étude informatique demandée par l'administration centrale.		
612	1. Bâtiments et travaux :		
	a) exploitation technique - Dorigny	1,260,000	
	b) aménagements extérieurs - Dorigny	162,000	
	2. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et Faculté de médecine)	500,000	680,000
		1,922,000	1,869,300
615	1. Bâtiments de Dorigny	1,255,000	990,000
	2. Institut de biochimie	60,000	70,000
	3. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et Faculté de médecine)	232,000	207,000
	4. Locaux loués	3,000	3,000
		1,550,000	1,270,000
616	1. Bâtiments de Dorigny	775,000	840,000
	2. Institut de biochimie	50,000	45,000
	3. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et Faculté de médecine)	290,000	285,000
		1,115,000	1,170,000

2	Budget 1985		Budget 1984	Comptes 1983
	Dépenses	Recettes		
621	Mobilier d'exploitation et d'enseignement	63,100	64,000	75,190.70
622	Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	9,955,700	9,112,100	8,592,949.88
628	Assurances du mobilier	11,000	10,000	8,019.—
632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections	1,100,000	950,000	900,000.—
711	Dépenses générales pour l'enseignement	32,699,000	32,730,000	32,050,907.80
712	Dépenses générales pour l'hygiène publique	85,000	82,600	78,665.50

		Renseignements complémentaires	
		1985	1984
621	1. Bâtiments et travaux :		
	a) exploitation technique - Dorigny	8,100	
	b) locaux et transports (ville et Faculté de médecine)	20,000	
	c) intendance	30,000	
	2. Sports	5,000	5,000
	3. Institut de génétique et de biologie microbiennes	—	5,000
		63,100	64,000
622	Crédits de fonctionnement à disposition des facultés et écoles et du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensable de l'équipement de base pour l'enseignement et la recherche.		
632	Crédit à la disposition de la Bibliothèque universitaire pour les achats de livres.		
711	1. Versement au Département de l'intérieur et de la santé publique pour les frais des étudiants en médecine	29,145,000	29,145,000
	2. a) participation aux frais d'exploitation de l'IDHEAP	500,000	
	b) participation aux frais de fonctionnement de l'IDHEAP	1,250,000	
	3. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	113,000	62,000
	4. Exploitation des foyers-restaurants universitaires (FRU, CUC, Copernic, Parmentier)	361,000	408,000
	5. Exploitation des réfectoires de Dorigny	420,000	370,000
	6. Transports des étudiants à Dorigny	815,000	900,000
	7. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie	60,000	60,000
	8. Prix et concours	25,000	25,000
	9. Divers et imprévus	10,000	10,000
		32,699,000	32,730,000
712	1. Sports	47,000	42,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	38,000	40,600
		85,000	82,600

2	Budget 1985	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
20.10 Administration du département	1,504,000	26,300
20 Administration du secrétariat général	3,989,500	157,300
30 Office des fournitures et éditions scolaires	9,205,900	8,011,200
40 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	6,446,400	2,501,200
50 Zones pilotes	5,577,900	22,600
21.10 Service de l'enseignement primaire	135,156,900	2,587,700
22.10 Service de l'enseignement secondaire	4,435,400	109,200
20 Gymnases	29,181,900	441,400
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	21,820,200	1,022,800
40 Ecole supérieure de commerce de Lausanne	6,215,000	1,053,600
50 Collèges secondaires communaux	97,450,400	17,738,600
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	7,419,400	552,100
30 Bibliothèques cantonale et universitaires	8,946,600	178,900
40 Archives cantonales	1,437,700	10,300
50 Musées	4,968,300	48,200
60 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	2,452,800	199,300
70 Cultes	35,910,600	62,200
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	984,400	1,700
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	7,475,700	75,100
30 Ecoles de formation de maîtres	11,404,100	147,700
40 Office cantonal d'orientation professionnelle	3,871,800	1,639,000
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,568,600	3,500
70 Office de l'éducation physique de la jeunesse	1,821,000	415,000
80 Centrale de documentation pédagogique et scolaire	277,600	800
25.10 Université de Lausanne	138,419,100	30,727,100
Totaux	547,941,200	67,732,800
Excédent des dépenses sur les recettes		480,208,400
Sommes égales	547,941,200	547,941,200

Budget 1985		Budget 1984	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20.10 Administration du département	1,504,000	1,504,000	26,300
20 Administration du secrétariat général	3,989,500	3,989,500	157,300
30 Office des fournitures et éditions scolaires	9,205,900	9,205,900	8,011,200
40 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	6,446,400	6,446,400	2,501,200
50 Zones pilotes	5,577,900	5,577,900	22,600
21.10 Service de l'enseignement primaire	135,156,900	135,156,900	2,587,700
22.10 Service de l'enseignement secondaire	4,435,400	4,435,400	109,200
20 Gymnases	29,181,900	29,181,900	441,400
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	21,820,200	21,820,200	1,022,800
40 Ecole supérieure de commerce de Lausanne	6,215,000	6,215,000	1,053,600
50 Collèges secondaires communaux	97,450,400	97,450,400	17,738,600
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	7,419,400	7,419,400	552,100
30 Bibliothèques cantonale et universitaires	8,946,600	8,946,600	178,900
40 Archives cantonales	1,437,700	1,437,700	10,300
50 Musées	4,968,300	4,968,300	48,200
60 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	2,452,800	2,452,800	199,300
70 Cultes	35,910,600	35,910,600	62,200
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	984,400	984,400	1,700
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	7,475,700	7,475,700	75,100
30 Ecoles de formation de maîtres	11,404,100	11,404,100	147,700
40 Office cantonal d'orientation professionnelle	3,871,800	3,871,800	1,639,000
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,568,600	1,568,600	3,500
70 Office de l'éducation physique de la jeunesse	1,821,000	1,821,000	415,000
80 Centrale de documentation pédagogique et scolaire	277,600	277,600	800
25.10 Université de Lausanne	138,419,100	138,419,100	30,727,100
Totaux	547,941,200	547,941,200	67,732,800
Excédent des dépenses sur les recettes			480,208,400
Sommes égales	547,941,200	547,941,200	547,941,200

Budget
1986

2	Budget 1986		Budget 1985	Comptes 1984
	Dépenses	Recettes		
513 Mobilier et machines de bureau	5,000		300	1,028.50
515 Livres, journaux, périodiques	200		200	191.—
522 Taxes postales	1,200		1,200	1,080.—
527 Frais généraux divers	500		500	414.15
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	3,000		3,000	682.90
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	50,000		43,000	44,891.15
25 Université de Lausanne	150,575,400		138,419,100	128,885,093.66
		33,835,100	30,727,100	32,792,615.22
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles	150,575,400		138,419,100	128,885,093.66
		33,835,100	30,727,100	32,792,615.22
121 Loyers		52,000	30,000	56,876.95
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		5,276,000	4,780,000	4,358,552.22
242 Remboursement de rétributions du personnel		655,000	625,000	671,267.35
243 Remboursement de prestations sociales		240,000	210,000	248,857.90
251 Vente d'imprimés		3,500	3,500	3,284.10
252 Remboursement sur frais divers et taxes		85,000	80,000	85,488.20
261 Remboursement sur frais d'entretien des immeubles et loyers		203,600	3,600	4,200.—
279 Recettes générales diverses		520,000	495,000	494,470.50
281 Subventions fédérales		26,800,000	24,500,000	26,869,618.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	739,900		694,300	455,100.—
421 Traitements au personnel régulier	19,922,100		18,705,800	16,932,246.40
422 Traitements au personnel occasionnel	18,710,800		16,326,500	15,097,743.30
425 Traitements des membres du corps enseignant	38,139,500		35,778,500	32,601,031.45
426 Allocations de ménage	544,300		576,700	578,533.50
427 Allocations pour enfants	816,300		814,800	824,435.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	2,387,600		2,092,000	1,927,033.—

		Renseignements complémentaires	
		1986	1985
513	1. Entretien et réparations	300	300
	2. Acquisitions	4,700	—
		5,000	300
621	1. Entretien et réparations	500	300
	2. Acquisitions	2,500	2,700
		3,000	3,000
632	1. Entretien et réparations	7,000	6,000
	2. Acquisitions	43,000	37,000
		50,000	43,000
25 Université de Lausanne			
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles			
121	Locations salle omnisports, Ecole de médecine et autres locaux.		
177	1. Finances d'inscriptions aux cours	3,000,000	2,800,000
	2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique	26,000	29,000
	3. Participation des cantons non universitaires	2,250,000	1,951,000
		5,276,000	4,780,000
242	Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.		
243	1. Personnel administratif et technique	71,300	63,500
	2. Assistants	69,000	61,200
	3. Corps enseignant	96,700	82,300
	4. Remboursements divers de la Caisse de pensions en cas de démissions	3,000	3,000
		240,000	210,000
251	Vente de programmes de cours et photocopies.		
252	Communications téléphoniques privées.		
261	Y compris places de parc payantes à Dorigny.		
279	1. Participation de l'EPFL : a) aux frais d'exploitation des affaires socio-culturelles 18,000 b) aux frais d'exploitation de la zone sportive 300,000 c) à la station de pompage des eaux du lac 15,000	333,000	325,000
	2. Participation de la Confédération aux frais de l'Institut suisse de droit comparé	150,000	150,000
	3. IDHEAP	20,000	20,000
	4. Divers	17,000	—
		520,000	495,000
281	Aide fédérale : 1. Subvention de base 26,300,000 2. Subventions pour investissement 500,000	26,800,000	24,500,000
342	1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université	126,900	154,300
	2. Au Fonds du microscope électronique	203,000	150,000
	3. Au Fonds pour l'impression des thèses	100,000	100,000
	4. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants	10,000	100,000
	5. Part du Fonds universitaire sur les droits forfaitaires aux cours	100,000	90,000
	6. 450 ^e anniversaire	200,000	100,000
		739,900	694,300
421	Personnel administratif, technique et d'entretien à Dorigny. Formation des maîtres d'éducation physique. Quatre postes supplémentaires.		
422	Assistants (quinze postes supplémentaires ou cent cinquante dixièmes).		
425	Cinq postes supplémentaires.		
426	1. Personnel administratif et technique	176,700	155,000
	2. Assistants	98,600	125,500
	3. Corps enseignant	269,000	296,200
		544,300	576,700
427	1. Personnel administratif et technique	216,500	205,000
	2. Assistants	94,500	111,300
	3. Corps enseignant	505,300	498,500
		816,300	814,800

2	Budget 1986		Budget 1985	Comptes 1984
	Dépenses	Recettes		
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	7,650,300		5,440,900	5,145,482.30
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	945,600		825,500	735,561.45
435 Autres prestations sociales	25,000		25,800	32,260.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	3,838,900		3,514,600	3,187,414.55
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	188,400		175,200	158,889.25
441 Indemnités diverses	63,000		57,500	53,901.80
443 Vacations et débours	22,400		22,300	18,528.40
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500		500	500.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	21,300		20,200	20,442.75
511 Fournitures, impressions, reliures	1,173,200		1,086,200	1,006,574.15
512 Frais d'insertions	35,000		36,000	33,659.15
513 Mobilier et machines de bureau	862,100		749,600	620,948.60
515 Livres, journaux, périodiques	10,400		10,000	11,780.15
521 Abonnements et taxes téléphoniques	760,000		800,200	647,860.80
522 Taxes postales	139,700		130,800	106,133.35
523 Transport de marchandises et de matériel	4,000		4,000	6,531.20
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	183,500		239,600	173,404.15
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	27,200		19,500	27,361.55
527 Frais généraux divers	891,300		686,600	633,971.—
531 Indemnités et frais des commissions	261,800		257,100	221,159.30
533 Consultations juridiques et expertises	33,000		33,000	33,000.—
612 Entretien des immeubles	2,496,000		1,922,000	1,856,896.25
613 Loyers	440,000		430,000	506,888.15
614 Entretien des bureaux et autres locaux	368,800		364,600	301,654.10
615 Eau, gaz, électricité	1,630,000		1,550,000	1,349,021.80
616 Chauffage	1,380,000		1,115,000	956,690.20
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	68,000		63,100	47,810.10

		Renseignements complémentaires	
		1986	1985
433	1. Assistants	2,332,800	973,000
	2. Corps enseignant	5,317,500	4,467,900
		7,650,300	5,440,900
434	1. Personnel administratif et technique	257,600	233,000
	2. Assistants	276,700	211,700
	3. Corps enseignant	399,300	360,800
	4. Primes d'assurance pour les médecins-assistants	—	8,000
	5. Primes d'assurance pour les apprentis	12,000	12,000
		945,600	825,500
435	Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux de départ.		
437	1. Personnel administratif et technique	986,100	914,000
	2. Assistants	949,300	820,000
	3. Corps enseignant	1,893,000	1,766,300
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	10,500	14,300
		3,838,900	3,514,600
439	1. Personnel administratif et technique	57,100	53,700
	2. Assistants	56,000	48,600
	3. Corps enseignant	74,700	72,100
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	600	800
		188,400	175,200
441	1. Frais de déplacement et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	40,000	35,000
	2. Frais de déplacement des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	23,000	22,500
		63,000	57,500
443	Pour le Rectorat, l'administration centrale et l'orientation et conseil aux étudiants.		
444	Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
445	Pour le Rectorat, l'administration centrale, les affaires étudiantes, les sports et la formation des maîtres d'éducation physique.		
513	1. Entretien et réparations	338,600	476,000
	2. Acquisitions	308,600	178,600
	3. Locations	214,900	95,000
		862,100	749,600
524	1. Acquisitions de véhicules et accessoires	65,600	76,200
	2. Entretien et roulage	117,900	163,400
		183,500	239,600
526	Pour l'administration centrale, le centre informatique et la formation des maîtres d'éducation physique.		
527	1. Facultés et écoles	552,600	481,500
	2. Rectorat	100,000	80,000
	3. Affaires étudiantes	49,500	46,700
	4. Centres spécialisés	10,300	8,500
	5. Administration centrale	178,900	69,900
		891,300	686,600
531	1. Pour les experts aux examens et jurys de thèses	253,500	246,600
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	8,300	10,500
		261,800	257,100
533	Expertises demandées par le Bureau de construction de Dorigny et étude informatique demandée par l'administration centrale.		
612	1. Bâtiments et travaux :		
	a) exploitation technique - Dorigny	1,519,000	
	b) aménagements extérieurs - Dorigny	256,000	
	2. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et faculté de médecine)	721,000	500,000
		2,496,000	1,922,000
615	1. Bâtiments de Dorigny	1,350,000	1,255,000
	2. Institut de biochimie	60,000	60,000
	3. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et faculté de médecine)	217,000	232,000
	4. Locaux loués	3,000	3,000
		1,630,000	1,550,000
616	1. Bâtiments de Dorigny	1,000,000	775,000
	2. Institut de biochimie	40,000	50,000
	3. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et faculté de médecine)	340,000	290,000
		1,380,000	1,115,000
621	1. Bâtiments et travaux :		
	a) exploitation technique - Dorigny	—	
	b) locaux et transports (ville et faculté de médecine)	20,000	
	c) intendance	40,000	
	2. Sports	60,000	58,100
		8,000	5,000
		68,000	63,100

2	Budget 1986		Budget 1985	Comptes 1984
	Dépenses	Recettes		
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	11,669,500		9,955,700	9,165,941.21
628 Assurances du mobilier	12,000		11,000	10,004.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	1,200,000		1,100,000	950,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	32,832,000		32,699,000	32,372,222.25
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	82,000		85,000	76,479.05

Renseignements complémentaires			
622	Crédits de fonctionnement à disposition des facultés et écoles et du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensable de l'équipement de base pour l'enseignement de la recherche.		
632	Crédit à la disposition de la Bibliothèque universitaire pour les achats de livres.		
711	1. Versement au Département de l'intérieur et de la santé publique pour les frais des étudiants en médecine	1986 29,145,000	1985 29,145,000
	2. a) participation aux frais d'exploitation de l'IDHEAP	500,000	
	b) participation aux frais de fonctionnement de l'IDHEAP	1,350,000	
	3. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	86,000	113,000
	4. Exploitation des foyers-restaurants universitaires (FRU, CUC, Copernic, Parmentier)	384,000	361,000
	5. Exploitation des réfectoires de Dorigny	400,000	420,000
	6. Transports des étudiants à Dorigny	720,000	815,000
	7. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie	60,000	60,000
	8. Prix et concours	25,000	25,000
	9. Fondation Jean Monnet. Transfert de la rubrique 23.11.812.19	150,000	—
	10. Institut suisse de Rome	2,000	—
	11. Divers et imprévus	10,000	10,000
		32,832,000	32,699,000
712	1. Sports	48,000	47,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	34,000	38,000
		82,000	85,000

2	Budget 1986	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
20.10 Administration du département	1,751,300	35,400
20 Administration du secrétariat général	6,810,900	289,900
30 Office des fournitures et éditions scolaires	16,062,500	14,042,300
40 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	6,478,600	2,501,400
21.10 Service de l'enseignement primaire	117,263,300	2,275,700
22.10 Service de l'enseignement secondaire	3,933,100	115,200
20 Gymnases	30,462,600	467,700
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	23,198,800	1,113,700
40 Ecole supérieure de commerce de Lausanne	6,779,700	970,100
50 Etablissements secondaires communaux	135,423,600	18,211,600
60 Zones pilotes	5,195,800	21,600
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	7,906,500	635,600
30 Bibliothèques cantonale et universitaires	9,160,600	194,000
40 Archives cantonales	1,555,400	16,000
50 Musées	5,639,300	12,200
60 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	2,564,900	195,400
70 Cultes	38,629,000	70,700
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	1,027,700	2,000
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	7,977,100	72,600
30 Ecoles de formation de maîtres	12,096,600	154,900
40 Office cantonal d'orientation professionnelle	4,130,700	1,698,300
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,509,300	4,800
70 Office de l'éducation physique de la jeunesse	1,954,100	415,600
80 Centrale de documentation pédagogique et scolaire	295,600	1,000
25.10 Université de Lausanne	150,575,400	33,835,100
Totaux	598,382,400	77,352,800
Excédent des dépenses sur les recettes		521,029,600
Sommes égales	598,382,400	598,382,400

Budget
1987

2	Budget 1987		Budget 1986	Comptes 1985
	Dépenses	Recettes		
25 Université de Lausanne	155,359,100	35,124,000	150,575,400	137,249,111.32
			33,835,100	37,835,067.12
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles	155,359,100	35,124,000	150,575,400	137,249,111.32
			33,835,100	37,835,067.12
121 Loyers		60,000	52,000	59,894.10
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		5,000,000	5,276,000	4,821,475.13
242 Remboursement de rétributions du personnel		500,000	655,000	664,803.50
243 Remboursement de prestations sociales		240,000	240,000	207,419.55
251 Vente d'imprimés		4,000	3,500	4,171.15
252 Remboursement sur frais divers et taxes		140,000	85,000	132,364.25
261 Remboursement sur frais d'entretien des immeubles et loyers		160,000	203,600	126,801.60
279 Recettes générales diverses		520,000	520,000	551,214.84
281 Subventions fédérales		28,500,000	26,800,000	31,266,923.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	860,000		739,900	694,300.—
421 Traitements au personnel régulier	20,345,900		19,922,100	17,800,091.20
422 Traitements au personnel occasionnel	18,709,300		18,710,800	16,044,785.05
425 Traitements des membres du corps enseignant	38,281,200		38,139,500	34,463,318.90
426 Allocations de ménage	551,300		544,300	555,545.90
427 Allocations pour enfants	923,500		816,300	866,551.55
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	2,418,600		2,387,600	2,192,051.—
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	7,419,000		7,650,300	7,357,969.35
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	946,800		945,600	835,858.50
435 Autres prestations sociales	25,000		25,000	16,330.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	3,838,100		3,838,900	3,374,534.—

Renseignements complémentaires			
25 Université de Lausanne			
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles			
121 Locations salle omnisports, Ecole de médecine et autres locaux.		1987	1986
177 1. Finances d'inscriptions aux cours	3,000,000		3,000,000
2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique	30,000		26,000
3. Participation des cantons non universitaires	1,970,000		2,250,000
	5,000,000		5,276,000
242 Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.			
243 1. Personnel administratif et technique	71,300		71,300
2. Assistants	62,500		69,000
3. Corps enseignant	101,300		96,700
4. Remboursements divers de la Caisse de pensions en cas de démissions	4,900		3,000
	240,000		240,000
251 Vente de programmes de cours et photocopies.			
252 Communications téléphoniques privées.			
261 Y compris places de parc payantes à Dorigny.			
279 1. Participation de l'EPFL :			
a) aux frais d'exploitation des affaires socio-culturelles	20,000		
b) aux frais d'exploitation de la zone sportive	300,000		
c) à la station de pompage des eaux du lac	—		
2. Participation de la Confédération aux frais de l'Institut suisse de droit comparé	100,000		150,000
3. IDHEAP	35,000		20,000
4. Divers	65,000		17,000
	520,000		520,000
281 1. Subvention de base	28,000,000		26,300,000
2. Subventions pour investissement	500,000		500,000
	28,500,000		26,800,000
342 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université	150,000		126,900
2. Au Fonds du microscope électronique	210,000		203,000
3. Au Fonds pour l'impression des thèses	100,000		100,000
4. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants	100,000		10,000
5. Part du Fonds universitaire sur les droits forfaitaires aux cours	100,000		100,000
6. 450 ^e anniversaire	200,000		200,000
	860,000		739,900
421 Personnel administratif, technique et d'entretien à Dorigny. Formation des maîtres d'éducation physique. 13,5 postes supplémentaires.			
422 Assistants (quinze postes supplémentaires).			
425 1.12 poste supplémentaire.			
426 1. Personnel administratif et technique	166,000		176,700
2. Assistants	108,800		98,600
3. Corps enseignant	276,500		269,000
	551,300		544,300
427 1. Personnel administratif et technique	222,800		216,500
2. Assistants	118,300		94,500
3. Corps enseignant	582,400		505,300
	923,500		816,300
433 1. Assistants	2,106,800		2,332,800
2. Corps enseignant	5,312,200		5,317,500
	7,419,000		7,650,300
434 1. Personnel administratif et technique	270,500		257,600
2. Assistants	250,000		276,700
3. Corps enseignant	414,300		399,300
4. Primes d'assurance pour les apprentis	12,000		12,000
	946,800		945,600
435 Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux de départ.			
437 1. Personnel administratif et technique	1,001,700		986,100
2. Assistants	946,600		949,300
3. Corps enseignant	1,876,200		1,893,000
4. Formation des maîtres d'éducation physique	13,600		10,500
	3,838,100		3,838,900

2	Budget 1987		Budget 1986	Comptes 1985
	Dépenses	Recettes		
439 Contributions de l'Etat à l'assurance chômage	186,600		188,400	165,547.30
441 Indemnités diverses	83,200		63,000	55,672.45
443 Vacations et débours	25,500		22,400	20,451.45
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500		500	500.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	21,300		21,300	18,115.95
511 Fournitures, impressions, reliures	1,230,400		1,173,200	1,080,816.70
512 Frais d'insertions	61,500		35,000	56,823.80
513 Mobilier et machines de bureau	1,055,300		862,100	697,152.50
515 Livres, journaux, périodiques	12,700		10,400	11,099.30
521 Abonnements et taxes téléphoniques	800,000		760,000	626,199.35
522 Taxes postales	147,300		139,700	122,789.25
523 Transport de marchandises et de matériel	392,000		4,000	660.—
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	196,300		183,500	226,798.65
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	74,200		27,200	25,077.70
527 Frais généraux divers	1,014,800		891,300	655,791.70
531 Indemnités et frais des commissions	279,500		261,800	218,239.15
533 Consultations juridiques et expertises	34,000		33,000	33,000.—
612 Entretien des immeubles	4,513,000		2,496,000	2,099,917.45
613 Loyers	440,000		440,000	424,479.25
614 Entretien des bureaux et autres locaux	406,200		368,800	309,897.—
615 Eau, gaz, électricité	1,690,000		1,630,000	1,356,712.25
616 Chauffage	1,210,000		1,380,000	1,160,275.30
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	100,000		68,000	60,843.75
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	12,692,500		11,669,500	9,940,221.02
628 Assurances du mobilier	13,000		12,000	12,340.40
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	1,250,000		1,200,000	1,100,000.—

Renseignements complémentaires			
		1987	1986
439	1. Personnel administratif et technique	57,700	57,100
	2. Assistants	50,800	56,000
	3. Corps enseignant	77,300	74,700
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	800	600
		186,600	188,400
441	1. Frais de déplacement et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	65,000	40,000
	2. Frais de déplacement des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	18,200	23,000
		83,200	63,000
443	Pour le Rectorat, l'administration centrale et l'orientation et conseil aux étudiants.		
444	Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
445	Pour le Rectorat, l'administration centrale, les affaires étudiantes, les sports et la formation des maîtres d'éducation physique.		
513	1. Entretien et réparations	595,300	338,600
	2. Acquisitions	230,000	308,600
	3. Locations	230,000	214,900
		1,055,300	862,100
523	Transfert des Facultés SSP, théologie, sciences de la terre au BFSH II à Dorigny.		
524	1. Acquisitions de véhicules et accessoires	59,800	65,600
	2. Entretien et roulage	136,500	117,900
		196,300	183,500
526	Pour l'administration centrale, le centre informatique et la formation des maîtres d'éducation physique.		
527	1. Facultés et écoles	573,300	552,600
	2. Rectorat	80,500	100,000
	3. Affaires étudiantes	55,500	49,500
	4. Centres spécialisés	17,000	10,300
	5. Administration centrale	194,500	178,900
	6. Participation aux frais de secrétariat de la Conférence universitaire suisse. (Transfert de la rubrique 23.11.527.2)	94,000	—
		1,014,800	891,300
531	1. Pour les experts aux examens et jurys de thèses	266,500	253,500
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	13,000	8,300
		279,500	261,800
533	Expertises demandées par le Bureau de construction de Dorigny et étude informatique demandée par l'administration centrale.		
612	1. Bâtiments et travaux :		
	a) exploitation technique - Dorigny	2,099,000	
	b) aménagements extérieurs - Dorigny	238,000	
	2. Gestion des locaux et transports (ville)	2,337,000	1,775,000
		4,513,000	2,496,000
615	1. Bâtiments de Dorigny	1,400,000	1,350,000
	2. Institut de biochimie	40,000	60,000
	3. Gestion des locaux et transports (ville)	247,000	217,000
	4. Locaux loués	3,000	3,000
		1,690,000	1,630,000
616	1. Bâtiments de Dorigny	860,000	1,000,000
	2. Institut de biochimie	80,000	40,000
	3. Gestion des locaux et transports (ville)	270,000	340,000
		1,210,000	1,380,000
621	1. Bâtiments et travaux :		
	a) locaux et transports (ville)	32,000	
	b) intendance	60,000	
	2. Sports	92,000	60,000
		100,000	68,000
622	Crédits de fonctionnement à disposition des facultés et écoles et du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensable de l'équipement de base pour l'enseignement et la recherche.		
632	Crédit à disposition de la Bibliothèque universitaire pour les achats de livres.		

2	Budget 1987		Budget 1986	Comptes 1985
	Dépenses	Recettes		
711 Dépenses générales pour l'enseignement	33,021,000		32,832,000	32,492,986.—
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	89,600		82,000	75,468.20

Renseignements complémentaires			
		1987	1986
711	1. Versement au Département de l'intérieur et de la santé publique pour les frais des étudiants en médecine	29,145,000	29,145,000
	2. a) participation aux frais d'exploitation de l'IDHEAP	500,000	
	b) participation aux frais de fonctionnement de l'IDHEAP	1,500,000	1,850,000
	3. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	117,000	86,000
	4. Exploitation des foyers-restaurants universitaires (FRU, CUC, Copernic, Parmentier)	343,000	384,000
	5. Exploitation des réfectoires de Dorigny	410,000	400,000
	6. Transports des étudiants à Dorigny	754,000	720,000
	7. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie	60,000	60,000
	8. Prix et concours	30,000	25,000
	9. Fondation Jean Monnet	150,000	150,000
	10. Institut suisse de Rome	2,000	2,000
	11. Divers et imprévus	10,000	10,000
		33,021,000	32,832,000
712	1. Sports	50,000	48,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	39,600	34,000
		89,600	82,000

2	Budget 1987	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
20.10 Administration du département	1,772,500	38,800
20 Administration du secrétariat général	37,277,400	30,319,900
30 Office des fournitures et éditions scolaires	16,542,400	14,858,200
40 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	3,531,500	2,501,700
50 Office de l'éducation physique de la jeunesse	2,599,400	403,000
21.10 Service de l'enseignement primaire	89,423,300	1,216,100
22.10 Service de l'enseignement secondaire	5,277,600	79,500
20 Gymnases	30,526,200	590,400
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	23,633,000	1,295,500
40 Ecole supérieure de commerce de Lausanne	8,333,900	1,285,100
50 Etablissements secondaires de la scolarité obligatoire	162,240,900	10,809,200
60 Zones pilotes	3,915,600	100
70 Cours préparatoire aux écoles de personnel paramédical	521,800	13,600
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	10,956,200	1,008,600
30 Bibliothèques cantonale et universitaires	9,618,300	216,200
40 Archives cantonales	1,576,700	20,200
50 Musées	6,282,800	66,200
60 Ecole cantonale d'art de Lausanne	2,951,200	196,600
70 Cultes	39,626,400	69,900
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	1,041,100	2,300
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	8,333,800	62,200
30 Ecoles de formation de maîtres	11,808,400	112,700
40 Office cantonal d'orientation professionnelle	4,129,500	1,238,200
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,675,700	5,500
80 Centrale de documentation scolaire	280,400	800
25.10 Université de Lausanne	155,359,100	35,124,000
Totaux	639,235,100	101,534,500
Excédent des dépenses sur les recettes		537,700,600
Sommes égales	639,235,100	639,235,100

Budget
1988

2	Budget 1988		Budget 1987	Comptes 1986
	Dépenses	Recettes		
515 Livres, journaux, périodiques	200		200	207.—
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,500		1,500	—
522 Taxes postales	1,200		1,200	1,009.80
527 Frais généraux divers	500		500	266.85
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	7,000		7,000	2,872.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	52,000		52,000	49,908.05
25 Université de Lausanne	165,872,600		155,359,100	143,761,350.84
		41,226,900	35,124,000	38,612,468.83
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles	165,872,600		155,359,100	143,761,350.84
		41,226,900	35,124,000	38,612,468.83
121 Loyers		70,000	60,000	67,105.—
141 Prélèvements sur des fonds spéciaux du bilan		—	—	163,080.30
142 Prélèvements sur des fonds spéciaux hors bilan		1,250,000	—	—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		6,130,000	5,000,000	5,426,876.70
242 Remboursement de rétributions du personnel		550,000	500,000	606,655.95
243 Remboursement de prestations sociales		262,900	240,000	215,470.35
251 Vente d'imprimés		4,000	4,000	4,246.60
252 Remboursement sur frais divers et taxes		140,000	140,000	88,103.95
261 Remboursement sur frais d'entretien des immeubles et loyers		160,000	160,000	78,399.90
279 Recettes générales diverses		410,000	520,000	563,281.08
281 Subventions fédérales		32,250,000	28,500,000	31,399,249.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	1,018,300		860,000	739,900.—
421 Traitements au personnel régulier	21,585,200		20,345,900	18,865,368.—
422 Traitements au personnel occasionnel	18,485,600		18,709,300	16,651,430.80
425 Traitements des membres du corps enseignant	41,484,800		38,281,200	36,294,674.10
426 Allocations de ménage	—		551,300	563,986.—
427 Allocations pour enfants	1,003,700		923,500	948,991.65
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	2,607,400		2,418,600	2,247,131.25
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	7,954,100		7,419,000	7,193,103.30
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	1,021,600		946,800	856,954.75
435 Autres prestations sociales	30,000		25,000	32,200.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	4,049,900		3,838,100	3,548,706.95
439 Contributions de l'Etat à l'assurance chômage	208,800		186,600	170,947.55
441 Indemnités diverses	58,000		83,200	49,539.60
443 Vacations et débours	32,600		25,500	22,969.30
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500		500	500.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	21,300		21,300	22,843.45
511 Fournitures, impressions, reliures	1,297,100		1,230,400	1,203,399.65
512 Frais d'insertions	101,500		61,500	94,370.70

Renseignements complémentaires		
	1988	1987
621 1. Entretien et réparations	2,000	3,000
2. Acquisitions	5,000	4,000
	7,000	7,000
632 1. Entretien et réparations	14,000	9,000
2. Acquisitions	38,000	43,000
	52,000	52,000
25 Université de Lausanne		
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles		
121 Locations salle omnisports, Ecole de médecine et autres locaux.		
142 Financement par le Fonds d'équipement en microscopie électronique de l'Université de Lausanne pour le renouvellement du matériel du Centre de microscopie électronique. Voir la rubrique 622.		
177 1. Finances d'inscriptions aux cours	3,100,000	3,000,000
2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique	30,000	30,000
3. Participation des cantons non universitaires	3,000,000	1,970,000
	6,130,000	5,000,000
242 Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.		
251 Vente de programmes de cours et photocopies.		
252 Communications téléphoniques privées.		
261 Y compris places de parc payantes à Dorigny.		
279 1. Participation de l'EPFL :		
a) aux frais d'exploitation des affaires socio-culturelles	20,000	
b) aux frais d'exploitation de la zone sportive	300,000	
2. Participation de la Confédération aux frais de l'Institut suisse de droit comparé	60,000	100,000
3. IDHEAP	20,000	35,000
4. Divers	10,000	65,000
	410,000	520,000
281 1. Subvention de base	30,500,000	28,000,000
2. Subventions pour investissement	1,750,000	500,000
	32,250,000	28,500,000
342 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université	228,300	150,000
2. Au Fonds du microscope électronique	250,000	210,000
3. Au Fonds pour l'impression des thèses	120,000	100,000
4. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants	200,000	100,000
5. Part du Fonds universitaire sur les droits forfaitaires aux cours	100,000	100,000
6. 450 ^e anniversaire	—	200,000
7. Part sur les taxes et droits perçus auprès des étudiants (décision du Conseil d'Etat du 8 mai 1987)	120,000	—
	1,018,300	860,000
421 9,7 postes supplémentaires.		
425 6,15 postes supplémentaires.		
441 1. Frais de déplacement et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	40,000	65,000
2. Frais de déplacement des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	18,000	18,200
	58,000	83,200
443 Pour le Rectorat, l'administration centrale et l'orientation et conseil aux étudiants.		
444 Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
445 Pour le Rectorat, l'administration centrale, les affaires étudiantes, les sports et la formation des maîtres d'éducation physique.		

2	Budget 1988		Budget 1987	Comptes 1986
	Dépenses	Recettes		
513 Mobilier et machines de bureau	1,031,000		1,055,300	825,545.—
515 Livres, journaux, périodiques	14,700		12,700	12,757.20
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,100,000		800,000	671,105.35
522 Taxes postales	168,000		147,300	126,247.80
523 Transport de marchandises et de matériel	7,000		392,000	2,490.—
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	220,800		196,300	136,091.35
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	87,200		74,200	13,645.—
527 Frais généraux divers	1,339,600		1,014,800	804,012.75
531 Indemnités et frais des commissions	320,000		279,500	309,337.05
533 Consultations juridiques et expertises	234,000		34,000	49,015.50
612 Entretien des immeubles	6,021,000		4,513,000	2,568,308.35
613 Loyers	91,000		440,000	421,702.70
614 Entretien des bureaux et autres locaux	365,000		406,200	370,524.30
615 Eau, gaz, électricité	1,690,000		1,690,000	1,345,092.55
616 Chauffage	1,010,000		1,210,000	793,772.80
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	143,000		100,000	79,175.25
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	16,694,300		12,692,500	11,681,152.70
628 Assurances du mobilier	15,000		13,000	12,051.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	1,300,000		1,250,000	1,200,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	32,952,000		33,021,000	32,750,011.79
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	108,600		89,600	82,295.35

		Renseignements complémentaires	
		1988	1987
513	1. Entretien et réparations	371,000	595,300
	2. Acquisitions	310,000	230,000
	3. Locations	350,000	230,000
		1,031,000	1,055,300
524	1. Acquisitions de véhicules et accessoires	83,500	59,800
	2. Entretien et roulage	137,300	136,500
		220,800	196,300
526	Pour l'administration centrale, le centre informatique et la formation des maîtres d'éducation physique.		
527	1. Facultés et écoles	664,100	573,300
	2. Rectorat	79,200	80,500
	3. Affaires étudiantes	51,000	55,500
	4. Centres spécialisés	18,000	17,000
	5. Administration centrale	286,500	194,500
	6. Participation aux frais de secrétariat de la Conférence universitaire suisse et au réseau universitaire européen « SWITCH »	240,800	94,000
		1,339,600	1,014,800
531	1. Pour les experts aux examens et jurys de thèses	307,000	266,500
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	13,000	13,000
		320,000	279,500
533	Expertises demandées par le Bureau de construction de Dorigny et étude informatique demandée par l'administration centrale.		
612	1. Bâtiments et travaux :		
	a) exploitation technique — Dorigny	3,960,000	
	b) aménagements extérieurs — Dorigny	361,000	
	2. Gestion des locaux et transports	4,321,000	2,337,000
		6,021,000	4,513,000
615	1. Bâtiments de Dorigny	1,400,000	1,400,000
	2. Institut de biochimie	40,000	40,000
	3. Gestion des locaux et transports (ville)	247,000	247,000
	4. Locaux loués	3,000	3,000
		1,690,000	1,690,000
616	1. Bâtiments de Dorigny	750,000	860,000
	2. Institut de biochimie	45,000	80,000
	3. Gestion des locaux et transports (ville)	215,000	270,000
		1,010,000	1,210,000
621	1. Bâtiments et travaux :		
	a) gestion des locaux et transports (ville)	72,000	
	b) intendance	62,000	
	2. Sports	134,000	92,000
		143,000	100,000
622	Crédits de fonctionnement à disposition des facultés et écoles et du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensable de l'équipement de base pour l'enseignement et la recherche, y compris la part du canton pour le renouvellement des équipements du Centre de microscopie électronique. Voir la rubrique 142.		
632	Crédit à disposition de la Bibliothèque universitaire pour les achats de livres.		
711	1. Versement au Département de l'intérieur et de la santé publique pour les frais des étudiants en médecine	29,145,000	29,145,000
	2. a) participation aux frais d'exploitation de l'IDHEAP	500,000	
	b) participation aux frais de fonctionnement de l'IDHEAP	1,500,000	
	3. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	107,000	117,000
	4. Exploitation des foyers-restaurants universitaires (Copernic, Parmentier)	103,000	343,000
	5. Exploitation des réfectoires de Dorigny	430,000	410,000
	6. Transports des étudiants à Dorigny	910,000	754,000
	7. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie	65,000	60,000
	8. Prix et concours	30,000	30,000
	9. Fondation Jean Monnet	150,000	150,000
	10. Institut suisse de Rome	2,000	2,000
	11. Divers et imprévus	10,000	10,000
		32,952,000	33,021,000
712	1. Sports	69,600	50,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	39,000	39,600
		108,600	89,600

2	Budget 1988	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
20.10 Administration du département	1,830,200	24,500
20 Administration du secrétariat général	43,000,000	30,330,700
30 Office des fournitures et éditions scolaires	18,387,700	16,628,500
40 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	11,566,200	3,701,800
50 Office de l'éducation physique de la jeunesse	3,353,400	482,500
21.10 Service de l'enseignement primaire	88,474,700	591,700
22.10 Service de l'enseignement secondaire	5,219,500	85,600
20 Gymnases	31,666,700	600,100
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	26,578,000	1,510,600
40 Ecole supérieure de commerce de Lausanne	7,780,700	1,162,100
50 Etablissements secondaires de la scolarité obligatoire	141,582,700	838,500
60 Zones pilotes	2,821,600	100
70 Cours préparatoire aux écoles de personnel paramédical	590,500	18,300
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	13,469,800	737,100
30 Bibliothèques cantonale et universitaires	10,706,400	406,200
40 Archives cantonales	1,665,500	26,000
50 Musées	7,162,300	65,400
60 Ecole cantonale d'art de Lausanne	4,207,100	198,600
70 Cultes	42,374,600	78,300
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	1,085,700	2,500
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	7,568,600	65,200
30 Ecoles de formation de maîtres	12,490,700	182,700
40 Office cantonal d'orientation professionnelle	4,825,500	1,287,900
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,824,000	6,100
80 Centrale de documentation scolaire	334,400	1,000
25.10 Université de Lausanne	165,872,600	41,226,900
Totaux	656,439,100	100,258,900
Excédent des dépenses sur les recettes		556,180,200
Sommes égales	656,439,100	656,439,100

Budget
1989

2	Budget 1989		Budget 1988	Comptes 1987
	Dépenses	Recettes		
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	3,300		3,400	2,792.85
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	11,400		10,800	9,191.95
439 Contributions de l'Etat à l'assurance chômage	700		600	549.20
443 Vacances et débours	1,000		1,000	757.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	500		500	88.30
511 Fournitures, impressions, reliures	8,200		5,000	5,405.30
513 Mobilier et machines de bureau	5,000		5,000	3,061.—
515 Livres, journaux, périodiques	200		200	234.—
521 Abonnements et taxes téléphoniques	2,500		1,500	1,528.20
522 Taxes postales	1,200		1,200	1,078.—
527 Frais généraux divers	500		500	183.—
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	7,000		7,000	5,889.60
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	52,000		52,000	45,016.40
25 Université de Lausanne	176,269,300		165,872,600	154,568,810.06
		43,402,000	41,226,900	42,404,276.07
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles	176,269,300		165,872,600	154,568,810.06
		43,402,000	41,226,900	42,404,276.07
121 Loyers		70,000	70,000	65,395.40
142 Prélèvements sur des fonds spéciaux hors bilan		—	1,250,000	—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		6,700,000	6,130,000	5,893,145.68
242 Remboursement de rétributions du personnel		580,000	550,000	563,711.15
243 Remboursement de prestations sociales		320,000	262,900	323,671.40
251 Vente d'imprimés		2,000	4,000	1,411.50
252 Remboursement sur frais divers et taxes		70,000	140,000	62,630.05
261 Remboursement sur frais d'entretien des immeubles et loyers		380,000	160,000	360,963.50
279 Recettes générales diverses		580,000	410,000	582,850.39
281 Subventions fédérales		34,700,000	32,250,000	34,550,497.—
341 Versements aux fonds spéciaux du bilan	215,700		228,300	150,000.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	890,000		790,000	710,000.—
421 Traitements au personnel régulier	25,023,900		21,585,200	20,150,874.20
422 Traitements au personnel occasionnel	20,270,100		18,485,600	18,277,900.25
425 Traitements des membres du corps enseignant	42,993,100		41,484,800	38,722,170.10
427 Allocations pour enfants	1,072,200		1,003,700	1,046,676.35
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	3,021,300		2,607,400	2,394,387.10
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	8,553,400		7,954,100	8,125,982.55
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	1,007,300		1,021,600	959,165.05
435 Autres prestations sociales	35,000		30,000	18,850.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	4,291,000		4,049,900	3,814,513.05

Renseignements complémentaires			
511 Préparation pour le déménagement aux Cèdres.		1989	1988
513 1. Entretien et réparations		2,000	1,000
2. Locations		3,000	4,000
		5,000	5,000
521 Participation aux frais du central téléphonique.			
621 1. Entretien et réparations		2,000	2,000
2. Acquisitions		5,000	5,000
		7,000	7,000
632 1. Entretien et réparations		14,000	14,000
2. Acquisitions		38,000	38,000
		52,000	52,000
25 Université de Lausanne			
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles			
121 Locations d'une salle omnisports, de l'Ecole de médecine et autres locaux.			
142 Financement par le Fonds d'équipement en microscopie électronique.			
177 1. Finances d'inscription aux cours		3,370,000	3,100,000
2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique		30,000	30,000
3. Participation des cantons non universitaires		3,300,000	3,000,000
		6,700,000	6,130,000
242 Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.			
251 Vente de programmes de cours et photocopies.			
252 Communications téléphoniques privées.			
261 Y compris places de parc payantes à Dorigny.			
279 1. Participation de l'EPFL :			
a) aux frais d'exploitation des affaires socio-culturelles		30,000	
b) aux frais d'exploitation de la zone sportive		370,000	400,000
2. Participation de la Confédération aux frais de l'Institut suisse de droit comparé		80,500	60,000
3. IDHEAP		35,000	20,000
4. Divers		64,500	10,000
		580,000	410,000
281 1. Subvention de base		33,200,000	30,500,000
2. Subventions pour investissements		1,500,000	1,750,000
		34,700,000	32,250,000
341 Part sur les finances de cours revenant aux Fonds des bourses d'études de l'Université.			
342 1. Au Fonds du microscope électronique		330,000	250,000
2. Au Fonds pour l'impression des thèses		140,000	120,000
3. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants			
4. Part du Fonds universitaire sur les droits forfaitaires aux cours		230,000	200,000
5. 100 ^e anniversaire		50,000	100,000
6. Part sur les taxes et droits perçus auprès des étudiants. Décision du Conseil d'Etat du 8 mai 1987		140,000	120,000
		890,000	790,000
421 9,82 postes supplémentaires dès janvier 1989.			
425 5,83 postes supplémentaires dès septembre 1989.			

2	Budget 1989		Budget 1988	Comptes 1987
	Dépenses	Recettes		
439 Contributions de l'Etat à l'assurance chômage	213,900		208,800	191,569.15
441 Indemnités diverses	87,000		58,000	69,835.35
443 Vacations et débours	37,900		32,600	25,181.20
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	2,000		500	250.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	22,300		21,300	21,477.55
511 Fournitures, impressions, reliures	1,529,900		1,297,100	1,234,910.50
512 Frais d'insertions	102,000		101,500	70,196.90
513 Mobilier et machines de bureau	1,132,800		1,031,000	1,055,022.30
515 Livres, journaux, périodiques	17,000		14,700	11,389.20
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,254,200		1,100,000	882,720.60
522 Taxes postales	184,600		168,000	131,483.20
523 Transport de marchandises et de matériel	7,000		7,000	376,142.60
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	313,100		220,800	176,520.65
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	197,400		87,200	43,911.85
527 Frais généraux divers	1,514,900		1,339,600	1,006,427.70
531 Indemnités et frais des commissions	369,500		320,000	282,545.80
533 Consultations juridiques et expertises	284,000		234,000	281,065.40
612 Entretien des immeubles	6,426,800		6,021,000	4,511,385.75
613 Loyers	84,000		91,000	369,853.15
614 Entretien des bureaux et autres locaux	397,500		365,000	411,505.40
615 Eau, gaz, électricité	1,705,000		1,690,000	1,412,594.60
616 Chauffage	755,000		1,010,000	611,613.80
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	132,000		143,000	97,240.05
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	15,680,600		16,694,300	12,686,570.80
627 Equipements informatiques (enseignement)	1,912,700		—	—
628 Assurances du mobilier	20,000		15,000	15,266.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	1,300,000		1,300,000	1,250,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	33,094,000		32,952,000	32,890,041.91
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	119,200		108,600	81,570.—

		Renseignements complémentaires	
		1989	1988
441	1. Frais de déplacement et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	65,000	40,000
	2. Frais de déplacement des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	22,000	18,000
		87,000	58,000
443	Pour le Rectorat, l'administration centrale et l'orientation et conseil aux étudiants.		
445	Pour le Rectorat, l'administration centrale, les affaires étudiantes, les sports et la formation des maîtres d'éducation physique.		
513	1. Entretien et réparations	356,500	371,000
	2. Acquisitions	357,800	310,000
	3. Locations	418,500	350,000
		1,132,800	1,031,000
524	1. Acquisitions de véhicules et accessoires, amortissement	158,500	83,500
	2. Entretien et roulage	154,600	137,300
		313,100	220,800
526	Pour le Rectorat, l'administration centrale, le centre informatique, le service d'informatique administrative, le centre de microscopie électronique.		
527	1. Facultés et écoles	762,000	664,100
	2. Rectorat	108,500	79,200
	3. Affaires étudiantes	53,600	51,000
	4. Centres spécialisés	18,300	18,000
	5. Administration centrale	301,000	286,500
	6. Participation aux frais de la Conférence universitaire suisse et au réseau universitaire européen SWITCH	271,500	240,800
		1,514,900	1,339,600
531	1. Pour les experts des examens et jury de thèses	356,500	307,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	13,000	13,000
		369,500	320,000
533	Suite de l'expertise de l'informatique administrative.		
612	1. Bâtiments et travaux :		
	a) exploitation technique — Dorigny	3,800,000	
	b) aménagements extérieurs — Dorigny	426,800	
	2. Gestion des locaux et transports	2,200,000	1,700,000
		6,426,800	6,021,000
615	1. Bâtiments de Dorigny	1,400,000	1,400,000
	2. Institut de biochimie	72,000	40,000
	3. Gestion des locaux et transports (ville)	230,000	247,000
	4. Locaux loués	3,000	3,000
		1,705,000	1,690,000
616	1. Bâtiments de Dorigny	500,000	750,000
	2. Institut de biochimie	30,000	45,000
	3. Gestion des locaux et transports (ville)	225,000	215,000
		755,000	1,010,000
621	1. Bâtiments et travaux :		
	a) gestion des locaux et transports (ville)	28,000	
	b) intendance	73,000	
	2. Sports	101,000	134,000
	3. Faculté des sciences	9,000	9,000
		132,000	143,000
622	Crédits de fonctionnement à disposition des facultés et écoles et du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensable de l'équipement de base pour l'enseignement et la recherche.		
627	Acquisitions de matériel informatique pour l'enseignement et la recherche.		
632	Crédit versé à la Bibliothèque universitaire.		
711	1. Versement au Département de l'intérieur et de la santé publique pour les frais des étudiants en médecine	29,145,000	29,145,000
	2. a) participation aux frais d'exploitation de l'IDHEAP	500,000	
	b) participation aux frais de fonctionnement de l'IDHEAP	1,500,000	
	3. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	120,000	107,000
	4. Exploitation des foyers-restaurants universitaires	177,000	103,000
	5. Exploitation des réfectoires de Dorigny	430,000	430,000
	6. Transport des étudiants à Dorigny	930,000	910,000
	7. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie	75,000	65,000
	8. Prix et concours	35,000	30,000
	9. Fondation Jean Monnet	170,000	150,000
	10. Institut suisse de Rome	2,000	2,000
	11. Divers et imprévus	10,000	10,000
		33,094,000	32,952,000
712	1. Sports	75,000	69,600
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	44,200	39,000
		119,200	108,600

2	Budget 1989	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
20.10 Administration du département	2,117,600	22,700
20 Administration du secrétariat général	44,144,200	30,341,900
30 Office des fournitures et éditions scolaires	16,395,300	14,522,600
40 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	11,015,600	4,251,600
50 Office d'éducation physique de la jeunesse	3,418,000	476,800
21.10 Service de l'enseignement primaire	90,410,000	625,300
22.10 Service de l'enseignement secondaire	5,862,500	103,300
20 Gymnases	35,729,400	622,400
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	31,818,900	1,747,900
40 Ecole supérieure de commerce de Lausanne	8,185,900	1,185,000
50 Etablissements secondaires de la scolarité obligatoire	147,596,500	1,350,000
60 Zones pilotes	1,903,100	100
70 Cours préparatoire aux écoles de personnel paramédical	912,400	23,000
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	17,624,100	628,700
30 Bibliothèque cantonale et universitaire	11,377,400	402,000
40 Archives cantonales	1,892,400	35,000
50 Musées	8,097,100	96,400
60 Ecole cantonale d'art de Lausanne	5,723,000	230,600
70 Cultes	43,282,400	81,600
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	1,099,700	2,400
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	8,519,900	74,400
30 Ecoles de formation de maîtres	13,049,100	250,900
40 Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle	5,146,100	1,485,700
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,761,900	4,800
80 Centrale de documentation scolaire	353,500	1,100
25.10 Université de Lausanne	176,269,300	43,402,000
Totaux	693,705,300	101,968,200
Excédent des dépenses sur les recettes		591,737,100
Sommes égales	693,705,300	693,705,300

Budget
1990

2	Budget 1990		Budget 1989	Comptes 1988
	Dépenses	Recettes		
25	240,782,900	49,876,500	219,551,700	209,255,570.43
			43,483,600	46,415,477.30
25.10	193,307,800	49,795,200	176,269,300	168,261,628.21
			43,402,000	46,331,570.20
121		70,000	70,000	63,278.30
142		—	—	1,250,000.—
177		7,382,000	6,700,000	6,288,169.77
242		690,000	580,000	682,918.10
243		340,000	320,000	257,201.94
251		1,200	2,000	1,153.33
252		180,000	70,000	184,219.55
261				
		255,000	380,000	245,212.30
279		627,000	580,000	657,387.01
281		40,250,000	34,700,000	36,702,029.90
341	360,900		215,700	228,300.—
342	1,070,000		890,000	790,000.—
421	26,965,100		25,023,900	21,594,215.42
422	21,982,800		20,270,100	19,172,785.89
425	47,342,100		42,993,100	41,948,490.94
427	1,076,800		1,072,200	1,080,724.92
431	3,595,900		3,021,300	2,626,112.44
433				
	9,389,500		8,553,400	9,263,166.56
434				
	1,290,400		1,007,300	1,014,834.96
435	30,000		35,000	21,783.—
437	4,848,200		4,291,000	4,130,225.80
439	262,000		213,900	205,268.54
441	98,000		87,000	74,871.—
443	38,100		37,900	30,246.95
444				
	2,000		2,000	500.—
445	29,900		22,300	24,677.45
511	1,733,500		1,529,900	1,304,488.90
512	119,500		102,000	102,824.10
513	1,123,400		1,132,800	1,033,226.95
515	22,100		17,000	19,384.35
517	60,000		—	—
521	1,222,300		1,254,200	1,029,025.25
522	180,900		184,600	152,746.75
523	23,000		7,000	5,325.—
524	269,300		313,100	223,857.85
526	166,700		197,400	59,133.20
527	1,900,900		1,514,900	1,361,255.90
531	455,800		369,500	314,565.55
533	434,000		284,000	145,803.80

Renseignements complémentaires		
	1990	1989
25		
25.10		
121		
142		
177		
	3,450,000	3,370,000
	32,000	30,000
	3,900,000	3,300,000
	7,382,000	6,700,000
242		
251		
252		
261		
279		
	30,000	
	420,000	
	450,000	400,000
	72,000	80,500
	35,000	35,000
	70,000	64,500
	627,000	580,000
281		
	36,300,000	33,000,000
	3,950,000	1,700,000
	40,250,000	34,700,000
341		
342		
	300,000	300,000
	150,000	140,000
	240,000	200,000
	180,000	150,000
	200,000	100,000
	1,070,000	890,000
422		
441		
	70,000	65,000
	28,000	22,000
	98,000	87,000
443		
445		
513		
	291,200	356,500
	508,900	357,800
	323,300	418,500
	1,123,400	1,132,800
524		
	218,100	158,500
	51,200	154,600
	269,300	313,100
526		
527		
	1,033,300	762,000
	195,000	108,500
	54,600	53,600
	26,500	18,300
	346,500	301,000
	145,000	—
	100,000	271,500
	1,900,900	1,514,900
531		
	441,000	356,500
	14,800	13,000
	455,800	369,500
533		

Budget
1991

2	Budget 1991		Budget 1990	Comptes 1989
	Dépenses	Recettes		
24.80 Centrale de documentation scolaire	1,150,200		450,600	348,103.72
		2,900	1,300	1,155.21
243 Remboursement de prestations sociales		2,700	1,100	885.51
262 Ventes de machines et matériel d'exploitation		200	200	269.70
421 Traitements au personnel régulier	529,900		268,100	233,041.81
422 Traitements au personnel occasionnel	167,400		—	—
425 Traitements des membres du corps enseignant	51,100		—	—
427 Allocations pour enfants	5,000		4,200	4,368.75
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	72,100		35,400	30,356.75
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	7,500		—	—
434 Primes d'assurances contre les accidents, la maladie et frais médicaux	10,300		4,100	3,436.94
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	37,900		13,600	11,768.57
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	1,600		900	699.10
443 Vacances et débours	1,200		1,000	1,000.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	1,000		1,000	9.60
511 Fournitures, impressions, reliures	9,900		7,500	3,191.30
513 Mobilier et machines de bureau	13,000		13,400	1,633.90
515 Livres, journaux, périodiques	500		200	198.—
517 Equipements informatiques	154,400		—	—
521 Abonnements et taxes téléphoniques	6,000		3,500	1,840.90
522 Taxes postales	2,900		1,200	1,130.—
523 Transport de marchandises et de matériel	—		15,000	—
527 Frais généraux divers	1,500		1,500	231.30
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	8,000		20,000	5,369.50
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	69,000		60,000	49,827.30
25 Affaires universitaires et cultes	267,649,600		240,782,900	222,051,247.08
		52,757,300	49,876,500	46,859,525.46
25.10 Université de Lausanne	214,717,500		193,307,800	178,220,095.80
		52,674,000	49,795,200	46,776,280.13
121 Loyers		70,000	70,000	70,422.40
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		8,200,000	7,382,000	7,592,971.99
242 Remboursement de rétributions du personnel		720,000	690,000	833,063.95
243 Remboursement de prestations sociales		340,000	340,000	270,755.80
251 Vente d'imprimés		2,000	1,200	2,391.55
252 Remboursement sur frais divers et taxes		180,000	180,000	140,229.50
261 Remboursement sur frais d'entretien des immeubles et loyers		260,000	255,000	297,904.30
279 Recettes générales diverses		652,000	627,000	794,516.64

Renseignements complémentaires				
24.80 Centrale de documentation scolaire				
421 Un demi-poste supplémentaire dès le 1 ^{er} janvier 1991. 3,5 postes transférés du Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire.				
422 Mise en place de la base de données (informatisation).				
425 Un poste d'enseignant détaché.				
511 Intégration de la vidéothèque.				
513 1. Entretien et réparations	5,000	2,000		
2. Acquisitions	2,000	5,400		
3. Locations	6,000	6,000		
	13,000	13,400		
517 1. Entretien et réparations	13,200	—		
2. Acquisitions de matériel	105,100	—		
3. Acquisitions de logiciels	36,100	—		
	154,400	—		
522 Augmentation des courses PTT suite au déménagement à l'avenue de Cour 33.				
523 Le déménagement a eu lieu en 1990.				
621 1. Entretien et réparations	3,000	2,000		
2. Acquisitions	5,000	18,000		
	8,000	20,000		
632 1. Entretien, réparations et emballages	20,000	14,000		
2. Acquisitions	49,000	46,000		
	69,000	60,000		
25 Affaires universitaires et cultes				
25.10 Université				
121 Locations salle omnisports. Ecole de médecine et autres locaux.				
177 1. Finances d'inscription aux cours	3,668,000	3,450,000		
2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique	32,000	32,000		
3. Participation des cantons non universitaires	4,500,000	3,900,000		
	8,200,000	7,382,000		
242 Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.				
251 Vente de programmes de cours et photocopies.				
252 Communications téléphoniques privées.				
261 Y compris places de parc payantes à Dorigny.				
279 1. Participation de l'EPFL:				
a) aux frais d'exploitation des affaires socio-culturelles	475,000	450,000		
b) aux frais d'exploitation de la zone sportive	72,000	72,000		
2. Participation de la Confédération aux frais de l'Institut suisse de droit comparé	35,000	35,000		
3. IDHEAP	70,000	70,000		
4. Divers	652,000	627,000		

2	Budget 1991		Budget 1990	Comptes 1989
	Dépenses	Recettes		
281		42,250,000	40,250,000	36,774,024.—
341	649,200		360,900	215,700.—
342	1,160,000		1,070,000	890,000.—
421	30,445,200		26,965,100	24,914,897.27
422	26,107,300		21,982,800	20,239,997.84
425	52,333,700		47,342,100	43,963,331.34
427	1,122,800		1,076,800	1,083,850.09
431	4,110,200		3,595,900	2,867,055.45
433				
434	10,897,800		9,389,500	9,279,034.02
435	1,204,800		1,290,400	1,065,502.26
437	35,000		30,000	22,320.35
439	5,477,500		4,848,200	4,419,890.01
441	216,800		262,000	216,464.46
443	140,000		98,000	89,561.45
444	41,500		38,100	32,964.50
445				
511	2,000		2,000	2,000.—
512	38,500		29,900	22,212.10
513	1,941,100		1,733,500	1,493,475.71
515	162,500		119,500	132,779.80
517	1,321,700		1,123,400	1,223,508.75
521	28,700		22,100	21,414.55
522	60,000		60,000	37,976.70
523	1,121,900		1,222,300	1,132,737.80
524	197,200		180,900	168,041.80
526	432,000		23,000	39,389.50
527	432,000		23,000	39,389.50
531	298,700		269,300	313,292.75
533	240,000		166,700	162,734.45
612	2,599,600		1,900,900	1,519,655.25
613	544,300		455,800	439,214.65
614	454,000		434,000	282,183.20
615	8,470,000		7,404,000	6,879,922.60
616	538,000		522,000	190,902.—
621	610,200		408,000	398,519.60
622	2,030,000		1,735,000	1,620,769.90
627	920,000		750,000	597,974.50
628	172,000		202,600	126,773.40
	16,305,600		14,914,300	15,674,010.70
	7,026,300		6,502,700	1,987,950.60
	20,000		20,000	15,761.30

		Renseignements complémentaires	
		1991	1990
281	1. Subvention de base	38,300,000	36,300,000
	2. Subventions pour investissements	3,950,000	3,950,000
		42,250,000	40,250,000
341	Part sur les finances de cours revenant aux Fonds des bourses d'études de l'université.		
342	1. Au Fonds du microscope électronique	300,000	300,000
	2. Au Fonds pour l'impression des thèses	160,000	150,000
	3. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants	300,000	240,000
	4. Part du Fonds universitaire sur les droits forfaitaires aux cours	200,000	180,000
	5. 100 ^e anniversaire	200,000	200,000
		1,160,000	1,070,000
421	13,13 postes supplémentaires dès le 1 ^{er} mars 1991.		
422	Augmentation du nombre des assistants.		
425	10,07 postes supplémentaires dès le 1 ^{er} septembre 1991.		
441	1. Frais de déplacement et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	100,000	70,000
	2. Frais de déplacement des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	40,000	28,000
		140,000	98,000
443	Pour le Rectorat, l'administration centrale et l'orientation et conseil aux étudiants.		
445	Pour le Rectorat, l'administration centrale, les affaires étudiantes, les sports et la formation des maîtres d'éducation physique.		
513	1. Entretien et réparations	282,700	291,200
	2. Acquisitions	592,000	508,900
	3. Locations	447,000	323,300
		1,321,700	1,123,400
523	Déménagement de l'Ecole de pharmacie à Dorigny.		
524	1. Entretien et roulage	178,500	218,100
	2. Acquisitions de véhicules et accessoires, amortissement	120,200	51,200
		298,700	269,300
526	Pour le Rectorat, l'administration centrale, le centre informatique, le service d'informatique administrative, le centre de microscopie électronique.		
527	1. Facultés et écoles	1,140,400	1,033,300
	2. Rectorat	610,500	195,000
	3. Affaires étudiantes	54,000	54,600
	4. Centres spécialisés	38,700	26,500
	5. Administration centrale	466,500	346,500
	6. Participation aux frais de la conférence universitaire suisse	159,500	145,000
	7. Réseau universitaire européen «SWITCH»	130,000	100,000
		2,599,600	1,900,900
531	1. Pour les experts aux examens et jury de thèses	521,000	441,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	23,300	14,800
		544,300	455,800
533	Suite des expertises.		
612	1. Bâtiments et travaux:		
	a) exploitation technique - Dorigny	5,000,000	
	b) aménagements extérieurs - Dorigny	800,000	
	2. Gestion des locaux et transports	5,800,000	5,354,000
		2,670,000	2,050,000
		8,470,000	7,404,000
613	Location de locaux pour les services informatiques de l'Université.		
615	1. Bâtiments de Dorigny	1,630,000	1,400,000
	2. Institut de biochimie	140,000	85,000
	3. Gestion des locaux et transport (ville)	256,700	247,000
	4. Locaux loués	3,300	3,000
		2,030,000	1,735,000
616	1. Bâtiments de Dorigny	670,000	500,000
	2. Institut de biochimie	50,000	30,000
	3. Gestion des locaux et transports (ville)	200,000	220,000
		920,000	750,000
621	1. Bâtiments et travaux:		
	a) gestion des locaux et transports (ville)	30,000	
	b) intendance	70,000	
	2. Sports	10,000	9,000
	3. Faculté des sciences	62,000	93,600
		172,000	202,600
622	Crédits de fonctionnement à disposition des facultés, écoles et du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensable de l'équipement de base pour l'enseignement et la recherche.		
627	Acquisitions et entretien de matériel informatique pour l'enseignement et la recherche.		

2	Budget 1991		Budget 1990	Comptes 1989	
	Dépenses	Recettes			
632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections	1,606,000		1,350,000	1,300,000.—
711	Dépenses générales pour l'enseignement	33,412,000		33,288,000	33,027,394.20
712	Dépenses générales pour l'hygiène publique	223,400		118,100	108,930.95
25.20	Service des affaires universitaires et des cultes	725,300		628,500	—
			1,900	1,700	—
243	Remboursement de prestations sociales			1,700	—
421	Traitements au personnel régulier	506,900		481,900	—
427	Allocations pour enfants	7,000		11,400	—
431	Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	73,000		69,000	—
434	Primes d'assurances contre les accidents, la maladie et frais médicaux	6,700		6,600	—
435	Autres prestations sociales	—		1,500	—
437	Contributions de l'Etat à l'AVS	25,600		24,300	—
439	Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	800		1,300	—
443	Vacations et débours	1,800		1,500	—
445	Indemnités pour usage de véhicules privés	3,500		1,500	—
511	Fournitures, impressions, reliures	4,200		4,000	—
512	Frais d'insertions	1,500		1,500	—
513	Mobilier et machines de bureau	14,000		14,000	—
515	Livres, journaux, périodiques	1,800		600	—
521	Abonnements et taxes téléphoniques	6,000		5,100	—
522	Taxes postales	500		300	—
526	Frais pour la formation professionnelle du personnel	2,000		—	—
527	Frais généraux divers	10,000		4,000	—
711	Dépenses générales pour l'enseignement	60,000		—	—
25.30	Cultes	52,206,800		46,846,600	43,831,151.28
			81,400	79,600	83,245.33
242	Remboursement de rétributions du personnel			—	4,743.50
243	Remboursement de prestations sociales		73,400	71,600	70,347.78
244	Remboursement d'indemnités et vacations du personnel		8,000	8,000	8,154.05
421	Traitements au personnel régulier	39,406,400		35,749,900	33,459,343.47
427	Allocations pour enfants	579,500		562,600	593,450.34

Renseignements complémentaires			
632	Crédit versé à la bibliothèque universitaire.		
711	1. Versement au Département de l'intérieur et de la santé publique pour les frais des étudiants en médecine	1991	1990
	2. a) participation aux frais d'exploitation de l'IDHEAP	29,145,000	29,145,000
	b) participation aux frais de fonctionnement de l'IDHEAP		
	3. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	500,000	2,000,000
	4. Exploitation des foyers-restaurants universitaires	1,700,000	2,000,000
	5. Exploitation des réfectoires de Dorigny	130,000	130,000
	6. Transport des étudiants à Dorigny	245,000	190,000
	7. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie	520,000	480,000
	8. Prix et concours	890,000	991,000
	9. Fondation Jean Monnet	—	80,000
	10. Institut suisse de Rome	40,000	40,000
	11. Subvention garderie	170,000	170,000
	12. Divers et imprévus	2,000	2,000
		60,000	50,000
		10,000	10,000
		33,412,000	33,288,000
712	1. Sports	143,000	76,500
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	80,400	41,600
		223,400	118,100
25.20	Service des affaires universitaires et des cultes		
513	1. Entretien et réparations	1,600	1,600
	2. Acquisitions	8,500	8,500
	3. Locations	3,900	3,900
		14,000	14,000
711	Prestations fournies antérieurement par le Rectorat de l'UNIL. Transfert de compétence.		
25.30	Cultes		
244	Participation des paroisses aux frais de remplacement des prédicateurs.		
421	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée	25,780,300	23,730,500
	2. Prêtres des six paroisses du district d'Echallens	420,100	390,200
	3. Traitements des prêtres, versés conformément à la loi du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique dans le canton de Vaud	13,129,600	11,557,000
	4. Organiste de la Cathédrale et son remplaçant	76,400	72,200
	Dix postes supplémentaires de pasteurs pour 1991.	39,406,400	35,749,900

Budget
1992

2	Budget 1992		Budget 1991	Comptes 1990
	Charges	Revenus		
3652 Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	7,280,000		6,635,000	
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		82,000	73,400	
43621 Remboursement de frais divers		4,000	8,000	
26 Université de Lausanne	240,231,100	69,192,000	224,717,500	195,850,107.59
			62,674,000	48,872,969.66
3011 Traitement du personnel	28,725,100		29,320,200	
3013 Allocations pour enfants et de naissance	600,100		478,000	
3014 Indemnités	70,300		65,000	
3016 Salaires du personnel temporaire	1,465,700		60,000	
3021 Traitement du personnel enseignant	57,039,900		52,333,700	
3022 Traitement des assistants	31,179,200		26,407,300	
30232 Allocations pour enfants et de naissance des professeurs	490,000		557,000	
30233 Allocations pour enfants et de naissance des assistants	90,000		87,800	
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel	1,566,800		1,549,700	
3032 Assurances sociales pour le personnel enseignant	2,937,100		2,787,500	
3033 Assurances sociales pour les assistants	1,594,700		1,357,100	
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	3,877,900		4,110,200	
3042 Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	8,555,900		7,880,100	
3043 Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants	4,100,500		3,017,700	
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel	331,400		329,700	
3052 Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	455,000		589,200	
3053 Assurances maladie et accidents pour les assistants	334,100		285,900	
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés	119,200		115,500	
3062 Frais de représentation et d'habillement	13,900		12,500	
3063 Frais de repas et d'hôtel	180,000		164,000	
3064 Frais de participation à des congrès	951,700		859,200	
3081 Personnel intérimaire facturé par des tiers	1,106,000		1,000,000	
3091 Frais pour la formation professionnelle du personnel	407,600		370,000	
3092 Frais de recherche de personnel	160,000		133,500	
3093 Frais sanitaires concernant le personnel	14,700		13,000	
3099 Charges diverses des autorités et du personnel	65,300		65,000	
3101 Imprimés et fournitures de bureau	2,063,600		1,941,100	
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	123,900		118,700	
31111 Achats de mobilier, machine et équipement bureau	803,000		869,000	
3112 Achats de mobilier pour l'enseignement	259,500		187,700	
3114 Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	144,600		130,000	
31161 Achats de matériels spécialisés d'enseignement et de recherche	13,078,600		12,655,600	

Renseignements complémentaires			
3652	1. Application de l'art. 12 de la loi du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique dans le canton de Vaud	1992	1991
		7,050,000	6,415,000
	2. Pour l'offrande du Jeûne fédéral	30,000	30,000
	3. Participation aux frais de secrétariat de l'Eglise évangélique réformée	180,000	170,000
	4. Subsidés casuels pour les lieux de cultes	20,000	20,000
		(7,280,000)	(6,635,000)
26	Université de Lausanne		
	Effectif du personnel 1992: 744,39 postes, 1991: 744,39 postes.		
3011	Le salaire du personnel temporaire de nettoyage est inscrit au compte 3016: Fr. 1'400'000.-.		
3014	Indemnités de piquet en forte augmentation.		
3016	Essentiellement le personnel de nettoyage des bâtiments universitaires.		
3021	Incidence des nouveaux postes créés en 1991, qui émergeaient à l'exercice 1991 pendant quatre mois seulement.		
3022	Traitements des assistants et des intervenants extérieurs. La forte hausse est due à trois facteurs: — la correction de l'imputation des traitements des assistants médecins qui émergeaient en 1991 aux traitements du personnel administratif et technique — l'augmentation de l'effectif des assistants de 10 équivalents plein temps pour faire face à la hausse du nombre des étudiants — l'introduction des intervenants aux cours de formation des maîtres d'éducation physique.		
3061	Effet de l'introduction des frais de déplacement du personnel (maîtres détachés) du Centre de formation des maîtres d'éducation physique.		
3063	Pour le personnel administratif et technique.		
3064	Pour le personnel académique, y compris les séjours des enseignants de l'UNIL découlant des accords de mobilité conclus avec d'autres universités.		
3081	Remplacement de personnel malade ou en congé maternité, engagement de personnel intérimaire sur des postes vacants dont la fonction est indispensable.		
3091	Principalement formation à l'informatique et cours de langues.		
3092	Augmentation du nombre des successions de professeurs nécessitant la parution d'annonces dans toute la Suisse et à l'étranger.		
31161	1. Crédits annuels 6,796,700 2. Crédits uniques 5,296,900 3. Crédits d'installation 985,000 La hausse des crédits annuels se justifie par l'augmentation importante du coût des consommables pour les laboratoires. Les crédits uniques répondent aux besoins de renouvellement et de modernisation de l'appareillage scientifique. Les crédits d'installation pour les nouveaux professeurs sont indispensables en Facultés de sciences et de médecine afin de retenir les candidats les plus qualifiés.		

2	Budget 1992		Budget 1991	Comptes 1990
	Charges	Revenus		
31162 Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	3,991,700		4,634,700	
3119 Achats pour collections et musées	3,342,700		3,291,000	
3121 Consommation d'eau	260,000		252,000	
3122 Consommation de gaz	5,200		5,000	
3123 Consommation d'électricité	1,810,000		1,755,000	
3124 Achats et consommation de combustibles	890,000		863,000	
3129 Consommation d'autres formes d'énergie	78,000		75,000	
3131 Achats de produits alimentaires	1,000		-	
3133 Achats de produits et fournitures de nettoyage	213,200		190,200	
3136 Achats de fournitures pour véhicules	51,100		50,000	
31411 Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	8,150,000		7,500,000	
31413 Frais de nettoyage facturé par des tiers	621,600		350,000	
3145 Entretien des parcs et des zones loisirs	895,400		800,000	
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	261,100		260,000	
31512 Entretien du matériel et logiciels informatiques de gestion	20,000		60,000	
3152 Entretien du mobilier pour l'enseignement	70,000		67,000	
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	90,000		85,000	
3155 Entretien des véhicules et accessoires	149,600		143,700	
31561 Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	1,188,500		1,068,000	
31562 Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	2,154,000		2,381,600	
3161 Loyers et fermages	492,000		538,000	
3171 Frais de réceptions et de manifestations	199,500		230,000	
3172 Prix et concours	40,000		40,000	
3173 Frais d'organisation de congrès	698,100		590,000	
3174 Camps et voyages d'études	413,700		415,400	
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	292,800		197,200	
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	1,247,000		1,021,900	
31822 Frais de télécommunications	153,000		100,000	
31851 Indemnités et frais des commissions	1,083,400		544,300	
31852 Consultations juridiques et expertises	475,000		454,000	
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	27,000		20,000	
3188 Frais de transport	144,000		432,000	
3189 Frais de surveillance	502,000		430,000	
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	432,000		450,000	
3314 Amortissements des machines, mobilier et véhicules	41,200		40,000	
3512 Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	11,000,000		10,000,000	

Renseignements complémentaires
31162 Poursuite du programme d'équipement informatique de l'UNIL. Fr. 1'810'000.- sont destinés aux services informatiques pour les machines centrales et le réseau. Fr. 2'181'700.- sont prévus pour des équipements décentralisés.
3119 Fr. 2'354'700.- sont destinés à être transférés à la section de Dorigny de la Bibliothèque cantonale et universitaire, le solde à des bibliothèques de sections et d'instituts. La hausse se justifie par des augmentations rapides du coût des abonnements aux périodiques.
3121 Tous les frais d'exploitation et d'entretien des bâtiments sont en augmentation. D'une part en raison de la hausse des coûts, d'autre part du fait que l'exploitation de deux nouveaux bâtiments (le bâtiment de l'Ecole de pharmacie à Dorigny et le bâtiment de biochimie à Epalinges) portera sur 12 mois en 1992 au lieu de 9 en 1991.
31413 Difficultés à recruter directement du personnel de nettoyage.
31561 Conséquence des investissements consentis ces dernières années.
3161 La baisse résulte de l'installation de l'Institut de biochimie, antérieurement locataire de l'ISREC, dans son propre bâtiment.
3173 Augmentation des activités scientifiques à l'UNIL et incidences des accords bilatéraux de mobilité des enseignants, conclus avec d'autres universités.
3181 Hausse des tarifs postaux et augmentation de la correspondance avec l'étranger découlant des accords de mobilité.
31821 Hausse des tarifs et du trafic avec l'étranger.
31822 Locations de lignes PTT en fibres optiques pour les réseaux informatiques.
31851 Hausse des indemnités accordées aux experts aux examens, augmentation du nombre des étudiants et des repourvues de chaires.
31852 Recours à des experts extérieurs pour le développement d'applications informatiques de gestion, notamment la gestion des étudiants.
3188 Pas de déménagement de la ville à Dorigny en 1992.
3189 Nécessité de faire surveiller les nouvelles installations du Centre sportif UNIL-EPFL. Problème général de la sécurité nocturne à Dorigny en raison de l'isolement du site.
3193 Notamment Fr. 201'000.- pour la Conférence universitaire suisse (y compris les frais d'organisation des examens d'admission de Fribourg) Fr. 85'000.- de participation aux frais des réseaux informatisés des bibliothèques et Fr. 85'000.- pour la Fondation SWITCH (réseau informatique universitaire suisse).
3512 Ce montant résulte de la nouvelle présentation des incidences financières de l'accord intercantonal de financement des universités. Il correspond à l'estimation de ce que le canton de Vaud devrait payer à d'autres cantons universitaires pour ses résidents étudiant dans un autre canton (Fr 8'500.- par étudiant et par année). Ce montant de Fr. 11'000'000.- est entièrement compensé par un revenu au compte 4512, où apparaît l'estimation de ce que devraient verser les autres cantons au canton de Vaud pour leurs résidents étudiant à l'UNIL. Pour établir la comparaison, les montants du budget 1991 ont été adaptés à cette présentation.

2	Budget 1992		Budget 1991	Comptes 1990
	Charges	Revenus		
3652 Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	2,922,000		2,593,400	
3655 Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	230,000		190,000	
3659 Dons, aides et subventions casuels	20,000		-	
3662 Aides individuelles à la formation et aux études	1,465,000		1,795,000	
3663 Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports	20,000		-	
3664 Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique	21,500		-	
3801 Attributions à des fonds du bilan	997,300		649,200	
3802 Attributions à des fonds hors bilan	1,001,200		1,160,000	
3901 Imputations internes de frais de personnel	20,000		-	
3909 Imputations internes diverses	29,145,000		29,145,000	
4272 Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		420,000	330,000	
4331 Finances de cours et écolage		4,100,000	3,700,000	
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		2,000	2,000	
4356 Facturation de services à des tiers		-	177,000	
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		950,000	1,060,000	
43621 Remboursement de frais divers		180,000	180,000	
4502 Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes		500,000	500,000	
4503 Participation fédérale à des charges de culture, de loisirs et de sport		490,000	475,000	
4512 Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes		17,300,000	14,500,000	
4602 Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes		45,250,000	41,750,000	
27 Service des activités culturelles	54,549,300	1,365,700	54,887,500	43,116,949.65
			3,907,700	3,167,078.91
271 Service des activités culturelles	19,125,300	1,500	21,012,400	18,921,696.05
			3,101,300	2,601,252.48
3011 Traitement du personnel	467,300		440,300	
3013 Allocations pour enfants et de naissance	3,400		2,900	
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel	24,400		23,000	
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	67,800		62,900	
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel	4,800		4,100	
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés	3,300		2,500	
3063 Frais de repas et d'hôtel	700		2,000	
3092 Frais de recherche de personnel	5,000		5,000	
3099 Charges diverses des autorités et du personnel	1,400		1,400	

Renseignements complémentaires	
3652	Principalement les subventions à l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) et à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe.
3655	Participation de l'Etat de Vaud au déficit de la Fondation maisons pour étudiants et de la garderie de Dorigny.
3662	Diminution résultant de la suppression de la gratuité des transports des étudiants entre la ville et Dorigny.
3801	Part des finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université. L'augmentation résulte des accords bilatéraux de mobilité des étudiants, conclus entre l'UNIL et d'autres universités.
3802	Principalement: Fr. 160'000.- au Fonds pour l'impression des thèses Fr. 220'000.- part du Fonds universitaire aux droits d'inscription des étudiants. Fr. 300'000.- au Fonds maisons pour étudiants Fr. 320'000.- au Fonds de microscopie électronique.
3901	Indemnités à des stagiaires psychologues, transférées au Service de l'enseignement secondaire.
3909	Subvention pour l'enseignement et la recherche dans les instituts et établissements hospitaliers universitaires rattachés au DISP.
4272	Hausse du prix des vignettes de parcage sur le site de Dorigny.
4361	Diminution du nombre des professeurs dont le salaire est remboursé par le Fonds national de la recherche scientifique.
43621	Remboursement des taxes des conversations téléphoniques privées.
4502	Programmes spéciaux de la Confédération, notamment en faveur de la formation continue.
4503	Part de l'EPFL aux frais du Centre sportif UNIL-EPFL et du Service des affaires socio-culturelles.
4512	Contribution des autres cantons (Fr.8'500.- par étudiant et par an) pour leurs résidents étudiants à l'UNIL. Selon l'accord intercantonal de financement des universités, voir commentaire du compte 3512.
4602	Subvention selon la Loi fédérale d'aide aux universités: Subvention de base Fr. 42'750'000.- Subvention des investissements Fr. 2'500'000.-
27	Service des activités culturelles
271	Service des activités culturelles Effectif du personnel 1992: 5,10 postes, 1991: 5,10 postes.

Budget
1993

2	Budget 1993		Budget 1992	Comptes 1991
	Charges	Revenus		
26	241,576,500	73,703,700	240,231,100 69,192,000	214,758,820.44 55,758,378.90
3011	Traitement du personnel	29,199,700	28,725,100	
3013	Allocations pour enfants et de naissance	416,000	600,100	
3014	Indemnités	73,000	70,300	
3016	Salaires du personnel temporaire	1,575,000	1,465,700	
3021	Traitement du personnel enseignant	57,307,500	57,039,900	
3022	Traitement des assistants	31,056,100	31,179,200	
30232	Allocations pour enfants et de naissance des professeurs	804,700	490,000	
30233	Allocations pour enfants et de naissance des assistants	234,000	90,000	
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	1,851,400	1,566,800	
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	3,409,200	2,937,100	
3033	Assurances sociales pour les assistants	1,837,000	1,594,700	
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	3,574,200	3,877,900	
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	8,367,200	8,555,900	
3043	Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants	3,929,200	4,100,500	
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	391,100	331,400	
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	475,800	455,000	
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants	385,800	334,100	
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	119,800	119,200	
3062	Frais de représentation et d'habillement	17,000	13,900	
3063	Frais de repas et d'hôtel	218,500	180,000	
3064	Frais de participation à des congrès	966,200	951,700	
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers	1,205,000	1,106,000	
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	429,500	407,600	
3092	Frais de recherche de personnel	150,000	160,000	
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	18,100	14,700	
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	78,300	65,300	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	2,021,700	2,063,600	
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	136,000	123,900	
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	407,800	803,000	
31112	Achats de matériel et logiciels informatiques	—	—	
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement	200,900	259,500	
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	—	—	
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	102,500	144,600	
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	11,599,200	13,079,800	
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	3,520,600	3,991,700	
3119	Achats pour collections et musées	3,412,100	3,342,700	
3121	Consommation d'eau	630,000	260,000	
3122	Consommation de gaz	7,000	5,200	
3123	Consommation d'électricité	2,060,000	1,810,000	
3124	Achats et consommation de combustibles	1,030,000	890,000	
3129	Consommation d'autres formes d'énergie	180,000	78,000	
3131	Achats de produits alimentaires	1,000	1,000	
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	257,000	213,200	
3136	Achats de fournitures pour véhicules	52,000	51,100	
31411	Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	7,200,000	8,150,000	
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	650,000	621,600	
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	931,000	895,400	
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	162,500	261,100	
31512	Entretien du matériel et logiciels informatiques de gestion	—	20,000	
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement	80,000	70,000	
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	91,000	90,000	
3155	Entretien des véhicules et accessoires	160,000	149,600	
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	1,093,700	1,188,500	

Renseignements complémentaires			
26	Université de Lausanne		
3011	Effectif du personnel administratif et technique: 1993: 384.65 postes, 1992: 385.65 postes. Un poste de personnel technique a été transformé en poste d'enseignant au 1.09.1992 (voir compte 3021). Les deux postes du Centre de formation continue, dont les traitements sont remboursés par la Confédération, ne sont pas compris. La différence entre l'effectif 1992 et celui indiqué l'année dernière dans la publication du budget 1992 résulte de la correction d'une erreur statistique.		
3021	Y compris Fr. 1'090'000.— pour les postes de relève financés par la Confédération. Revenu au compte 4502. Effectif du personnel enseignant: 1993: 364.44 postes, 1992: 363.44 postes. Un poste de personnel technique a été transformé en poste de maître-assistant au 1.09.1992 (voir compte 3011). L'effectif ne comprend pas les postes de relève financés par la Confédération.		
3063	Y compris les indemnités de déplacement et de séjour des professeurs suppléants.		
31161	1. Crédits annuels 2. Crédits uniques 3. Crédits d'installation	1993 7'430'400 3'740'000 588'800	1992 6'797'900 5'296'900 985'000
31162	Remplacement d'un des deux processeurs centraux acquis par l'Université en 1987.		
3121	Très forte hausse des tarifs pratiqués dans la région lausannoise.		
3129	Chauffage à distance fourni par l'EPFL pour le bâtiment de l'Ecole de pharmacie et la salle omnisports No 2.		

2	Budget 1993		Budget 1992	Comptes 1991
	Charges	Revenus		
31562	Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	1,778,100	2,154,000	
3161	Loyers et fermages	513,000	492,000	
3163	Locations d'objets mobiliers	476,300	—	
3171	Frais de réceptions et de manifestations	204,800	199,500	
3172	Prix et concours	40,000	40,000	
3173	Frais d'organisation de congrès	571,600	698,100	
3174	Camps et voyages d'études	401,500	413,700	
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	300,800	292,800	
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	1,500,000	1,247,000	
31822	Frais de télécommunications	157,500	153,000	
3183	Frais bancaires	3,000	—	
31851	Indemnités et frais des commissions	1,017,400	1,083,400	
31852	Consultations, mandats et expertises	395,000	475,000	
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	60,000	27,000	
3188	Frais de transport	108,000	144,000	
3189	Frais de surveillance	629,000	502,000	
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	575,200	432,000	
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	28,600	41,200	
3512	Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	11,600,000	11,000,000	
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	3,535,000	2,922,000	
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	270,000	230,000	
3659	Dons, aides et subventions casuels	30,000	20,000	
3662	Aides individuelles à la formation et aux études	800,000	1,465,000	
3663	Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports	67,500	20,000	
3664	Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique	23,700	21,500	
3801	Attributions à des fonds du bilan	1,360,200	997,300	
3802	Attributions à des fonds hors bilan	1,900,000	1,000,000	
3901	Imputations internes de frais de personnel	10,000	20,000	
3909	Imputations internes diverses	29,145,000	29,145,000	
4211	Revenus des comptes courants et des placements à court terme	—	—	
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif	—	170,000	
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif	—	440,000	420,000
4331	Finances de cours et écolage	—	4,800,000	4,100,000
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique	—	2,000	2,000
4356	Facturation de services à des tiers	—	—	—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	—	1,308,700	950,000
43621	Remboursement de frais divers	—	200,000	180,000
4502	Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes	—	1,650,000	500,000
4503	Participation fédérale à des charges de culture, de loisirs et de sport	—	333,000	490,000
4512	Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes	—	19,800,000	17,300,000
4602	Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes	—	45,000,000	45,250,000
27	Service des activités culturelles	53,365,100	54,549,300	55,092,453.30
			1,365,700	4,551,214.77
271	Service des activités culturelles	18,386,800	19,125,300	21,103,944.66
			2,600	3,101,422.27
3011	Traitement du personnel	485,700	467,300	
3013	Allocations pour enfants et de naissance	3,400	3,400	
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	29,000	24,400	
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	69,600	67,800	
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	4,800	4,800	
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	3,000	3,300	

Renseignements complémentaires			
3163	Locations de photocopieurs, antérieurement sous d'autres rubriques.		
31821	Effet de la hausse tarifaire appliquée en 1992.		
3187	Forfait pour intervention du Service du Feu de Lausanne.		
3193	Correction de l'application du plan de compte imputant des cotisations qui émergeaient antérieurement à d'autres rubriques.		
3512	Accord intercantonal de financement des universités, montant forfaitaire par étudiant passant de Fr. 8'000.— à Fr. 8'500.—. Compensé par un revenu au 4512.		
3652	Correction de l'application du plan de compte par transfert de montants émergeant antérieurement à d'autres rubriques.		
3801	Fonds pour les bourses d'échanges, conséquence de l'accroissement de la mobilité des étudiants.		
3802	Inscription d'une contribution de Fr. 650'000.— pour la constitution d'un Fonds pour le génie médical en collaboration avec le DISP et l'EPFL.		
3901	Voir rubrique 22.4901.		
3909	Subvention pour les frais d'enseignement et de recherche en médecine clinique:		
	Rubrique 30512.4909	3'451'300	
	Rubrique 3063.4909	2'425'200	
	Rubrique 3065.4909	5'204'900	
	Rubrique 3066.4909	18'063'600	
4602	Subvention de base	1993 42'000'000	1992 42'750'000
	Investissements appareils	3'000'000	2'500'000
27	Service des activités culturelles		
271	Service des activités culturelles		
3011	Effectif du personnel 1993: 5,10 postes, 1992: 5,10 postes.		

Budget
1994

2	Budget 1994		Budget 1993	Comptes 1992
	Charges	Revenus		
252 Cultes	58,920,200	258,000	57,700,500 104,000	56,485,176.59 113,474.17
3011 Traitement du personnel	44,510,700		42,856,500	41,988,946.59
3013 Allocations pour enfants et de naissance	890,000		860,000	906,423.92
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel	1,615,000		1,640,800	1,319,187.92
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	3,987,100		3,675,200	3,828,772.70
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel	376,200		312,900	316,069.41
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés	57,000		50,500	51,318.70
3069 Frais divers pour le personnel	54,100		54,100	50,437.60
3091 Frais pour la formation professionnelle du personnel	230,000		230,000	189,917.55
3101 Imprimés et fournitures de bureau	20,000		39,000	19,454.—
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	400		400	421.—
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	2,000		1,900	1,896.—
3163 Locations d'objets mobiliers	26,500		8,300	29,108.20
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	1,200		500	70.—
31851 Indemnités et frais des commissions	750,000		650,400	400,000.—
3652 Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	6,400,000		7,320,000	7,383,153.—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		253,000	100,000	104,865.87
43621 Remboursement de frais divers		5,000	4,000	8,608.30
26 Université de Lausanne	241,927,200	77,662,900	241,058,400 73,703,700	233,167,898.68 77,938,927.16
3011 Traitement du personnel	29,604,400		29,199,700	28,439,790.07
3013 Allocations pour enfants et de naissance	452,600		416,000	457,160.12
3014 Indemnités	8,000		73,000	3,500.—
3016 Salaires du personnel temporaire	1,640,300		1,575,000	1,638,802.69
3021 Traitement du personnel enseignant	58,708,000		57,307,500	55,339,126.83
3022 Traitement des assistants	31,325,300		31,056,100	30,021,013.55
30232 Allocations pour enfants et de naissance des professeurs	816,400		804,700	778,893.28

Renseignements complémentaires			
252 Cultes	Effectif du personnel 1994: 396,75 postes, 1993: 381,25 postes. Les postes supplémentaires sont justifiés d'une part par la régularisation de 6 postes de pasteurs destinés aux paroisses de langue allemande (décret du 19.09.1989) et d'autre part par les prévisions du nombre de prêtres (et de théologiens laïques) en application de la loi du 16.02.1970.		
		Budget 1994	Budget 1993
3011 1. Ministres de l'EERV		28,614,500	28,324,900
2. Prêtres des six paroisses du district d'Echallens		436,000	407,900
3. Prêtres du reste du canton, traitements versés conformément à la loi du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique dans le canton de Vaud		15,383,200	14,046,700
4. Organiste de la Cathédrale et son remplaçant		77,000	77,000
		44,510,700	42,856,500
3061 Le recours accru à des pasteurs suffragants entraîne une augmentation des indemnités de transport.			
3069 Remplacements dominicaux.			
3091 Formation continue des ministres, séminaires de théologie appliquée et séminaire des pasteurs en première année de ministère: augmentation des coûts compensée par une participation financière accrue des intéressés.			
3101 3101, 3102, 3163, 31111: comptes d'économat gérés par l'Eglise. Rectification de la ventilation des comptes. Budget global 1994: 48'900, 1993: 49'600			
3163 Contrat IBM et contrat Rank Xerox (partiel).			
31821 Téléphone du Conseil synodal (Pavillon Levade) et téléphone de l'orgue de la Cathédrale (en fonction dès le 01.01.1993).			
31851 Les indemnités aux membres du Conseil synodal et aux différentes commissions de l'EERV sont en cours de réadaptation, selon décision du Conseil d'Etat du 26.06.1991.			
3652 1. Application de l'art. 12 de la loi du 16.02.1970 sur l'exercice de la religion catholique dans le canton de Vaud.		6,160,000	7,080,000
2. Offrande du Jeûne fédéral.		30,000	30,000
3. Participation au frais de secrétariat de l'EERV.		190,000	190,000
4. Subsidés casuels pour les lieux de culte.		20,000	20,000
		6,400,000	7,320,000
43621 Participation des paroisses aux frais de remplacement des prédicateurs.			
26 Université de Lausanne	Effectif du personnel administratif et technique: 1994: 370,65 postes, 1993: 384,65 postes 14,00 postes supprimés. Effectif du personnel enseignant: 1994: 365,44 postes, 1993: 364,44 postes 1,00 poste créé au budget 1991, non exploité antérieurement.		
3016 Augmentation de fr. 50'000.— pour les nettoyages du nouveau bâtiment de chimie, qui sera ouvert en octobre 1994.			
3021 Y compris Fr. 1'541'300.— pour les traitements relatifs aux postes de relève financés par un programme d'impulsion de la Confédération, compensés entièrement par une recette au compte 4512.			

2	Budget 1994		Budget 1993	Comptes 1992
	Charges	Revenus		
30233	215,700		234,000	232,789.14
3031	1,848,800		1,851,400	1,545,996.04
3032	3,360,600		3,409,200	2,811,308.98
3033	1,852,800		1,837,000	1,547,783.85
3041	4,027,000		3,574,200	3,797,487.24
3042	8,654,400		8,367,200	8,141,234.43
3043	3,694,000		3,929,200	3,577,257.68
3051	485,400		391,100	393,118.69
3052	617,900		475,800	497,327.45
3053	473,700		385,800	381,970.60
3061	119,100		119,800	90,769.60
3062	14,000		17,000	9,069.55
3063	239,500		218,500	188,367.73
3064	852,900		966,200	706,980.45
3081	517,000		1,205,000	217,462.80
3091	347,500		429,500	258,674.08
3092	100,000		100,000	159,354.—
3093	15,500		18,100	6,114.60
3099	81,800		78,300	71,327.54
3101	1,796,900		2,021,700	1,982,866.20
3102	117,900		136,000	102,199.10
31111	197,100		244,700	333,787.64
3112	96,600		200,900	235,239.05
3114	59,000		102,500	109,691.90
31161	11,678,400		11,599,200	13,034,891.48
31162	3,438,400		3,520,600	3,960,253.80
3119	3,484,000		3,342,100	3,342,482.77
3121	534,000		630,000	533,467.10
3122	7,000		7,000	3,433.35
3123	2,680,000		2,060,000	1,934,014.40
3124	780,000		1,030,000	625,477.75
3129	333,000		180,000	131,775.15
3131	—		1,000	—
3133	293,100		257,000	251,922.80
3136	47,000		52,000	34,531.20
31411	6,500,000		7,000,000	8,367,506.13
31413	748,100		650,000	566,212.10
3145	775,100		896,000	831,899.90
31511	105,000		162,500	229,379.20
31512	—		—	11,659.—
3152	15,000		80,000	64,469.90
3154	66,300		91,000	47,106.40
3155	121,500		160,000	91,771.70
31561	1,022,200		1,093,700	1,125,020.08
31562	1,773,300		1,778,100	2,006,562.15
3161	533,000		513,000	470,933.75
3163	528,200		476,300	444,693.60
3171	186,100		204,800	170,418.30
3172	40,000		40,000	39,900.—
3173	569,100		571,600	426,283.90
3174	302,100		401,500	373,522.65
3181	282,000		300,800	259,961.03
31821	1,500,000		1,500,000	1,292,462.—
31822	207,500		157,500	85,725.65
3183	3,000		3,000	1,017.79
31851	978,600		1,017,400	806,535.29
31852	395,000		395,000	474,981.73

Renseignements complémentaires			
3063	Dont Fr. 200'000 pour les frais de séjours et de déplacements des enseignants suppléants.		
		Budget 1994	Budget 1993
31161	1. Crédits annuels	7,571,500	7,427,900
	2. Crédits uniques	3,266,900	3,582,500
	3. Crédits d'installation	840,000	588,800
		11,678,400	11,599,200
3119	1. Achats de livres et de documentation par l'UNIL	1,032,000	989,100
	2. Achats de livres et de documentation par l'intermédiaire de la BCU	2,452,000	2,353,000
	Compensation partielle de la très forte hausse du prix des publications.		
		3,484,000	3,342,100
3129	Mise en exploitation du Bâtiment de chimie, chauffé à distance par la centrale de chauffe de l'EPFL.		
31411	Mise en exploitation du Bâtiment de chimie à Dorigny.		

2	Budget 1994		Budget 1993	Comptes 1992
	Charges	Revenus		
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	59,200	60,000	31,474.80
3188	Frais de transport	68,000	108,000	137,772.10
3189	Frais de surveillance	620,900	629,000	430,430.65
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	594,400	575,200	446,446.30
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	73,700	28,600	29,770.—
3512	Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	11,300,000	11,600,000	10,380,000.—
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	3,635,000	3,535,000	3,385,300.—
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	220,000	270,000	221,622.—
3659	Dons, aides et subventions casuels	20,000	30,000	6,362.90
3662	Aides individuelles à la formation et aux études	675,000	800,000	814,950.80
3663	Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports	70,600	67,500	17,032.20
3664	Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique	17,000	23,700	7,700.—
3801	Attributions à des fonds du bilan	1,262,300	1,360,200	997,300.—
3802	Attributions à des fonds hors bilan	1,890,000	1,900,000	1,000,000.—
3901	Imputations internes de frais de personnel	10,000	10,000	—
3909	Imputations internes diverses	29,145,000	29,145,000	29,145,000.—
4211	Revenus des comptes courants et des placements à court terme		2,200	2,101.31
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		200,000	243,077.85
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		500,000	491,811.15
4331	Finances de cours et écolage		6,000,000	5,016,826.10
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		5,000	5,148.—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales		3,020,700	1,228,958.81
43621	Remboursement de frais divers		—	200,000
4502	Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes		2,200,000	698,149.39
4503	Participation fédérale à des charges de culture, de loisirs et de sport		435,000	333,000
4512	Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes		20,300,000	19,800,000
4602	Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes		45,000,000	51,307,498.—
27	Service des activités culturelles	53,142,400	53,339,100	54,103,431.53
			1,786,900	1,702,264.13
271	Service des activités culturelles	17,992,600	18,386,300	19,118,350.45
			5,900	32,623.32
3011	Traitement du personnel	493,100	485,700	474,326.85
3013	Allocations pour enfants et de naissance	4,000	3,400	3,580.—
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	30,500	29,000	29,495.02
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	70,400	69,600	66,988.08
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	6,200	4,800	4,843.90
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	2,200	3,000	1,451.50
3063	Frais de repas et d'hôtel	600	600	500.50
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	2,000	—	—
3092	Frais de recherche de personnel	3,000	5,000	1,413.40
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	1,000	1,400	250.—
3101	Imprimés et fournitures de bureau	3,800	4,500	2,232.20
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	1,300	1,100	1,115.35
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	1,500	1,500	5,470.30
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	1,200	1,200	1,140.—
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	2,000	2,000	—
3163	Locations d'objets mobiliers	10,800	10,800	1,425.40
3171	Frais de réceptions et de manifestations	2,000	2,800	858.30
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	300	500	94.—

Renseignements complémentaires		
3512	Accord intercantonal de financement des universités. Fr. 8'500 par étudiant domicilié dans le canton et inscrit dans une autre université cantonale. Compensé par un revenu au 4512, correspondant aux étudiants extracantonaux étudiant à l'UNIL.	
3901	Voir rubrique 22.4901	
3909	Rubrique 30512.4909: 3'469'500.— Rubrique 3063.4909: 2'540'900.— Rubrique 3065.4909: 5'055'700.— Rubrique 3066.4909: 18'078'900.—	
		Budget 1994 Budget 1993
4602	Subventions fédérales selon la Loi fédérale d'aide aux universités	
	Subventions de base	43,000,000 42,000,000
	Investissements appareils	2,000,000 3,000,000
		45,000,000 45,000,000
27	Service des activités culturelles	
271	Service des activités culturelles	
	Effectif du personnel 1994: 5,10 postes, 1993: 5,10 postes	
3092	Montant corrigé en fonction des comptes 1992	
3154	Palais de Rumine: usages communs	
3163	Palais de Rumine: usages communs (Fr. 8'000.—)	

Budget
1995

2	Budget 1995		Budget 1994	Comptes 1993
	Charges	Revenus		
26	243,120,100	78,016,800	241,927,200 77,662,900	234,753,529.16 74,495,406.06
3011	Traitement du personnel	30,194,400	29,604,400	28,713,450.68
3013	Allocations pour enfants et de naissance	493,200	452,600	471,074.68
3014	Indemnités	16,000	8,000	20,355.90
3016	Salaires du personnel temporaire	1,760,000	1,640,300	1,463,754.04
3021	Traitement du personnel enseignant	58,703,700	58,708,000	56,254,629.08
3022	Traitement des assistants	32,409,000	31,325,300	31,013,702.98
30232	Allocations pour enfants et de naissance (professeurs)	766,800	816,400	777,636.10
30233	Allocations pour enfants et de naissance (assistants)	226,900	215,700	200,156.—
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	2,025,300	1,848,800	1,810,689.35
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	3,556,100	3,360,600	3,185,940.15
3033	Assurances sociales pour les assistants	2,077,800	1,852,800	1,808,565.23
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	4,106,200	4,027,000	3,868,029.15
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	8,908,600	8,654,400	9,622,954.08
3043	Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants	3,955,300	3,694,000	3,672,751.19
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	498,100	485,400	403,302.54
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	624,200	617,900	484,841.76
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants	499,900	473,700	391,573.33
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	111,900	119,100	91,082.—
3062	Frais de représentation et d'habillement	10,000	14,000	18,298.75
3063	Frais de repas et d'hôtel	256,300	239,500	185,363.40
3064	Frais de participation à des congrès	765,500	852,900	668,956.65
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers	500,000	517,000	215,919.35
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	351,400	347,500	233,066.66
3092	Frais de recherche de personnel	100,000	100,000	65,981.35
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	12,400	15,500	12,161.40
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	71,300	81,800	67,518.48
3101	Imprimés et fournitures de bureau	1,774,500	1,796,900	1,848,164.95
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	167,500	117,900	108,349.31
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	202,700	197,100	205,419.70
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement	458,900	96,600	183,182.90
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	62,500	59,000	97,875.40
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	10,994,200	11,678,400	11,674,833.53
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	2,847,900	3,438,400	3,408,557.24
3119	Achats pour collections et musées	3,413,200	3,484,000	3,322,484.01
3121	Consommation d'eau	576,000	534,000	491,056.75
3122	Consommation de gaz	6,500	7,000	2,797.20
3123	Consommation d'électricité	3,110,000	2,680,000	1,975,730.65
3124	Achats et consommation de combustibles	530,000	780,000	645,002.30
3129	Consommation d'autres formes d'énergie	620,000	333,000	172,586.05
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	222,900	293,100	148,654.10
3136	Achats de fournitures pour véhicules	47,000	47,000	41,954.65
31411	Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	6,229,000	6,500,000	7,000,835.15
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	645,000	748,100	503,190.50
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	729,800	775,100	839,433.25
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	70,600	105,000	74,920.20

Renseignements complémentaires		
26	Université de Lausanne	
	Effectif du personnel administratif et technique 1995: 368,90 postes, 1994: 370,65 postes, 1993: 384,65 postes. - 14,00 postes supprimés en 1993. - 2,75 postes transformés en postes de personnel enseignant en 1995. - Poste supplémentaire en 1995: 1,00 poste.	
	Effectif du personnel enseignant 1995: 367,22 postes, 1994: 365,44 postes, 1993: 364,44 postes - 1,00 poste créé au budget 1991, non exploité jusqu'au budget 1994. - 2,75 postes de personnel administratif et technique transformés en postes d'enseignants en 1995. - 0,97 poste transféré au Service de l'éducation physique et du sport en 1995.	
3021	Y compris Fr. 1'713'200.- pour les traitements relatifs aux postes de relève financés par un programme d'impulsion de la Confédération, compensés entièrement par une recette au compte 4502.	
3063	Dont Fr. 220'000.— pour les frais de séjours et de déplacements des enseignants suppléants.	
		Budget 1995 Budget 1994
31161	1. Crédits annuels	7,857,500 7,571,500
	2. Crédits uniques	2,293,500 3,266,900
	3. Crédits d'installation	843,200 840,000
		10,994,200 11,678,400
3119	1. Achats de livres et de documentation par l'UNIL	981,000 1,032,000
	2. Achats de livres et de documentation par l'intermédiaire de la BCU	2,432,200 2,452,000
		3,413,200 3,484,000
3123	Exploitation du Bâtiment de chimie à Dorigny sur la totalité de l'exercice	
3129	Exploitation du Bâtiment de chimie à Dorigny sur la totalité de l'exercice	

2	Budget 1995		Budget 1994	Comptes 1993
	Charges	Revenus		
3152 Entretien du mobilier pour l'enseignement	62,000		15,000	67,061.95
3154 Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	74,000		66,300	46,851.25
3155 Entretien des véhicules et accessoires	120,600		121,500	104,626.35
31561 Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	1,036,900		1,022,200	980,026.09
31562 Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	1,397,800		1,773,300	1,735,453.—
3161 Loyers et fermages	494,000		533,000	477,763.10
3163 Locations d'objets mobiliers	531,300		528,200	473,905.19
3171 Frais de réceptions et de manifestations	198,900		186,100	185,754.82
3172 Prix et concours	40,000		40,000	37,500.—
3173 Frais d'organisation de congrès	540,200		569,100	471,808.35
3174 Camps et voyages d'études	331,600		302,100	368,640.80
3181 Frais de port et compte de chèques postaux	295,200		282,000	276,599.70
31821 Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	1,078,900		1,500,000	1,346,070.31
31822 Frais de télécommunications	110,000		207,500	70,499.05
3183 Frais bancaires	2,000		3,000	1,131.38
31851 Indemnités et frais des commissions	798,100		978,600	695,902.96
31852 Consultations, mandats et expertises	405,000		395,000	390,328.—
3187 Primes d'assurance de tiers, choses, RC	56,300		59,200	36,202.—
3188 Frais de transport	10,000		68,000	64,616.—
3189 Frais de surveillance	537,000		620,900	439,545.65
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	673,000		594,400	534,462.59
3314 Amortissements des machines, mobilier et véhicules	65,900		73,700	19,080.—
3512 Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	11,800,000		11,300,000	10,608,000.—
3652 Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	3,526,000		3,635,000	3,534,964.75
3655 Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	200,000		220,000	260,000.—
3659 Dons, aides et subventions casuels	20,000		20,000	11,145.70
3662 Aides individuelles à la formation et aux études	580,000		675,000	595,520.10
3663 Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports	106,000		70,600	33,233.65
3664 Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique	35,000		17,000	9,504.75
3801 Attributions à des fonds du bilan	1,224,000		1,262,300	1,360,200.—
3802 Attributions à des fonds hors bilan	1,906,900		1,890,000	1,900,000.—
3901 Imputations internes de frais de personnel	10,000		10,000	5,349.55
3909 Imputations internes diverses	29,145,000		29,145,000	29,145,000.—
4211 Revenus des comptes courants et des placements à court terme		1,000	2,200	1,425.72
4271 Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		220,000	200,000	224,985.75
4272 Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		500,000	500,000	684,583.20
4331 Finances de cours et écolage		6,000,000	6,000,000	4,366,214.18
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		7,000	5,000	7,147.—
4356 Facturation de services à des tiers		—	—	3,060.—
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		2,253,700	3,020,700	1,534,643.37
43621 Remboursement de frais divers		100	—	290,976.59
4502 Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes		2,500,000	2,200,000	1,664,092.20
4503 Participation fédérale à des charges de culture, de loisirs et de sport		435,000	435,000	600,650.45
4512 Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes		21,100,000	20,300,000	19,171,750.—
4602 Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes		45,000,000	45,000,000	45,945,877.60
27 Service des activités culturelles	52,976,300	1,758,100	53,142,400 1,786,900	52,174,816.45 1,762,516.78

Renseignements complémentaires			
3512	Accord intercantonal de financement des universités. Fr. 8'500.— par étudiant (montant soumis à une indexation contractuelle) domicilié dans le canton et inscrit dans une autre université cantonale. Compensé par un revenu au 4512, correspondant aux étudiants extracantonaux étudiant à l'UNIL.		
3901	Voir rubrique 22.4901		
3909	Rubrique 3051.4909: 29'145'000.—		
		Budget 1995	Budget 1994
4602	Subventions fédérales selon la Loi fédérale d'aide aux universités		
	Subventions de base	44,000,000	43,000,000
	Investissements appareils	1,000,000	2,000,000
		45,000,000	45,000,000
27	Service des activités culturelles		

Budget
1996

2	Budget 1996		Budget 1995	Comptes 1994
	Charges	Revenus		
4602 Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes		844,000	664,000	1,249,440.40
26 Université de Lausanne	241,710,800	79,019,400	243,035,100	237,748,733.84
			78,016,800	79,791,735.31
3011 Traitement du personnel	30,304,100		30,194,400	29,135,694.48
3013 Allocations pour enfants et de naissance	542,100		493,200	503,228.82
3014 Indemnités	17,000		16,000	47,744.55
3016 Salaires du personnel temporaire	1,400,200		1,760,000	1,347,436.63
3021 Traitement du personnel enseignant	58,512,500		58,703,700	57,078,994.81
3022 Traitement des assistants	32,574,000		32,409,000	31,322,691.03
30232 Allocations pour enfants et de naissance (professeurs)	835,300		766,800	733,471.27
30233 Allocations pour enfants et de naissance (assistants)	287,600		226,900	235,470.17
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel	2,034,300		2,025,300	1,864,832.98
3032 Assurances sociales pour le personnel enseignant	3,538,100		3,556,100	3,226,323.06
3033 Assurances sociales pour les assistants	2,091,800		2,077,800	1,807,067.53
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	4,070,800		4,106,200	4,075,354.29
3042 Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	8,776,200		8,908,600	8,419,808.92
3043 Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants	3,900,300		3,955,300	3,710,423.58
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel	424,000		498,100	495,012.—
3052 Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	508,000		624,200	583,268.02
3053 Assurances maladie et accidents pour les assistants	413,900		499,900	463,387.35
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés	105,400		111,900	90,792.08
3062 Frais de représentation et d'habillement	9,800		10,000	11,178.70
3063 Frais de repas et d'hôtel	243,000		256,300	210,281.40
3064 Frais de participation à des congrès	700,700		765,500	694,684.14
3081 Personnel intérimaire facturé par des tiers	369,800		500,000	389,425.95
3091 Frais pour la formation professionnelle du personnel	280,100		351,400	286,272.86
3092 Frais de recherche de personnel	100,000		65,000	110,833.95
3093 Frais sanitaires concernant le personnel	16,500		12,400	14,795.55
3099 Charges diverses des autorités et du personnel	64,500		71,300	48,963.46
3101 Imprimés et fournitures de bureau	1,715,900		1,774,500	1,780,669.75
3102 Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	108,400		117,500	105,140.55
31111 Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	166,100		202,700	100,327.10
3112 Achats de mobilier pour l'enseignement	110,400		458,900	293,514.90
3114 Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	71,000		62,500	52,271.45
31161 Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	10,732,000		10,994,200	11,620,238.70
31162 Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	2,829,400		2,847,900	3,508,780.71
3119 Achats pour collections et musées	3,529,500		3,413,200	3,452,630.08
3121 Consommation d'eau	510,000		576,000	419,166.50
3122 Consommation de gaz	6,000		6,500	2,575.95
3123 Consommation d'électricité	3,390,000		3,110,000	2,599,971.95
3124 Achats et consommation de combustibles	380,000		530,000	577,507.65
3129 Consommation d'autres formes d'énergie	706,000		620,000	337,823.75
3133 Achats de produits et fournitures de nettoyage	207,200		222,900	218,378.05
3136 Achats de fournitures pour véhicules	41,000		47,000	31,892.60
31411 Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	6,332,100		6,229,000	6,606,438.09
31413 Frais de nettoyage facturés par des tiers	578,000		645,000	502,613.37
3145 Entretien des parcs et des zones loisirs	711,500		729,800	671,801.25
31511 Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	53,100		70,600	40,890.40

Renseignements complémentaires			
4602	Augmentation des subventions attendues de la Confédération.		
26	Université de Lausanne		
	Effectif du personnel administratif et technique 1996: 367.65 postes. 1995: 368,90 postes. - 1,00 poste supplémentaire prévu en 1995 non accordé - 0,25 poste transformé en poste de personnel enseignant en 1996.		
	Effectif du personnel enseignant 1996: 367,47 postes. 1995: 367,22 postes. - 0,25 poste de personnel administratif transformé en poste d'enseignant en 1996.		
3021	Y compris Fr. 1'545'100, – pour les traitements relatifs aux postes de relève financés par un programme d'impulsion de la Confédération, compensés entièrement par une recette au compte 4502.		
3063	Dont Fr. 210'000, – pour les frais de séjours et de déplacements des enseignants suppléants.		
		Budget 1996	Budget 1995
31161	1. Crédits annuels	7,939,900	7,857,500
	2. Crédits uniques	2,607,100	2,293,500
	3. Crédits d'installations	185,000	843,200
		10,732,000	10,994,200
3119	1. Achats de livres et de documentation par l'UNIL	1,147,800	981,000
	2. Achats de livres et de documentation par l'intermédiaire de la BCU	2,381,700	2,432,200
		3,529,500	3,413,200

2	Budget 1996		Budget 1995	Comptes 1994
	Charges	Revenus		
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement	142,000	62,000	14,760.40
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	68,000	74,000	59,293.50
3155	Entretien des véhicules et accessoires	107,200	120,600	91,545.43
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	1,086,300	1,036,900	990,826.65
31562	Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	1,319,000	1,397,800	1,701,427.99
3161	Loyers et fermages	483,000	494,000	465,017.—
3163	Locations d'objets mobiliers	515,200	531,300	504,088.10
3171	Frais de réceptions et de manifestations	145,300	198,900	142,803.51
3172	Prix et concours	41,500	40,000	41,500.—
3173	Frais d'organisation de congrès	496,000	540,200	443,114.99
3174	Camps et voyages d'études	322,400	331,600	287,431.70
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	281,000	295,200	273,926.24
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	1,026,100	1,078,900	943,010.80
31822	Frais de télécommunications	120,000	110,000	129,746.95
3183	Frais bancaires	1,000	2,000	1,614.91
31851	Indemnités et frais des commissions	678,000	798,100	656,753.18
31852	Consultations, mandats et expertises	380,000	405,000	394,704.94
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	55,300	56,300	52,710.30
3188	Frais de transport	25,000	10,000	570,156.—
3189	Frais de surveillance	464,000	537,000	461,509.94
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	872,400	673,000	511,878.48
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	71,000	65,900	48,100.—
3512	Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	12,500,000	11,800,000	12,288,981.25
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	3,322,000	3,526,000	3,595,138.70
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	200,000	200,000	220,000.—
3659	Dons, aides et subventions casuels	4,000	20,000	10,100.—
3662	Aides individuelles à la formation et aux études	381,000	580,000	645,328.95
3663	Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports	106,000	106,000	64,157.30
3664	Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique	33,000	35,000	7,737.85
3801	Attributions à des fonds du bilan	1,182,500	1,224,000	1,262,300.—
3802	Attributions à des fonds hors bilan	1,805,000	1,906,900	1,890,000.—
3901	Imputations internes de frais de personnel	10,000	10,000	3,998.40
3902	Imputations internes de biens, services et marchandises	25,000	—	—
3909	Imputations internes diverses	29,145,000	29,145,000	29,145,000.—
4211	Revenus des comptes courants et des placements à court terme	—	1,000	1,036.49
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif	—	220,000	233,607.30
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif	—	550,000	585,859.55
4331	Finances de cours et écolage	—	6,000,000	5,689,853.14
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique	—	3,000	2,637.70
4356	Facturation de services à des tiers	—	—	2,460.—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	—	2,167,700	2,213,851.20
43621	Remboursement de frais divers	—	500	29,082.58
4502	Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes	—	2,442,200	2,161,407.90
4503	Participation fédérale à des charges de culture, de loisirs et de sport	—	635,000	483,985.45
4512	Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes	—	20,500,000	19,934,200.—
4602	Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes	—	46,500,000	48,453,754.—
27	Service des activités culturelles	46,153,200	45,622,000 926,100	44,993,310.93 978,956.42

Renseignements complémentaires			
3512	Accord intercantonal de financement des universités. Fr. 8'500.— par étudiant (montant soumis à une indexation contractuelle) domicilié dans le canton et inscrit dans une autre université cantonale. Compensé par un revenu au 4512, correspondant aux étudiants extracantonaux étudiant à l'UNIL.		
3901	Voir rubrique 22.4901		
3902	Voir rubrique 251.4902		
3909	Rubrique 3051.4909: Fr. 29'145'000.—		
		Budget 1996	Budget 1995
4602	Subventions fédérales selon la Loi fédérale d'aide aux universités		
	Subvention de base	45,500,000	44,000,000
	Investissements appareils	1,000,000	1,000,000
		46,500,000	45,000,000
27	Service des activités culturelles		

Budget
1997

Budget
1998

2	Budget 1998		Budget 1997	Comptes 1996
	Charges	Revenus		
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif	—	900	—
4331	Financés de cours et écolage	180'000	180'000	168'498.—
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique	—	1'000	—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	35'000	31'700	34'517.01
43621	Remboursement de frais divers	12'500	15'000	9'670.35
4602	Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes	550'000	550'000	540'814.—
26	Université de Lausanne	220'093'100	239'015'400	239'290'364.75
		8'245'600	77'726'300	85'232'708.41
3011	Traitement du personnel	30'814'800	30'469'300	29'998'746.25
3013	Allocations pour enfants et de naissance	555'800	573'100	573'245.90
3014	Indemnités	18'000	17'000	16'614.25
3016	Salaires du personnel temporaire	1'048'300	1'304'900	1'282'964.13
3021	Traitement du personnel enseignant	57'433'000	58'436'400	56'922'631.04
3022	Traitement des assistants	29'212'400	31'365'900	32'361'012.53
30232	Allocations pour enfants et de naissance (professeurs)	734'300	812'100	790'581.84
30233	Allocations pour enfants et de naissance (assistants)	245'800	271'400	276'824.78
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	674'800	—	—
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	2'051'500	2'040'500	2'018'341.20
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	3'464'100	3'597'600	3'513'075.51
3033	Assurances sociales pour les assistants	1'913'500	2'014'600	2'080'942.18
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	4'120'500	4'126'700	4'026'951.79
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	8'361'400	8'650'800	9'204'091.34
3043	Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants	3'143'100	3'785'300	3'747'437.61
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	369'100	423'200	427'445.17
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	409'500	502'300	484'159.64
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants	314'600	397'200	405'526.55
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	61'100	96'700	95'614.23
3062	Frais de représentation et d'habillement	10'000	10'000	9'267.10
3063	Frais de repas et d'hôtel	189'400	226'600	158'081.60
3064	Frais de participation à des congrès	615'700	612'500	663'220.89
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers	423'000	393'800	411'056.86
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	217'700	235'400	198'811.98
3092	Frais de recherche de personnel	63'000	68'000	39'692.15
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	16'900	15'400	15'829.25
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	41'200	47'800	45'421.73
3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'544'300	1'608'700	1'699'221.95
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	96'000	101'300	103'597.25
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	122'400	131'000	151'116.65
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement	51'000	103'500	108'862.65
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	71'000	71'000	54'958.40
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	11'397'400	10'497'600	10'488'774.75
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	2'613'900	3'395'200	2'813'305.40

Renseignements complémentaires	
4272	Rubrique non utilisée à supprimer au prochain exercice
4352	Rubrique non utilisée à supprimer au prochain exercice
4361	Selon décompte du SP en date du 17 mars 1997 Imputations supplémentaires liées aux comptes 3024 et 3053
4602	Subventions versées par l'OFIAMT aux écoles de la scolarité postobligatoire dépendant du Département de l'instruction publique et des cultes
26	Université de Lausanne
	La présentation du budget de l'Université est faite conformément au plan des comptes de l'Etat. L'exploitation du budget sera réalisée conformément au décret adopté par le Grand Conseil, le 25 septembre 1996, instituant un régime financier provisoire pour l'Université de Lausanne, dit de "conduite budgétaire par groupes". Le Conseil d'Etat en date du 26 mars 1997 a accepté de modifier le budget de l'UNIL comme suit (avec effet dès le budget 1997) : Modification de structure budgétaire, transfert à l'UB 251 d'un montant de charges de Fr. 14'476'200.-- et de produits de Fr. 67'000'000.--. En plus de cet ajustement budgétaire le total des salaires payés par la Confédération (Fr. 2'352'700.--) a été enlevé du budget 1998.
3011	Total des charges du groupe 30 : Autorités et personnel 1998: Fr. 146'522'500.-- 1997: Fr. 150'494'500.--
3101	Total des charges du groupe 31 : Biens, services et marchandises 1998: Fr. 39'157'300.-- 1997: Fr. 39'801'700.--

2	Budget 1998		Budget 1997	Comptes 1998
	Charges	Revenus		
3119	Achats pour collections et musées	3'415'000	3'449'200	3'511'726.34
3121	Consommation d'eau	490'000	490'000	457'307.61
3122	Consommation de gaz	7'000	6'000	6'029.48
3123	Consommation d'électricité	3'350'000	3'280'000	3'397'379.21
3124	Achats et consommation de combustibles	430'000	380'000	429'676.51
3129	Consommation d'autres formes d'énergie	616'000	696'000	609'022.-
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	202'200	187'200	200'335.31
3136	Achats de fournitures pour véhicules	46'100	43'500	33'708.41
31411	Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	5'817'000	6'222'000	6'274'968.01
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	718'000	578'000	577'183.11
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	624'400	664'500	371'728.11
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	53'800	44'300	29'513.-
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement	10'000	10'000	142'000.-
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	68'000	68'000	64'450.11
3155	Entretien des véhicules et accessoires	103'400	108'100	89'345.-
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	1'079'800	1'097'800	1'085'146.01
31562	Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	1'130'200	1'200'500	1'285'438.31
3161	Loyers et fermages	474'000	474'000	459'746.71
3163	Locations d'objets mobiliers	474'700	496'800	465'945.51
3171	Frais de réceptions et de manifestations	142'800	129'200	140'078.41
3172	Prix et concours	42'000	40'000	46'400.-
3173	Frais d'organisation de congrès	392'300	421'100	454'251.31
3174	Camps et voyages d'études	292'900	291'100	302'377.71
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	294'000	299'000	282'190.71
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	970'000	960'400	827'051.11
31822	Frais de télécommunications	80'000	80'000	115'239.01
3183	Frais bancaires	2'000	2'000	1'905.11
31851	Indemnités et frais des commissions	438'800	587'800	506'358.11
31852	Consultations, mandats et expertises	300'000	360'000	384'857.61
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	46'300	51'300	45'635.51
3188	Frais de transport	10'500	10'500	25'275.21
3189	Frais de surveillance	329'700	329'700	408'514.91
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	810'400	835'400	929'649.41
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	69'900	68'000	58'154.-
3512	Participations à des charges d'enseignement et de culte d'autres cantons	—	12'500'000	13'780'348.31
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	1'490'000	3'326'000	3'294'300.-
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	200'000	200'000	200'000.-
3659	Dons, aides et subventions casuels	4'000	4'000	3'499.01
3662	Aides individuelles à la formation et aux études	238'000	255'000	295'266.91
3663	Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports	118'000	118'000	96'128.21
3664	Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique	33'000	33'000	26'954.51
3801	Attributions à des fonds du bilan	1'090'000	1'150'000	1'182'500.-
3802	Attributions à des fonds hors bilan	1'990'400	1'885'200	2'055'000.-
3901	Imputations internes de frais de personnel	10'000	10'000	5'356.-
3902	Imputations internes de biens, services et marchandises	25'000	25'000	—
3909	Imputations internes diverses	29'145'000	29'145'000	29'145'000.-
4211	Revenus des comptes courants et des placements à court terme	—	—	875.11
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif	—	220'000	246'231.11
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif	—	650'000	550'000
4331	Finances de cours et écolage	—	6'500'000	5'900'000
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique	—	6'000	3'000
4356	Facturation de services à des tiers	—	—	420.-
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	—	834'600	1'071'100
43621	Remboursement de frais divers	—	—	3'169.61
4502	Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes	—	2'442'200	1'990'830.61
4503	Participation fédérale à des charges de culture, de loisirs et de sport	—	35'000	540'000
				518'534.41

Renseignements complémentaires	
3314	Total des charges du groupe 33 : Amortissements 1998: Fr. 69'900.-- 1997: Fr. 68'000.--
3512	Total des charges du groupe 35 : Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques. 1998: Fr. --- 1997: Fr. 12'500'000.--
3652	Total des charges du groupe 36 : Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques. 1998: Fr. 2'083'000.-- 1997: Fr. 3'936'000.--
3801	Total des charges du groupe 38 : Attributions aux fonds 1998: Fr. 3'080'400.-- 1997: Fr. 3'035'200.--
3901	Total des charges du groupe 39 : Imputations internes 1998: Fr. 29'180'000.-- 1997: Fr. 29'180'000.--

2	Budget 1998		Budget 1997	Comptes 1996
	Charges	Revenus		
4512	Participation d'autres cantons à des charges d'enseignement et de cultes	—	20'500'000	22'266'047.90
4602	Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes	—	46'500'000	50'602'975.—
27	Service des activités culturelles	47'785'900	47'485'000	46'102'565.71
		1'114'100	1'270'500	1'342'448.92
271	Service des activités culturelles	20'680'200	20'094'000	18'485'288.52
		368'400	180'600	4'725.97
3011	Traitement du personnel	714'500	707'300	485'605.24
3013	Allocations pour enfants et de naissance	17'700	4'500	3'040.—
3016	Salaires du personnel temporaire	300'000	315'000	10'000.—
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	67'300	67'800	31'650.86
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	100'500	100'600	68'659.19
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	9'500	12'300	5'307.43
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	4'000	3'500	4'627.60
3063	Frais de repas et d'hôtel	800	800	800.20
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	500	1'000	250.—
3092	Frais de recherche de personnel	—	600	—
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	600	600	199.—
3101	Imprimés et fournitures de bureau	14'000	14'000	7'915.40
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	2'000	1'800	1'303.10
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	15'000	15'000	24'997.30
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	45'000	49'500	—
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	1'000	500	753.60
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	4'000	2'000	2'000.—
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	7'000	7'000	—
3163	Locations d'objets mobiliers	7'000	7'000	6'426.40
3171	Frais de réceptions et de manifestations	9'000	13'000	1'174.80
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	200	200	190.20
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	15'000	11'000	7'645.35
31851	Indemnités et frais des commissions	23'300	25'000	18'856.45
31852	Consultations, mandats et expertises	38'000	36'000	19'933.50
3191	Taxes	42'000	—	—
3523	Participations à des charges communales de culture, de loisirs et de sport	5'855'000	5'790'000	3'105'000.—

Renseignements complémentaires		
27	Service des activités culturelles	
271	Service des activités culturelles	
	Effectif du personnel administratif 1998: 7,30 postes, 1997: 7,30 postes.	
3016	Auxiliaires assurant le gardiennage, l'accueil et l'appui à l'animation de l'atelier des enfants/Rumine-Arlaud.	
3101	Imprimés pour le service et dépliants ou autres annonces pour la promotion des expositions à Rumine et Arlaud.	
31111	Equipement lié au fonctionnement du bâtiment d'Arlaud et de Rumine.	
3113	Bornes informatiques de distribution de tickets, entrée Viret et passerelle à Rumine.	
31511	Equipements supplémentaires dus à l'ouverture de Rumine/Arlaud et du DABC Lucens	
31561	Contrats de maintenance, caisses enregistreuses, bornes vidéo et informatiques, etc. à Rumine/Arlaud.	
3171	Réception de la conférence des délégués culturels romands.	
31852	Fr. 16'000.-- : brochure Rumine/Arlaud Fr. 20'000.-- : bulletin des musées Fr. 2'000.-- : Service activités culturelles.	
3191	Taxes sur les divertissements/entrées payantes à Rumine et Arlaud.	
3523	Théâtre Vidy-Lausanne	Budget 1998
	Théâtre Kléber-Méleau, Lausanne	Budget 1997
	Théâtre Boulimie, Lausanne	1'000'000
	Théâtre Arsenic, Lausanne	400'000
	Sévelin 36, un lieu pour la danse, Lausanne. En 1998, figure sous 3653 (DANSE)	150'000
	Théâtres communaux hors de Lausanne	150'000
	Festival théâtres d'été de Nyon. En 1997, figure sous compte 3653 (THEATRE)	—
	Opéra de Lausanne	30'000
	Orchestre Chambre de Lausanne	400'000
	Ballet Béjart Lausanne	400'000
	Cabinet des estampes, Vevey	25'000
		1'000'000
		2'040'000
		570'000
		120'000
		5'855'000
		5'790'000

Budget
1999

2	Budget 1999		Budget 1998	Comptes 1997
	Charges	Revenus		
31112	Achats de matériel et logiciels informatiques	10'000	8'800	9'280.95
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement	70'000	30'000	34'850.85
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	510'000	432'700	520'081.13
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	200'000	220'000	217'995.09
3121	Consommation d'eau	3'000	3'000	1'998.15
3123	Consommation d'électricité	82'000	78'000	71'720.15
3124	Achats et consommation de combustibles	73'000	73'000	69'648.45
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	3'500	3'000	4'388.15
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	205'000	200'000	199'960.34
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	6'700	6'700	5'745.95
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	2'000	2'000	2'315.70
31512	Entretien du matériel et logiciels informatiques de gestion	3'500	1'500	1'440.40
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement	3'000	1'000	859.20
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	180'000	120'000	3'255.10
31562	Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	290'000	100'000	109'426.65
3161	Loyers et fermages	580'000	580'000	709'000.—
3163	Locations d'objets mobiliers	20'000	20'000	19'079.70
3171	Frais de représentation	6'800	6'800	8'995.05
3172	Prix et concours	11'100	9'100	9'100.—
3173	Frais d'organisation de congrès	1'000	1'000	1'000.—
3174	Camps et voyages d'études	17'000	9'000	9'100.—
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	9'000	8'000	5'000.—
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	75'000	80'000	79'352.15
31851	Indemnités et frais des commissions	4'500	4'500	4'973.55
31852	Consultations, mandats et expertises	—	—	261'202.31
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	1'000	—	602.60
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	6'000	5'000	4'506.20
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	6'000	2'900	2'747.08
3199	Frais divers	80'000	62'000	—
3802	Attributions à des fonds hors bilan	—	4'000	4'000.—
3901	Imputations internes de frais de personnel	70'000	71'000	114'029.25
3902	Imputations internes de biens, services et marchandises	—	—	558.10
3908	Imputations internes de prestations informatiques	—	5'000	—
4331	Finances de cours et écolage	—	180'000	141'892.—
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique	—	—	2'651.20
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	—	35'000	27'154.45
43621	Remboursement de frais divers	—	12'500	—
4602	Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes	—	470'000	587'284.—
4609	Autres contributions et subventions fédérales	—	740'000	—
26	Université de Lausanne	216'484'200	220'093'100	216'053'228.94
		7'968'300	8'245'600	10'839'454.38
3011	Traitement du personnel	31'841'400	30'814'800	30'258'948.60
3013	Allocations pour enfants et de naissance	598'700	555'800	565'215.13
3014	Indemnités	17'000	18'000	15'138.55
3016	Salaires du personnel temporaire	1'142'100	1'048'300	1'069'208.17
3021	Traitement du personnel enseignant	56'545'700	57'433'000	56'644'423.94
3022	Traitement des assistants	28'204'000	29'212'400	29'877'598.04

Renseignements complémentaires	
31112	Voir rubrique 253.31111.
3112	Adaptation aux besoins HES, augmentation du nombre d'étudiants à 15 par volée et ce dans chaque filière reconnue.
3123	Adaptation au renchérissement.
31413	Adaptation au renchérissement
31512	Maintenance du parc informatique administrative incluse dans le contrat cadre Thomainfor. Voir rubrique 253.31562.
3152	Voir rubrique 253.3112.
31561	Adaptation au vieillissement du parc de matériel audio/vidéo principalement
31562	Ajustement des crédits au coût réel du parc informatique. Contrat de maintenance hardware Thomainfor, licences et contrats de maintenance logiciels (Adobe, X.press, AliasWavefront, Silicongraphics, Soft image, ...) Maintenance et adaptation du réseau et du parc informatique.
3174	Nécessité de renforcer l'ouverture de l'ECAL vers l'Europe et les autres écoles d'art Européennes.
31821	Raccordement au 316 et changement des installations téléphoniques en étude. Economie relative à la DEM.
31852	Rubrique à supprimer
3193	Nécessité de renforcer la présence de l'ECAL dans des institutions représentatives des formations que nous dispensons.
3199	Frais de transports et d'hébergement des intervenants.
3802	Suppression de l'alimentation des fonds 190 et 191 selon décisions du CE
3901	Maitres de gymnase détachés du Gymnase du Bugnon et du CESSEV à l'ECAL. Voir rubrique 242.4901.
3902	Rubrique à supprimer.
4352	Rubrique à supprimer.
43621	Rubrique à supprimer.
4602	Diminution des subventions OFIAMT relatives aux formations actuellement ESAA et reconnues comme filières HES.
4609	Subventions HES sur la base de 15 étudiants par volée. 1ère HES DG/DI (30 étudiants) 2ème HES DG/DI (28 étudiants) Base Fr. 10'000.- par étudiant selon estimation du coût moyen d'un étudiant fixé à Fr. 30'000.- subventionné à hauteur de 1/3 par la confédération.
26	Université de Lausanne
	L'Université est au bénéfice d'un régime financier provisoire dit de "conduite budgétaire par groupe" reconduit pour les exercices budgétaires 1999 et 2000, selon décret du 15 juin 1998.

2	Budget 1999		Budget 1998	Comptes 1997
	Charges	Revenus		
30232	Allocations pour enfants et de naissance (professeurs) . . .	747'500	734'300	780'311.95
30233	Allocations pour enfants et de naissance (assistants) . . .	239'100	245'800	241'671.33
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	677'600	674'800	530'449.12
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel . . .	2'059'600	2'051'500	2'017'425.66
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	3'374'700	3'464'100	3'488'967.18
3033	Assurances sociales pour les assistants	1'847'500	1'913'500	1'957'251.16
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	74'800	—	2'767.96
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	4'344'800	4'120'500	4'024'361.20
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	8'248'200	8'361'400	8'599'395.09
3043	Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants . . .	1'847'600	3'143'100	3'623'624.29
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	364'900	369'100	335'799.72
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	338'100	409'500	379'100.79
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants	286'000	314'600	309'565.37
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	11'700	—	373.43
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	70'100	61'100	57'209.71
3062	Frais de représentation et d'habillement	10'000	10'000	6'795.30
3063	Frais de repas et d'hôtel	151'500	189'400	116'988.89
3064	Frais de participation à des congrès	646'700	615'700	552'874.81
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers	323'000	423'000	289'342.70
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	218'600	217'700	167'424.07
3092	Frais de recherche de personnel	64'300	63'000	24'999.59
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	21'500	16'900	15'163.75
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	40'200	41'200	32'838.96
3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'615'100	1'544'300	1'445'163.36
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	102'100	96'000	115'453.83
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	111'800	122'400	29'403.05
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement	44'900	51'000	63'230.33
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	68'500	71'000	52'197.40
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	11'195'800	11'397'400	9'413'068.78
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	2'151'200	2'613'900	2'647'991.11
3119	Achats pour collections et musées	3'378'600	3'415'000	3'376'491.82
3121	Consommation d'eau	480'000	490'000	466'263.05
3122	Consommation de gaz	5'000	7'000	4'204.40
3123	Consommation d'électricité	3'430'000	3'350'000	3'488'451.35
3124	Achats et consommation de combustibles	530'000	430'000	528'427.95
3129	Consommation d'autres formes d'énergie	620'000	616'000	647'551.50
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	189'200	202'200	190'076.60
3136	Achats de fournitures pour véhicules	60'900	46'100	39'209.40
31411	Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	5'303'100	5'817'000	5'516'820.40
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	740'000	718'000	651'648.95
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	494'600	624'400	303'417.80
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	36'100	53'800	23'444.—
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement	10'000	10'000	3'300.—
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	68'000	68'000	39'225.05
3155	Entretien des véhicules et accessoires	96'800	103'400	75'388.10
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	1'051'400	1'079'800	1'028'709.63
31562	Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	1'146'300	1'130'200	1'051'971.12
3161	Loyers et fermages	475'000	474'000	461'211.90
3163	Locations d'objets mobiliers	506'400	474'700	452'653.94
3171	Frais de représentation	146'400	142'800	110'223.56
3172	Prix et concours	43'000	42'000	42'600.—
3173	Frais d'organisation de congrès	411'600	392'300	408'352.78
3174	Camps et voyages d'études	306'200	292'900	267'488.25
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	316'200	294'000	261'284.09
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	981'000	970'000	1'051'582.51
31822	Frais de télécommunications	80'000	80'000	70'774.55
3183	Frais bancaires	3'000	2'000	1'958.13

Renseignements complémentaires

2	Budget 1999		Budget 1998	Comptes 1997
	Charges	Revenus		
31851	Indemnités et frais des commissions	324'300	438'800	329'258.36
31852	Consultations, mandats et expertises	450'000	300'000	187'546.—
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	51'300	46'300	56'120.50
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	5'300	10'500	9'168.90
3189	Frais de surveillance	268'700	329'700	282'475.95
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	853'800	810'400	628'963.83
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	69'000	69'900	53'400.—
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	1'547'000	1'490'000	1'510'300.—
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	200'000	200'000	200'000.—
3659	Dons, aides et subventions casuels	4'000	4'000	1'773.—
3662	Aides individuelles à la formation et aux études	249'500	238'000	169'483.35
3663	Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports	101'000	118'000	108'130.15
3664	Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique	29'000	33'000	26'935.75
3801	Attributions à des fonds du bilan	1'050'000	1'090'000	1'150'000.—
3802	Attributions à des fonds hors bilan	1'546'200	1'990'400	1'845'200.—
3901	Imputations internes de frais de personnel	10'000	10'000	10'363.75
3902	Imputations internes de biens, services et marchandises	25'000	25'000	24'636.25
3909	Imputations internes diverses	29'145'000	29'145'000	29'145'000.—
4211	Revenus des comptes courants et des placements à court terme	—	—	877.69
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif	300'000	220'000	326'148.80
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif	720'000	650'000	765'476.35
4331	Finances de cours et écolage	5'800'000	6'500'000	5'728'921.74
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique	6'000	6'000	6'240.—
4356	Facturation de services à des tiers	—	—	300.—
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	829'500	834'600	983'792.65
43621	Remboursement de frais divers	—	—	278'516.65
4502	Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes	277'800	—	2'249'699.20
4503	Participation fédérale à des charges de culture, de loisirs et de sport	35'000	35'000	499'481.30
27	Service de la formation professionnelle	162'254'800	157'549'600	151'117'156.25
		38'427'600	36'887'300	35'877'156.18
271	Administration du service de la formation professionnelle	25'218'700	24'860'400	24'654'431.66
		4'700'400	4'540'700	4'792'625.69
3011	Traitement du personnel	4'122'500	3'746'900	3'673'257.90
3013	Allocations pour enfants et de naissance	80'000	62'100	63'943.—
3016	Salaires du personnel temporaire	16'000	5'000	8'961.52
3021	Traitement du personnel enseignant	117'000	119'000	105'379.80
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	468'300	437'500	424'289.12
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	7'000	6'800	6'058.72
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	1'100	—	—
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	639'300	564'700	555'667.55
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	48'100	45'700	42'365.73
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	200	200	152.60
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	200	—	—
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	35'000	35'000	24'951.80
3063	Frais de repas et d'hôtel	15'000	12'000	11'889.65

Renseignements complémentaires	
27	Service de la formation professionnelle
271	Administration du service de la formation professionnelle
	Effectif du personnel 1999: 43,57 postes, 1998: 42,82 postes. - 0,75 poste transféré de l'unité budgétaire 272. (1,00 poste non compris dans l'effectif ci-dessus - transfert temporaire de l'unité budgétaire 272 pour la mise en place et la mise en oeuvre des contrats de prestations).
3016	Personnel temporaire nécessaire à la saisie des contrats d'apprentissage.
3021	Enseignement dispensé aux apprentis agriculteurs. Intervenants aux cours pour maîtres d'apprentissage.
3031	Charges sociales du personnel administratif, des commissaires professionnels, des secrétaires des commissions d'apprentissage, des experts aux examens de fin d'apprentissage et des membres de commissions.
3041	Voir la rubrique 271.3031.
3051	Voir la rubrique 271.3031.
3063	Augmentation liée au transfert temporaire d'un poste destiné à la mise en oeuvre des contrats de prestations.

Budget
2000

2	Budget 2000		Budget 1999	Comptes 1998
	Charges	Revenus		
3161	Loyers et fermages	580'000	580'000	579'000.-
3163	Locations d'objets mobiliers	16'500	20'000	21'093.45
3171	Frais de représentation	7'000	6'800	3'726.30
3172	Prix et concours	11'000	11'100	9'100.-
3173	Frais d'organisation de congrès	2'000	1'000	1'000.-
3174	Camps et voyages d'études	17'000	17'000	8'956.-
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	9'000	9'000	4'424.53
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	70'800	75'000	80'355.75
31851	Indemnités et frais des commissions	4'500	4'500	3'671.50
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	1'000	1'000	584.70
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	6'000	6'000	6'941.20
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	6'000	6'000	1'558.98
3199	Frais divers	80'000	80'000	78'833.26
3802	Attributions à des fonds hors bilan	2'000	—	4'000.-
3901	Imputations internes de frais de personnel	—	70'000	134'117.-
3904	Imputations internes de loyers et de redevances	543'900	—	—
4331	Finances de cours et écolage	—	220'000	182'943.-
4361	Remboursement de traitements et charges sociales	—	29'200	28'234.-
4602	Subventions fédérales pour l'enseignement et les cultes	—	350'000	470'000
4609	Autres contributions et subventions fédérales	—	—	740'000
4652	Contributions de tiers pour l'enseignement et les cultes	—	—	5'528'300
26	Université de Lausanne	213'952'400	216'484'200	213'173'588.04
		10'429'600	7'968'300	8'727'556.85
	Groupe 30	144'146'500	144'356'900	140'854'518.77
3011	Traitement du personnel	32'351'200	31'841'400	30'442'193.49
3013	Allocations pour enfants et de naissance	625'600	598'700	578'527.89
3014	Indemnités	17'000	17'000	13'489.94
3016	Salaires du personnel temporaire	1'193'700	1'142'100	1'075'365.23
3021	Traitement du personnel enseignant	58'511'800	56'545'700	53'269'911.93
3022	Traitement des assistants	25'960'700	28'204'000	29'197'382.55
30232	Allocations pour enfants et de naissance (professeurs)	738'700	747'500	718'989.59
30233	Allocations pour enfants et de naissance (assistants)	190'100	239'100	191'146.30
3024	Rémunération des intervenants extérieurs	635'900	677'600	632'973.93
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel	2'099'700	2'059'600	1'955'431.05
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant	3'338'600	3'374'700	3'224'696.71
3033	Assurances sociales pour les assistants	1'714'800	1'847'500	1'911'406.40
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire	78'100	74'800	76'484.28
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	4'414'100	4'344'800	4'110'701.05
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant	7'878'100	8'248'200	7'799'472.32
3043	Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants	1'725'600	1'847'600	2'937'758.11
3044	Caisse de pension pour le personnel temporaire	—	—	2'400.-
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel	333'200	364'900	330'995.11
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	357'300	338'100	354'495.78
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants	260'200	286'000	307'280.39

Renseignements complémentaires

- 31821 Budget établi sous réserve du changement des centraux téléphoniques dans le cadre du budget 1999.
- 3904 Loyer supplétif et entretien des bâtiments. Voir la rubrique 64.4904.
- 4361 Cf. rubriques 253.3011 et 3021.
- 4602 Subvention versée par l'OFFT pour la part ESAA non HES (3ème et 4ème année de formation en Design graphique et Design industriel et pour les formations non HES de l'ECAL.
- 4652 Subvention versée par la HES-SO pour les filières HES de l'ECAL sur la base du budget 1999.

26 Université de Lausanne

Effectifs du personnel :

- Enseignants 2000 : 331.8 postes, 1999 : 339.9 postes
- Assistants 2000 : 449.4 postes, 1999 : 460.3 postes
- PAT 2000 : 371.6 postes, 1999 : 366.8 postes

(sans les apprentis)

Ces effectifs ne comprennent pas l'affectation de la compensation de l'encadrement (voir commentaire groupe 30)

La présentation du budget de l'Université est faite conformément au plan des comptes de l'Etat.

L'exploitation du budget est réalisée conformément au décret adopté par le Grand Conseil, le 15 juin 1998, instituant un régime financier provisoire pour l'Université de Lausanne, dit de "conduite budgétaire par groupes".

Le budget 2000 parachève le plan d'économie de 18 mios imposé à l'UNIL dans le cadre de la démarche transversale du plan d'économie de l'Etat.

Groupe 30 :

En application de la garantie d'un taux d'encadrement minimum (décision du Conseil d'Etat du 7.6.1995), un montant de Fr. 2'777'800.- vient augmenter le groupe 30.

La provision pour indexation de 0.8% représente Fr. 1'079'500.-.

La contribution de solidarité diminue le groupe 30 de Fr. 1'551'300.-.

Le jour de congé non payé diminue le groupe 30 de Fr. 310'300.-.

La mesure 1043 de la Table Ronde (suppression de la participation au rachat d'années d'assurance à la CPEV pour les nouveaux professeurs) diminue le groupe 30 de Fr. 300'000.-.

2	Budget 2000		Budget 1999	Comptes 1998
	Charges	Revenus		
3054	Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	12'300	11'700	10'807.19
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés	153'800	70'100	102'451.33
3062	Frais de représentation et d'habillement	10'700	10'000	11'111.50
3063	Frais de repas et d'hôtel	181'600	151'500	135'462.59
3064	Frais de participation à des congrès	604'600	646'700	456'284.85
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers	392'500	323'000	672'511.02
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	198'200	218'600	208'655.02
3092	Frais de recherche de personnel	68'300	64'300	71'239.52
3093	Frais sanitaires concernant le personnel	25'600	21'500	19'366.15
3099	Charges diverses des autorités et du personnel	74'500	40'200	35'527.55
	Groupe 31	36'301'900	38'151'600	38'018'587.11
3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'802'800	1'615'100	1'639'312.53
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	357'600	102'100	122'385.71
31111	Achats de mobilier, machines et équipements de bureau	127'100	111'800	94'560.42
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement	36'000	44'900	64'915.45
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	295'900	68'500	123'159.15
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	9'939'300	11'195'800	8'359'458.30
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche	2'171'500	2'151'200	3'669'426.80
3119	Achats pour collections et musées	2'935'200	3'378'600	3'482'597.65
3121	Consommation d'eau	770'000	480'000	463'477.70
3122	Consommation de gaz	4'500	5'000	3'951.30
3123	Consommation d'électricité	3'680'000	3'430'000	3'653'770.55
3124	Achats et consommation de combustibles	470'000	530'000	330'396.85
3129	Consommation d'autres formes d'énergie	340'000	620'000	566'365.50
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	193'000	189'200	187'145.65
3136	Achats de fournitures pour véhicules	66'000	60'900	43'221.19
31411	Entretien ordinaire des bâtiments et monuments	4'307'100	5'303'100	5'572'175.25
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers	610'000	740'000	666'307.90
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs	385'000	494'600	373'435.28
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau	42'500	36'100	21'265.08
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement	4'000	10'000	15'787.10
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	222'100	68'000	59'326.15
3155	Entretien des véhicules et accessoires	94'500	96'800	63'929.05
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche	905'600	1'051'400	1'194'024.66
31562	Entretien d'équipement informatique d'enseignement et de recherche	967'100	1'146'300	1'062'203.01
3161	Loyers et fermages	462'100	475'000	456'832.40
3163	Locations d'objets mobiliers	473'100	506'400	548'677.24
3171	Frais de représentation	111'800	146'400	109'625.36
3172	Prix et concours	49'000	43'000	56'100.—
3173	Frais d'organisation de congrès	343'400	411'600	326'785.04
3174	Camps et voyages d'études	312'600	306'200	283'540.30
3181	Frais de port et compte de chèques postaux	324'700	316'200	366'777.28
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax	856'000	981'000	668'991.18
31822	Frais de télécommunications	118'500	80'000	71'982.80
3183	Frais bancaires	13'000	3'000	1'676.26
31851	Indemnités et frais des commissions	286'000	324'300	325'588.91
31852	Consultations, mandats et expertises	917'300	450'000	1'414'105.28
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC	44'000	51'300	57'783.65
3188	Frais d'élimination des déchets et de transports	149'500	5'300	3'639.90
3189	Frais de surveillance	245'000	268'700	214'837.30
3191	Taxes	—	—	274'058.05
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	869'100	853'800	998'796.21
3199	Frais divers	—	—	6'191.72
	Groupe 33	65'900	69'000	60'524.—
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	65'900	69'000	60'524.—
	Groupe 36	1'761'600	2'130'500	2'061'383.81
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	1'071'000	1'547'000	1'521'300.—
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	200'000	200'000	200'000.—
3659	Dons, aides et subventions casuels	30'000	4'000	22'909.30

Renseignements complémentaires

Groupe 31 :

L'Université a besoin de préserver le budget du groupe 31 pour les raisons suivantes :

- les possibilités de renouvellement de l'appareillage scientifique et informatique sont déjà très insuffisantes et mettent en danger la capacité concurrentielle de l'UNIL sur les plans suisse et international

- les forces nouvelles accordées en application de la garantie du taux d'encadrement (voir commentaire du groupe 30) devront être dotées de crédits de fonctionnement et équipées

La mesure 1800 de la Table Ronde (optimiser les dépenses d'équipement de l'UNIL) conduit à une diminution de Fr. 1'000'000.- inscrite au compte 31161.

La mesure 5125 de la Table Ronde (exercer un contrôle de type CADEV avant d'attribuer les mandats/expertises) conduit à une diminution de Fr. 62'700.- inscrite au compte 31852.

La mesure 5079 (regrouper tous les achats et commandes, établir de nouveaux critères pour les achats) conduit à une diminution de Fr. 276'000.- sur divers comptes d'achat de matériel.

La coupure linéaire décrétée par le Conseil d'Etat sur le groupe 31 conduit à une diminution de Fr. 1'031'000.-.

Groupe 36 :

- Reclassification de la contribution au Centre de langues (du groupe 38 au groupe 36)

- Regroupement de la subvention à l'IDHEAP sur l'UB 251 (Fr. 610'000.-, part UNIL)

2	Budget 2000		Budget 1999	Comptes 1998
	Charges	Revenus		
3662 Aides individuelles à la formation et aux études	158'000		249'500	141'715.10
3663 Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports	267'600		101'000	148'368.41
3664 Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique	35'000		29'000	27'091.-
Groupe 38	2'523'500		2'596'200	3'000'400.-
3801 Attributions à des fonds du bilan	1'000'000		1'050'000	1'090'000.-
3802 Attributions à des fonds hors bilan	1'523'500		1'546'200	1'910'400.-
Groupe 39	29'153'000		29'180'000	29'178'174.35
3901 Imputations internes de frais de personnel	8'000		10'000	8'174.35
3902 Imputations internes de biens, services et marchandises	—		25'000	25'000.-
3909 Imputations internes diverses	29'145'000		29'145'000	29'145'000.-
4211 Revenus des comptes courants et des placements à court terme			—	1'104.66
4271 Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		300'000	300'000	327'823.20
4272 Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		650'000	720'000	644'631.94
4331 Finances de cours et écolage		6'200'000	5'800'000	6'308'673.07
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique		—	6'000	7'060.-
4356 Facturation de services à des tiers		2'000'000	—	300.-
4361 Remboursement de traitements et charges sociales		809'600	829'500	905'283.39
43621 Remboursement de frais divers		5'000	—	64'848.29
4502 Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes		—	277'800	—
4503 Participation fédérale à des charges de culture, de loisirs et de sport		465'000	35'000	467'832.30
27 Service de la formation professionnelle	214'704'300	70'257'000	162'234'800	154'094'104.98
			38'427'600	39'999'027.34
271 Administration du Service de la formation professionnelle	63'936'200	3'623'300	25'198'700	23'488'995.01
			4'700'400	4'436'275.07
3011 Traitement du personnel	4'213'400		4'122'500	3'849'909.48
3013 Allocations pour enfants et de naissance	63'600		80'000	66'211.20
3016 Salaires du personnel temporaire	22'200		16'000	4'625.08
3021 Traitement du personnel enseignant	123'000		117'000	115'376.79
3031 Assurances sociales pour les autorités et le personnel	468'200		468'300	439'837.03
3032 Assurances sociales pour le personnel enseignant	7'300		7'000	2'096.08
3034 Assurances sociales pour le personnel temporaire	1'600		1'100	188.89
3041 Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel	642'700		639'300	589'774.66
3051 Assurances maladie et accidents pour le personnel	50'400		48'100	45'120.37
3052 Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant	200		200	54.41
3054 Assurances maladie et accidents pour personnel temporaire	200		200	7.68
3061 Frais de transport et pour usage de véhicules privés	40'000		35'000	31'657.95
3063 Frais de repas et d'hôtel	15'800		15'000	12'187.50

Renseignements complémentaires

Groupe 38 :	
Fonds du bilan : Bourses d'études	Fr. 1'000'000.-
Fonds hors bilan : Entretien des maisons pour étudiants	Fr. 100'000.-
Microscopie électronique	Fr. 53'500.-
Impression des thèses	Fr. 100'000.-
Fonds recherche UNIL-EPFL	Fr. 250'000.-
Fonds recherche génie biomédical	Fr. 450'000.-
Fonds universitaire	Fr. 320'000.-
Fonds coordination Lausanne-Genève	Fr. 250'000.-
Groupe 39 :	
Il s'agit essentiellement de la compensation du coût des étudiants en médecine fréquentant les services cliniques des Hospices cantonaux.	
4356 Groupe 43 :	
Introduction de la mesure 1042 de Table Ronde pour (rétrocession de la moitié des honoraires privés) Fr. 2'000'000.-	
4502 Groupe 45 :	
Fin du subventionnement de la Formation continue par la Confédération.	
4503 Remboursement de la participation de l'EPFL aux frais d'entretien et d'exploitation du Centre sportif commun de Dorigny.	
27 Service de la formation professionnelle	
271 Administration du Service de la formation professionnelle	
Effectif du personnel	
2000 : 46,27 postes, 1999 : 43,57 postes.	
- 1,30 postes nouveaux 1999 (modification de la décision d'organisation en cours)	
- 0,40 poste nouveau demandé au projet de budget 2000 (1,00 poste compris dans l'effectif ci-dessus - transfert temporaire de l'unité budgétaire 272 pour la mise en place et la mise en oeuvre des contrats de prestations).	
3011 Mesure DEM participative n° 19	: Fr. 129'000.--
3016 Personnel temporaire nécessaire à la saisie des contrats d'apprentissage et des résultats lors des examens de fin d'apprentissage.	
3021 Enseignement dispensé aux apprentis agriculteurs. Intervenants aux cours pour maîtres d'apprentissage.	
3031 Charges sociales du personnel administratif, des commissaires professionnels, des secrétaires des commissions d'apprentissage, des experts aux examens de fin d'apprentissage et des membres de commissions. Mesure DEM participative n° 19	: Fr. 8'200.--
3041 Voir la rubrique 271.3031. Mesure DEM participative n° 19	: Fr. 18'800.--
3051 Voir la rubrique 271.3031. Mesure DEM participative n° 19	: Fr. 1'000.--
3061 Déplacements supplémentaires nécessaires à l'animation du stand de présentation de la formation professionnelle vaudoise.	
3063 Voir la rubrique 271.3061.	

Budget
2001

2	Budget 2001		Budget 2000	Comptes 1999
	Charges	Revenus		
26	227'756'600	10'856'100	214'766'400 10'429'600	216'220'802.90 8'641'785.10
Groupe 30	154'271'100		144'146'500	141'610'068.37
3011	Traitement du personnel.....	34'270'000	32'351'200	31'173'360.11
3013	Allocations pour enfants et de naissance.....	639'500	625'600	568'487.56
3014	Indemnités.....	17'000	17'000	25'212.00
3016	Salaires du personnel temporaire.....	1'211'700	1'193'700	1'046'318.32
3021	Traitement du personnel enseignant.....	63'266'000	58'511'800	53'218'262.19
3022	Traitement des assistants.....	27'822'400	25'960'700	29'669'207.19
30232	Allocations pour enfants et de naissance (professeurs).....	798'600	738'700	732'063.51
30233	Allocations pour enfants et de naissance (assistants).....	206'400	190'100	216'291.84
3024	Rémunération des intervenants extérieurs.....	703'800	635'900	885'478.52
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel.....	2'234'300	2'099'700	2'027'620.11
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant.....	3'637'100	3'338'600	3'209'232.88
3033	Assurances sociales pour les assistants.....	1'829'600	1'714'800	1'942'325.97
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire.....	79'400	78'100	57'422.17
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel.....	4'643'800	4'414'100	4'221'321.47
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant.....	8'230'800	7'878'100	7'690'467.38
3043	Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants.....	1'750'300	1'725'600	1'780'963.94
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel.....	365'000	333'200	336'651.80
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant.....	398'800	357'300	347'892.86
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants.....	322'500	260'200	347'317.02
3054	Assurances maladie et accidents pour le personnel temporaire.....	12'400	12'300	9'667.21
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés.....	145'200	153'800	145'301.08
3062	Frais de représentation et d'habillement.....	10'800	10'700	17'759.80
3063	Frais de repas et d'hôtel.....	215'100	181'600	150'483.50
3064	Frais de participation à des congrès.....	624'100	604'600	541'714.46
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers.....	420'300	392'500	824'922.60
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel.....	229'800	198'200	195'938.60
3092	Frais de recherche de personnel.....	93'300	68'300	133'506.86
3093	Frais sanitaires concernant les personnel.....	26'200	25'600	23'926.20
3099	Charges diverses des autorités et du personnel.....	66'900	74'500	70'951.22
Groupe 31	40'253'700		37'115'900	40'573'611.28
3101	Imprimés et fournitures de bureau.....	1'954'900	1'802'800	1'894'127.86
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces.....	528'900	357'600	620'081.48
31111	Achats de mobilier, machines et équipements bureau.....	172'000	127'100	199'643.30
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement.....	43'400	36'000	107'007.39
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	857'800	295'900	185'418.59
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche.....	11'192'700	10'753'300	8'861'229.28
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche.....	2'387'900	2'171'500	3'353'884.22
3119	Achats pour collections et musées.....	2'978'700	2'935'200	3'427'223.71
3121	Consommation d'eau.....	750'000	770'000	610'667.95
3122	Consommation de gaz.....	39'500	4'500	118'189.30
3123	Consommation d'électricité.....	3'400'000	3'680'000	3'483'905.20
3124	Achats et consommation de combustibles.....	675'000	470'000	389'233.35
3129	Consommation d'autres formes d'énergie.....	270'000	340'000	585'925.05
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage.....	218'700	193'000	230'260.40
3136	Achats de fournitures pour véhicules.....	71'000	66'000	59'295.14
31411	Entretien ordinaire des bâtiments et monuments.....	4'941'300	4'307'100	5'861'651.23
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers.....	610'000	610'000	757'670.40
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs.....	425'000	385'000	416'284.78
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau.....	30'400	42'500	25'603.38
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement.....	11'000	4'000	10'898.70

Renseignements complémentaires	
26	<p>Université de Lausanne</p> <p>Effectif du personnel enseignant 2001: 350.24 postes, 2000: 331.8 postes</p> <p>Effectif des assistants 2001: 432.8 postes, 2000: 449.4 postes</p> <p>Effectif du personnel administratif et technique 2001: 391.37 postes, 2000: 371.6 postes</p> <p>La présentation du budget de l'Université est faite conformément au plan des comptes de l'Etat. L'exploitation du budget est réalisée conformément au décret adopté par le Grand Conseil, le 15 juin 1998, instituant un régime financier provisoire pour l'Université de Lausanne, dit de "conduite budgétaire par groupes".</p>
30	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>En application de la garantie d'un taux d'encadrement minimum (décision du Conseil d'Etat du 7.6.1995), un montant de Fr. 593'800.- vient augmenter le groupe 30.</p> <p>La masse salariale prend en compte les variations légales, ainsi que les conditions générales de l'accord entre le Conseil d'Etat et la SMF. Elle comprend également une provision de 1% (Fr. 1'422'100.-) pour l'indexation des salaires en 2001.</p> <p>Un montant de Fr. 1'300'000.- vient appuyer les succès de l'UNIL dans l'obtention de subventions fédérales sur concours (participation exigée du bénéficiaire pour l'octroi de Programmes de Recherche Nationaux et de projets Campus Virtuel)..</p> <p>1 ETP de personnel administratif et technique est accordé pour la gestion des mandats particuliers des membres de l'UNIL (conséquence de la mesure Table Ronde 1042).</p> <p>0.5 ETP de personnel administratif est accordé pour la gestion des dossiers des enseignants remplaçants.</p> <p>Un montant de Fr. 160'000.- est alloué à l'UNIL pour le développement de la gestion par projets dans le domaine de la recherche (en accord avec la Convention d'objectifs de l'UNIL).</p>
31	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>Les crédits de fonctionnement de l'UNIL ne permettent plus de répondre aux exigences de l'enseignement et de la recherche. Indépendamment de crédits d'investissement destinés au rattrapage des cas les plus urgents, les mesures suivantes sont prises dans le cadre du budget 2001:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Premier relèvement des crédits d'acquisition de matériel scientifique de Fr. 1'400'000.- (l'objectif est de remonter de 8 millions en 5 ans) • Participation de Fr. 400'000.- aux projets soutenus par la Confédération dans le cadre des Programmes de Recherche Nationaux et de Campus Virtuel • Participation de Fr. 40'000.- dans le cadre du développement de la gestion par projets dans le domaine de la recherche • Relèvement de Fr. 500'000.- des crédits d'exploitation et d'entretien courant des bâtiments (notamment pour l'adaptation aux besoins de la recherche) • Un montant de Fr. 500'000.- est alloué à des locations temporaires de locaux pour répondre aux besoins des enseignants et des chercheurs, en particulier dans le cadre des programmes de développement subventionnés par la Confédération.

Département de la formation et de la jeunesse

2	Budget 2001		Budget 2000	Comptes 1999
	Charges	Revenus		
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	236'600	222'100	87'389.78
3155	Entretien des véhicules et accessoires.....	92'600	94'500	72'387.75
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche.....	976'000	905'600	1'248'424.83
31562	Entretien d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche.....	1'327'700	967'100	1'216'561.16
3161	Loyers et fermages.....	889'000	462'100	445'706.05
3163	Locations d'objets mobiliers.....	434'200	473'100	517'513.60
3171	Frais de représentation.....	141'100	111'800	259'920.04
3172	Prix et concours.....	60'000	49'000	58'700.00
3173	Frais d'organisation de congrès.....	386'200	343'400	320'025.75
3174	Camps et voyages d'études.....	322'400	312'600	253'720.70
3181	Frais de port et compte de chèques postaux.....	417'400	324'700	396'277.31
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax.....	723'600	856'000	552'829.85
31822	Frais de télécommunications.....	52'400	118'500	265'941.73
3183	Frais bancaires.....	4'800	13'000	2'324.70
31851	Indemnités et frais des commissions.....	329'900	286'000	254'766.42
31852	Consultations juridiques et expertises.....	917'300	917'300	1'000'102.42
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC.....	13'900	44'000	56'680.15
3188	Frais de transport.....	166'400	149'500	60'225.35
3189	Frais de surveillance.....	265'000	245'000	205'286.85
3193	Cotisations à des institutions de droit privé.....	939'000	869'100	915'928.90
3199	Frais divers.....	--	--	1'184'697.23
	Groupe 33.....	44'300	65'900	62'747.11
3301	Amortissements des créances et débiteurs.....	--	--	187.11
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules.....	44'300	65'900	62'560.00
	Groupe 36.....	1'769'000	1'761'600	2'201'160.04
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes.....	1'221'000	1'071'000	1'751'820.55
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale.....	220'000	200'000	200'000.00
3659	Dons, aides et subventions casuels.....	20'000	30'000	11'950.00
3662	Aides individuelles à la formation et aux études.....	156'000	158'000	129'068.55
3663	Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports.....	119'000	267'600	99'104.94
3664	Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique.....	33'000	35'000	9'216.00
	Groupe 38.....	2'273'500	2'523'500	2'596'200.00
3801	Attributions à des fonds du bilan.....	750'000	1'000'000	1'050'000.00
3802	Attribution à des fonds hors bilan.....	1'523'500	1'523'500	1'546'200.00
	Groupe 39.....	29'145'000	29'153'000	29'177'016.10
3901	Imputations internes de frais de personnel.....	--	8'000	7'016.10
3902	Imputations internes de biens, services et marchandises.....	--	--	25'000.00
3909	Imputations internes diverses.....	29'145'000	29'145'000	29'145'000.00
	Groupe 42.....	900'000	950'000	918'188.29
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif.....	300'000	300'000	309'352.15
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif.....	600'000	650'000	608'836.14
	Groupe 43.....	9'421'100	9'014'600	7'227'719.04
4313	Emoluments administratifs.....	--	--	600.00
4331	Finances de cours et écolages.....	6'000'000	6'200'000	6'160'857.59
4352	Vente d'imprimés, de matériel pédagogique.....	10'000	--	14'329.92
4356	Facturation de services à des tiers.....	2'500'000	2'000'000	4'335.50
4361	Remboursement de traitements et charges sociales.....	911'100	809'600	882'318.03
43621	Remboursement de frais divers.....	--	5'000	165'278.00
	Groupe 45.....	535'000	465'000	495'877.77
4502	Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes.....	535'000	--	495'877.77
4503	Participation fédérale à des charges de culture, de loisirs et de sports.....	--	465'000	--

Département de la formation et de la jeunesse

Renseignements complémentaires	
38	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>Fonds du bilan:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bourses d'études: Fr. 750'000.- <p>Fonds hors bilan:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien des maisons pour étudiants: Fr. 100'000.- • Microscopie électronique: 53'500.- • Impression des thèses: Fr. 100'000.- • Fonds de recherche UNIL-EPFL: Fr. 250'000.- • Fonds de recherche en génie biomédical: Fr. 450'000.- • Fonds universitaire: Fr. 320'000.- • Fonds de coordination Lausanne-Genève: 250'000.-
39	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>Il s'agit essentiellement de la compensation du coût des étudiants en médecine fréquentant les services cliniques des Hospices cantonaux.</p>
43	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>L'UNIL a inscrit un montant de Fr. 2'500'000.- (compte 4356) au titre de la mesure 1042 de la Table Ronde. Cette estimation ne repose toutefois sur aucune expérience de la rétrocession sur les honoraires privés des membres de l'Université.</p>
45	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>Remboursement de la participation de l'EPFL aux frais d'entretien et d'exploitation du Centre sportif commun de Dorigny.</p>

Budget
2002

Département de la formation et de la jeunesse

Département de la formation et de la jeunesse

2	Budget 2002		Budget 2001	Comptes 2000
	Charges	Revenus		
26	240'884'000	10'412'700	228'046'600 10'856'100	214'050'061.66 8'409'463.31
	Groupe 30	164'233'500	154'761'100	146'062'659.50
3011	Traitement du personnel.....	37'527'000	34'270'000	33'264'701.15
3013	Allocations pour enfants et de naissance.....	657'300	639'500	608'301.00
3014	Indemnités.....	--	17'000	15'420.25
3016	Salaires du personnel temporaire.....	17'000	1'211'700	1'043'732.88
3021	Traitement du personnel enseignant.....	69'797'500	63'756'000	54'380'737.44
3022	Traitement des assistants.....	28'143'000	27'822'400	29'646'818.56
30232	Allocations pour enfants et de naissance (professeurs).....	749'900	798'600	707'896.99
30233	Allocations pour enfants et de naissance (assistants).....	218'900	206'400	231'734.99
3024	Rémunération des intervenants extérieurs.....	644'400	703'800	739'383.14
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel.....	2'366'500	2'234'300	2'188'461.01
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant.....	3'827'600	3'637'100	3'421'137.06
3033	Assurances sociales pour les assistants.....	1'848'700	1'829'600	1'939'037.51
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire.....	80'300	79'400	57'829.70
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel.....	4'918'500	4'643'800	4'536'820.67
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant.....	8'577'600	8'230'800	7'591'220.95
3043	Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants.....	1'837'200	1'750'300	1'785'235.60
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel.....	403'300	365'000	354'916.51
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant.....	437'100	398'800	389'031.28
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants.....	325'300	322'500	352'049.18
3054	Assurances maladie et accidents pour le personnel temporaire.....	12'500	12'400	9'616.43
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés.....	176'000	145'200	153'206.07
3062	Frais de représentation et d'habillement.....	13'100	10'800	13'994.12
3063	Frais de repas et d'hôtel.....	252'000	215'100	249'622.55
3064	Frais de participation à des congrès.....	609'000	624'100	713'297.02
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers.....	352'100	420'300	1'084'110.13
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel.....	228'400	229'800	224'838.31
3092	Frais de recherche de personnel.....	119'700	93'300	225'476.18
3093	Frais sanitaires concernant les personnel.....	24'700	26'200	18'005.45
3099	Charges diverses des autorités et du personnel.....	68'900	66'900	116'027.37
	Groupe 31	43'063'600	40'053'700	34'569'777.60
3101	Imprimés et fournitures de bureau.....	1'988'700	1'954'900	1'997'483.72
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces.....	651'200	528'900	666'301.86
31111	Achats de mobilier, machines et équipements bureau.....	191'300	172'000	188'332.21
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement.....	41'400	43'400	20'160.10
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	282'700	857'800	168'312.26
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche.....	12'421'500	11'192'700	6'733'702.20
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche.....	3'054'100	2'187'900	2'867'740.09
3119	Achats pour collections et musées.....	3'095'300	2'978'700	2'918'348.41
3121	Consommation d'eau.....	790'000	750'000	659'375.46
3122	Consommation de gaz.....	55'500	39'500	208'159.39
3123	Consommation d'électricité.....	3'350'000	3'400'000	3'140'601.19
3124	Achats et consommation de combustibles.....	835'000	675'000	814'316.22
3129	Consommation d'autres formes d'énergie.....	270'000	270'000	238'136.75
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage.....	217'400	218'700	185'708.90
3136	Achats de fournitures pour véhicules.....	76'800	71'000	66'322.32
31411	Entretien ordinaire des bâtiments et monuments.....	5'052'500	4'941'300	5'168'152.88
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers.....	610'000	610'000	628'794.49
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs.....	425'000	425'000	356'582.51
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau.....	23'000	30'400	16'201.66
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement.....	11'000	11'000	9'437.55

Renseignements complémentaires

26 Université de Lausanne

La présentation du budget de l'Université est faite conformément au plan des comptes de l'Etat.
L'exploitation du budget est réalisée conformément au décret adopté par le Grand Conseil, le 15 juin 1998, instituant un régime financier provisoire pour l'Université de Lausanne, dit de "conduite budgétaire par groupes".

30 Commentaires sur le budget du groupe

En application de la garantie d'un taux d'encadrement minimum (décision du Conseil d'Etat du 7.6.1995), un montant de Fr. 2'788'000.- vient augmenter le groupe 30.

Un montant de Fr. 1'200'00.- est alloué au groupe 30 pour compenser les montants non directement mobilisables dans le projet Sciences-Vie-Société. A ce montant correspond une diminution des amortissements suite au transfert de la section de chimie à l'EPFL.

Une contribution de Fr. 150'000.- est destinée à soutenir la mise en place d'écoles doctorales nécessaires au développement de la recherche et à la constitution de la relève académique.

La mise en place des mesures de sécurité et de santé au travail nécessite un premier effort de Fr. 85'000.- au groupe 30.

La réorganisation de la gestion du personnel à l'UNIL nécessite un soutien à hauteur de Fr. 200'000.-.

31 Commentaires sur le budget du groupe

L'augmentation possible du groupe 31 du budget de fonctionnement ne correspond pas aux besoins de l'Université en matière de renouvellement et de modernisation de son équipement scientifique et informatique. Une partie de ces besoins, correspondant à des investissements, est présentée sous la forme d'un crédit cadre couvrant la période 2002-2004.

Un montant de Fr. 1'900'00.- est alloué au groupe 31 pour compenser les montants non directement mobilisables dans le projet Sciences-Vie-Société. A ce montant correspond une diminution des amortissements suite au transfert de la section de chimie à l'EPFL.

Un effort particulier est nécessaire dans le domaine des publications électroniques, en liaison avec le pool des bibliothèques suisses. Un montant de Fr. 200'000.- est alloué dans ce but. Ce montant devra être renouvelé, voire augmenté au cours des prochaines années.

Un montant de Fr. 15'000.- complète, au groupe 31, la mise en place des mesures de sécurité et de santé au travail mentionnées dans le commentaire du groupe 30.

Un montant de Fr. 20'000.- est alloué, au groupe 31, à la réorganisation de la gestion du personnel à l'UNIL mentionnée dans le commentaire du groupe 30.

Département de la formation et de la jeunesse

2	Budget 2002		Budget 2001	Comptes 2000
	Charges	Revenus		
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	158'000	236'600	123'546.91
3155	Entretien des véhicules et accessoires.....	86'800	92'600	84'755.70
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche.....	1'236'700	976'000	1'242'700.44
31562	Entretien d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche.....	1'322'600	1'327'700	1'137'590.22
3161	Loyers et fermages.....	894'500	889'000	431'319.30
3163	Locations d'objets mobiliers.....	511'400	434'200	436'044.15
3171	Frais de représentation.....	177'000	141'100	193'095.81
3172	Prix et concours.....	50'000	60'000	73'776.00
3173	Frais d'organisation de congrès.....	372'800	386'200	276'480.11
3174	Camps et voyages d'études.....	314'000	322'400	328'733.13
3181	Frais de port et compte de chèques postaux.....	395'500	417'400	402'854.62
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax.....	632'900	723'600	509'999.08
31822	Frais de télécommunications.....	53'900	52'400	44'657.70
3183	Frais bancaires.....	108'000	4'800	1'566.80
31851	Indemnités et frais des commissions.....	249'800	329'900	232'051.28
31852	Consultations juridiques et expertises.....	1'019'000	917'300	500'678.65
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC.....	16'200	13'900	11'410.95
3188	Frais de transport.....	171'900	166'400	127'465.55
3189	Frais de surveillance.....	615'000	265'000	486'519.78
3193	Cotisations à des institutions de droit privé.....	1'235'200	939'000	833'381.18
3199	Frais divers.....	--	--	38'980.07
	Groupe 33.....	49'300	44'300	42'243.22
3301	Amortissements des créances et débiteurs.....	5'000	--	1'020.22
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules.....	44'300	44'300	41'223.00
	Groupe 36.....	1'769'100	1'769'000	1'702'870.54
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes.....	1'164'100	1'221'000	1'167'353.30
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale.....	220'000	220'000	200'000.00
3659	Dons, aides et subventions casuels.....	53'000	20'000	70'061.20
3662	Aides individuelles à la formation et aux études.....	174'000	156'000	131'175.95
3663	Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports.....	118'000	119'000	102'508.79
3664	Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique.....	40'000	33'000	31'771.30
	Groupe 38.....	2'623'500	2'273'500	2'523'500.00
3801	Attributions à des fonds du bilan.....	1'000'000	750'000	1'000'000.00
3802	Attribution à des fonds hors bilan.....	1'623'500	1'523'500	1'523'500.00
	Groupe 39.....	29'145'000	29'145'000	29'149'010.80
3901	Imputations internes de frais de personnel.....	--	0.00	4'010.80
3902	Imputations internes de biens, services et marchandises.....	--	--	--
3909	Imputations internes diverses.....	29'145'000	29'145'000	29'145'000.00
	Groupe 42.....		950'000	1'165'323.73
4211	Revenus c/c,placts à c.t.....	--	300'000	243'896.50
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif.....		300'000	4.00
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif.....		650'000	921'423.23

Département de la formation et de la jeunesse

Renseignements complémentaires	
38	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>Fonds du bilan:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bourses d'études: Fr. 1'000'000.- <p>Fonds hors bilan:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien des maisons pour étudiants: Fr. 100'000.- • Microscopie électronique: 53'500.- • Impression des thèses: Fr. 100'000.- • Fonds de recherche UNIL-EPFL: Fr. 250'000.- • Fonds de recherche en génie biomédical: Fr. 450'000.- • Fonds universitaire: Fr. 320'000.- • Fonds de coordination Lausanne-Genève: 350'000.-
39	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>Il s'agit essentiellement de la compensation du coût des étudiants en médecine fréquentant les services cliniques des Hospices cantonaux.</p>

Budget
2003

2	Budget 2003		Budget 2002	Comptes 2001
	Charges	Revenus		
26	Université de Lausanne.....	245'440'800	238'133'000	218'720'688.60
			10'412'700	9'181'957
	Groupe 30.....	167'560'800	162'032'400	149'283'590.49
3011	Traitement du personnel.....	37'409'900	37'527'000	33'984'543.68
3013	Allocations pour enfants et de naissance.....	679'100	657'300	611'961.93
3014	Indemnités.....	14'000	--	13'310.46
3016	Salaires du personnel temporaire.....	1'181'500	17'000	1'129'765.11
3021	Traitement du personnel enseignant.....	72'362'600	66'092'600	56'716'422.41
3022	Traitement des assistants.....	27'990'200	29'646'800	29'863'086.18
30232	Allocations pour enfants et de naissance (professeurs).....	708'000	749'900	672'338.05
30233	Allocations pour enfants et de naissance (assistants).....	220'100	218'900	223'359.84
3024	Rémunération des intervenants extérieurs.....	800'900	644'400	797'277.42
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel.....	2'717'300	2'366'500	2'235'662.93
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant.....	4'247'500	3'827'600	3'546'119.12
3033	Assurances sociales pour les assistants.....	2'008'600	1'848'700	1'927'891.85
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire.....	77'400	80'300	56'574.94
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel.....	4'464'600	4'918'500	4'593'217.58
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant.....	7'782'300	8'577'600	8'042'998.87
3043	Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants.....	1'667'300	1'837'200	1'748'201.64
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel.....	388'300	403'300	356'912.93
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant.....	421'500	437'100	399'190.35
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants.....	306'200	325'300	348'216.95
3054	Assurances maladie et accidents pour le personnel temporaire.....	12'200	12'500	9'816.04
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés.....	166'600	176'000	140'066.42
3062	Frais de représentation et d'habillement.....	17'900	13'100	12'363.30
3063	Frais de repas et d'hôtel.....	250'500	252'000	0.00
3064	Frais de participation à des congrès.....	580'300	609'000	518'156.87
3069	Frais divers pour le personnel.....	--	--	220'908.73
3071	Pensions de retraite.....	--	--	171'179.45
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers.....	602'300	352'100	555'210.59
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel.....	263'700	228'400	174'617.03
3092	Frais de recherche de personnel.....	123'800	119'700	168'750.44
3093	Frais sanitaires concernant les personnel.....	18'800	24'700	20'507.65
3099	Charges diverses des autorités et du personnel.....	77'400	68'900	24'961.73
	Groupe 31.....	42'774'500	42'913'700	36'215'722.94
3101	Imprimés et fournitures de bureau.....	1'940'500	1'988'700	2'125'119.05
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces.....	554'200	651'200	452'493.08
31111	Achats de mobilier, machines et équipements bureau.....	210'100	191'300	160'657.27
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement.....	43'900	41'400	253'036.50
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	321'700	282'700	252'420.31
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche.....	12'413'600	12'421'500	6'975'722.13
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche.....	2'702'800	3'054'100	2'991'754.50
3119	Achats pour collections et musées.....	3'291'400	3'095'300	3'286'204.09
3121	Consommation d'eau.....	780'000	790'000	731'658.73
3122	Consommation de gaz.....	55'100	55'500	153'065.35
3123	Consommation d'électricité.....	3'150'000	3'350'000	2'841'833.89
3124	Achats et consommation de combustibles.....	890'000	835'000	786'566.06
3129	Consommation d'autres formes d'énergie.....	270'000	270'000	253'246.20
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage.....	223'000	217'400	179'996.03
3136	Achats de fournitures pour véhicules.....	75'500	76'800	64'586.36
31411	Entretien ordinaire des bâtiments et monuments.....	4'147'900	5'052'500	5'036'945.02
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers.....	702'100	610'000	639'605.93
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs.....	403'000	425'000	387'053.58

Renseignements complémentaires

26 Université de Lausanne

Effectifs du personnel enseignant

2003 (estimation) : 370 postes, 2002: 359 postes

Effectifs des assistants

2003 (estimation) : 470 postes, 2002 : 444 postes

Effectifs du personnel administratif et technique

2003 (estimation) : 410 postes, 2002 : 408 postes

La présentation du budget de l'Université est faite conformément au plan des comptes de l'Etat.

L'exploitation du budget est réalisée conformément au décret adopté par le Grand Conseil, le 15 juin 1998, instituant un régime financier provisoire pour l'Université de Lausanne, dit de "conduite budgétaire par groupes".

30 Commentaires sur le budget du groupe

Le budget des salaires tient compte des effets de la nouvelle Loi sur le personnel de l'Etat, selon instructions du SPEV et du SFI.

Un montant de Fr. 4'742'700.- est attribué au compte 3021 au titre du maintien du taux d'encadrement (décision du Conseil d'Etat du 7.6.1995). Ce montant sera réparti entre les différentes catégories de personnel enseignant en cours d'exercice.

Plusieurs demandes de l'UNIL découlant de la Convention d'objectifs (décret du 31 octobre 2000) n'ont pas pu être retenues dans le projet de budget. Il s'agit en particulier de financements conjoints de projets soutenus par des organes fédéraux ou liés au programme Sciences-Vie-Société, ainsi qu'à l'organisation de l'UNIL en matière de sécurité et de gestion du personnel.

31 Commentaires sur le budget du groupe

Plusieurs demandes de l'UNIL découlant de la Convention d'objectifs (décret du 31 octobre 2000) n'ont pas pu être retenues dans le projet de budget. Il s'agit en particulier de financements conjoints de projets soutenus par des organes fédéraux ou liés au programme Sciences-Vie-Société, ainsi qu'à l'organisation de l'UNIL en matière de sécurité et de gestion du personnel.

2	Budget 2003		Budget 2002	Comptes 2001
	Charges	Revenus		
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau.....	25'700	23'000	24'816.10
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement.....	11'200	11'000	11'226.08
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	194'400	158'000	129'559.92
3155	Entretien des véhicules et accessoires.....	81'500	86'800	83'414.91
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche.....	1'217'900	1'236'700	1'125'065.59
31562	Entretien d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche.....	2'186'100	1'322'600	1'297'948.93
3161	Loyers et fermages.....	1'415'200	894'500	511'098.50
3163	Locations d'objets mobiliers.....	447'900	511'400	338'833.78
3171	Frais de représentation.....	186'000	177'000	251'638.47
3172	Prix et concours.....	60'000	50'000	64'321.25
3173	Frais d'organisation de congrès.....	354'800	372'800	296'784.80
3174	Camps et voyages d'études.....	347'300	314'000	346'772.27
3181	Frais de port et compte de chèques postaux.....	359'200	395'500	661'930.43
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax.....	639'600	632'900	548'536.08
31822	Frais de télécommunications.....	36'500	53'900	21'502.45
3183	Frais bancaires.....	126'700	108'000	25'497.24
31851	Indemnités et frais des commissions.....	299'200	249'800	296'365.00
31852	Consultations juridiques et expertises.....	506'500	869'100	1'045'514.04
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC.....	12'100	16'200	12'771.80
3188	Frais de transport.....	160'700	171'900	141'877.78
3189	Frais de surveillance.....	630'000	615'000	494'032.35
3193	Cotisations à des institutions de droit privé.....	1'301'200	1'235'200	909'929.19
3199	Frais divers.....	--	--	4'321.90
	Groupe 33.....	50'000	49'300	42'162.72
3301	Amortissements des créances et débiteurs.....	5'000	5'000	-33.28
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules.....	45'000	44'300	42'196.00
	Groupe 36.....	1'787'000	1'769'100	1'760'712.45
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes.....	1'207'600	1'164'100	1'204'922.27
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale.....	220'000	220'000	295'000.00
3659	Dons, aides et subventions casuels.....	55'900	53'000	9'130.65
3662	Aides individuelles à la formation et aux études.....	149'500	174'000	60'258.80
3663	Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports.....	122'000	118'000	141'320.73
3664	Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique.....	32'000	40'000	50'080.00
	Groupe 38.....	4'123'500	2'223'500	2'273'500.00
3801	Attributions à des fonds du bilan.....	980'000	600'000	750'000.00
3802	Attribution à des fonds hors bilan.....	3'143'500	1'623'500	1'523'500.00
	Groupe 39.....	29'145'000	29'145'000	29'145'000.00
3901	Imputations internes de frais de personnel.....	--	0.00	--
3902	Imputations internes de biens, services et marchandises.....	--	--	--
3909	Imputations internes diverses.....	29'145'000	29'145'000	29'145'000.00
	Groupe 42.....		950'000	1'301'444.04
4211	Revenus c/c,placts à c.t.....	--	--	860.15
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif.....		300'000	257'346.65
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif.....		650'000	692'800.73

Renseignements complémentaires

38 Commentaires sur le budget du groupe

Fonds du bilan:

- Bourses d'études: Fr. 980'000.--

Fonds hors bilan:

- Fonds pour le financement des projets conjoints: Fr. 1'900'000.-
- Microscopie électronique: 53'500.-
- Impression des thèses: Fr. 100'000.-
- Fonds de recherche UNIL-EPFL: Fr. 250'000.-
- Fonds de recherche en génie biomédical: Fr. 170'000.-
- Fonds universitaire: Fr. 320'000.-
- Fonds de coordination Lausanne-Genève: 350'000.-

39 Commentaires sur le budget du groupe

Il s'agit essentiellement de la compensation du coût des étudiants en médecine fréquentant les services cliniques des Hospices cantonaux.

2	Budget 2003		Budget 2002	Comptes 2001
	Charges	Revenus		
4291				350'436.51
Groupe 43		9'833'100	8'977'700	7'356'118.31
4313		--	--	1'200.00
4331		6'300'000	5'500'000	6'238'738.73
4352		--	--	8'042.56
4356		2'500'000	2'500'000	1'764.80
4361		1'033'100	977'700	1'122'267.44
43621		--	--	-15'895.22
Groupe 45		485'000	485'000	524'394.51
4502		--	--	0.00
4503		485'000	485'000	524'394.51
27 Service de la formation professionnelle	409'277'300	190'588'500	293'827'800	226'612'908.84
			87'259'800	80'396'376.71
271 Administration du Service de la formation professionnelle	232'088'400	108'513'100	119'907'000	66'588'088.67
			9'582'700	4'058'908.84
3011	5'993'700		5'252'100	4'431'586.75
3013	74'700		66'300	64'514.20
3016	28'500		28'500	23'042.78
3021	151'900		153'000	142'179.95

Renseignements complémentaires													
43	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>L'UNIL a inscrit un montant de Fr. 2'500'000.- (compte 4356) au titre de la mesure 1042 de la Table Ronde. Cette estimation ne correspond toutefois pas aux résultats obtenus sur les exercices 2000 et 2001 dans l'application du règlement sur les honoraires privés des membres de l'Université.</p>												
45	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>Remboursement de la participation de l'EPFL aux frais d'entretien et d'exploitation du Centre sportif commun de Dorigny.</p>												
27	Service de la formation professionnelle												
271	Administration du Service de la formation professionnelle												
	<p>Effectif du personnel administratif 2003 : 54,28 ETP, 2002 : 54,05 ETP 2,00 ETP hors D.O. inclus à l'effectif 2002 1,23 ETP transférés de l'UB 272 1,00 ETP demandés dans le cadre de la procédure en cours des crédits supplémentaires 2002</p> <p>L'administration du Service de la formation professionnelle, conformément au décret du 14 décembre 1999 autorisant le Conseil d'Etat à déroger à la loi sur les finances, a été autorisée à poursuivre, en 2000 et pour une période de quatre ans, la gestion par contrat de prestations.</p> <p>Résultats financiers dégagés des flux entre la HES et le Canton de Vaud :</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>Charges</th> <th>Revenus de la HES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Contributions "publics HES-SO et HESS2"</td> <td>51'418'600</td> <td>69'932'300</td> </tr> <tr> <td>Contributions "Privés HES-SO et HESS2"</td> <td>28'727'500</td> <td>33'603'300</td> </tr> <tr> <td>Total :</td> <td>80'146'100</td> <td>103'535'600</td> </tr> </tbody> </table>		Charges	Revenus de la HES	Contributions "publics HES-SO et HESS2"	51'418'600	69'932'300	Contributions "Privés HES-SO et HESS2"	28'727'500	33'603'300	Total :	80'146'100	103'535'600
	Charges	Revenus de la HES											
Contributions "publics HES-SO et HESS2"	51'418'600	69'932'300											
Contributions "Privés HES-SO et HESS2"	28'727'500	33'603'300											
Total :	80'146'100	103'535'600											
3011	<p>Création d'un Office de la Haute Ecole Vaudoise.</p> <p>Dès 2003, les salaires des commissaires professionnels payés au mois ont été inclus dans cette rubrique. Précédemment à la rubrique 271.31851.02.</p>												
3016	<p>Personnel supplémentaire nécessaire lors de la saisie des nouveaux contrats d'apprentissage et lors des examens de fin d'apprentissage.</p>												
3021	<p>Enseignement dispensé aux apprentis agriculteurs.</p> <p>Intervenants aux cours pour maîtres d'apprentissage.</p>												

Budget
2004

2	Budget 2004		Budget 2003	Comptes 2002
	Charges	Revenus		
26	250'971'600	8'892'600	245'762'700	221'791'651.06
			11'268'100	8'964'190.40
	171'843'500		167'882'700	150'875'449.54
3011	Traitement du personnel.....	39'126'900	37'409'900	33'946'300.05
3013	Allocations pour enfants et de naissance.....	665'000	679'100	590'321.00
3014	Indemnités.....	--	14'000	14'062.85
3016	Salaires du personnel temporaire.....	1'449'700	1'181'500	1'235'299.71
3021	Traitement du personnel enseignant.....	69'195'100	72'684'500	57'055'139.26
3022	Traitement des assistants.....	32'786'700	27'990'200	30'118'736.62
30232	Allocations pour enfants et de naissance (professeurs).....	777'000	708'000	697'823.77
30233	Allocations pour enfants et de naissance (assistants).....	208'500	220'100	157'511.99
3024	Rémunération des intervenants extérieurs.....	956'700	800'900	953'087.52
3031	Assurances sociales pour les autorités et le personnel.....	2'727'200	2'717'300	2'297'885.86
3032	Assurances sociales pour le personnel enseignant.....	4'170'000	4'247'500	3'576'382.08
3033	Assurances sociales pour les assistants.....	2'248'300	2'008'600	1'960'818.33
3034	Assurances sociales pour le personnel temporaire.....	--	77'400	67'022.74
3041	Caisses de pension et de prévoyance pour les autorités et le personnel.....	4'614'800	4'464'600	4'723'372.46
3042	Caisses de pension et de prévoyance pour le personnel enseignant.....	7'934'200	7'782'300	8'012'997.62
3043	Caisses de pension et de prévoyance pour les assistants.....	1'941'700	1'667'300	1'795'150.42
3051	Assurances maladie et accidents pour le personnel.....	412'500	388'300	357'929.35
3052	Assurances maladie et accidents pour le personnel enseignant.....	449'500	421'500	406'137.85
3053	Assurances maladie et accidents pour les assistants.....	364'700	306'200	357'178.97
3054	Assurances maladie et accidents pour le personnel temporaire.....	--	12'200	10'451.31
3061	Frais de transport et pour usage de véhicules privés.....	162'600	166'600	175'060.93
3062	Frais de représentation et d'habillement.....	32'500	17'900	12'152.80
3063	Frais de repas et d'hôtel.....	190'500	250'500	183'976.79
3064	Frais de participation à des congrès.....	598'200	580'300	482'836.37
3069	Frais divers pour le personnel.....	20'000	--	51'348.23
3071	Pensions de retraite.....	45'600	--	324'961.40
3081	Personnel intérimaire facturé par des tiers.....	187'500	602'300	764'229.45
3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel.....	288'000	263'700	207'175.54
3092	Frais de recherche de personnel.....	154'200	123'800	199'507.45
3093	Frais sanitaires concernant les personnel.....	19'100	18'800	19'225.59
3099	Charges diverses des autorités et du personnel.....	116'800	77'400	121'365.23
	Groupe 31.....	42'784'300	42'774'500	35'258'719.04
3101	Imprimés et fournitures de bureau.....	2'016'300	1'940'500	1'972'305.47
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces.....	575'600	554'200	531'764.63
31111	Achats de mobilier, machines et équipements bureau.....	--	210'100	324'757.48
3112	Achats de mobilier pour l'enseignement.....	45'900	43'900	270'458.45
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	474'300	321'700	286'593.18
31161	Achats de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche.....	8'813'000	12'413'600	6'332'268.54
31162	Achats d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche.....	2'976'700	2'702'800	2'044'024.56
3119	Achats pour collections et musées.....	3'523'600	3'291'400	3'505'828.08
3121	Consommation d'eau.....	670'000	780'000	533'560.31
3122	Consommation de gaz.....	58'000	55'100	20'757.36
3123	Consommation d'électricité.....	3'100'000	3'150'000	2'593'265.10
3124	Achats et consommation de combustibles.....	890'000	890'000	694'800.68
3129	Consommation d'autres formes d'énergie.....	280'000	270'000	251'348.70
3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage.....	227'500	223'000	225'729.81
3136	Achats de fournitures pour véhicules.....	72'600	75'500	61'955.35
31411	Entretien ordinaire des bâtiments et monuments.....	6'071'600	4'147'900	5'638'979.78
31413	Frais de nettoyage facturés par des tiers.....	622'100	702'100	690'159.94
3145	Entretien des parcs et des zones loisirs.....	435'000	403'000	320'412.50
31511	Entretien du mobilier, des machines et équipement de bureau.....	22'300	25'700	30'235.70
3152	Entretien du mobilier pour l'enseignement.....	10'900	11'200	3'340.10

Renseignements complémentaires	
26	<p>Université de Lausanne</p> <p>Effectifs du personnel enseignant 2004 (estimation) : 366 postes, 2003: 386 postes</p> <p>Effectifs des assistants 2004 (estimation) : 516 postes, 2003 : 498 postes</p> <p>Effectifs du personnel administratif et technique 2004 (estimation) : 417 postes, 2003 : 404 postes</p> <p>Effectifs des apprentis 2004 (estimation) : 29 postes, 2003 : 33 postes</p> <p><i>* Les chiffres 2003 qui ont paru dans la brochure budget 2003 sont erronés et sont remplacés par les chiffres ci-dessus.</i></p> <p>La présentation du budget de l'Université est faite conformément au plan des comptes de l'Etat. L'exploitation du budget est réalisée conformément au décret adopté par le Grand Conseil, le 25 septembre 1996, instituant un régime financier provisoire pour l'Université de Lausanne, dit de "conduite budgétaire par groupes". Ce régime a été reconduit pour les exercices 1999 et 2000 le 15 juin 1998 et pour les exercices 2001 à 2004 le 31 octobre 2000. Le projet de budget est conforme aux cibles déterminées par le Conseil d'Etat et aux décisions prises dans le groupe d'élaboration constitué entre le DFJ, le DFIN et l'UNIL.</p>
30	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>Le Conseil d'Etat a demandé à l'UNIL de prendre à sa charge par des réallocations internes le montant de CHF 2'820'000.- correspondant à la garantie du maintien du taux d'encadrement en fonction de l'augmentation des effectifs d'étudiants; cette garantie fait partie de la Convention d'objectifs 2001-2004 (Art. VI, 2ème alinéa, lettre b).</p>
31	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p>

2	Budget 2004		Budget 2003	Comptes 2002
	Charges	Revenus		
3154	Entretien de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien.....	288'300	194'400	250'167.97
3155	Entretien des véhicules et accessoires.....	79'200	81'500	51'184.22
31561	Entretien de matériel spécialisé d'enseignement et de recherche.....	1'193'400	1'217'900	975'405.73
31562	Entretien d'équipements informatiques d'enseignement et de recherche.....	2'378'400	2'186'100	1'335'088.50
3161	Loyers et fermages.....	1'417'300	1'415'200	810'393.40
3163	Locations d'objets mobiliers.....	461'700	447'900	311'171.73
3171	Frais de représentation.....	304'700	186'000	301'130.48
3172	Prix et concours.....	60'000	60'000	86'980.00
3173	Frais d'organisation de congrès.....	403'800	354'800	292'845.10
3174	Camps et voyages d'études.....	352'600	347'300	299'620.59
3181	Frais de port et compte de chèques postaux.....	1'313'100	359'200	807'177.05
31821	Frais de téléphone, concession radio, TV, fax.....	672'600	639'600	722'358.58
31822	Frais de télécommunications.....	21'700	36'500	22'870.15
3183	Frais bancaires.....	9'600	126'700	25'043.11
31851	Indemnités et frais des commissions.....	304'400	299'200	296'747.00
31852	Consultations juridiques et expertises.....	489'800	506'500	612'941.93
3187	Primes d'assurance de tiers, choses, RC.....	12'400	12'100	12'931.88
3188	Frais de transport.....	176'500	160'700	160'588.10
3189	Frais de surveillance.....	650'000	630'000	605'110.65
3193	Cotisations à des institutions de droit privé.....	1'309'400	1'301'200	946'152.40
3199	Frais divers.....	--	--	264.75
	Groupe 33.....	50'000	50'000	31'476.43
3301	Amortissements des créances et débiteurs.....	5'000	5'000	276.43
3314	Amortissements des machines, mobilier et véhicules.....	45'000	45'000	31'200.00
	Groupe 36.....	1'859'000	1'787'000	1'522'392.05
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes.....	1'271'700	1'207'600	1'168'019.60
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale.....	220'000	220'000	92'000.00
3659	Dons, aides et subventions casuels.....	57'900	55'900	27'996.00
3662	Aides individuelles à la formation et aux études.....	147'400	149'500	84'447.10
3663	Aides individuelles à la culture, aux loisirs et aux sports.....	130'000	122'000	118'829.35
3664	Aides individuelles à l'hygiène et à la santé publique.....	32'000	32'000	31'100.00
	Groupe 38.....	4'124'000	4'123'500	4'955'234.00
3801	Attributions à des fonds du bilan.....	980'000	980'000	600'000.00
3802	Attribution à des fonds hors bilan.....	3'144'000	3'143'500	4'355'234.00
	Groupe 39.....	30'310'800	29'145'000	29'148'380.00
3901	Imputations internes de frais de personnel.....	--	--	--
3902	Imputations internes de biens, services et marchandises.....	--	--	--
3909	Imputations internes diverses.....	30'310'800	29'145'000	29'148'380.00
	Groupe 42.....	950'000	950'000	945'161.18
4211	Revenus c/c,placts à c.t.....	--	--	--
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif.....	300'000	300'000	241'201.70
4272	Redevances d'utilisation du domaine public.....	650'000	650'000	693'387.99
4291	Autres revenus.....	--	--	10'919.75
4293	Différences de change.....	--	--	-348.26

Renseignements complémentaires

38 Commentaires sur le budget du groupe

Fonds du bilan:

- Bourses d'études: CHF 980'000.--

Fonds hors bilan:

- Fonds pour le financement des projets conjoints: CHF 1'900'000.-
- Microscopie électronique: CHF 53'500.-
- Impression des thèses: CHF 100'000.-
- Fonds de recherche UNIL-EPFL: CHF 250'000.-
- Fonds de recherche en génie biomédical: CHF 170'500.-
- Fonds universitaire: CHF 320'000.-
- Fonds de coordination Lausanne-Genève: CHF 350'000.-

39 Commentaires sur le budget du groupe


Le montant de la compensation du coût des étudiants en médecine fréquentant les services cliniques des Hospices cantonaux (29.145 mios, inchangée depuis des années) est indexé de 4%

2	Budget 2004		Budget 2003	Comptes 2002
	Charges	Revenus		
Groupe 43		7'457'600	9'833'100	7'395'562.76
4313 Emoluments administratifs.....		--	--	70.00
4331 Finances de cours et écolages.....		6'400'000	6'300'000	6'182'298.78
4352 Vente d'imprimés, de matériel pédagogique.....		--	--	8'540.20
4356 Facturation de services à des tiers.....		--	2'500'000	46'481.45
4361 Remboursement de traitements et charges sociales.....		1'057'600	1'033'100	1'157'777.04
43621 Remboursement de frais divers.....		--	--	395.29
Groupe 45		485'000	485'000	623'466.46
4502 Participation fédérale à des charges d'enseignement et de cultes.....		--	--	--
4503 Participation fédérale à des charges de culture, de loisirs et de sports.....		485'000	485'000	623'466.46

Renseignements complémentaires	
43	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>L'absence de montant au compte 4356 répond à l'impératif de sincérité du budget. Le règlement sur les redevances sur les revenus privés des membres de l'UNIL doit être révisé afin de permettre une perception plus aisée et plus équitable. Les montants réellement perçus seront inscrits aux comptes 2004.</p>
45	<p>Commentaires sur le budget du groupe</p> <p>Remboursement de la participation de l'EPFL aux frais d'entretien et d'exploitation du Centre sportif commun de Dorigny.</p>

Budget
2005

DEPARTEMENT DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE

Groupe	Notes	Budget 2005		Budget 2004	Comptes 2003
		Charges	Revenus		
					
30	Charges du personnel.....				
	Personnel "Enseignants": Salaire brut.....	(1) 69'260'931		69'334'131	61'329'564.77
	Personnel "Enseignants": Charges sociales.....	13'276'008		13'247'808	12'496'907.23
	Personnel "Assistants": Salaire brut.....	(2) 32'802'598		32'739'198	32'330'287.39
	Personnel "Assistants": Charges sociales.....	4'765'753		4'757'453	4'566'699.17
	Personnel "Administratif et technique": Salaire brut.....	(3) 40'233'246		40'259'546	38'446'367.83
	Personnel "Administratif et technique": Charges sociales.....	8'377'714		8'360'214	7'996'009.30
	Autres charges de personnel.....	(4) 1'741'950		1'741'950	1'962'256.63
	Charges du personnel.....	170'458'200		170'440'300	159'128'092.32
31	Achats de biens, prestations de services et marchandises.....				
	Acquisition d'appareils scientifiques.....	(5) 16'510'170		5'510'170	3'980'610.30
	Acquisition de matériel informatique et de logiciels.....	2'779'590		2'779'590	2'776'249.13
	Entretien matériel informatique, logiciels.....	2'377'420		2'377'420	1'322'857.20
	Acquisition de mobilier, machines, matériel, audio-visuel.....	598'600		598'600	2'191'219.65
	Entretien mobilier, machines, véhicules.....	1'798'290		1'798'290	1'360'604.65
	Location matériel et mobilier.....	454'690		454'690	266'287.99
	Fournitures de laboratoires.....	3'484'050		3'484'050	2'901'561.64
	Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur.....	4'479'745		4'479'745	4'152'889.18
	Impression de brochures et périodiques.....	668'090		668'090	587'620.78
	Cotisations à institutions privées.....	968'600		968'600	864'832.42
	Experts et jurés.....	304'360		304'360	245'462.36
	Frais d'organisation de congrès.....	402'800		402'800	228'777.49
	Camps et voyages d'étude.....	345'600		345'600	362'077.65
	Déplacements.....	475'760		475'760	636'677.24
	Mandats.....	489'800		489'800	1'593'764.58
	Loyers.....	1'417'300		1'417'300	831'615.05
	Entretien technique des bâtiments.....	3'391'150		3'391'150	6'189'951.64
	Electricité, énergie, eau.....	4'998'000		4'998'000	4'781'246.62
	Nettoyage et entretien.....	3'763'600		3'763'600	1'442'122.97
	Fournitures générales.....	1'149'535		1'149'535	1'101'005.49
	Affranchissement et acquis de douane.....	1'312'600		1'312'600	760'355.54
	Frais de surveillance.....	650'000		650'000	711'737.80
	Téléphones et frais de communications.....	692'450		692'450	617'492.41
	Frais d'insertion et de communiqués.....	117'500		117'500	158'615.10
	Frais divers.....	154'600		154'600	465'831.89
	Achats de biens, prestations de services et marchandises.....	53'784'300		42'784'300	40'531'466.57
33	Amortissements.....				
	Amortissements.....	45'000		45'000	38'350.00
	Pertes, gains et arrondis divers.....	5'000		5'000	1'490.01
	Amortissements.....	50'000		50'000	39'840.01
36	Aides, subsides et subventions.....				
	Bourses, prêts.....	17'400		17'400	58'337.00
	Subsides "Enseignement".....	(6) 31'102'550		791'750	827'214.05
	Allocations d'entraide.....	130'000		130'000	252'151.40
	Subsides "3ème cycle".....	480'000		480'000	480'400.00
	Subsides "Prévoyance sociales".....	220'000		220'000	295'000.00
	Culture, loisirs, sports.....	130'000		130'000	183'550.25
	Dons, aides ponctuelles.....	57'850		57'850	20'971.00
	Divers.....	32'000		32'000	34'220.00
	Aides, subsides et subventions.....	32'169'800		1'859'000	2'151'843.70
38	Attributions à des fonds et provisions.....				
	Attribution à fonds du bilan.....	980'000		980'000	980'000.00
	Attribution à fonds hors bilan.....	3'144'000		3'144'000	3'187'566.00
	Attributions à des fonds et provisions.....	4'124'000		4'124'000	4'167'566.00
39	Imputations internes.....				
	Imputations internes.....	(7) 0		30'310'800	29'151'000.00
	Imputations internes.....	0		30'310'800	29'151'000.00
	Total des charges.....	260'586'300		249'568'400	235'169'808.60

Renseignements complémentaires



La nouvelle loi sur l'Université du 6 juillet 2004 entrera en vigueur le 1er janvier 2005.
A cette date, les dispositions financières de la nouvelle LUL remplaceront le régime dit de "contrôle budgétaire par groupes".

L'Université dispose dès 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention de CHF 158'493'700.- au budget de la DGES (unité budgétaire 25). Cette subvention tient compte de la convention salariale entre le Conseil d'Etat et les associations de personnel.
L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget détaillé indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.

Les notes ci-dessous expliquent les grandes variations dans le mode de budgétisation de l'Université, variations qui s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle loi, ainsi que quelques particularités de l'Université. Les grandes variations comprennent:

- la budgétisation et la gestion des investissements par l'Université;
- la budgétisation et l'enregistrement des produits liés à l'activité de l'Université; il s'agit essentiellement de la subvention de la Confédération au titre de la loi d'aide aux Universités et des produits liés à l'Accord intercantonal sur le financement des Universités. Ces produits étaient budgétisés / enregistrés à la DGES (unité budgétaire 25) jusqu'en 2004.

Notes

Charges

- (1) Le salaire brut des "Enseignants" comprend un montant de KFr. 939 pour les intervenants extérieurs (conférenciers, ...) et Kfr. 46 pour les encouragements à la retraite.
- (2) Salaire brut des "Assistants".
- (3) Le salaire brut du "Personnel administratif et technique" comprend un montant de KFr. 1'483 pour le personnel temporaire et les stagiaires.
- (4) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment les frais de formation, le personnel intérimaire, les frais de déplacement et de repas, les frais d'annonces, ...
- (5) La rubrique "Acquisition d'appareils scientifiques" réintègre, en plus du budget initial, un montant représentant une moyenne des crédits d'investissement pour le matériel scientifique et informatique ainsi que pour l'adaptation des locaux aux besoins de la de la recherche que l'Université utilisait jusqu'à présent.
- (6) Une charge d'environ 30 millions correspond historiquement à une estimation des surcoûts dus à l'enseignement dans les services cliniques (DSAS).
Cette charge était budgétisée / enregistrée jusqu'en 2004 sous la rubrique "Imputations internes"; elle est désormais budgétisée sous la rubrique "Subsides, subventions".
Ce changement de rubrique explique l'écart entre le budget 2004 et le budget 2005.
- (7) Voir note (6) ci-dessus pour l'explication de l'écart entre le budget 2004 et le budget 2005.

DEPARTEMENT DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE

Groupe	Notes	Budget 2005		Budget 2004	Comptes 2003
		Charges	Revenus		
42 Produits du patrimoine					
Produits financiers			0	0	18.26
Loyers et utilisation domaine public			950'000	950'000	1'046'186.24
Autre produits divers			0	0	6'835.40
Produits du patrimoine			950'000	950'000	1'053'039.90
43 Contributions, prestations, écolages, remboursements					
Taxes et émoluments			6'400'000	6'400'000	6'230'182.20
Contributions diverses			0	0	3'617.26
Prestations de service diverses			0	0	45'671.77
Travaux et ventes diverses			0	0	12'377.62
Remboursements divers			1'057'600	1'057'600	1'268'199.42
Contributions, prestations, écolages, remboursements			7'457'600	7'457'600	7'560'048.27
45 Prestations en faveur d'autres collectivités publiques					
Part. à enseigt autres cantons.....	(8)		40'500'000	40'500'000	39'590'357.80
Subvention fédérale LAU.....	(9)		52'700'000	52'025'300	50'691'826.78
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques			485'000	485'000	728'031.09
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques :.....			93'685'000	93'010'300	91'010'215.67
Total des produits.....			102'092'600	101'417'900	99'623'303.84
Subvention Etat de Vaud (excédent de charges).....	(10)		158'493'700	148'150'500	135'546'504.76

Renseignements complémentaires

Notes

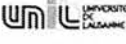
Produits

- (8) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant notre Université, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU).
Les montants figurant dans les colonnes "Comptes 2003" et "Budget 2004" figuraient en réalité dans l'unité budgétaire 251 (DGES) en 2003 et 2004. Ils sont réincorporés dans le document relatif au budget 2005 de l'Université à des fins de comparaison.
- (9) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU).
Les montants figurant dans les colonnes "Comptes 2003" et "Budget 2004" figuraient en réalité dans l'unité budgétaire 251 (DGES) en 2003 et 2004. Ils sont réincorporés dans le document relatif au budget 2005 de l'Université à des fins de comparaison.

Subvention (= "charges nettes")

- (10) Le montant correspond à l'excédent de charges pris en charge par l'Etat de Vaud sous la forme d'une subvention annuelle.
La subvention annuelle figure dans le budget de l'Etat de Vaud dans la DGES (unité budgétaire 251, compte 3652).

Budget
2006

Groupe	Notes	Budget 2006		Budget 2005	Comptes 2004
		Charges	Revenus		
					
30					
Charges du personnel					
Personnel "Enseignants": Salaire brut	(1)	72'502'382		69'260'931	60'127'048.19
Personnel "Enseignants": Charges sociales		13'249'580		13'276'008	11'924'941.41
Personnel "Assistants": Salaire brut	(2)	32'743'575		32'802'598	31'636'727.96
Personnel "Assistants": Charges sociales		4'758'089		4'765'753	4'304'652.88
Personnel "Administratif et technique": Salaire brut	(3)	40'264'929		40'233'246	37'899'511.38
Personnel "Administratif et technique": Charges sociales		8'361'332		8'377'714	7'564'774.81
Autres charges de personnel	(4)	1'704'782		1'741'950	1'845'858.94
Charges du personnel		173'584'669		170'458'200	155'303'515.57
31					
Achats de biens, prestations de services et marchandises					
Acquisition d'appareils scientifiques	(5)	18'469'705		16'510'170	5'145'268.41
Acquisition de matériel informatique et de logiciels		2'779'961		2'779'590	2'197'673.34
Entretien matériel informatique, logiciels		2'377'738		2'377'420	1'445'171.14
Acquisition de mobilier, machines, matériel, audio-visuel		598'680		598'600	816'764.48
Entretien mobilier, machines, véhicules		1'798'531		1'798'290	1'061'122.34
Location matériel et mobilier		454'750		454'690	279'873.08
Fournitures de laboratoires		3'484'516		3'484'050	2'796'232.32
Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur		4'480'344		4'479'745	3'935'971.10
Impression de brochures et périodiques		668'179		668'090	598'712.52
Cotisations à institutions privées		968'729		968'600	969'664.94
Experts et jurés		304'400		304'360	236'657.16
Frais d'organisation de congrès		402'854		402'800	280'933.91
Camps et voyages d'étude		345'646		345'600	292'939.20
Déplacements		475'824		475'760	828'190.65
Mandats		489'866		489'800	1'193'450.22
Loyers		1'417'489		1'417'300	873'265.69
Entretien technique des bâtiments		3'391'603		3'391'150	4'838'441.32
Electricité, énergie, eau		4'998'668		4'998'000	4'978'704.37
Nettoyage et entretien		3'764'103		3'763'600	1'464'458.69
Fournitures générales		1'149'689		1'149'535	1'012'985.10
Affranchissement et acquies de douane		1'312'775		1'312'600	696'615.60
Frais de surveillance		650'087		650'000	771'161.25
Téléphones et frais de communications		692'543		692'450	515'857.13
Frais d'insertion et de communiqués		117'516		117'500	122'675.13
Frais divers		154'621		154'600	835'089.19
Achats de biens, prestations de services et marchandises		55'748'817		53'784'300	38'187'878.28
33					
Amortissements					
Amortissements		45'000		45'000	49'654.25
Pertes, gains et arrondis divers		5'000		5'000	535.71
Amortissements		50'000		50'000	50'189.96
36					
Aides, subsides et subventions					
Bourses, prêts		17'400		17'400	76'071.00
Subsides "Enseignement"	(6)	36'102'550		31'102'550	5'352'346.65
Allocations d'entraide		130'000		130'000	37'947.15
Subsides "3ème cycle"		480'000		480'000	473'300.00
Subsides "Prévoyance sociales"		220'000		220'000	220'000.00
Culture, loisirs, sports		130'000		130'000	137'501.19
Dons, aides ponctuelles		57'850		57'850	30'635.00
Divers		32'000		32'000	34'460.00
Aides, subsides et subventions		37'169'800		32'169'800	6'362'260.99
38					
Attributions à des fonds et provisions					
Attribution à fonds du bilan		980'000		980'000	980'000.00
Attribution à fonds hors bilan		3'144'000		3'144'000	3'143'500.00
Attributions à des fonds et provisions		4'124'000		4'124'000	4'123'500.00
39					
Imputations internes					
Imputations internes	(7)	0		0	30'314'180.00
Imputations internes		0		0	30'314'180.00
Total des charges		270'677'286		260'586'300	234'341'524.80

Renseignements complémentaires



La nouvelle loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL) est entrée en vigueur le 1er janvier 2005. Le Conseil d'Etat a édicté le Règlement d'application des dispositions financières le 6 avril 2005.

Conformément à la LUL et au Règlement, le Conseil de l'Université a ratifié le projet de budget présenté par la Direction qui a ensuite été transmis au Conseil d'Etat par la voie du DFJ. C'est sur la base de ce budget, proche des besoins réels de l'Université, que celle-ci a établi la présentation annexée au budget de l'Etat pour l'exercice 2006. Les modifications légales et de procédure font que la comparaison avec le budget 2005 et les comptes 2004 est parfois délicate.

L'Université dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention au budget de la DGES (unité budgétaire 25). Pour 2006, cette subvention, arrêtée par le Conseil d'Etat à CHF 158'893'900.-, ne couvre pas entièrement les charges. L'Université espère couvrir une partie de la différence par une augmentation attendue des subventions de la Confédération au titre de la LAU. Le solde excédentaire sera pris en charge par le Fonds de réserve et d'innovation instauré par la LUL et doté d'une partie des soldes de crédits existant au 31 décembre 2004.

L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.

Les notes ci-dessous expliquent les grandes variations dans le mode de budgétisation de l'Université, notamment les variations résultant de la nouvelle LUL. Des variations existent de par les modifications suivantes:

- la budgétisation et la gestion des investissements par l'Université dès 2005;
- la budgétisation et l'enregistrement de tous produits liés à l'activité de l'Université dès 2005; il s'agit essentiellement de la subvention de la Confédération au titre de la loi d'aide aux Universités et des produits liés à l'Accord intercantonal sur le financement des Universités. Ces produits étaient budgétisés / enregistrés à la DGES (unité budgétaire 25) jusqu'en 2004.

N.B. Les charges budgétisées ne comprennent pas les charges financières et l'amortissement des investissements votés par le Grand Conseil le 26 avril 2005. En effet, ces charges incombent à l'Etat au sens de l'article 43, alinéa 3, de la LUL.

Notes

Charges


- (1) L'augmentation des coûts salariaux découlant des effets de la convention salariale (indexation + augmentation partielle) est estimée à Fr. 1'470'000.-. Cette augmentation sera prise en charge par l'Université. Le salaire brut des "Enseignants" comprend un montant d'environ Kfr. 939 pour les intervenants extérieurs (conférenciers, ...) et Kfr. 46 pour les encouragements à la retraite.
- (2) Salaire brut des "Assistants".
- (3) Le salaire brut du "Personnel administratif et technique" comprend un montant de Kfr. 1'480 pour le personnel temporaire et les stagiaires.
- (4) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment les frais de formation, le personnel intérimaire, les frais de déplacement et de repas, les frais d'annonces, ...
- (5) La rubrique "Acquisition d'appareils scientifiques" a réintégré, à partir du budget 2005, un montant représentant une moyenne des crédits d'investissement pour le matériel scientifique et informatique ainsi que pour l'adaptation des locaux aux besoins de la de la recherche que l'Université utilisait jusqu'à présent. Les comptes 2004 ne comprennent pas les montants "correspondants".
- (6) Une charge d'environ 30 millions correspond historiquement à une estimation des surcoûts dus à l'enseignement de la médecine dans les services cliniques (DSAS). Cette charge était budgétisée / enregistrée jusqu'en 2004 sous la rubrique "Imputations internes"; elle est désormais budgétisée sous la rubrique "Subsides, subventions". Ce changement de rubrique explique une partie de l'écart entre le budget 2006 et les comptes 2004. Le solde de l'écart est dû à l'inscription de la subvention conventionnelle à l'Université de Genève pour l'Ecole de pharmacie Genève-Lausanne. Dans les comptes 2004, cette subvention apparaît au groupe 36 suite à un transfert entre groupes autorisé par le Conseil d'Etat. Lors de l'élaboration du budget 2005, cette subvention n'avait pas encore pu être prise en compte en tant que telle, si bien que les montants correspondant au coût de l'EPGL figurent encore dans les groupes 30 et 31 comme s'ils étaient exploités à Lausanne. Un transfert entre groupes sera nécessaire lors du bouclage des comptes 2005.
- (7) Voir note (6) ci-dessus pour l'explication de l'écart entre le budget 2006 et les comptes 2004

Groupe	Notes	Budget 2006		Budget 2005	Comptes 2004
		Charges	Revenus		
42 Produits du patrimoine					
Produits financiers			0	0	6.42
Loyers et utilisation domaine public			950'000	950'000	1'083'029.75
Autre produits divers			0	0	9'312.53
Produits du patrimoine			950'000	950'000	1'092'348.70
43 Contributions, prestations, écolages, remboursements					
Taxes et émoluments			6'400'000	6'400'000	6'025'608.32
Contributions diverses			0	0	5'095.03
Prestations de service diverses			0	0	2'945.20
Travaux et ventes diverses			0	0	11'473.11
Remboursements divers			1'065'000	1'057'600	1'171'588.59
Contributions, prestations, écolages, remboursements			7'465'000	7'457'600	7'216'710.25
44 Contribution cantonale.....					
Subvention Etat de Vaud	(10)		158'893'900	158'493'700	130'071'774.19
Contribution cantonale.....			158'893'900	158'493'700	130'071'774.19
45 Prestations en faveur d'autres collectivités publiques					
Part. à enseign autres cantons.....	(8)		40'500'000	40'500'000	38'074'048.10
Subvention fédérale LAU.....	(9)		52'700'000	52'700'000	57'302'833.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques			485'000	485'000	583'810.56
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques			93'685'000	93'685'000	95'960'691.66
Prélèvement sur Fonds			9'683'386		
Total des produits.....			270'677'286	260'586'300	234'341'524.80
Déficit (excédent de charges).....	(11)		0	0	0.00

Renseignements complémentaires	
Notes	
Produits	
(8)	Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant notre Université, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU). Le montant figurant dans la colonnes "Comptes 2004" figurait en réalité dans l'unité budgétaire 251 (DGES) en 2004. Il a été réincorporé dans le document relatif au budget 2006 de l'Université à des fins de comparaison.
(9)	Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). L'Université s'attend à une augmentation de la subvention fédérale en fonction des discussions intervenues dans les organes de la politique universitaire suisse. En l'état actuel des informations, ces augmentations ne peuvent pas être chiffrées avec une certitude suffisante pour entraîner une modification sensible des produits budgétisés. Le montant figurant dans la colonne "Comptes 2004" figurait en réalité dans l'unité budgétaire 251 (DGES) en 2004. Il a été réincorporé dans le document relatif au budget 2006 de l'Université à des fins de comparaison.
	Subvention cantonale et excédent de charges (= "charges nettes")
(10)	La subvention cantonale annuelle a été arrêtée par le Conseil d'Etat en connaissance du budget présenté par l'Université. La subvention cantonale annuelle figure dans le budget de l'Etat de Vaud au titre de la DGES (unité budgétaire 251, compte 3652).
(11)	Pour couvrir le déficit budgétisé, l'Université compte sur l'augmentation de la subvention fédérale (voir note 9). Le solde excédentaire de charges sera supporté, le cas échéant, par le Fonds de réserve et d'innovation doté, au 1er janvier 2005, d'une partie des reports de soldes accumulés par l'Université pendant les dernières années du régime financier dit de "contrôle budgétaire par groupes".

Budget
2007

DEPARTEMENT DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE

Groupe	Notes	Budget 2007		Budget 2006	Comptes 2005
		Charges	Revenus		
					
30					
<i>Charges du personnel</i>					
Personnel "Enseignants": Salaire brut.....	(1)	79'092'104		72'502'382	64'211'555.48
Personnel "Enseignants": Charges sociales.....		13'515'578		13'249'580	12'893'068.70
Personnel "Assistants": Salaire brut.....	(2)	32'692'652		32'743'575	34'325'672.33
Personnel "Assistants": Charges sociales.....		4'388'073		4'758'089	4'728'749.60
Personnel "Administratif et technique": Salaire brut.....	(3)	44'401'462		40'264'929	40'565'284.91
Personnel "Administratif et technique": Charges sociales.....		8'496'001		8'361'332	8'185'419.40
Autres charges de personnel.....	(4)	2'070'272		1'704'782	2'154'183.67
<i>Charges du personnel</i>		184'656'142		173'584'669	167'063'934.09
31					
<i>Achats de biens, prestations de services et marchandises</i>					
Acquisition d'appareils scientifiques.....	(5)	7'946'028		18'469'705	21'948'523.82
Acquisition de matériel informatique et de logiciels.....		4'416'556		2'779'961	4'294'666.07
Entretien matériel informatique, logiciels.....		1'474'752		2'377'738	1'314'762.70
Acquisition de mobilier, machines, matériel, audio-visuel.....		999'718		598'680	2'152'609.81
Entretien mobilier, machines, véhicules.....		1'206'655		1'798'531	1'129'611.62
Location matériel et mobilier.....		378'946		454'750	178'696.88
Fournitures de laboratoires.....		3'888'962		3'484'516	4'612'530.65
Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur.....		4'069'848		4'480'344	3'827'301.19
Impression de brochures et périodiques.....		889'957		668'179	804'531.42
Cotisations à institutions privées.....		520'530		968'729	812'629.59
Experts et jurés.....		265'040		304'400	235'739.92
Frais d'organisation de congrès.....		547'730		402'854	388'652.52
Camps et voyages d'étude.....		449'815		345'646	352'185.43
Déplacements.....		734'445		475'824	865'362.68
Mandats.....		1'934'800		489'866	2'321'754.59
Loyers.....		901'000		1'417'489	895'618.97
Entretien technique des bâtiments.....		3'014'600		3'391'603	10'438'278.66
Electricité, énergie, eau.....		5'609'700		4'998'668	4'644'604.24
Nettoyage et entretien.....		4'905'850		3'764'103	1'472'656.51
Fournitures générales.....		1'171'785		1'149'689	1'205'639.12
Affranchissement et acquis de douane.....		739'508		1'312'775	683'739.06
Frais de surveillance.....		751'000		650'087	599'999.75
Téléphones et frais de communications.....		528'650		692'543	504'498.08
Frais d'insertion et de communiqués.....		175'500		117'516	165'349.75
Frais divers.....		281'206		154'621	502'944.65
<i>Achats de biens, prestations de services et marchandises</i>		47'802'581		55'748'817	66'353'087.69
33					
<i>Amortissements</i>					
Amortissements.....		90'700		45'000	43'200.00
Pertes, gains et arrondis divers.....		0		5'000	88'083.54
<i>Amortissements</i>		90'700		50'000	131'283.54
36					
<i>Aides, subsides et subventions</i>					
Bourses, prêts.....		58'200		17'400	48'017.70
Subsides "Enseignement".....	(6)	107'460'190		36'102'550	36'893'330.80
Allocations d'entraide.....		100'000		130'000	43'634.50
Subsides "3ème cycle".....		480'000		480'000	473'300.00
Subsides "Prévoyance sociales".....		374'900		220'000	272'000.00
Culture, loisirs, sports.....		128'000		130'000	144'758.51
Dons, aides ponctuelles.....		10'000		57'850	75'200.00
Divers.....		51'000		32'000	34'940.00
<i>Aides, subsides et subventions</i>		108'662'290		37'169'800	37'985'181.51
38					
<i>Attributions à des fonds et provisions</i>					
Attribution à fonds du bilan.....		3'630'000		4'124'000	4'063'500.00
<i>Attributions à des fonds et provisions</i>		3'630'000		4'124'000	4'063'500.00
Total des charges		344'841'713		270'677'286	275'596'986.83

Renseignements complémentaires



La loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL) est entrée en vigueur le 1er janvier 2005.
Le Conseil d'Etat a édicté le Règlement d'application des dispositions financières le 6 avril 2005.

Conformément à la LUL et au Règlement, le Conseil de l'Université a ratifié le projet de budget présenté par la Direction qui a ensuite été transmis au Conseil d'Etat par la voie du DFJ. C'est sur la base de ce budget, proche des besoins réels de l'Université, que celle-ci a établi la présentation annexée au budget de l'Etat pour l'exercice 2007. Les récentes modifications de procédure ainsi que des modifications de structure rendent la comparaison entre années parfois délicate.

L'Université dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention au budget de la DGES (unité budgétaire 25). Pour 2007, cette subvention a été arrêtée par le Conseil d'Etat à CHF 233'158'000.-, y compris une augmentation de 71 millions devant servir à financer l'augmentation de la subvention au CHUV du même montant. La subvention cantonale ne devrait pas suffire à couvrir les charges. L'Université espère couvrir une partie de la différence par une augmentation attendue des subventions de la Confédération au titre de la LAU. Le solde déficitaire sera pris en charge par le Fonds de réserve et d'innovation instauré par la LUL et doté d'une partie des soldes de crédits existant au 31 décembre 2004; l'Université a déjà eu recours à une dissolution de ce fonds en 2005 à hauteur de CHF 13'391'346.34.


L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve toutefois la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.

Il est à signaler que les charges budgétisées ne comprennent pas les charges financières et l'amortissement des investissements votés par le Grand Conseil le 26 avril 2005. En effet, ces charges incombent à l'Etat au sens de l'article 43, alinéa 3, de la LUL.

NotesCharges

- (1) L'augmentation du budget des salaires découle notamment de la mise en place du processus de Bologne et du plan stratégique de l'Université. Le salaire brut des "Enseignants" comprend un montant d'environ KFr. 1'167 pour les intervenants extérieurs (conférenciers, ...).
- (2) Salaire brut des "Assistants".
- (3) Salaire brut du "Personnel administratif et technique" qui comprend également les salaires du personnel temporaire et des stagiaires.
- (4) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment les frais de formation, le personnel intérimaire, les frais de déplacement et de repas, les frais d'annonces, ...
- (5) Pour rappel, la rubrique "Acquisition d'appareils scientifiques" a réintégré, à partir du budget 2005, un montant représentant une moyenne des crédits d'investissement pour le matériel scientifique et informatique ainsi que pour l'adaptation des locaux aux besoins de la recherche que l'Université utilisait jusqu'à présent. Lors de l'élaboration du budget 2006, l'entier de ce montant avait été porté en augmentation de la rubrique "Acquisition d'appareils scientifiques".
- (6) La rubrique "Aides, subsides et subventions" comprend notamment les gros postes suivants:
 - Subvention au CHUV d'environ 101 millions
 - Subvention à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne d'environ 5 millions
 L'augmentation de la rubrique provient essentiellement de la subvention au CHUV qui passe de 30 à 101 millions; cette augmentation de 71 millions est la conséquence de l'accord de collaboration signé récemment entre l'Université et le CHUV. Elle correspond à un transfert de budget auparavant imputé au DSAS. La subvention au CHUV correspond à l'estimation des coûts pour les prestations d'enseignement et de recherche fournies par le CHUV.

DEPARTEMENT DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE

Groupe	Notes	Budget 2007		Budget 2006	Comptes 2005
		Charges	Revenus		
 UNIL Université de Lausanne					
42					
<i>Produits du patrimoine</i>					
			0	0	1'918.44
			900'000	950'000	1'018'820.94
			0	0	241'794.90
			900'000	950'000	1'262'534.28
43					
<i>Contributions, prestations, écolages, remboursements</i>					
			6'400'000	6'400'000	6'557'147.08
			0	0	0.00
			650'000	0	522'591.54
			0	0	7'876.19
			1'065'000	1'065'000	1'547'620.70
			8'115'000	7'465'000	8'635'235.51
44					
<i>Contribution cantonale</i>					
	(9)		233'158'000	158'893'900	158'493'700.00
			233'158'000	158'893'900	158'493'700.00
45					
<i>Prestations en faveur d'autres collectivités publiques</i>					
	(7)		39'425'900	40'460'000	39'425'928.70
	(8)		54'153'200	53'000'000	54'153'242.00
			35'000	485'000	35'000.00
			93'614'100	93'945'000	93'614'170.70
48					
<i>Dissolution de provision et financements</i>					
			0	0	200'000.00
			0	0	200'000.00
	(10)		9'054'613	9'423'386	13'391'346.34
			344'841'713	270'677'286	275'596'986.83
	(10)		0	0	0.00

Renseignements complémentaires


**Notes**Produits

- (7) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant notre Université, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU).
- (8) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). L'Université s'attend à une augmentation de la subvention fédérale en fonction des discussions intervenues dans les organes de la politique universitaire suisse. En l'état actuel des informations, ces augmentations ne peuvent pas être chiffrées avec une certitude suffisante pour modifier de manière sensible les produits budgétisés.

Subvention cantonale et excédent de charges (= "charges nettes")

- (9) La subvention cantonale annuelle a été arrêtée par le Conseil d'Etat en connaissance du budget présenté par l'Université. Elle figure en charge dans le budget de la DGES (unité budgétaire 251, compte 3652).
Le montant de la subvention a été calculé comme suit:
- subvention "de base" CHF 161'902'600.-
- augmentation de la subvention de CHF 71'255'400.- par transfert de budget du DSAS
- Total de la subvention cantonale CHF 233'158'000.-
L'augmentation de 71 millions, par un transfert de budget du DSAS, permet de financer l'augmentation simultanée de la subvention au CHUV (voir point 6 ci-dessus). Il s'agit ainsi d'une augmentation "technique", sans impact réel sur le budget global de l'Etat de Vaud. Si l'on fait abstraction de cette augmentation "technique", la subvention n'a augmenté que de CHF 3'008'700.- (soit 1,9%).
- (10) Pour couvrir le déficit budgétisé, l'Université compte sur l'augmentation de la subvention fédérale (voir note 8). Le solde excédentaire de charges sera supporté, le cas échéant, par le Fonds de réserve et d'innovation doté, au 1er janvier 2005, d'une partie des reports de soldes accumulés par l'Université pendant les dernières années du régime financier dit de "contrôle budgétaire par groupes".

Budget
2008

Groupe	Notes	Budget 2008		Budget 2007	Comptes 2006
		Charges	Revenus		
					
30					
Charges du personnel					
Personnel "Enseignants": Salaire brut.....	(1)	70'535'131		79'092'104	66'990'641.70
Personnel "Enseignants": Charges sociales.....		13'787'633		13'515'578	13'066'441.31
Personnel "Assistants": Salaire brut.....	(1)	41'785'030		32'692'652	37'861'518.26
Personnel "Assistants": Charges sociales.....		5'497'314		4'388'073	4'845'657.96
Personnel "Administratif et technique": Salaire brut.....	(1)	51'588'751		44'401'462	44'087'324.95
Personnel "Administratif et technique": Charges sociales.....		10'071'635		8'496'001	8'492'925.66
Autres charges de personnel.....	(2)	2'445'811		2'070'272	2'619'346.88
Charges du personnel		195'711'305		184'656'142	177'963'856.72
31					
Achats de biens, prestations de services et marchandises					
Acquisition d'appareils scientifiques.....	(3)	10'082'745		7'946'028	12'584'525.69
Acquisition de matériel informatique et de logiciels.....		3'888'261		4'416'556	5'682'291.99
Entretien matériel informatique, logiciels.....		1'467'852		1'474'752	1'380'035.28
Acquisition de mobilier, machines, matériel, audio-visuel.....		694'846		999'718	1'437'109.28
Entretien mobilier, machines, véhicules.....		1'387'055		1'206'655	1'153'195.82
Location matériel et mobilier.....		838'350		378'946	119'268.17
Fournitures de laboratoires.....		5'551'900		3'888'962	4'564'353.75
Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur.....	(4)	4'836'712		4'069'848	4'327'854.44
Impression de brochures et périodiques.....		747'993		889'957	789'595.92
Cotisations à institutions privées.....		926'063		520'530	798'535.69
Experts et jurés.....		306'740		265'040	218'919.51
Frais d'organisation de congrès.....		716'695		547'730	389'176.44
Camps et voyages d'étude.....		372'415		449'815	296'918.86
Déplacements.....		493'515		734'445	509'887.33
Mandats.....		1'583'476		1'934'800	2'020'229.91
Loyers.....	(5)	889'500		901'000	2'683'755.68
Entretien technique des bâtiments.....		2'751'500		3'014'600	7'366'648.76
Electricité, énergie, eau.....	(6)	6'378'400		5'609'700	4'490'905.20
Nettoyage et entretien.....		4'771'450		4'905'850	1'652'466.49
Fournitures générales.....		1'663'685		1'171'785	1'148'541.15
Affranchissement et acquis de douane.....		758'180		739'508	670'043.90
Frais de surveillance.....		743'000		751'000	787'877.05
Téléphones et frais de communications.....		519'163		528'650	592'581.72
Frais d'insertion et de communiqués.....		154'100		175'500	171'821.10
Frais divers.....		371'701		281'206	515'254.86
Achats de biens, prestations de services et marchandises		52'895'297		47'802'581	56'351'793.99
33					
Amortissements					
Amortissements.....		98'500		90'700	65'875.00
Pertes, gains et arrondis divers.....		0		0	2'962.85
Amortissements		98'500		90'700	68'837.85
36					
Aides, subsides et subventions					
Bourses, prêts.....		39'000		58'200	56'800.00
Subsides "Enseignement".....	(7)	107'333'000		107'460'190	38'167'528.41
Allocations d'entraide.....		40'000		100'000	32'540.20
Subsides "3ème cycle".....		501'000		480'000	473'300.00
Subsides "Prévoyance sociales".....		0		374'900	0.00
Culture, loisirs, sports.....		136'000		128'000	134'606.95
Dons, aides ponctuelles.....		5'000		10'000	3'683.20
Divers.....		54'200		51'000	67'343.70
Aides, subsides et subventions		108'108'200		108'662'290	38'935'802.46
38					
Attributions à des fonds et provisions					
Attribution à fonds du bilan.....		2'970'000		3'630'000	3'683'500.00
Attributions à des fonds et provisions		2'970'000		3'630'000	3'683'500.00
Total des charges		359'783'302		344'841'713	277'003'791.02

Renseignements complémentaires



Quelques bases légales et réglementaires

La loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL), entrée en vigueur le 1er janvier 2005, représente le principal cadre législatif de l'Université. Le Règlement d'application des dispositions financières, édicté par le Conseil d'Etat le 6 avril 2005, précise les règles de l'Université en matière financière.

Généralités

Conformément à la LUL et au Règlement, le Conseil de l'Université a ratifié le projet de budget présenté par la Direction qui a ensuite été transmis au Conseil d'Etat par la voie du DFJC. C'est sur la base de ce budget, proche des besoins réels de l'Université, que celle-ci a établi la présentation annexée au budget de l'Etat pour l'exercice 2008.

L'Université dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention au budget de la DGES (unité budgétaire 251). Pour 2008, cette subvention a été arrêtée par le Conseil d'Etat à CHF 243'927'800.-. Une partie importante de cette subvention sert à verser une subvention au CHUV d'environ 101 millions de francs. La subvention cantonale ne devrait pas tout à fait suffire à couvrir les charges. L'Université espère couvrir une partie de la différence par une augmentation attendue des subventions de la Confédération au titre de la LAU ainsi que par l'augmentation des produits liés à l'accord intercantonal sur le financement des universités. Le solde déficitaire sera pris en charge par le Fonds de réserve et d'innovation instauré par la LUL.


L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve ainsi la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.

Il est à signaler que les charges budgétisées ne comprennent pas les charges financières et l'amortissement des investissements votés par le Grand Conseil le 26 avril 2005. En effet, ces charges incombent à l'Etat au sens de l'article 43, alinéa 3, de la LUL.

Notes

Charges

- (1) L'augmentation du budget des salaires découle notamment de l'impact de la politique salariale (y compris indexation), de la mise en œuvre du plan stratégique ainsi que de nouvelles charges compensées par de nouveaux produits. Le salaire brut des "Enseignants" comprend un montant d'environ KFr. 698 pour les intervenants extérieurs (conférenciers, ...). Salaire brut du "Personnel administratif et technique" qui comprend également les salaires du personnel temporaire et des stagiaires.
- (2) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment les frais de formation, le personnel intérimaire, les frais de déplacement et de repas, les frais d'annonces, ...
- (3) Le budget "Acquisition d'appareils scientifiques" a été augmenté pour atteindre, à terme, un niveau correspondant au parc des appareillages scientifiques.
- (4) L'UNIL doit faire face à une augmentation importante du prix des abonnements électroniques gérés par la Bibliothèque cantonale universitaire.
- (5) Pour rappel, les comptes 2006 comprennent la 1ère annuité (intérêts + amortissement) des nouvelles constructions UNIL (Kfr. 1'796, EMPD No 231 - Sept. 2005)
- (6) L'UNIL subit une augmentation importante du coût de l'énergie.
- (7) La rubrique "Aides, subsides et subventions" comprend notamment les gros postes suivants:
 - Subvention au CHUV d'environ 101 millions
 - Subvention à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne d'environ 5 millions
 L'augmentation de la rubrique par rapport aux comptes 2006 provient essentiellement de la subvention au CHUV qui passe de 30 à 101 millions; cette augmentation de 71 millions est la conséquence de l'accord de collaboration signé récemment entre l'Université et le CHUV. Elle correspond à un transfert de budget auparavant imputé au DSAS. La subvention au CHUV correspond à l'estimation des coûts pour les prestations d'enseignement et de recherche fournies par le CHUV.

Groupe	Notes	Budget 2008		Budget 2007	Comptes 2006
		Charges	Revenus		
 UNIL Université de Lausanne					
42					
Produits du patrimoine					
Produits financiers			0	0	-71.38
Loyers et utilisation domaine public		1'050'000		900'000	1'065'035.91
Autre produits divers		0		0	11'248.80
Produits du patrimoine		1'050'000		900'000	1'076'213.33
43					
Contributions, prestations, écolages, remboursements					
Taxes et émoluments		6'731'500		6'400'000	6'693'045.46
Contributions diverses		20'000		0	24'298.60
Prestations de service diverses	(8)	1'110'000		650'000	598'492.24
Travaux et ventes diverses	(8)	772'000		0	20'173.70
Remboursements divers	(9)	0		1'065'000	822'332.71
Contributions, prestations, écolages, remboursements		8'633'500		8'115'000	8'158'342.71
44					
Contribution cantonale					
Subvention Etat de Vaud	(12)	243'927'800		233'158'000	158'893'900.00
Contribution cantonale		243'927'800		233'158'000	158'893'900.00
45					
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques					
Part. à enseign. autres cantons	(10)	46'232'900		39'425'900	42'980'740.80
Subvention fédérale LAU	(11)	55'000'000		54'153'200	53'915'518.00
Subvention fédérale aux investissements		1'000'000		0	3'524'305.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques		35'000		35'000	35'000.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques		102'267'900		93'614'100	100'455'563.80
48					
Dissolution de provision et financements					
Dissolution de provision		0		0	79'400.00
Dissolution de provision et financements		0		0	79'400.00
Prélèvement sur Fonds	(13)	3'904'102		9'054'613	8'340'371.18
Total des produits		359'783'302		344'841'713	277'003'791.02
Déficit (excédent de charges)	(13)	0		0	0.00

Renseignements complémentaires



Notes

Produits


- (8) Incorporation de nouveaux produits finançant une partie de l'augmentation des salaires (voir note 1)
- (9) Historique: Le budget 2007 correspondait aux retenues "EmployéEs" pour l'assurance accidents. Ces retenues ne transitent plus par un compte de produits et ne sont donc plus budgétisées à ce niveau.
- (10) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant notre Université, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU).
- (11) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). L'Université s'attend à une légère augmentation de la subvention fédérale en fonction des discussions intervenues dans les organes de la politique universitaire suisse. En l'état actuel des informations, ces augmentations ne peuvent toutefois être chiffrées que de manière approximative.

Subvention cantonale et excédent de charges (= "charges nettes")

- (12) La subvention cantonale annuelle a été arrêtée par le Conseil d'Etat en connaissance du budget présenté par l'Université. Elle figure en charge dans le budget de la DGES (unité budgétaire 251, compte 3652). Par rapport au budget 2007, la subvention a été adaptée pour tenir compte:
- de l'adaptation des salaires (politique salariale, y compris indexation)
 - de l'augmentation du coût de l'énergie
 - de la mise en œuvre du plan stratégique de l'UNIL
 - de la compensation des pertes de subventions fédérales sur les investissements (effets RPT)
- (13) Le solde excédentaire de charges sera supporté, le cas échéant, par le Fonds de réserve et d'innovation doté, au 1er janvier 2005, d'une partie des reports de soldes accumulés par l'Université pendant les dernières années du régime financier dit de "contrôle budgétaire par groupes". A fin 2006, le solde dudit fonds s'élevait à Fr. 35'160'728. Une dissolution du fonds est budgétisée à hauteur d'environ 9 millions pour 2007.

Budget
2009

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2009		Budget 2008	Comptes 2007
		Charges	Revenus		
 UNIL Université de Lausanne					
30					
		Charges du personnel.....			
	(1)	80'463'132		70'535'131	67'533'985.36
		Personnel "Enseignants": Salaire brut.....			
		Personnel "Enseignants": Charges sociales.....		13'787'633	13'181'868.30
	(1)	36'897'172		41'785'030	35'869'832.50
		Personnel "Assistants": Salaire brut.....			
		Personnel "Assistants": Charges sociales.....		5'497'314	4'638'619.58
	(1)	52'007'767		51'588'751	47'122'030.01
		Personnel "Administratif et technique": Salaire brut.....			
		Personnel "Administratif et technique": Charges sociales.....		10'071'635	9'091'810.51
	(2)	2'346'847		2'445'811	2'610'703.24
		Autres charges de personnel.....			
		Charges du personnel.....		195'711'305	180'048'849.50
31					
		Achats de biens, prestations de services et marchandises			
	(3)	8'988'330		10'082'745	10'384'401.00
		Acquisition d'appareils scientifiques.....			
		Acquisition de matériel informatique et de logiciels.....		3'888'261	4'471'380.70
		Entretien matériel informatique, logiciels.....		1'467'852	1'439'697.92
		Acquisition de mobilier, machines, matériel, audio-visuel.....		694'846	1'582'100.54
		Entretien mobilier, machines, véhicules.....		1'387'055	1'310'977.26
		Location matériel et mobilier.....		838'350	379'058.05
		Fournitures de laboratoires.....		5'551'900	5'453'064.30
	(4)	1'056'770		4'836'712	4'775'575.34
		Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur.....			
		Impression de brochures et périodiques.....		747'993	803'213.80
		Cotisations à institutions privées.....		926'063	867'929.45
		Experts et jurés.....		306'740	269'978.63
		Frais d'organisation de congrès.....		716'695	496'500.71
		Camps et voyages d'étude.....		372'415	412'030.61
		Déplacements.....		493'515	597'281.24
		Mandats.....		1'583'476	1'638'322.80
	(5)	2'683'600		889'500	2'707'026.23
		Loyers.....			
		Entretien technique des bâtiments.....		2'751'500	5'650'584.43
	(6)	7'501'400		6'378'400	5'547'958.44
		Electricité, énergie, eau.....			
		Nettoyage et entretien.....		4'771'450	1'836'244.31
		Fournitures générales.....		1'663'685	1'155'012.05
		Affranchissement et acquis de douane.....		758'180	642'319.96
		Frais de surveillance.....		743'000	972'407.65
		Téléphones et frais de communications.....		519'163	396'068.08
		Frais d'insertion et de communiqués.....		154'100	130'447.54
		Frais divers.....		371'701	356'852.98
		Achats de biens, prestations de services et marchandises		52'895'297	54'276'434.02
33					
		Amortissements			
		Amortissements.....		98'500	0.00
		Pertes, gains et arrondis divers.....		0	668.40
		Amortissements.....		98'500	668.40
36					
		Aides, subsides et subventions			
	(7)	39'000		39'000	68'592.75
		Bourses, prêts.....			
		Subventions, subsides "Enseignement".....		107'333'000	108'689'119.74
		Allocations d'entraide.....		40'000	4'510.40
		Subsides "3ème cycle".....		501'000	473'300.00
		Subsides "Prévoyance sociales".....		0	11'984.00
		Culture, loisirs, sports.....		136'000	150'031.85
		Dons, aides ponctuelles.....		5'000	14'200.00
		Divers.....		54'200	54'370.00
		Aides, subsides et subventions		108'108'200	109'466'108.74
38					
		Attributions à des fonds et provisions			
		Attribution à fonds du bilan.....		2'970'000	3'630'000.00
		Attributions à des fonds et provisions		2'970'000	3'630'000.00
		Total des charges.....		359'783'302	347'422'060.66

Renseignements complémentaires



Quelques bases légales et réglementaires

La loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL), entrée en vigueur le 1er janvier 2005, représente le principal cadre législatif de l'Université.
Le Règlement d'application des dispositions financières, édicté par le Conseil d'Etat le 6 avril 2005, précise les règles de l'Université en matière financière.

Généralités

Conformément à la LUL et au Règlement, le Conseil de l'Université a ratifié le projet de budget présenté par la Direction qui a ensuite été transmis au Conseil d'Etat par la voie du DFJC. C'est sur la base de ce budget, proche des besoins réels de l'Université, que celle-ci a établi la présentation annexée au budget de l'Etat pour l'exercice 2009.

L'Université dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention au budget de la DGES (unité budgétaire 25).
Pour 2009, cette subvention s'élève, dans le présent budget, à CHF 252'798'900.-. Une partie importante de cette subvention sert à verser une subvention au CHUV d'environ 103 millions de francs. La subvention cantonale ne devrait pas tout à fait suffire à couvrir les charges.
L'Université espère couvrir une partie de la différence par une augmentation attendue des subventions de la Confédération au titre de la LAU ainsi que par l'augmentation des produits liés à l'accord intercantonal sur le financement des universités. Le solde déficitaire sera pris en charge par le Fonds de réserve et d'innovation instauré par la LUL.

L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve ainsi la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.


Le budget 2009 comprend les charges financières et l'amortissement des investissements votés par le Grand Conseil le 26 avril 2005 pour un montant de Fr. 1'796'100.-.

Notes

Charges

- (1) L'augmentation du budget des salaires découle notamment de l'impact de la politique salariale (y compris indexation), de l'effet démographie ainsi que de la mise en œuvre du plan stratégique.
Le salaire brut des "Enseignants" comprend un montant d'environ KFr. 1'279 pour les intervenants extérieurs (conférenciers, ...).
Le salaire brut du "Personnel administratif et technique" comprend également les salaires du personnel temporaire et des stagiaires.
Il est à noter que l'Université subira une hausse de ses charges sociales par l'augmentation du coût des allocations familiales (conséquence des modifications légales apportées au niveau fédéral et cantonal).
Il est à signaler qu'une partie des montants budgétisés sous "Salaires enseignants", dans le cadre du plan stratégique, seront exploités sous une autre rubrique de salaires une fois définitivement affectés.
- (2) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment les frais de formation, le personnel intérimaire, les frais de déplacement et de repas, les frais d'annonces, ...
- (3) Le niveau du budget "Acquisition d'appareils scientifiques" doit permettre le renouvellement du parc des appareillages scientifiques.
- (4) La baisse de cette rubrique provient essentiellement de la reclassification du montant versé à la Bibliothèque cantonale universitaire dans une rubrique du groupe 36 (subventions, voir point 7) ci-dessous.
- (5) Enregistrement dans le budget 2009 du loyer (intérêts + amortissement) correspondant aux nouvelles constructions UNIL (EMPD No 231 - Sept. 2005). (pour Fr. 1'796'100.-). Pour rappel, les comptes 2007 ont enregistré la 2ème annuité.
- (6) L'UNIL subit encore une augmentation importante du coût de l'énergie.
- (7) La rubrique "Aides, subsides et subventions" comprend notamment les gros postes suivants:
 - Subvention au CHUV d'environ 103 millions (résultant de l'accord de collaboration signé entre l'Université et le CHUV)
 - Subvention à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne d'environ 5 millions
 - Subvention à la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) pour l'achat de livres, d'abonnements et de licences pour abonnements électroniques (4 millions)
 L'augmentation de la rubrique par rapport aux comptes 2007 provient des indexations des subventions en faveur du CHUV et de l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne, ainsi qu'à la reclassification dans cette rubrique des montants versés à la BCU (voir ci-dessous).
Le montant versé à la Bibliothèque cantonale universitaire est enregistré pour la première fois en 2009 dans une rubrique du groupe de compte 36 (subventions).
L'UNIL doit toujours faire face à une augmentation importante du prix des abonnements électroniques gérés par la Bibliothèque cantonale universitaire.
Un montant de Fr. 4'065'750.- est inscrit au budget 2009.

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2009		Budget 2008	Comptes 2007
		Charges	Revenus		
 UNIL Université de Lausanne					
42					
Produits du patrimoine					
			0	0	47.57
			1'000'000	1'050'000	973'539.02
			502'800	0	231'245.85
	(8)		1'502'800	1'050'000	1'204'832.44
Produits du patrimoine					
43					
Contributions, prestations, écolages, remboursements					
			6'980'000	6'731'500	7'027'936.25
			90'000	20'000	236'327.45
			1'230'000	1'110'000	818'644.69
			772'200	772'000	300'222.20
			850'000	0	710'978.08
	(9)		9'922'200	8'633'500	9'094'108.67
Contributions, prestations, écolages, remboursements					
44					
Contribution cantonale.....					
	(13)		252'798'900	243'927'800	233'158'000.00
			252'798'900	243'927'800	233'158'000.00
Contribution cantonale.....					
45					
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques					
	(10)		47'860'000	39'425'900	45'897'243.29
	(11)		56'500'000	54'153'200	51'701'582.00
	(12)		2'500'000	1'000'000	0.00
			35'000	35'000	35'000.00
			106'895'000	94'614'100	97'633'825.29
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques					
48					
Dissolution de provision et financements.....					
			0	0	0.00
			0	0	0.00
Dissolution de provision et financements.....					
	(14)		3'763'118	11'557'902	6'331'294.26
Prélèvement sur Fonds					
			374'882'018	359'783'302	347'422'060.66
Total des produits.....					
	(14)		0	0	0.00
Déficit (excédent de charges).....					

Renseignements complémentaires



Notes

Produits


- (8) Refacturation partielle des abonnements / publications électroniques
- (9) La rubrique correspond, pour l'essentiel, à des remboursements d'assurances (accident, maladie, militaire, maternité, ...)
- (10) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant notre Université, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU) ainsi qu'à un montant refacturé à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne.
- (11) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). L'Université s'attend à une légère augmentation de la subvention fédérale en fonction des discussions intervenues dans les organes de la politique universitaire suisse. En l'état actuel des informations, ces augmentations ne peuvent toutefois être chiffrées que de manière approximative.
- (12) Estimation du montant à recevoir du FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique) au titre de sa participation aux coûts indirects des projets financés par cette instance (overheads). Il s'agit d'une nouvelle recette dès 2009.

Subvention cantonale et excédent de charges (= "charges nettes")

- (13) La subvention cantonale annuelle de l'Etat de Vaud en faveur de l'Université de Lausanne. Elle figure en charge dans le budget de la DGES (unité budgétaire 251, compte 3652). Par rapport au budget 2006, la subvention a été adaptée pour tenir compte:
 - de l'adaptation des salaires (politique salariale, y compris indexation)
 - de l'augmentation des charges sociales (allocations familiales)
 - de la mise en œuvre du plan stratégique de l'UNIL
 - de l'indexation partielle des subventions, notamment celle au CHUV
- (14) Le solde excédentaire de charges sera supporté, le cas échéant, par le Fonds de réserve et d'innovation doté, au 1er janvier 2005, d'une partie des reports de soldes accumulés par l'Université pendant les dernières années du régime financier dit de "contrôle budgétaire par groupes". A fin 2007, le solde dudit fonds s'élevait à Fr. 28'829'433. Une dissolution du fonds est budgétisée à hauteur d'environ 11.5 millions pour 2008.

Budget
2010

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2010		Budget 2009	Comptes 2008
		Charges	Revenus		
					
30					
Charges du personnel.....					
Personnel "Enseignants": Salaire brut.....	(1)	90'053'717		80'463'132	68'316'817.69
Personnel "Enseignants": Charges sociales.....		15'164'778		15'845'340	13'390'324.25
Personnel "Assistants": Salaire brut.....	(1)	35'349'846		36'897'172	36'682'612.75
Personnel "Assistants": Charges sociales.....		5'080'345		4'689'750	4'706'153.17
Personnel "Administratif et technique": Salaire brut.....	(1)	53'803'877		52'007'767	51'252'465.44
Personnel "Administratif et technique": Charges sociales.....		10'788'278		10'676'881	9'982'345.59
Autres charges de personnel.....	(2)	2'280'133		2'346'847	2'680'453.10
Charges du personnel		212'520'974		202'926'889	187'011'171.99
31 Achats de biens, prestations de services et marchandises					
Acquisition d'appareils scientifiques	(3)	9'159'940		8'988'330	8'955'255.04
Acquisition de matériel informatique et de logiciels		3'652'351		4'031'554	4'847'090.05
Entretien matériel informatique, logiciels		1'550'752		1'448'552	1'309'606.74
Acquisition de mobilier, machines, matériel, audio-visuel		1'680'008		2'494'756	2'281'363.22
Entretien mobilier, machines, véhicules		1'305'188		1'665'588	1'536'969.52
Location matériel et mobilier		803'305		799'600	686'115.39
Fournitures de laboratoires		5'303'300		4'882'450	5'691'822.12
Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur	(4)	1'198'800		1'056'770	5'006'135.57
Impression de brochures et périodiques		948'200		833'133	823'264.33
Cotisations à institutions privées		945'760		957'610	748'840.58
Experts et jurés		220'940		213'740	253'567.25
Frais d'organisation de congrès		1'036'190		998'420	768'734.25
Camps et voyages d'étude		409'400		403'415	426'093.22
Déplacements		484'884		533'367	554'686.51
Mandats		1'742'700		1'498'416	1'973'042.45
Loyers	(5)	2'793'700		2'683'600	2'859'594.72
Entretien technique des bâtiments		4'630'000		2'240'027	5'799'948.60
Electricité, énergie, eau	(6)	7'501'800		7'501'400	6'876'014.05
Nettoyage et entretien		2'703'201		5'903'500	1'921'536.72
Fournitures générales		1'372'506		1'399'755	1'293'547.94
Affranchissement et acquis de douane		607'892		671'042	624'306.37
Frais de surveillance		1'059'500		1'029'500	871'444.61
Téléphones et frais de communications		494'200		523'800	423'558.11
Frais d'insertion et de communiqués.....		120'000		143'600	116'993.36
Frais divers.....		491'571		413'521	464'704.92
Achats de biens, prestations de services et marchandises		52'216'088		53'315'446	57'114'235.64
33 Amortissements					
Amortissements		0		108'000	0.00
Pertes, gains et arrondis divers		0		0	4'253.46
Amortissements.....		0		108'000	4'253.46
36 Aides, subsides et subventions					
Bourses, prêts		39'000		39'000	44'500.00
Subventions, subsides "Enseignement"	(7)	123'632'488		114'625'483	111'982'642.57
Allocations d'entraide.....		30'000		30'000	24'958.40
Subsides "3ème cycle"		503'000		501'000	499'713.00
Culture, loisirs, sports		157'500		156'000	136'041.84
Dons, aides ponctuelles		40'000		5'000	216'000.00
Divers		55'200		55'200	51'900.00
Aides, subsides et subventions		124'457'188		115'411'683	112'955'755.81
38 Attributions à des fonds et provisions					
Attribution à fonds du bilan		3'180'200		3'120'000	3'070'000.00
Attributions à des fonds et provisions		3'180'200		3'120'000	3'070'000.00
Ss-total avant attribution au Fonds de réserve et d'innovation.....		392'374'450		374'882'018	360'155'416.90
Attribution à fonds du bilan		0		0	8'091'002.79
Total des charges.....		392'374'450		374'882'018	368'246'419.69

Renseignements complémentaires



Quelques bases légales et réglementaires

La loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL), entrée en vigueur le 1er janvier 2005, représente le principal cadre législatif de l'Université.
Le Règlement d'application des dispositions financières, édicté par le Conseil d'Etat le 6 avril 2005, précise les règles de l'Université en matière financière.

Généralités

Conformément à la LUL et au Règlement, le Conseil de l'Université a ratifié le projet de budget présenté par la Direction qui a ensuite été transmis au Conseil d'Etat par la voie du DFJC. C'est sur la base de ce budget, proche des besoins réels de l'Université, que celle-ci a établi la présentation annexée au budget de l'Etat pour l'exercice 2010, en tenant compte d'une réduction de Fr. 2'000'000.- de la subvention demandée.

L'Université dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention au budget de la DGES (unité budgétaire 251).
Pour 2010, cette subvention s'élève, dans le présent budget, à CHF 257'822'060.-. Une partie importante de cette subvention sert à verser une subvention au CHUV d'environ 105.4 millions de francs.

L'Université espère compenser la diminution de la subvention cantonale par une augmentation attendue des subventions de la Confédération au titre de la LAU ainsi que par l'augmentation des produits liés à l'accord intercantonal sur le financement des universités. Le solde déficitaire sera pris en charge par le Fonds de réserve et d'innovation instauré par la LUL, prélèvement budgétisé à Fr. 3'833'390.- pour 2010.

L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.


Le budget 2010 comprend les charges financières et l'amortissement des investissements votés par le Grand Conseil le 26 avril 2005 pour un montant de Fr. 1'796'100.-.

Notes

Charges

- (1) L'augmentation du budget des salaires découle notamment de l'impact de la politique salariale, décidée par le Conseil d'Etat pour 2009 (indexation et DECFO), de l'effet démographie ainsi que de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université.
Les montants portés au budget 2010 ne comportent pas d'indexation pour 2010.
Le salaire brut du "Personnel administratif et technique" comprend également les salaires du personnel temporaire et des stagiaires.
Il est à signaler qu'une partie des montants budgétisés sous "Salaires enseignants", dans le cadre du plan stratégique, seront exploités sous une autre rubrique de salaires une fois définitivement affectés.
- (2) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment les frais de formation, le personnel intérimaire, les frais de déplacement et de repas, les frais d'annonces, ...
- (3) Le niveau du budget "Acquisition d'appareils scientifiques" doit permettre le renouvellement du parc des appareillages scientifiques.
- (4) La baisse sensible de cette rubrique par rapport aux comptes 2008 provient essentiellement de la reclassification du montant versé à la Bibliothèque cantonale universitaire dans une rubrique du groupe 36 (subventions, voir point 7) ci-dessous)
- (5) Enregistrement dans le budget 2010 du loyer (intérêts + amortissement) correspondant aux nouvelles constructions UNIL (EMPD No 231 - Sept. 2005). (pour Fr. 1'796'100.-). Pour rappel, les comptes 2008 ont enregistré la 3ème annuité.
- (6) Par rapport aux comptes 2008, l'UNIL a subi une augmentation importante du coût de l'énergie.
- (7) La rubrique "Aides, subsides et subventions" comprend pour l'essentiel les postes suivants:
 - Subvention au CHUV d'environ 105.4 millions (résultant de l'accord de collaboration signé entre l'Université et le CHUV);
 - Il est également prévu de verser une subvention de 3.0 mios au CHUV pour le centre d'oncologie;
 - Subvention à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne d'environ 5.3 millions;
 - Subvention à la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) pour l'achat de livres, d'abonnements et de licences pour abonnements électroniques (4.6 millions);
 - Subvention dans le cadre du projet CADMOS, en collaboration avec l'EPFL et l'UNIGE (2.0 mios).
 L'augmentation de la rubrique provient de l'indexations des subventions en faveur du CHUV et de l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne, ainsi qu'aux montants affectés à l'oncologie et au projet CADMOS.
Le montant versé à la Bibliothèque cantonale universitaire est enregistré pour la première fois en 2009 dans une rubrique du groupe de comptes 36 (subventions).

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2010		Budget 2009	Comptes 2008
		Charges	Revenus		
					
42					
<i>Produits du patrimoine</i>					
Produits financiers			0	0	-172.83
Loyers et utilisation domaine public			907'000	1'000'000	1'056'301.72
Autre produits divers	(8)		0	502'800	268'580.24
Produits du patrimoine			907'000	1'502'800	1'324'709.13
43					
<i>Contributions, prestations, écolages, remboursements</i>					
Taxes et émoluments			8'670'000	6'980'000	7'503'818.49
Contributions diverses			50'000	90'000	379'783.05
Prestations de service diverses			1'380'000	1'230'000	1'629'377.89
Travaux et ventes diverses			712'000	772'200	929'472.70
Remboursements divers	(9)		960'000	850'000	825'912.98
Contributions, prestations, écolages, remboursements			11'772'000	9'922'200	11'268'365.11
44					
<i>Contribution cantonale</i>					
Subvention Etat de Vaud	(13)		257'822'060	252'798'900	245'414'918.90
Contribution cantonale			257'822'060	252'798'900	245'414'918.90
45					
<i>Prestations en faveur d'autres collectivités publiques</i>					
Part. à enseigt autres cantons.....	(10)		51'970'000	47'860'000	48'722'632.55
Subvention fédérale LAU.....	(11)		61'570'000	56'500'000	61'225'733.00
Subventions fédérales aux investissements et autres subventions.....	(12)		4'500'000	2'500'000	290'061.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques			0	35'000	0.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques			118'040'000	106'895'000	110'238'426.55
48					
<i>Dissolution de provision et financements</i>					
Dissolution de provision.....			0	0	0.00
Dissolution de provision et financements			0	0	0.00
Prélèvement sur Fonds	(14)		3'833'390	3'763'118	0.00
Total des produits			392'374'450	374'882'018	368'246'419.69
Déficit (excédent de charges)	(14)		0	0	0.00

Renseignements complémentaires



Notes

Produits


- (8) En 2010, la refacturation partielle des abonnements / publications électroniques du domaine "clinique" (Fr. 502'800.- au budget 2009) a été portée en diminution de la subvention au CHUV, raison de l'absence de produit pour cette rubrique.
- (9) La rubrique correspond, pour l'essentiel, à des remboursements d'assurances (accident, maladie, militaire, maternité, ...)
- (10) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant l'Université de Lausanne, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU), ainsi qu'à un montant facturé à l'Université de Genève pour des étudiants vaudois à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne.
- (11) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). Sur la base de discussions intervenues au niveau des organes de la politique universitaire suisse, l'Université s'attend à une légère augmentation de la subvention fédérale par rapport à 2008. En l'état actuel des informations, ces augmentations ne peuvent toutefois être chiffrées que de manière approximative.
- (12) Estimation du montant à recevoir du FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique) au titre de sa participation aux coûts indirects des projets financés par cette instance (overheads). Il s'agit d'une nouvelle recette dès 2009.

Subvention cantonale et excédent de charges (= "charges nettes")

- (13) La subvention cantonale annuelle de l'Etat de Vaud en faveur de l'Université de Lausanne figure en charge dans le budget de la DGES, dans l'unité budgétaire 251, compte 3652.
Par rapport au budget 2009, la subvention a été adaptée pour tenir compte:
 - de l'adaptation des salaires (politique salariale décidée par le Conseil d'Etat pour 2009, indexation et DECFO);
 - de l'indexation partielle de la subvention au CHUV;
 - du financement du projet CADMOS, décidé par le Conseil d'Etat;
 - d'une coupe de Fr. 2 millions.
- (14) Le solde excédentaire de charges sera supporté, le cas échéant, par le Fonds de réserve et d'innovation
A fin 2008, le solde dudit fonds s'élevait à Fr. 36'920'436. Pour rappel, le fonds avait pu être alimenté en 2008 grâce aux produits importants provenant de la Confédération (subvention dans le cadre de la loi sur l'aide aux universités) et des cantons non universitaires (dans le cadre de l'AIU).

Budget
2011

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2011		Budget 2010	Comptes 2009
		Charges	Revenus		
					
30 Charges du personnel.....					
Personnel "Enseignants": Salaire brut.....	(1)	81'991'222		90'053'717	71'869'103.95
Personnel "Enseignants": Charges sociales.....		15'817'716		15'164'778	14'352'404.07
Personnel "Assistants": Salaire brut.....	(1)	44'173'883		35'349'846	39'094'953.20
Personnel "Assistants": Charges sociales.....		5'939'351		5'080'345	5'502'619.20
Personnel "Administratif et technique": Salaire brut.....	(1)	60'746'967		53'803'877	56'319'993.45
Personnel "Administratif et technique": Charges sociales.....		11'793'056		10'788'278	10'893'153.65
Autres charges de personnel.....	(2)	3'256'540		2'280'133	2'816'577.94
Charges du personnel		223'718'735		212'520'974	200'848'805.46
31 Achats de biens, prestations de services et marchandises					
Acquisition d'appareils scientifiques	(3)	11'249'047		9'159'940	10'521'357.69
Acquisition de matériel informatique et de logiciels		3'764'046		3'652'351	7'944'097.20
Entretien matériel informatique, logiciels		1'648'872		1'550'752	1'485'264.12
Acquisition de mobilier, machines, matériel, audio-visuel		1'412'150		1'680'008	3'154'027.19
Entretien mobilier, machines, véhicules		1'402'388		1'305'188	1'529'913.87
Location matériel et mobilier		910'200		803'305	798'480.41
Fournitures de laboratoires		5'023'700		5'303'300	5'897'020.63
Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur	(4)	1'137'800		1'198'800	1'056'234.44
Impression de brochures et périodiques		988'200		948'200	908'378.46
Cotisations à institutions privées		882'230		945'760	926'632.72
Experts et jurés		280'200		220'940	246'723.51
Frais d'organisation de congrès		1'150'190		1'036'190	672'438.71
Camps et voyages d'étude		430'200		409'400	380'310.20
Déplacements		559'683		484'884	669'522.39
Mandats		1'702'600		1'742'700	1'762'073.25
Loyers	(5)	2'947'100		2'793'700	2'859'242.30
Entretien technique des bâtiments		5'864'256		4'630'000	7'448'814.98
Electricité, énergie, eau		7'817'200		7'501'800	6'890'203.53
Nettoyage et entretien		2'862'400		2'703'201	2'216'111.92
Fournitures générales		1'351'675		1'372'506	1'364'387.88
Affranchissement et acquis de douane		577'692		607'892	602'638.45
Frais de surveillance		971'000		1'059'500	733'343.00
Téléphones et frais de communications		501'383		494'200	419'507.01
Frais d'insertion et de communiqués.....		152'500		120'000	155'578.94
Frais divers.....		467'621		491'571	474'352.10
Achats de biens, prestations de services et marchandises		56'054'333		52'216'088	61'116'654.90
33 Amortissements					
Pertes, gains et arrondis divers		0		0	3'436.06
Amortissements.....		0		0	3'436.06
36 Aides, subsides et subventions					
Bourses, prêts		39'000		39'000	373'004.60
Subventions, subsides "Enseignement"	(6)	121'193'147		123'632'488	118'952'026.01
Allocations d'entraide.....		54'000		30'000	13'666.80
Subsides "3ème cycle"		1'767'000		503'000	498'288.00
Culture, loisirs, sports		151'000		157'500	294'921.60
Dons, aides ponctuelles		76'000		40'000	184'068.40
Divers		55'200		55'200	54'240.00
Aides, subsides et subventions		123'335'347		124'457'188	120'370'215.41
38 Attributions à des fonds et provisions					
Attribution à fonds du bilan		3'194'700		3'180'200	3'270'000.00
Attributions à des fonds et provisions		3'194'700		3'180'200	3'270'000.00
Ss-total avant attribution au Fonds de réserve et d'innovation.....		406'303'115		392'374'450	385'609'111.83
Attribution à fonds du bilan		0		0	1'050'844.16
Total des charges.....		406'303'115		392'374'450	386'659'955.99

Renseignements complémentaires



Quelques bases légales et réglementaires

La loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL), entrée en vigueur le 1er janvier 2005, représente le principal cadre législatif de l'Université.
Le Règlement d'application des dispositions financières, édicté par le Conseil d'Etat le 6 avril 2005, précise les règles de l'Université en matière financière.

Généralités

Conformément à la LUL et au Règlement, le Conseil de l'Université a ratifié le projet de budget 2011 présenté par la Direction qui a ensuite été transmis au Conseil d'Etat par la voie du DFJC. C'est sur la base de ce budget que l'UNIL a établi le budget présenté ici, en tenant compte d'une coupe de Fr. 3'748'060.- par rapport à la subvention demandée.

L'Université dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention au budget de la DGES (unité budgétaire 251).
Pour 2011, cette subvention s'élève, dans le présent budget, à CHF 261'674'000.-. Une partie importante de cette subvention sert à verser une subvention au CHUV d'environ 107.8 millions de francs (hors projets et objets supplémentaires éventuels).
L'Université a compensé la coupe opérée sur la subvention cantonale par une diminution des charges de 1.6 mio et une augmentation de la dissolution du FRI de Fr. 2.1 mios. Le solde déficitaire sera pris en charge par le Fonds de réserve et d'innovation instauré par la LUL; le recours à ce fonds est budgétisé à hauteur de Fr. 7'362'115.- pour 2011.

L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.


Le budget 2011 comprend les charges financières et l'amortissement des investissements votés par le Grand Conseil le 26 avril 2005 pour un montant de Fr. 1'796'100.-.

Notes

Charges

- (1) L'augmentation du budget des salaires découle notamment de l'impact de la politique salariale (augmentation calculée selon le système DECFO), décidée par le Conseil d'Etat, de l'effet démographie, de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université ainsi que des coûts salariaux estimés en relation avec le projet Cadmos.
Les montants portés au budget 2011 ont été calculés sans indexation.
Le salaire brut du "Personnel administratif et technique" comprend également les salaires du personnel temporaire et des stagiaires.
Il est à signaler qu'une partie des montants budgétés sous "Salaires enseignants", dans le cadre du plan stratégique, seront exploités sous une autre rubrique de salaires une fois définitivement affectés.
- (2) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment les frais de formation, le personnel intérimaire, les frais de déplacement et de repas, les frais d'annonces, ...
- (3) Le niveau du budget "Acquisition d'appareils scientifiques" doit permettre le renouvellement du parc des appareillages scientifiques.
- (4) Le montant porté au budget 2011 de cette rubrique ne comprend pas les achats de livres et abonnements électroniques acquis par la Bibliothèque cantonale universitaire (=BCU); en effet, ces achats sont financés au travers d'une subvention que verse l'UNIL à la BCU, dont le budget est inscrit dans une rubrique du groupe de comptes 36 (subventions, voir point 6 ci-dessous)
- (5) Enregistrement dans le budget 2011 du loyer (intérêts + amortissement) correspondant aux constructions UNIL découlant de l'EMPD No 231 (sept. 2005) pour un montant de Fr. 1'796'100.-. Pour rappel, les comptes 2009 ont enregistré la 4ème annuité.
- (6) La rubrique "Aides, subsides et subventions" comprend pour l'essentiel les postes suivants:
 - Subvention au CHUV d'environ 107.8 millions (résultant de l'accord de collaboration signé entre l'Université et le CHUV);
 - Il est également prévu de verser une subvention de 1.3 mios au CHUV pour le centre d'oncologie (contre 3.0 mios en 2010);
 - Subvention à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne pour environ 5.2 millions;
 - Subvention à la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) pour l'achat de livres, d'abonnements et de licences pour abonnements électroniques (5.1 millions); le montant versé à la BCU a été enregistré pour la première fois en 2009 dans une rubrique du groupe de comptes 36 (subventions)
 - Subvention dans le cadre du projet CADMOS, en collaboration avec l'EPFL et l'UNIGE (1.0 mio)

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2011		Budget 2010	Comptes 2009
		Charges	Revenus		
					
42 Produits du patrimoine					
Produits financiers			0	0	34'484.43
Loyers et utilisation domaine public			995'000	907'000	1'073'825.13
Autre produits divers	(7)		300'000	0	367'424.96
Produits du patrimoine			1'295'000	907'000	1'475'734.52
43 Contributions, prestations, écolages, remboursements					
Taxes et émoluments			8'552'000	8'670'000	7'902'008.49
Contributions diverses			15'000	50'000	359'333.12
Prestations de service diverses			1'550'000	1'380'000	1'590'572.52
Travaux et ventes diverses			780'000	712'000	920'372.20
Remboursements divers	(8)		1'375'000	960'000	1'180'296.99
Contributions, prestations, écolages, remboursements			12'272'000	11'772'000	11'952'583.32
44 Contribution cantonale.....					
Subvention Etat de Vaud	(13)		261'674'000	257'822'060	252'798'900.00
Contribution cantonale.....			261'674'000	257'822'060	252'798'900.00
45 Prestations en faveur d'autres collectivités publiques					
Part. à enseint autres cantons.....	(9)		51'900'000	51'970'000	50'807'916.15
Subvention fédérale LAU.....	(10)		63'000'000	61'570'000	65'501'895.00
Subventions fédérales aux investissements et autres subventions.....	(11)		2'300'000	0	1'094'424.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques			0	0	0.00
Overheads FNS.....	(12)		6'500'000	4'500'000	3'028'503.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques			123'700'000	118'040'000	120'432'738.15
48 Dissolution de provision et financements.....					
Dissolution de provision.....			0	0	0.00
Dissolution de provision et financements.....			0	0	0.00
Prélèvement sur Fonds	(14)		7'362'115	3'833'390	0.00
Total des produits.....			406'303'115	392'374'450	386'659'955.99
Déficit (excédent de charges).....	(14)		0	0	0.00

Renseignements complémentaires



Notes

Produits


- (7) Adaptation du budget 2011 pour tenir compte des produits enregistrés en 2009.
- (8) La rubrique correspond, pour l'essentiel, à des remboursements d'assurances (accident, maladie, militaire, maternité, ...)
- (9) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant l'Université de Lausanne, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU), ainsi qu'à un montant facturé à l'Université de Genève pour des étudiants vaudois à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne.
- (10) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). Sur la base de discussions intervenues au niveau des organes de la politique universitaire suisse, l'Université s'attend à une légère augmentation de la subvention fédérale par rapport à 2010. En l'état actuel des informations, ces augmentations ne peuvent toutefois être chiffrées que de manière approximative.
- (11) Estimation du montant à recevoir de la Confédération au titre de subventions aux investissements; cette subvention fluctue de manière sensible d'une année à l'autre.
- (12) Estimation du montant à recevoir du FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique) au titre de sa participation aux coûts indirects des projets financés par cette instance (overheads). Il s'agit de nouveaux produits dès 2009.

Subvention cantonale et excédent de charges (= "charges nettes")

- (13) La subvention cantonale annuelle de l'Etat de Vaud en faveur de l'Université de Lausanne figure en charge dans le budget de la DGES, dans l'unité budgétaire 251, compte 3652.
Par rapport au budget 2010, la subvention a été augmentée de 3'852'000.- pour tenir compte partiellement:
 - de la compensation des effets de la croissance du nombre d'étudiants;
 - de la mise en œuvre du plan stratégique de la Direction;
 - des charges liées au projet Cadmos.
 Une réduction de Fr. 3'748'060.- a été effectuée par l'Etat de Vaud sur la demande de subvention de l'UNIL.
- (14) Le solde excédentaire de charges sera supporté, le cas échéant, par le Fonds de réserve et d'innovation.
A fin 2009, le solde dudit fonds s'élevait à Fr. 37'971'281. Pour rappel, le fonds avait pu être alimenté en 2009 grâce aux produits importants provenant de la Confédération (subvention dans le cadre de la loi sur l'aide aux universités), des cantons (dans le cadre de l'AIU) ainsi que de l'overhead FNS versé pour la première fois en 2009.

Budget
2012

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
 UNIL Université de Lausanne					
30		Charges du personnel.....			
	(1)	Personnel "Enseignants": Salaire brut.....	84'093'612	81'991'222	73'705'831.29
		Personnel "Enseignants": Charges sociales.....	17'530'840	15'817'716	14'840'501.39
	(1)	Personnel "Assistants": Salaire brut.....	41'523'101	44'173'883	40'963'710.00
		Personnel "Assistants": Charges sociales.....	5'970'991	5'939'351	5'765'550.70
	(1)	Personnel "Administratif et technique": Salaire brut.....	70'471'573	60'746'967	58'006'668.45
		Personnel "Administratif et technique": Charges sociales.....	14'152'341	11'793'056	11'361'390.30
	(2)	Autres charges de personnel.....	3'285'338	3'256'540	2'931'659.81
		Charges du personnel	237'027'796	223'718'735	207'575'311.94
31		Achats de biens, prestations de services et marchandises			
	(3)	Acquisition d'appareils scientifiques	11'865'537	11'249'047	11'978'663.74
		Acquisition de matériel informatique et de logiciels	3'849'720	3'764'046	5'247'191.35
		Entretien matériel informatique, logiciels	1'621'800	1'648'872	1'489'795.70
	(4)	Acquisition de mobilier, machines, matériel, audio-visuel	2'180'450	1'412'150	3'047'465.95
		Entretien mobilier, machines, véhicules	1'322'673	1'402'388	2'115'330.10
		Location matériel et mobilier	890'550	910'200	762'255.66
		Fournitures de laboratoires	5'746'550	5'023'700	5'949'675.58
	(5)	Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur	1'118'005	1'137'800	1'142'270.50
		Impression de brochures et périodiques	972'007	988'200	1'008'193.39
		Cotisations à institutions privées	879'067	882'230	774'779.46
		Experts et jurés	200'340	280'200	302'971.20
		Frais d'organisation de congrès	1'253'550	1'150'190	916'217.95
		Camps et voyages d'étude	385'300	430'200	336'524.77
		Déplacements	641'283	559'683	676'804.73
		Mandats	2'300'050	1'702'600	3'182'081.86
	(6)	Loyers	3'408'700	2'947'100	2'955'488.92
		Entretien technique des bâtiments	6'311'000	5'864'256	8'593'265.55
	(7)	Electricité, énergie, eau	8'812'200	7'817'200	7'631'177.27
		Nettoyage et entretien	2'979'400	2'862'400	2'708'731.04
		Fournitures générales	1'387'423	1'351'675	1'427'803.42
		Affranchissement et acquis de douane	563'562	577'692	650'335.39
		Frais de surveillance	1'250'000	971'000	828'018.74
		Téléphones et frais de communications	489'490	501'383	341'957.37
		Frais d'insertion et de communiqués.....	146'000	152'500	159'521.91
		Frais divers.....	493'726	467'621	502'065.48
		Achats de biens, prestations de services et marchandises	61'068'383	56'054'333	64'728'587.03
33		Amortissements			
		Pertes, gains et arrondis divers	0	0	2'546.11
		Amortissements.....	0	0	2'546.11
36		Aides, subsides et subventions			
		Bourses, prêts	39'000	39'000	275'649.36
	(8)	Subventions, subsides "Enseignement"	123'716'486	121'193'147	122'001'880.68
		Allocations d'entraide.....	30'000	54'000	11'510.00
		Subsides "3ème cycle"	550'000	1'767'000	504'879.00
		Culture, loisirs, sports	165'000	151'000	311'889.98
		Dons, aides ponctuelles	73'140	76'000	177'952.00
		Divers	55'200	55'200	54'695.00
		Aides, subsides et subventions	124'628'826	123'335'347	123'338'456.02
38		Attributions à des fonds et provisions			
		Attribution à fonds du bilan	3'091'700	3'194'700	3'297'600.00
		Attributions à des fonds et provisions	3'091'700	3'194'700	3'297'600.00
		Ss-total avant attribution au Fonds de réserve et d'innovation.....	425'816'705	406'303'115	398'942'501.10
		Attribution à fonds du bilan	0	0	0.00
		Total des charges.....	425'816'705	406'303'115	398'942'501.10

Renseignements complémentaires



Quelques bases légales et réglementaires

La loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL), entrée en vigueur le 1er janvier 2005, représente le principal cadre législatif de l'Université.
Le Règlement d'application des dispositions financières, édicté par le Conseil d'Etat le 6 avril 2005, précise les règles de l'Université en matière financière.

Généralités

Conformément à la LUL et au Règlement, le Conseil de l'Université a ratifié le projet de budget 2012 présenté par la Direction qui a ensuite été transmis au Conseil d'Etat par la voie du DFJC.

L'Université dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention au budget de la DGES (unité budgétaire 251).

Pour 2012, cette subvention s'élève, dans le présent budget, à CHF 268'975'000.-. Une partie importante de cette subvention sert à verser une subvention au CHUV d'environ 109.5 millions de francs (hors projets et objets supplémentaires éventuels).

Le solde déficitaire budgétisé sera pris en charge par le Fonds de réserve et d'innovation instauré par la LUL; le recours à ce fonds est budgétisé à hauteur de Fr. 4'806'704.93.- pour 2012.

L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.


Le budget 2012 comprend les charges financières et l'amortissement des investissements votés par le Grand Conseil le 26 avril 2005 (EMPD No 231) pour un montant de Fr. 1'796'100.-.

Notes

Charges

- (1) L'augmentation du budget des salaires découle notamment de l'indexation décidée par le Conseil d'Etat pour 2011 et de l'augmentation de taux des charges sociales pour cette même année, ainsi que de l'effet "Démographie" et de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université .
Les montants portés au budget 2012 ont été calculés sans indexation.
La rubrique "Personnel administratif et technique" comprend les montants globaux réservés pour le financement du plan stratégique de l'Université et pour les indemnités des doctorants et des professeurs boursiers; ces montants globaux seront exploités, pour l'essentiel, sous une autre rubrique (p.ex. "Personnel - Enseignants" ou "Personnel - Assistants"), une fois définitivement affectés. Il est à signaler que lors de l'élaboration du budget 2011, les montants réservés pour le plan stratégique avaient été enregistrés sous une autre rubrique ("Personnel - Enseignants"), ce qui explique une partie de l'écart entre le budget 2011 et le budget 2012 de la rubrique "Personnel administratif et technique".
La rubrique "Personnel administratif et technique" comprend également les augmentations liées à l'exploitation des bâtiments (notamment: en relation avec le nouveau bâtiment Geopolis), au renforcement du Centre informatique et d'autres services, en particulier le Service des Ressources humaines et le Service de la communication ou encore de la nouvelle Direction de l'Université.
Accessoirement, le salaire brut du "Personnel administratif et technique" comprend également les salaires du personnel temporaire et des stagiaires.
- (2) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment les frais de formation, le personnel intérimaire, les frais de déplacement et de repas, les frais d'annonces, ...
- (3) Le niveau du budget "Acquisition d'appareils scientifiques" doit permettre le renouvellement du parc des appareillages scientifiques.
- (4) Le budget 2012 a été adapté dans les Facultés pour mieux tenir compte de l'évolution de cette rubrique (charges de Kfr. 3'047 en 2010).
- (5) Le montant porté au budget 2012 de cette rubrique ne comprend pas les achats de livres et abonnements électroniques acquis par la Bibliothèque cantonale universitaire (=BCU); en effet, ces achats sont financés au travers d'une subvention que verse l'UNIL à la BCU, dont le budget est inscrit dans une rubrique du groupe de comptes 36 "Subventions".
- (6) Enregistrement dans le budget 2012 du loyer (intérêts + amortissement) correspondant aux constructions UNIL découlant de l'EMPD No 231 (sept. 2005) pour un montant de Fr. 1'796'100.-. Pour rappel, les comptes 2010 ont enregistré la 4ème annuité.
- (7) L'augmentation provient notamment des besoins estimés pour les nouveaux bâtiments "Geopolis" et "Centre d'Analyse Sport et Santé".
- (8) La rubrique "Aides, subsides et subventions" comprend pour l'essentiel les postes suivants:
 - Subvention au CHUV d'environ 109.5 millions pour couvrir les frais d'enseignement et de recherche;
 - Subvention à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne pour environ 5.2 millions;
 - Subvention à la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) pour l'achat de livres, d'abonnements et de licences pour abonnements électroniques (5.1 millions).
 - Subvention au projet CADMOS, en collaboration avec l'EPFL et l'UNIGE (0.365 mio); le solde de la contribution de l'UNIL au projet CADMOS est enregistré dans la rubrique "Personnel" pour les salaires de chercheurs engagés par l'UNIL.

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2012		Budget 2011	Comptes 2010
		Charges	Revenus		
					
42 Produits du patrimoine					
Produits financiers			0	0	2.76
Loyers et utilisation domaine public			1'226'000	995'000	1'055'696.68
Autre produits divers	(9)		500'000	300'000	708'921.05
Produits du patrimoine			1'726'000	1'295'000	1'764'620.49
43 Contributions, prestations, écolages, remboursements					
Taxes et émoluments			9'560'000	8'552'000	8'988'773.40
Contributions diverses			25'000	15'000	757'414.21
Prestations de service diverses			4'530'000	1'550'000	1'687'077.42
Travaux et ventes diverses			955'500	780'000	1'162'491.16
Remboursements divers	(10)		1'738'500	1'375'000	1'308'944.79
Contributions, prestations, écolages, remboursements			16'809'000	12'272'000	13'904'700.98
44 Contribution cantonale.....					
Subvention Etat de Vaud	(15)		268'975'000	261'674'000	257'822'100.00
Contribution cantonale.....			268'975'000	261'674'000	257'822'100.00
45 Prestations en faveur d'autres collectivités publiques					
Part. à enseignant autres cantons.....	(11)		55'050'000	51'900'000	52'275'957.05
Subvention fédérale LAU.....	(12)		65'300'000	63'000'000	63'250'000.00
Subventions fédérales aux investissements et autres subventions.....	(13)		3'000'000	2'300'000	2'773'120.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques			0	0	0.00
Overheads FNS.....	(14)		7'200'000	6'500'000	6'439'071.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques			130'550'000	123'700'000	124'738'148.05
48 Dissolution de provision et financements.....					
Dissolution de provision.....	(16)		2'950'000	0	14'341.36
Dissolution de provision et financements.....			2'950'000	0	14'341.36
Prélèvement sur Fonds	(17)		4'806'705	7'362'115	698'590.22
Total des produits.....			425'816'705	406'303'115	398'942'501.10
Déficit (excédent de charges).....	(17)		0	0	0.00

Renseignements complémentaires



Notes

Produits


- (9) Adaptation du budget 2012 pour tenir compte des produits enregistrés en 2010.
- (10) La rubrique correspond, pour l'essentiel, à des remboursements d'assurances (accident, maladie, militaire, maternité, ...).
- (11) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant l'Université de Lausanne, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU) pour un montant de 54.0 mios, ainsi qu'à un montant facturé à l'Université de Genève pour des étudiants vaudois à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne et un montant facturé à la HES-SO pour sa contribution au master en soins infirmiers.
- (12) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). Sur la base de discussions intervenues au niveau des organes de la politique universitaire suisse, l'Université s'attend à une légère augmentation de la subvention fédérale par rapport à 2011. L'augmentation prévue ne peut toutefois être chiffrée que de manière approximative.
- (13) Estimation du montant à recevoir de la Confédération au titre de subventions aux investissements; cette subvention fluctue de manière sensible d'une année à l'autre, notamment en raison du temps écoulé entre la demande de subvention et son versement.
- (14) Estimation du montant à recevoir du FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique) au titre de sa participation aux coûts indirects des projets financés par cette instance (overheads).

Subvention cantonale et excédent de charges (= "charges nettes")

- (15) La subvention cantonale annuelle de l'Etat de Vaud en faveur de l'Université de Lausanne figure en charge dans le budget de la DGES, dans l'unité budgétaire 251, compte 3652.
Par rapport au budget 2011, la subvention a été adaptée pour tenir compte:
 - des effets salariaux (indexation et charges sociales 2011, annuités);
 - de la compensation partielle des effets de la croissance du nombre d'étudiants;
 - de la mise en service du bâtiment Geopolis;
 - du financement partiel de la mise en œuvre du plan stratégique de la Direction.
- (16) Prélèvement d'un overhead de 13% par la Direction de l'Université sur les financements de tiers. Une partie de ce prélèvement doit permettre une redistribution en faveur des activités de recherches des facultés de l'Université (Kfr. 1'250.-).
- (17) Le solde excédentaire de charges sera supporté, le cas échéant, par le Fonds de réserve et d'innovation (prélèvement estimé à Fr. 4'806'705 pour 2012). A fin 2010, le solde dudit fonds s'élevait à Fr. 37'272'690.35. Pour rappel, un prélèvement de Fr. 698'590.22 a été effectué en 2010 pour combler l'excédent de charges.

Budget
2013

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
 UNIL Université de Lausanne					
30					
Charges du personnel.....					
	(1)	83'450'205		84'093'612	78'824'496.16
		Personnel "Enseignants": Salaire brut.....		17'530'840	16'077'238.63
	(1)	45'752'266		41'523'101	41'112'306.35
		Personnel "Assistants": Salaire brut.....		5'970'991	5'849'745.75
		Personnel "Assistants": Charges sociales.....		70'471'573	60'475'832.40
	(1)	72'948'080		14'152'341	11'999'016.06
		Personnel "Administratif et technique": Salaire brut.....		3'285'338	3'690'453.34
		Personnel "Administratif et technique": Charges sociales.....			
	(2)	3'547'325			
		Autres charges de personnel.....			
		Charges du personnel	243'755'195	237'027'796	218'029'088.69
31					
Achats de biens, prestations de services et marchandises					
	(3)	9'403'598		11'865'537	10'035'796.52
		Acquisition d'appareils scientifiques		3'849'720	4'789'623.44
		Acquisition de matériel informatique et de logiciels		1'621'800	1'459'676.03
	(4)	1'372'753		2'180'450	2'818'852.88
		Entretien matériel informatique, logiciels		1'322'673	1'737'701.38
		Acquisition de mobilier, machines, matériel, audio-visuel		890'550	1'115'534.19
		Entretien mobilier, machines, véhicules		5'746'550	6'056'497.68
		Location matériel et mobilier		1'118'005	1'059'100.79
	(5)	949'775		972'007	1'252'262.28
		Fournitures de laboratoires		879'067	852'837.31
		Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur		272'140	336'740.03
		Impression de brochures et périodiques		1'117'889	1'117'889.97
		Cotisations à institutions privées		466'800	445'311.79
		Experts et jurés		728'653	910'076.17
		Frais d'organisation de congrès		2'300'050	3'493'324.43
	(6)	3'036'684		3'408'700	3'687'841.56
		Camps et voyages d'étude		6'311'000	8'743'799.49
	(7)	6'935'000		8'812'200	6'916'179.75
		Déplacements		2'979'400	2'670'839.14
	(8)	3'484'400		1'387'423	1'300'463.02
		Mandats		563'562	689'516.12
		Loyers		1'250'000	640'005.41
		Entretien technique des bâtiments		513'621	489'490
		Electricité, énergie, eau		159'000	211'722.78
		Nettoyage et entretien		719'246	614'778.25
		Fournitures générales			
		Franchissement et acquis de douane			
		Frais de surveillance			
		Téléphones et frais de communications			
		Frais d'insertion et de communiqués.....			
		Frais divers.....			
		Achats de biens, prestations de services et marchandises	60'005'896	61'068'383	63'253'467.25
33					
Amortissements					
		Pertes, gains et arrondis divers	0	0	14'020.59
		Amortissements.....	0	0	14'020.59
36					
Aides, subsides et subventions					
	(9)	79'000		39'000	284'816.15
		Bourses, prêts		123'716'486	121'934'064.63
		Subventions, subsides "Enseignement"		30'000	14'276.40
		Allocations d'entraide.....		550'000	497'646.00
		Subsides "3ème cycle"		165'000	211'433.85
		Culture, loisirs, sports		73'140	222'575.84
		Dons, aides ponctuelles		55'200	56'680.00
		Divers			
		Aides, subsides et subventions	125'841'287	124'628'826	123'221'492.87
38					
Attributions à des fonds et provisions					
	(10)	3'933'620		3'091'700	3'104'280.00
		Attribution à fonds du bilan		3'091'700	3'104'280.00
		Attributions à des fonds et provisions	3'933'620		
		Ss-total avant attribution au Fonds de réserve et d'innovation.....	433'535'998	425'816'705	407'622'349.40
		Attribution au Fonds de réserve et d'innovation.....	0	0	0.00
		Total des charges.....	433'535'998	425'816'705	407'622'349.40

Renseignements complémentaires



Quelques bases légales et réglementaires

La loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL), entrée en vigueur le 1er janvier 2005, représente le principal cadre législatif de l'Université.
Le Règlement d'application des dispositions financières, édicté par le Conseil d'Etat le 6 avril 2005, précise les règles de l'Université en matière financière.

Généralités

Conformément à la LUL et au Règlement, le Conseil de l'Université a ratifié le projet de budget 2013 présenté par la Direction qui a ensuite été transmis au Conseil d'Etat par la voie du DFJC.

L'Université dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention au budget de la DGES (unité budgétaire 251).

Pour 2013, le budget de cette subvention s'élève à CHF 276'100'000.-. Une partie importante de cette subvention sert à verser une subvention au CHUV d'environ 110.9 millions de francs (hors projets et objets supplémentaires éventuels).

Le solde déficitaire budgétisé sera pris en charge par le Fonds de réserve et d'innovation instauré par la LUL; le recours à ce fonds est budgétisé à hauteur de Fr. 4'478'958 pour 2013.

L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.


Le budget 2013 comprend les charges financières et l'amortissement des investissements votés par le Grand Conseil le 26 avril 2005 (EMPD No 231) pour un montant de Fr. 1'796'100.

Notes

Charges

- (1) L'augmentation du budget des salaires découle principalement de l'effet "Démographie" et de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université.
Les montants portés au budget 2013 ont été calculés sans indexation.
La rubrique "Personnel administratif et technique" comprend également les montants globaux réservés pour le financement du plan stratégique de l'Université et pour les indemnités des doctorants et des professeurs boursiers; ces montants globaux seront exploités, pour l'essentiel, sous une autre rubrique (p.ex. "Personnel - Enseignants" ou "Personnel - Assistants"), une fois définitivement affectés.
Accessoirement, le salaire brut du "Personnel administratif et technique" comprend les salaires du personnel temporaire et des stagiaires.
- (2) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment les frais de formation, le personnel intérimaire, les frais de déplacement et de repas, les frais d'annonces, ...
- (3) Le niveau du budget "Acquisition d'appareils scientifiques" doit permettre le renouvellement du parc des appareillages scientifiques.
Le budget 2013 a été adapté légèrement à la baisse, notamment en ce qui concerne les investissements du programme "Sciences, Vie, Société" (=SVS).
- (4) Le budget 2013 a été adapté à la baisse.
- (5) Le montant porté au budget 2013 de cette rubrique ne comprend pas les achats de livres et abonnements électroniques acquis par la Bibliothèque cantonale universitaire (=BCU); en effet, ces achats sont financés au travers d'une subvention que verse l'UNIL à la BCU, dont le budget est inscrit dans une rubrique du groupe de comptes 36 "Subventions".
- (6) Enregistrement dans le budget 2013 du loyer (intérêts + amortissement) correspondant aux constructions UNIL découlant de l'EMPD No 231 (avril 2005) pour un montant de Fr. 1'796'100.-. Pour rappel, les comptes 2011 ont enregistré la 5ème annuité.
Le budget 2013 des loyers a été adapté à la baisse pour tenir compte des dénonciations progressives de baux suite à la construction du nouveau bâtiment Geopolis (mis en exploitation en automne 2012).
- (7) L'augmentation du budget s'explique par une augmentation des coûts d'entretien des bâtiments ainsi que par l'entretien du nouveau bâtiment Geopolis.
- (8) Augmentation du budget notamment en raison du nettoyage et de l'entretien du nouveau bâtiment Geopolis.
- (9) La rubrique "Aides, subsides et subventions" comprend pour l'essentiel les postes suivants:
 - Subvention au CHUV d'environ 110.9 millions pour couvrir les frais d'enseignement et de recherche;
 - Subvention à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne pour environ 5.2 millions;
 - Subvention à la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) pour l'achat de livres, d'abonnements et de licences pour abonnements électroniques (5.1 millions).
 La variation par rapport au budget 2012 provient essentiellement de l'augmentation de la subvention au CHUV (+1.25 million)
- (10) L'augmentation du budget provient essentiellement de l'attribution au fonds du Service des sports universitaires (Kfr. 762).

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
					
42 Produits du patrimoine					
Produits financiers			0	0	23.15
Loyers et utilisation domaine public		1'477'200		1'226'000	1'086'109.84
Autre produits divers		550'000		500'000	583'096.29
Produits du patrimoine		2'027'200		1'726'000	1'669'229.28
43 Contributions, prestations, écolages, remboursements					
Taxes et émoluments	(11)	8'890'000		9'560'000	8'584'054.55
Contributions diverses		300'000		25'000	267'257.21
Prestations de service diverses		5'144'840		4'530'000	1'995'599.56
Travaux et ventes diverses		855'000		955'500	1'087'977.49
Remboursements divers	(12)	1'340'000		1'738'500	1'046'208.60
Contributions, prestations, écolages, remboursements		16'529'840		16'809'000	12'981'097.41
44 Contribution cantonale.....					
Subvention Etat de Vaud	(17)	276'100'000		268'975'000	261'674'000.00
Contribution cantonale.....		276'100'000		268'975'000	261'674'000.00
45 Prestations en faveur d'autres collectivités publiques					
Part. à enseigt autres cantons.....	(13)	55'350'000		55'050'000	54'167'940.65
Subvention fédérale LAU.....	(14)	67'000'000		65'300'000	65'134'498.00
Subventions fédérales aux investissements et autres subventions.....	(15)	2'400'000		3'000'000	807'158.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques		0		0	0.00
Overheads FNS.....	(16)	7'200'000		7'200'000	7'262'279.00
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques		131'950'000		130'550'000	127'371'875.65
48 Dissolution de provision et financements.....					
Dissolution de provision.....	(18)	2'450'000		2'950'000	0.00
Dissolution de provision et financements.....		2'450'000		2'950'000	0.00
Prélèvement sur Fonds	(19)	4'478'958		4'806'705	3'926'147.06
Total des produits.....		433'535'998		425'816'705	407'622'349.40
Déficit (excédent de charges).....	(19)	0		0	0.00

Renseignements complémentaires



Notes

Produits


- (11) Le budget 2013 des taxes est adapté pour tenir compte d'une surestimation du budget 2012, suite à une erreur de date d'imputation en 2010 (base de l'estimation).
- (12) La rubrique correspond, pour l'essentiel, à des remboursements d'assurances (accident, maladie, militaire, maternité, ...).
- (13) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant l'Université de Lausanne, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU) pour un montant de 54.0 mios, ainsi qu'à un montant facturé à l'Université de Genève pour des étudiants vaudois à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne et un montant facturé à la HES-SO pour sa contribution au master en soins infirmiers.
- (14) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). Sur la base de discussions intervenues au niveau des organes de la politique universitaire suisse, l'Université s'attend à une légère augmentation de la subvention fédérale par rapport à 2012. L'augmentation prévue ne peut toutefois être chiffrée que de manière approximative.
- (15) Estimation du montant à recevoir de la Confédération au titre de subventions aux investissements; cette subvention fluctue de manière sensible d'une année à l'autre, notamment en raison du temps écoulé entre la demande de subvention et son versement.
- (16) Estimation du montant à recevoir du FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique) au titre de sa participation aux coûts indirects des projets financés par cette instance (overheads).

Subvention cantonale et excédent de charges (= "charges nettes")

- (17) La subvention cantonale annuelle de l'Etat de Vaud en faveur de l'Université de Lausanne figure en charge dans le budget de la DGES, dans l'unité budgétaire 251, compte 3652.
Par rapport au budget 2012, la subvention a été adaptée pour tenir compte:
 - de la compensation des effets de la croissance du nombre d'étudiants;
 - du financement de la mise en œuvre du plan stratégique de la Direction.
 - de la mise en service du bâtiment Geopolis;
- (18) Prélèvement d'un overhead de 13% par la Direction de l'Université sur les financements de tiers. Une partie de ce prélèvement doit permettre une redistribution en faveur des activités de recherches des facultés de l'Université (Kfr. 1'000.-). Le budget 2013 a été revu à la baisse pour tenir compte des résultats enregistrés au cours des premiers mois 2012.
- (19) Le solde excédentaire de charges sera supporté, le cas échéant, par le Fonds de réserve et d'innovation (prélèvement estimé à Fr. 4'478'958 pour 2013). A fin 2011, le solde dudit fonds s'élevait à Fr. 33'346'543.29. Pour rappel, un prélèvement de Fr. 3'926'147.06 a été effectué en 2011 pour combler l'excédent de charges.

Budget
2014

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2014		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
					
30		Charges de personnel.....			
	(1)	Personnel "Enseignants": Salaire brut.....	93'100'849	81'935'584	80'778'879.53
		Personnel "Enseignants": Charges sociales.....	19'702'416	17'691'007	16'857'096.80
	(1)	Personnel "Assistants": Salaire brut.....	50'953'030	45'752'266	43'283'888.75
		Personnel "Assistants": Charges sociales.....	6'764'403	6'505'164	6'268'749.20
	(1)	Personnel "Administratif et technique": Salaire brut.....	69'607'593	72'223'380	61'752'209.00
		Personnel "Administratif et technique": Charges sociales.....	14'000'015	13'824'504	12'555'142.30
	(2)	Personnel "Auxiliaire / Occasionnel".....	2'452'605	2'275'965	2'605'713.26
		Remboursements indemnités du personnel.....	-1'245'000	-1'240'000	-954'554.74
	(3)	Autres charges de personnel.....	2'666'965	2'779'095	2'985'163.19
		Charges de personnel.....	258'002'876	241'746'965	226'132'287.29
31		Biens, services et autres charges d'exploitation.....			
		Fournitures générales de bureau	1'307'423	1'349'050	1'199'646.17
		Nettoyage et entretien	3'513'000	3'484'400	3'234'794.51
		Imprimés, publications	1'458'350	1'187'652	1'023'640.56
	(4)	Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur	1'006'356	949'775	1'085'631.55
		Fournitures de laboratoires	6'225'069	6'354'450	5'834'277.39
		Acquisition de mobilier, machines, matériel, audiovisuel, véhicules	1'762'157	1'372'753	2'586'383.45
	(5)	Acquisition d'équipements scientifiques.....	12'856'481	9'403'598	6'365'640.18
	(6)	Acquisition de matériel informatique et de logiciels.....	5'192'620	3'944'170	4'650'636.27
		Electricité, énergie, eau	8'582'500	8'860'400	7'069'765.78
		Téléphones et frais de communications	522'571	513'621	287'497.82
		Affranchissement, port et acquis de douane.....	544'162	559'862	579'846.23
		Frais d'organisation de congrès	1'650'577	1'486'789	1'176'394.85
		Frais de surveillance	1'181'000	1'150'500	1'123'537.45
		Cotisations à institutions privées.....	867'580	834'480	791'009.61
	(7)	Consultations, mandats et expertises.....	3'266'250	2'196'900	2'861'748.75
		Experts et jurés.....	260'540	272'140	285'159.08
		Prix, concours, récompenses.....	80'000	74'500	136'536.80
	(8)	Entretien technique des bâtiments.....	8'256'500	6'935'000	7'385'800.68
		Entretien mobilier, machines, véhicules.....	1'440'273	1'624'273	1'896'020.81
		Entretien matériel informatique, logiciels.....	1'772'750	1'589'700	1'703'626.67
	(9)	Loyers.....	3'060'020	3'036'684	4'199'755.80
		Location matériel et mobilier.....	1'014'900	985'000	1'025'031.22
		Déplacements, repas, hôtel pour le personnel.....	1'034'610	768'230	891'127.36
		Camps et voyages d'étude.....	513'500	466'800	411'391.03
		Déplacements	749'633	728'653	811'656.57
		Frais divers	515'150	644'746	727'805.66
		Biens, services et autres charges d'exploitation.....	68'633'972	60'774'126	59'344'682.25
33/34		Amortissements et charges financières.....			
		Amortissements	0	0	0.00
		Pertes, gains et arrondis divers	0	0	1'244.74
		Amortissements et charges financières.....	0	0	1'244.74
35		Attribution aux fonds, financements spéciaux et provisions.....			
		Attribution à fonds, capital, provision.....	4'240'400	3'933'620	6'816'705.75
		Attribution au "Fonds de réserve et d'innovation".....	0	0	0.00
		Attribution aux fonds, financements spéciaux et provisions.....	4'240'400	3'933'620	6'816'705.75
36		Aides, subsides et subventions			
	(10)	Subventions, subsides "Enseignement"	127'036'783	125'387'947	127'693'873.30
		Subventions, subsides culture, loisirs, sports.....	160'000	216'000	233'135.11
		Aides, subsides accordés.....	196'000	158'340	280'992.34
		Bourses, prêts.....	113'000	79'000	365'316.51
		Aides, subsides et subventions	127'505'783	125'841'287	128'573'317.26
39		Imputations internes			
		Imputations internes diverses (charges).....	0	0	0.00
		Imputations internes	0	0	0.00
		Total des charges.....	458'383'031	432'295'998	420'868'237.29

Renseignements complémentaires



Quelques bases légales et réglementaires

La loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL), entrée en vigueur le 1er janvier 2005, représente le principal cadre législatif de l'Université.
Le Règlement d'application des dispositions financières, édicté par le Conseil d'Etat le 15 février 2012, précise les règles de l'Université en matière financière.

Généralités

Conformément à la LUL et au Règlement, le Conseil de l'Université a ratifié le projet de budget 2014 présenté par la Direction qui a été transmis au Conseil d'Etat par la voie du DFJC.

L'Université dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention au budget de la DGES (service publié 015).
Pour 2014, le budget de cette subvention s'élève à Fr. 289'744'000.-. Une partie importante de cette subvention sert à verser une subvention au CHUV d'environ 113.09 millions de francs (hors projets et objets supplémentaires éventuels).

Le solde déficitaire budgétisé sera pris en charge par le Fonds de réserve et d'innovation instauré par la LUL; le recours à ce fonds est budgétisé à hauteur de Fr. 5'041'171.- pour 2014.

L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.

Le budget 2014 comprend les charges financières et l'amortissement des investissements votés par le Grand Conseil le 26 avril 2005 (EMPD No 231) pour un montant de Fr. 1'796'100.-.


Dès le 1er janvier 2014, l'Institut des hautes études en administration publique (=IDHEAP) sera intégré à l'Université de Lausanne au sein de la Faculté de Droit, des Sciences criminelles et d'Administration publique. L'impact financier sur le budget 2014 de l'Université pour cette intégration est important (charges globalement estimées à KFr. 6'414).

Notes

Charges

- (1) L'augmentation du budget des salaires découle principalement de l'effet "Démographie" lié à une très forte hausse du nombre d'étudiants en 2012-2013 (+713 étudiants) et en 2013-2014 (environ +350 étudiants), de l'intégration de l'IDHEAP au sein de l'UNIL dès le 1er janvier 2014 (+5.9 mios), de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université, d'un montant prévu pour une éventuelle révision des barèmes salariaux de certaines catégories d'enseignants en particulier des assistants ainsi que de l'augmentation de la capacité d'accueil des étudiants en médecine. Les montants portés au budget 2014 ont été calculés sans indexation.
 - (2) Cette rubrique se compose des intervenants extérieurs, du personnel auxiliaire ainsi que d'autres coûts liés au personnel auxiliaire.
 - (3) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment le personnel intérimaire facturé par des tiers, les frais de formation et les frais d'annonces.
 - (4) Le montant porté au budget 2014 de cette rubrique ne comprend pas les achats de livres et abonnements électroniques acquis par la Bibliothèque cantonale universitaire (=BCU); en effet, ces achats sont financés au travers d'une subvention que verse l'UNIL à la BCU dont le budget est inscrit dans une rubrique du groupe de comptes 36 "Aides, subsides et subventions".
 - (5) Le niveau du budget "Acquisition d'équipements scientifiques" est adapté à la hausse pour maintenir la capacité de recherche de l'UNIL.
 - (6) Le budget 2014 a été adapté pour tenir compte de la consommation 2012, l'intégration de l'IDHEAP au sein de l'UNIL expliquant une variation de Kfr. 100.
 - (7) Le budget 2014 enregistre une variation de +1.1 mio par rapport au budget 2013, et de Kfr. 405 par rapport aux comptes 2012. L'Université devra mener des chantiers informatiques importants, notamment la nouvelle gestion des étudiants et la nouvelle gestion des ressources humaines; ces travaux nécessiteront un recours accru à des consultants spécialisés.
 - (8) L'augmentation du budget s'explique par une augmentation des coûts d'entretien des bâtiments ainsi que par la reprise de l'entretien du bâtiment de l'IDHEAP.
 - (9) Cette rubrique comprend le loyer (intérêts + amortissement) correspondant aux constructions UNIL découlant de l'EMPD No 231 (avril 2005) pour un montant de Kfr. 1'796. Pour rappel, les comptes 2012 ont enregistré la 6ème annuité.
 - (10) La rubrique "Subvention, subsides Enseignement" comprend pour l'essentiel les postes suivants:
 - Subvention au CHUV d'environ 113.1 millions pour couvrir les frais d'enseignement et de recherche;
 - Subvention à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne pour environ 5.1 millions;
 - Subvention à la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) pour l'achat de livres, d'abonnements et de licences pour les abonnements électroniques (4.9 millions).
- La variation par rapport au budget 2013 provient essentiellement de l'augmentation de la subvention au CHUV (+2.2 millions).

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Groupe	Notes	Budget 2014		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
					
42 Taxes, ventes et remboursements divers.....					
Inscriptions, taxes et émoluments.....	(11)		9'909'000	8'890'000	9'346'366.31
Travaux et ventes diverses.....			910'000	855'000	1'132'463.54
Remboursements divers.....			157'200	100'000	170'566.72
Taxes, ventes et remboursements divers.....			10'976'200	9'845'000	10'649'396.57
43 Revenus divers.....					
Prestations de service diverses	(12)		5'140'500	5'144'840	5'017'148.02
Autres revenus.....			575'000	550'000	575'543.06
Subsides et mandats.....	(13)		1'315'000	300'000	158'421.30
Revenus divers.....			7'030'500	5'994'840	5'751'112.38
44 Loyers et produits financiers.....					
Produits financiers.....			0	0	18.08
Loyers et utilisation domaine public.....			1'527'200	1'477'200	1'248'617.15
Loyers et produits financiers.....			1'527'200	1'477'200	1'248'635.23
45 Dissolution de fonds, financements spéciaux et provisions.....					
Dissolution de fonds, capital, provision.....			0	0	2'369.10
Dissolution du "Fonds de réserve et d'innovation".....	(20)		5'041'171	4'478'958	235'997.17
Dissolution de fonds, financements spéciaux et provisions.....			5'041'171	4'478'958	238'366.27
46 Subventions et participations de collectivités publiques.....					
Subvention "Etat de Vaud".....	(18)		289'744'000	276'100'000	268'975'000.00
Participation des autres cantons à l'enseignement.....	(14)		59'500'000	55'350'000	53'931'565.01
Subvention fédérale LAU.....	(15)		73'400'000	67'000'000	66'837'618.00
Subvention fédérale aux investissements.....	(16)		550'000	2'400'000	4'238'285.00
Autres subventions fédérales à l'enseignement.....			0	0	0.00
Overheads FNS.....	(17)		8'000'000	7'200'000	6'773'595.00
Subventions et participations de collectivités publiques.....			431'194'000	408'050'000	400'756'063.01
49 Imputations internes					
Imputations internes diverses (produits).....	(19)		2'613'960	2'450'000	2'224'663.83
Imputations internes			2'613'960	2'450'000	2'224'663.83
Total des produits.....			458'383'031	432'295'998	420'868'237.29
Déficit (excédent de charges).....			0	0	0.00

Renseignements complémentaires




Notes

Produits

- (11) Le budget 2014 des taxes d'encadrement est adapté à la hausse afin de tenir compte de l'augmentation prévue du nombre d'étudiants (+kfr 800).
- (12) Cette rubrique comprend notamment les produits des travaux, la vente de matériel, les photocopies et les photocopies.
- (13) L'augmentation de la rubrique est notamment expliquée par une estimation des mandats de recherche obtenus par l'IDHEAP (+Kfr 765).
- (14) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant l'Université de Lausanne, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU) pour un montant de 58.0 mios, ainsi qu'à un montant facturé à l'Université de Genève pour des étudiants vaudois à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne et un montant facturé à la HES-SO pour sa contribution au master en soins infirmiers. La hausse provient d'une part de l'augmentation prévue des étudiants et d'autre part de l'indexation des forfaits AIU qui sera effectuée en 2014.
- (15) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). Sur la base de discussions intervenues au niveau des organes de la politique universitaire suisse, l'Université s'attend à une légère augmentation de la subvention fédérale par rapport à 2013. L'augmentation prévue ne peut toutefois être chiffrée que de manière approximative.
- (16) Estimation du montant à recevoir de la Confédération au titre de subvention "aux investissements en matériels scientifiques"; cette subvention fluctue de manière sensible d'une année à l'autre, notamment en raison du temps écoulé entre la demande de subvention et son versement. L'UNIL a reçu des montants importants en 2012.
- (17) Estimation du montant à recevoir du FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique) au titre de sa participation aux coûts indirects des projets financés par cette instance (overheads).
- (18) La subvention cantonale annuelle de l'Etat de Vaud en faveur de l'Université de Lausanne figure en charge dans le budget de la DGES, service 015 compte 3634.
Par rapport au budget 2013, la subvention a été adaptée pour tenir compte:
- du transfert à l'UNIL de la subvention cantonale à l'IDHEAP; pour l'Etat de Vaud, cette augmentation en faveur de l'Université est compensée par une diminution simultanée du même montant de la subvention à l'IDHEAP qui a été supprimée;
 - de la compensation partielle des effets de la croissance du nombre d'étudiants;
 - du financement partiel de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université;
 - du financement partiel de la revalorisation salariale envisagée pour les assistants et certaines catégories d'enseignants.
- (19) Cette rubrique comprend principalement les produits correspondants aux prélèvements d'un overhead de 13% par la Direction de l'Université sur les financements de tiers (Kfr. 2'450). Une partie de ce prélèvement doit permettre une redistribution en faveur des activités de recherches des facultés de l'Université (Kfr. 1'000). Le budget 2014 comprend également un montant de Kfr 148 pour la refacturation interne de salaires à charge de fonds de tiers de l'IDHEAP.
- (20) Le solde excédentaire de charges sera supporté, le cas échéant, par le Fonds de réserve et d'innovation dont le prélèvement est estimé à Fr. 5'041'171.- pour 2014. A fin 2012, le solde dudit fonds s'élevait à Fr. 33'110'546.12. Pour rappel, un prélèvement de Fr. 235'997.- a été effectué en 2012 pour combler l'excédent de charges.

Budget
2015

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Notes	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
					
30		Charges de personnel			
	(1)	Personnel "Enseignants": Salaire brut.....	97'299'030	93'100'849	83'791'933.47
		Personnel "Enseignants": Charges sociales.....	20'973'502	19'702'416	17'340'562.06
	(1)	Personnel "Assistants": Salaire brut.....	53'939'195	50'953'030	44'157'432.61
		Personnel "Assistants": Charges sociales.....	7'781'526	6'764'403	6'308'201.40
	(1)	Personnel "Administratif et technique": Salaire brut.....	72'734'721	69'607'593	65'194'194.86
		Personnel "Administratif et technique": Charges sociales.....	14'865'177	14'000'015	13'128'366.28
	(2)	Personnel "Auxiliaire / Occasionnel".....	2'363'887	2'452'605	2'863'317.60
		Remboursements indemnités du personnel.....	-1'215'000	-1'245'000	-940'342.81
	(3)	Autres charges de personnel.....	3'159'306	2'666'965	3'495'633.61
		Charges de personnel.....	271'901'344	258'002'876	235'339'299.08
31		Biens, services et autres charges d'exploitation			
		Fournitures générales de bureau	1'319'773	1'307'423	1'253'755.49
		Nettoyage et entretien	3'691'550	3'513'000	3'651'054.58
		Imprimés, publications	1'490'245	1'458'350	1'076'402.48
	(4)	Livres, périodiques, reliures, droits d'auteur	1'071'205	1'006'356	976'434.24
		Fournitures de laboratoires	6'285'500	6'225'069	6'377'153.26
		Acquisition de mobilier, machines, matériel, audiovisuel, véhicules	2'523'042	1'762'157	3'057'867.57
	(5)	Acquisition d'équipements scientifiques.....	14'968'136	12'856'481	6'422'135.07
		Acquisition de matériel informatique et de logiciels.....	4'383'838	5'192'620	5'401'765.87
		Electricité, énergie, eau	8'277'500	8'582'500	7'318'096.00
		Téléphones et frais de communications	376'150	522'571	410'346.54
		Affranchissement, port et acquis de douane.....	628'700	544'162	640'370.14
		Frais d'organisation de congrès	1'595'860	1'650'577	1'615'555.54
		Frais de surveillance	1'240'000	1'181'000	1'142'093.90
	(6)	Cotisations à institutions privées.....	1'040'480	867'580	826'177.27
		Consultations, mandats et expertises.....	3'195'450	3'266'250	3'195'970.75
		Experts et jurés.....	275'680	260'540	328'988.74
		Prix, concours, récompenses.....	104'000	80'000	96'522.75
	(7)	Entretien technique des bâtiments.....	7'871'000	8'256'500	9'288'598.41
		Entretien mobilier, machines, véhicules.....	1'473'473	1'440'273	1'487'954.61
		Entretien matériel informatique, logiciels.....	1'985'300	1'772'750	1'869'726.05
	(8)	Loyers.....	3'211'732	3'060'020	3'396'633.06
		Location matériel et mobilier.....	1'093'650	1'014'900	936'622.40
		Déplacements, repas, hôtel pour le personnel.....	1'073'210	1'034'610	871'567.34
		Camps et voyages d'étude.....	563'250	513'500	508'712.78
		Déplacements	679'603	749'633	648'326.54
		Frais divers	563'862	515'150	856'499.51
		Biens, services et autres charges d'exploitation.....	70'982'189	68'633'972	63'655'330.89
33/34		Amortissements et charges financières			
		Amortissements	0	0	0.00
		Pertes, gains et arrondis divers	0	0	3'231.05
		Amortissements et charges financières.....	0	0	3'231.05
35		Attribution aux fonds, financements spéciaux et provisions			
		Attribution à fonds, capital, provision.....	4'524'600	4'240'400	4'036'743.83
		Attribution au "Fonds de réserve et d'innovation".....	0	0	7'036'084.55
		Attribution aux fonds, financements spéciaux et provisions.....	4'524'600	4'240'400	11'072'828.38
36		Aides, subsides et subventions			
	(9)	Subventions, subsides "Enseignement"	129'541'248	127'036'783	126'735'118.87
		Subventions, subsides culture, loisirs, sports.....	188'000	160'000	235'152.86
		Aides, subsides accordés.....	217'000	196'000	276'267.89
		Bourses, prêts.....	112'000	113'000	645'629.80
		Aides, subsides et subventions	130'058'248	127'505'783	127'892'169.42
39		Imputations internes			
		Imputations internes diverses (charges).....	0	0	0.00
		Imputations internes	0	0	0.00
		Total des charges.....	477'466'381	458'383'031	437'962'858.82

Renseignements complémentaires



Quelques bases légales et réglementaires

La loi sur l'Université du 6 juillet 2004 (LUL), entrée en vigueur le 1er janvier 2005, représente le principal cadre législatif de l'Université.

Le Règlement d'application des dispositions financières, édicté par le Conseil d'Etat le 15 février 2012, précise les règles de l'Université en matière financière.

Généralités

Conformément à la LUL et au Règlement, le Conseil de l'Université a ratifié le projet de budget 2015 présenté par la Direction qui a été transmis au Conseil d'Etat par la voie du DFJC.

L'Université dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Le financement à charge de l'Etat après déduction des produits revenant directement à l'Université est inscrit sous la forme d'une subvention au budget de la DGES.

Pour 2015, cette subvention est budgétisée à hauteur de Fr. 299'283'400.-.

Le solde déficitaire budgétisé sera pris en charge par le Fonds de réserve et d'innovation instauré par la LUL; le recours à ce fonds est budgétisé à hauteur de Fr. 4'456'079.57.- pour 2015.

L'Université présente, dans les annexes du budget de l'Etat, un budget indicatif. La subvention de l'Etat étant globale, l'Université conserve la possibilité de modifier la répartition de ses charges en cours d'exercice en fonction des besoins.

Le budget 2015 comprend les charges financières et l'amortissement des investissements votés par le Grand Conseil le 26 avril 2005 (EMPD No 231) pour un montant de Fr. 1'796'100.-.

Dès le 1er janvier 2015, les activités académiques consacrées aux études en "Tourisme" de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB) seront intégrées à l'Université de Lausanne dans la Faculté des géosciences et de l'environnement. Pour rappel, le budget 2014 était lui marqué par l'intégration de l'IDHEAP.


Notes

Charges

- (1) L'augmentation du budget des salaires découle principalement de l'effet "Démographie" lié à la hausse importante du nombre d'étudiants, de l'intégration des activités académiques consacrées aux études en "Tourisme" de l'IUKB et de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université. Les montants portés au budget 2015 ont été calculés sans indexation; ils enregistrent en revanche les premiers effets des modifications de barèmes salariaux.
- (2) Cette rubrique se compose des intervenants extérieurs, du personnel auxiliaire ainsi que d'autres coûts liés au personnel auxiliaire.
- (3) Les "Autres charges du personnel" comprennent notamment le personnel intérimaire facturé par des tiers, les frais de formation et les frais d'annonces.
- (4) Le montant porté au budget 2015 de cette rubrique ne comprend pas les achats de livres et abonnements électroniques acquis par la Bibliothèque cantonale universitaire (=BCU); en effet, ces achats sont financés au travers d'une subvention que verse l'UNIL à la BCU dont le budget est inscrit dans une rubrique du groupe de comptes 36 "Aides, subsides et subventions".
- (5) Le niveau du budget "Acquisition d'équipements scientifiques" est adapté à la hausse pour maintenir la capacité de recherche de l'UNIL et soutenir des projets de recherche importants.
- (6) L'augmentation de cette rubrique provient principalement de la participation de l'Université à plusieurs réseaux internationaux, en particulier à celui de la "Venice International University".
- (7) La diminution du budget s'explique par la répartition dans différents comptes des coûts d'entretien du bâtiment IDHEAP qui avait été budgétisés intégralement dans ce compte lors de l'élaboration du budget 2014, avant l'intégration de cet institut à l'UNIL (au 1er janvier 2014).
- (8) Cette rubrique comprend le loyer (intérêts + amortissement) correspondant aux constructions UNIL découlant de l'EMPD No 231 (avril 2005) pour un montant de 1.8 mio. Pour rappel, l'exercice 2015 enregistrera la 9ème annuité.
- (9) La rubrique "Subvention, subsides Enseignement" comprend pour l'essentiel les postes suivants:
 - Subvention au CHUV d'environ 114.9 millions pour couvrir les frais d'enseignement et de recherche;
 - Subvention à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne pour environ 5.1 millions;
 - Subvention à la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) pour l'achat de livres, d'abonnements et de licences pour les abonnements électroniques (5.3 millions).

La variation par rapport au budget 2014 provient essentiellement de l'augmentation de la subvention au CHUV (+1.8 millions).

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

2	Notes	Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
		Charges	Revenus		
					
42 Taxes, ventes et remboursements divers					
Inscriptions, taxes et émoluments.....	(10)		11'084'000	9'909'000	9'935'767.85
Travaux et ventes diverses.....			918'000	910'000	1'110'176.01
Remboursements divers.....			169'200	157'200	205'900.25
Taxes, ventes et remboursements divers.....			12'171'200	10'976'200	11'251'844.11
43 Revenus divers					
Prestations de service diverses	(11)		4'800'000	5'140'500	5'249'927.97
Autres revenus.....			550'000	575'000	796'483.07
Subsides et mandats.....	(12)		1'070'000	1'315'000	390'373.63
Revenus divers.....			6'420'000	7'030'500	6'436'784.67
44 Loyers et produits financiers					
Produits financiers.....			0	0	0.00
Loyers et utilisation domaine public.....			1'562'742	1'527'200	1'440'373.68
Loyers et produits financiers.....			1'562'742	1'527'200	1'440'373.68
45 Dissolution de fonds, financements spéciaux et provisions					
Dissolution de fonds, capital, provision.....	(13)		147'959	0	3'000'000.00
Dissolution du "Fonds de réserve et d'innovation".....	(20)		4'456'080	5'041'171	0.00
Dissolution de fonds, financements spéciaux et provisions.....			4'604'039	5'041'171	3'000'000.00
46 Subventions et participations de collectivités publiques					
Subvention "Etat de Vaud".....	(18)		299'283'400	289'744'000	276'100'000.00
Participation des autres cantons à l'enseignement.....	(14)		66'275'000	59'500'000	55'885'021.44
Subvention fédérale LAU.....	(15)		76'700'000	73'400'000	72'521'046.00
Subvention fédérale aux investissements.....	(16)		500'000	550'000	937'812.00
Autres subventions fédérales à l'enseignement.....			0	0	0.00
Overheads FNS.....	(17)		8'000'000	8'000'000	8'656'904.00
Subventions et participations de collectivités publiques.....			450'758'400	431'194'000	414'100'783.44
49 Imputations internes					
Imputations internes diverses (produits).....	(19)		1'950'000	2'613'960	1'733'072.92
Imputations internes			1'950'000	2'613'960	1'733'072.92
Total des produits.....			477'466'381	458'383'031	437'962'858.82
Déficit (excédent de charges).....			0	0	0.00

Renseignements complémentaires



Notes

Produits

- (10) Le budget 2015 des taxes d'encadrement est adapté à la hausse afin de tenir compte de l'augmentation prévue du nombre d'étudiants.
- (11) Cette rubrique comprend notamment les produits des travaux, la vente de matériel, les photocopies et les photocopiers.
- (12) La diminution de la rubrique est principalement expliquée par la suppression de l'édition 2014/2015 du programme de formation continue IMPA de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique.
- (13) Pour rappel, le montant enregistré dans les comptes en 2013 (charge exceptionnelle) correspond à la dissolution du fonds des assurances. Le budget 2015 correspond à une refacturation de salaires à charge de fonds de tiers (IDHEAP).
- (14) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants fréquentant l'Université de Lausanne, en application de l'Accord intercantonal sur le financement des Universités (AIU) pour un montant de 62.0 mios. Ce montant est complété par un montant facturé à l'Université de Genève pour des étudiants vaudois à l'Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne, par un montant facturé à la HES-SO pour sa contribution au master en soins infirmiers, par les contributions de la Ville de Sion et de l'Etat du Valais relatives à la reprise par l'UNIL d'une partie des activités de l'IUKB; le budget est finalement complété par un rattachement de l'IDHEAP (2.4 mios), rattachement limité dans le temps, qui diminuera progressivement jusqu'à fin 2016. La hausse globale de la rubrique provient principalement de l'augmentation prévue du nombre d'étudiants.
- (15) Le montant budgétisé correspond à l'estimation de la subvention de la Confédération en application de la Loi sur l'aide aux universités (LAU). Sur la base de discussions intervenues au niveau des organes de la politique universitaire suisse, l'Université s'attend à une augmentation importante de la subvention fédérale par rapport à 2014, notamment du fait du mode de comptabilisation qui se base sur l'estimation 2016 des subventions fédérales allouées aux universités. L'augmentation prévue ne peut toutefois être chiffrée que de manière approximative.
- (16) Estimation du montant à recevoir de la Confédération au titre de subvention "aux investissements en matériels scientifiques"; cette subvention fluctue de manière sensible d'une année à l'autre, notamment en raison du temps écoulé entre la demande de subvention et son versement. Il est à noter que l'application de la LEHE (=Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles) aura pour effet la suppression de cette subvention.
- (17) Estimation du montant à recevoir du FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique) au titre de sa participation aux coûts indirects des projets financés par cette instance (overheads).
- (18) La subvention cantonale annuelle de l'Etat de Vaud en faveur de l'Université de Lausanne figure en charge dans le budget de la DGES (service 015, compte 3634).
Par rapport au budget 2014, la subvention a été adaptée pour tenir compte:
 - des augmentations statutaires et de la compensation partielle des effets de la démographie;
 - des effets de la décision du Conseil d'Etat relative au taux de cotisation à la Caisse de pension;
 - de l'adaptation des salaires des assistants;
 - du financement du plan stratégique de l'Université;
 - de l'effet de la mise en place de la collaboration avec les Musées cantonaux.
- (19) Cette rubrique comprend principalement les produits correspondants au prélèvement d'un overhead de 13% par la Direction de l'Université sur les financements de tiers (Kfr. 1'950). Une partie de ce prélèvement doit permettre une redistribution en faveur des activités de recherches des facultés de l'Université (Kfr. 750).
- (20) Le solde excédentaire de charges sera supporté, le cas échéant, par le Fonds de réserve et d'innovation dont le prélèvement 2015 est estimé à Fr.4'456'079.57.-. A fin 2013, le solde dudit fonds s'élevait à Fr. 40'146'630.67, suite à une attribution 2013 au fonds de Fr. 7'036'084.55.-.